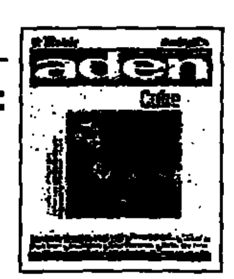
EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties



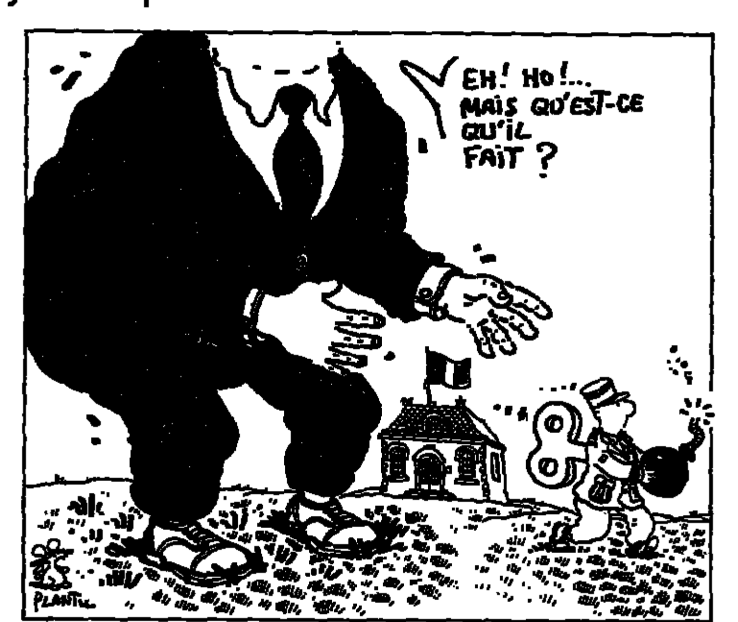
Le Monde

55e ANNÉE – Nº 16876 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 29 AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Corse : l'enquête qui accable les gendarmes

● L'instruction judiciaire laisse peu de doutes sur leur implication dans un incendie criminel près d'Ajaccio ● Unité spéciale créée à la demande du préfet de Corse, le GPS avait obtenu de Matignon des moyens exceptionnels ● Il était doté de matériel d'écoutes téléphoniques

L'ENQUÊTE judiciaire sur l'incendie criminel d'un restaurant de plage, au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), a rassemblé plusieurs éléments accablants pour les gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) et pour le colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie de Corse. Selon nos informations, deux jerrycans d'essence et un poignard de combat utilisé par les militaires ont été retrouvés sur les lieux, en plus d'une cagoule ensanglantée et d'un talkie-walkie. Les enquêteurs auraient établi que les trois membres du commando – le capitaine commandant le GPS, un lieutenant et un adjudant-chef –, se sont rendus sur la plage par la mer à bord d'un Zodiac. Des documents décrivant le mode de fabrication d'une bombe incendiaire ont été saisis lors d'une perquisition dans la caserne abritant le bureau du colonel Mazères. Les auditions des trois gendarmes et les témoignages recueillis ont mis en évidence le rôle central du « patron » de la gendarmerie en Corse, sous l'autorité duquel le GPS était directement placé. Après l'incendie du restaurant, les membres du commando auraient immédiatement rendu compte au colonel, qui aurait mis au point avec eux une fausse version.



● Nos révélations sur l'enquête et sur le GPS p. 8
● Les critiques policières ; Lionel Jospin à l'épreuve p. 8
● Les réactions politiques à Paris et en Corse p. 9

L'opposition critique violemment l'action en Corse du gouvernement. M. Jospin devait répondre aux questions des députés, mercredi. Le premier ministre est en première ligne. Unité d'élite destinée au renseignement, le GPS fut constitué à la demande expresse du préfet de Corse. Bernard Bonnet avait obtenu des moyens exceptionnels grâce au soutien sans failles de l'Hôtel Matignon et malgré les réticences du ministère de l'intérieur. Doté notamment de valises d'écoutes téléphoniques, le GPS a utilisé un centre d'écoutes de la DGSE à Bonifacio. Le départ du préfet Bonnet, réclamé par les nationalistes corses, ne semble pas envisagé. La dissolution du GPS n'est pas exclue par certaines sources gouvernementales.

La guerre du Kosovo

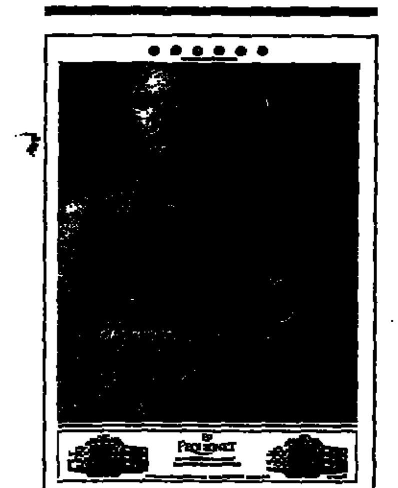
■ Bombardements : l'OTAN reconnaît une nouvelle « erreur » meurtrière

■ Russie : à la recherche d'une solution négociée

■ Lionel Jospin : pas d'offensive terrestre sans un vote de l'Assemblée

■ Réfugiés : nouveaux récits de l'horreur

Lire pages 2 à 5, notre enquête page 16 et notre éditorial page 17



■ Spécial montres

A l'occasion des Salons internationaux d'horlogerie organisés à Genève puis à Bâle, *Le Monde* publie un nouveau cahier « Styles » consacré aux montres et aux bijoux.

■ Entretien avec le procureur de Russie

Le procureur général de Russie, Iouri Skouratov, a lancé plusieurs enquêtes sensibles, dont une visant les affaires de Boris Eltsine. Le président russe a demandé sa démission au Parlement, qui l'a refusée deux fois. Entretien. p. 6

■ Bourses en Europe : alliances difficiles

Même si les Bourses nationales sont conscientes qu'il leur faut se regrouper pour attirer des opérateurs, les rapprochements peinent à se concrétiser. La Deutsche Börse et le London Stock Exchange ont du mal à s'entendre. p. 20

Ce crime que la journaliste Jill Dando n'élucidera pas

LONDRES
de notre correspondant

L'audience du journal de la première chaîne de la BBC a pratiquement doublé. Onze millions de téléspectateurs, soit cinq millions de plus qu'à l'accoutumée, ont regardé, lundi 26 avril, la chaîne qui employait Jill Dando, journaliste animatrice de l'émission « Crime Watch » (« Observatoire du crime »), assassinée quelques heures plus tôt devant son domicile londonien. Huit millions étaient encore là à 20 heures pour suivre l'hommage spécial que BBC 1 lui consacrait et dix millions encore au journal de 21 heures, lui aussi marqué par sa mort, sa carrière, l'incontestable vide qu'elle laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue, appréciée ou admirée de loin. Deuil durable ou éphémère miracle de l'écran ?

Il y avait quelque chose de tragiquement ironique à observer, mardi, sur toutes les chaînes de télévision, les enquêteurs renouveler les appels à témoin pour élucider le meurtre de celle qui savait si bien les lancer pour eux, dans son émission destinée à résoudre les énigmes criminelles. Jill Dando était leur amie, leur alliée capitale, la grande prêtresse télégénique de la lutte contre le crime. Elle participait volontiers à leurs cérémonies, distribuait des prix, des citations. « Ses » policiers, elle les trouvait « *formidables, courageux, dévoués* ». Et les voici maintenant privés d'elle, désarçonnés, démunis de piste, de témoin, de motif, et cependant « *mobilisés comme jamais* » pour démasquer l'assassin de Jill. Fait rare, le policier chargé de l'enquête est allé jusqu'à solliciter, mardi, la coopération amicale de l'*underworld* londonien, autrement dit la pègre, pour retrouver celui qui a vendu ou fourni l'arme du crime, un pistolet semi-automatique 9 mm, dont la vente, comme celle de toutes les armes de poing, est interdite sur tout le territoire britannique depuis trois ans.

Dans un pays dont les rues, les places et les squares sont constellés de caméras de surveillance urbaine, où les appels à témoin de la police sont régulièrement affichés sur les murs et les lampadaires, où la récompense d'Etat pour information est coutumière – trois cent mille francs promis cette semaine pour qui permettra d'arrêter le poseur de bombe raciste de Brixton et Brick Lane – « Crime Watch » ajoutait au fait divers une dimension humaine et émotionnelle forte. Reconstitution systématique, dramatisée mais précise des crimes sur les lieux mêmes où ils sont commis, témoignages en direct, chaque fois que la chose est possible, des victimes elles-mêmes, photos floues, portraits-robots des suspects, reconstruction par ordinateur de cadavres non identifiés, interviews des enquêteurs en uniforme... Toutes les possibilités techniques de la télévision sont employées.

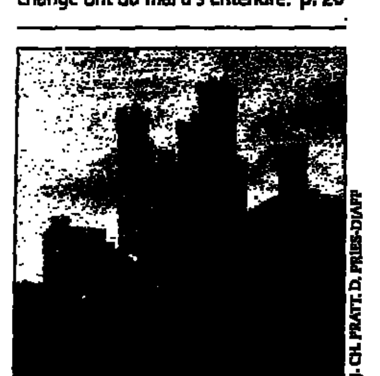
En quatorze ans d'existence, à raison d'une émission de deux heures, parfois trois, tous les mois, « Crime Watch » a traité 1 700 affaires, reçu 500 à 600 appels à chaque fois et contribué à élucider 600 crimes. Taux de réussite : 32 %, contre 26 % seulement pour les affaires non traitées par l'émission. Pas de mystère : huit millions de téléspectateurs regardaient régulièrement Jill Dando et ses enquêteurs. Elle ne présentera pas le « Crime Watch » du mois de mai. Mais, si son assassin n'est pas retrouvé d'ici trois semaines, la star y figurera une dernière fois, de l'autre côté du miroir.

Patrice Claude

CNRS-Allègre : querelles

LES RELATIONS entre le CNRS et Claude Allègre s'enveniment. Le ministre reproche à la direction du principal organisme scientifique français de faire preuve de « *mauvaise volonté* » dans l'application de sa politique. Les chercheurs protestent contre la faible liberté de manœuvre laissée aux établissements. Ce conflit est attisé par des perspectives budgétaires médiocres. L'annonce d'un prochain comité interministériel de la recherche, perçu par le milieu scientifique comme une provocation, pourrait relancer la mobilisation des chercheurs. Deux députés socialistes, Pierre Cohen et Jean-Yves Le Déaut, chargés par M. Jospin d'une mission sur la recherche, commencent leurs consultations.

Lire page 27


J.-CH. PRATT. D. PRIES-DIAF

■ Voyages au pays de Galles

Dans ce pays où il y a « *quatre moutons par habitant* », les petits trains à crémaillère qui transportaient les ardoises ont été rachetés et les anciens mineurs guident les touristes. Egalement en pages Voyages, un week-end équestre à Saumur. p. 28 et 29

■ Santé : inégalités territoriales

Selon l'Insee, on continue de mourir trop et trop tôt dans le Nord - Pas-de-Calais. Les élus revendiquent auprès de l'Etat un meilleur traitement, « *au nom de l'équité* ». p. 15

■ Retraites : mises en garde

Les syndicats, dont la CGT, ont fait part, mercredi, de leurs ultimes mises en garde sur le dossier des retraites, avant l'annonce par Lionel Jospin, le lendemain, de sa stratégie pour conduire une réforme. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 429 - 7,50 F



POINT DE VUE

Moi aussi je me sens albanais *par Vaclav Havel*

DANS l'intervention de l'OTAN au Kosovo, je pense qu'il y a un élément que nul ne peut contester : les raids, les bombes, ne sont pas provoqués par un intérêt matériel. Leur caractère est exclusivement humanitaire : ce qui est en jeu ici, ce sont les principes, les droits de l'homme auxquels est accordée une priorité qui passe même avant la souveraineté des Etats. Voilà ce qui rend légitime d'attaquer la Fédération yougoslave, même sans le mandat des Nations unies. Mais, en m'appuyant sur mon expérience personnelle, je suis également convaincu que seul le temps permettra d'évaluer avec objectivité ce qui se passe ces jours-ci en Yougoslavie et les répercussions sur l'OTAN.

Aujourd'hui, l'exigence essentielle est que l'on puisse arrêter le massacre, que les réfugiés puissent retourner librement chez eux, que soit rouvert le cycle des négociations politiques pour le statut du Kosovo. Et que puissent être rapidement envoyés sur le terrain des observateurs de paix – avec, si possible, l'accord des Serbes – pour garantir la fin des tueries et des violations des droits de l'homme.

Moi-même, si des perspectives de négociations se faisaient de nouveau jour et si l'on me proposait d'y participer, je m'y engagerais volontiers. Même si je ne peux oublier qu'au cours des derniers mois de l'année passée j'avais déjà proposé des solutions à la crise, qui n'ont pas été acceptées pour diverses raisons. Les conflits doivent toujours être prévus à temps, et arrêtés à temps par des solutions appropriées. Or, dans le cas de la guerre au Kosovo, il me semble pouvoir dire qu'il s'est produit quelque chose d'extrêmement important : le régime de Milosevic avait déjà déchaîné des conflits contre la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine. L'OTAN est intervenue trop tard.

Aujourd'hui j'éprouve une certaine gêne : après la bataille, tout le monde est stratège. Les réserves à l'égard de l'intervention, y compris dans mon pays, auraient dues être exprimées bien avant.

Lire la suite et les autres points de vue pages 18 et 19

Vaclav Havel *est président de la République tchèque.*

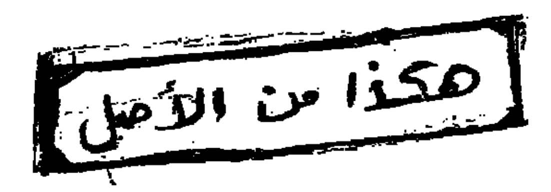
La vie en noir

ABEL FERRARA

NEW ROSE HOTEL, le nouveau film d'Abel Ferrara, servi par Christopher Walken, Willem Dafoe et Asia Argento, est emblématique du renouvellement permanent du film noir, dont le cinéaste s'essaie à subvertir les codes. C'est le meilleur film d'une semaine où s'illustrent Hou Hsiao-hsien (*Un temps pour vivre, un temps pour mourir*), Marcel Bluwal (*Le Plus Beau Pays du monde*) et Jonathan Demme (*Beloved*).

Lire pages 32 à 34

International	2	Communication	23
France-société	8	Tableau de bord	24
Carnet	14	Aujourd'hui	27
Abonnements	14	Météorologie/jeux	31
Régions	15	Culture	32
Horizons	16	Guide culturel	34
Entreprises	20	Radio-Télévision	35



هكذا من الأصل

BALKANS L'aviation de l'OTAN a poursuivi ses bombardements en Serbie, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 avril. Dans les faubourgs de Belgrade, plusieurs cibles ont été touchées. Selon des sources serbes, 20 civils ont été tués lors de frappes sur la ville de Surdulica. A Bruxelles, l'Alliance a reconnu qu'elle ne pouvait pas *« exclure de telles erreurs »*. ● REXHEP MEJDANI, le président albanais, déclare dans un entretien au *Monde* que la partition du Kosovo ouvrirait la porte à une *« guerre permanente »* dans les Balkans et il estime que le projet de *« Grande Albanie »* n'est qu'un *« mythe »* véhiculé par la propagande serbe. ● A BELGRADE, l'opposition démocratique est désorganisée et les déclarations dissonantes – par rapport au régime – du vice-premier ministre, Vuk Draskovic, continuent d'être accueillies avec prudence à l'étranger *(lire aussi notre éditorial page 17)*.

Serbie : l'introuvable opposition au régime de Belgrade

Les grandes manifestations estudiantines de l'hiver 1997 laissaient espérer l'émergence d'un front démocratique. Mais les dirigeants de la coalition Ensemble ont divorcé et seules, aujourd'hui, des individualités expriment leur désaccord avec les thèses nationalistes

LE GRAND BELGRADE a été visé par l'aviation de l'Alliance atlantique, mercredi 28 avril à l'aube. Goran Matic, plus proche des cercles du pouvoir yougoslave que le vice-premier ministre Vuk Draskovic, a laissé entrevoir une possibilité de solution.

● **L'aviation alliée a bombardé**, mercredi, des objectifs dans les faubourgs belgradois de Topcider, Senjak, Resnik et Rakovica. La veille, les avions alliés avaient visé, entre autres, des cibles dans la ville de Surdulica, au sud. Les sources serbes ont affirmé que vingt civils au moins avaient été tués et trois cents habitations détruites. Un correspondant de la chaîne de télévision américaine CNN a vu seize morts, dont onze enfants, dans une morgue de la ville. Une équipe de télévision de Reuters a filmé des destructions. Un reporter de l'agence Associated Press a vu cinquante habitations détruites et plusieurs centaines endommagées. L'OTAN a affirmé avoir visé des *« installations militaires »* à Surdulica. *« Mais nous ne pouvons malheureusement pas exclure entièrement que des civils ou des biens civils soient touchés »*, a déclaré un porte-parole.

● ***« Je pense que cette semaine sera celle** où les grandes lignes de base d'un règlement au Kosovo peuvent être raffermies »*, a déclaré, d'après le *New York Times*, Goran Matic, ministre et membre du Parti de la gauche unie de Mme Mirjana Markovic, l'épouse du président Milosevic. Selon lui, un règlement pourra être trouvé dès que *« les deux parties apporteront des éléments de rationalité »* dans cette affaire. *« Nous donnerons à l'OTAN sa victoire. Ils doivent juste décider ce que cela signifie réellement »*, a-t-il ajouté. Belgrade, a-t-il souligné, voudrait voir la campagne aérienne prendre fin, mais pas à n'importe quel prix. *« Il y va de notre intérêt national »*, et aussi *« de l'intérêt de l'Amérique. A un moment donné, nos intérêts se recouperont »*.

● **Le général Wesley Clark**, commandant suprême des forces alliées en Europe, a estimé, mardi, à Bruxelles, que *« des dégâts significatifs »* ont été causés à l'appareil militaire serbe. Mais il a ajouté que *« plus reste à faire, et il n'y a aucun doute que plus sera fait »*. L'OTAN, a-t-il laissé entendre, ne s'attend pas à un renversement de la situation militaire avant l'été. *« Entre militaires et membres des forces spéciales, les effectifs yougoslaves au Kosovo*, a précisé le général Clark, *sont de l'ordre de 40 000 hommes et ils ont été renforcés, ces jours derniers, par des réservistes récemment mobilisés et par des éléments de la 2e armée »*, basée au Monténégro. Il a indiqué qu'il soumettrait bientôt au Conseil de l'Atlantique nord un projet de contrôle des pétroliers en Adriatique. *« Tout régime de visite et de contrôle naval doit avoir des règles appropriées d'engagement pour être en mesure d'utiliser la menace de la force »*, a-t-il encore précisé.

● **Le président Bill Clinton a donné le feu vert**, mardi, à la mobilisation de 33 000 réservistes pour appuyer l'intervention des forces de l'OTAN. Deux mille cent d'entre eux, hommes et femmes, vont être mobilisés immédiatement et le reste le sera en fonction des besoins. Le premier détachement aura pour tâche de répondre aux *« besoins immédiats »* engendrés par des appareils de ravitaillement qui vont être déployés, a expliqué le général Michael Kudlacz, de l'armée de l'air américaine. Il n'a pas voulu préciser où ils seraient stationnés en Europe, se bornant à dire que leur répartition se ferait en fonction des nécessités.

● **La faim menace quelque 820 000 personnes déplacées** à l'intérieur du Kosovo, dans des zones sans approvisionnement alimentaire, d'après le général Clark. Dans la province, a indiqué de son côté le Programme alimentaire mondial (PAM), les chiens et les chats sont devenus rares : ils pourraient avoir été mangés par une population chassée de ses foyers par l'épuration ethnique et par la faim. Le PAM a commencé une enquête sur la situation alimentaire auprès des réfugiés du camp de transit de Blace, en Macédoine, où les nouveaux arrivés gardent les souvenirs les plus vivaces. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estimait, mardi, à près de 585 000 le nombre d'Albanais du Kosovo réfugiés dans les pays limitrophes de la Yougoslavie.

● **Les entretiens, mardi à Moscou, de Strobe Talbott**, le secrétaire d'Etat adjoint américain, avec les principaux responsables russes n'ont pas donné de résultats tangibles. Le département d'Etat ne les en a pas moins qualifiés de *« très constructifs »*. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a répété que la Russie ne respecterait pas l'embargo pétrolier décidé par les Occidentaux.

Un accord interviendra « prochainement », mettant fin à la guerre, selon Igor Ivanov

Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, estime qu'un accord interviendra prochainement pour mettre un terme à la guerre au Kosovo et avancer vers un règlement politique sous les auspices de l'ONU. *« Je suis sûr qu'il y aura un processus de pacification avant l'été. Mon intuition me dit que, prochainement, nous parviendrons à un accord qui permettra de mettre un terme à l'intervention militaire de l'OTAN et d'avancer vers un règlement politique sous les auspices du Conseil de sécurité de l'ONU et avec une participation internationale active »*, a-t-il affirmé dans un entretien recueilli lundi et publié mercredi 28 avril par le journal madrilène *El Mundo*. *« La difficulté fondamentale est de savoir comment concrétiser une présence multinationale. C'est de cela qu'ont parlé (dimanche) Eltsine et Clinton. Mais tous acceptent que la présence internationale au Kosovo devra se faire sous le drapeau de l'ONU »*. – (AFP)

Des partis trop désorganisés face au pouvoir de Slobodan Milosevic

EN ADMETTANT qu'il n'agisse pas pour le compte du pouvoir, le vice-premier ministre de la Yougoslavie, Vuk Draskovic, a rompu le silence étourdissant d'une opposition serbe désorganisée depuis des mois, victime de ses dissensions internes et du travail de sape du président Slobodan Milosevic. Il faudra plus que ces véhémentes critiques formulées ces derniers jours pour mettre à mal l'édifice du pouvoir.

Les déclarations de M. Draskovic pourraient renvoyer à l'hiver 1996-1997. Un trio d'opposants – Zoran Djindjic, Vesna Pesic et Vuk Draskovic – fait alors trembler Slobodan Milosevic, président de la Serbie à l'époque. Pendant près de quatre-vingt-dix jours, la coalition *Zajedno* (Ensemble) mobilise des centaines de milliers de manifestants dans les rues de la capitale jusqu'à récupérer son dû : sa victoire dans les grandes villes aux municipales de l'automne 1996 que M. Milosevic ne veut pas reconnaître.

Un an après la fin de la guerre en Bosnie, l'opposition démocratique espère alors pouvoir sortir du carcan nationaliste dans lequel elle s'était laissée sciemment enfermée par M. Milosevic : être dans le camp de la Serbie et donc du pouvoir ou du côté des *« traîtres »* – une rhétorique qui s'applique aujourd'hui à ceux qui ne soutiennent pas la politique au Kosovo. L'embellie fut de courte durée. Le fossé séparant, à la tête de la coalition, Zoran Djindjic, démocrate sincère mais peu charismatique, et Vuk Draskovic, l'ancien journaliste aux convictions à géométrie variable, s'élargit, servant le jeu de M. Milosevic.

La lutte au sein de *Zajedno* pour le contrôle de la mairie de Belgrade donne le ton. Quelques mois seulement après les élections, le SPO (Parti pour le renouveau serbe) de M. Draskovic passe, à Belgrade, dans le camp du pouvoir. Beaucoup se rappellent alors que Vuk Draskovic a rencontré Slobodan Milosevic au plus fort des manifestations. Les mêmes en concluent que *« le loup »* (Vuk en Serbe) a vendu son âme au diable. Sentiment confirmé lors des élections de l'automne 1997. Le SPO se désolidarise des autres partis d'opposition qui appellent au boycottage du scrutin. Nouveau retour d'ascenceur : début 1998, Vuk Draskovic se voit gratifier d'un poste de vice-premier ministre chargé des affaires étrangères au gouvernement fédéral, titre ronflant mais dénué de pouvoirs.

L'appel au boycottage reposait sur un pari démocratique : invalider des élections, après une campagne jugée impartiale, en ne permettant pas de dépasser le taux de participation de 50 %, nécessaire au regard de la loi. Pari tenu. A ceci près que les urnes furent bourrées – au Kosovo – et que les chiffres de participation furent truqués pour finalement assurer la victoire du candidat du pouvoir, Milan Milutinovic, face à l'ultra-nationaliste Vojislav Seselj.

LE LEVIER ÉCONOMIQUE

Plus récemment, Milan Panic a fait les frais de la démocratie à la « sauce Milosevic ». L'ancien premier ministre et homme d'affaires a eu le tort, l'automne dernier, de commencer à fédérer l'opposition, déliquescente, au sein de l'Alliance démocratique. Le pouvoir porte le coup là où on ne l'attend pas. Galenika (entreprise pharmaceutique rachetée par l'américain ICN pharmaceuticals of Pasadena), dirigée par Milan Panic, fut tout bonnement nationalisée et l'ancien premier ministre s'est depuis replié sous d'autres cieux. Y compris dans son propre camp, Slobodan Milosevic use du levier économique, mais pour s'assurer et récompenser les fidélités. Le premier ministre serbe, Mirko Marjanovic, dirige Tehnogas et Progres (importateur exclusif du gaz russe), le président du Parlement serbe, Dragan Tomic, conduit Jugopetrol (raffinerie et distribution de produits pétroliers), l'ancien ministre des privatisations, Milan Beko, a hérité de Zastava (construction automobile)...

Placée hors du jeu politique, l'opposition ne peut pas, davantage, occuper le terrain des médias monopolisés par le pouvoir. La radio et la télévision nationales sont inféodées au Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic. Trois autres chaînes privées *Kosova*, *BK* et *Pink* sont, la première, aux mains de la fille du président, les deux autres, détenues par des proches du SPS et de la Gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic, la femme du numéro un yougoslave. Restait la presse écrite. Moribonds en raison de la crise économique, les journaux d'opposition ont reçu le coup de grâce, dès que les menaces de frappes de l'OTAN se sont précisées en octobre 1998. Une loi est alors expéditivement adoptée, infligeant des amendes faramineuses à tout journal pris en flagrant délit de *« défaitisme »*. Dernier symbole de la « révolte » de 1997, la radio B 92 a résisté jusqu'au 2 avril, date à laquelle elle a été déclarée *« propriété d'Etat »* et reprise en main par une rédaction aux ordres. Neuf jours plus tard, le rédacteur en chef de *Dnevni telegraf*, Slavko Curuvija, tombait, devant son domicile, sous les balles de tueurs « anonymes ». Quelques jours auparavant, cet ancien proche de Mira Markovic qui en était arrivé à demander la démission du président yougoslave, était qualifié de *« traître »* dans les colonnes du quotidien du pouvoir, *Politika*.

Selon le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, le système Milosevic repose sur quatre piliers : *« le premier, ce sont l'armée* [régulièrement purgée] *et les services de sécurité. Le second, c'est son emprise sur les partis politiques. Le troisième est sa main-mise sur les médias et les appareils de propagande. Enfin, le quatrième pilier est la corruption et les circuits parallèles qui lui permettent de contrôler tout le secteur économique »*. Chacun de ces piliers a subi les assauts des avions de l'OTAN depuis le début de l'opération alliée le 24 mars. Mais rien ne dit que les coups aient été suffisamment appuyés pour déstabiliser un édifice que l'opposition, seule, est bien en mal de renverser.

Christophe Châtelot

Prudence française après les propos de M. Draskovic

Le président français, Jacques Chirac, a émis des doutes, mardi 27 avril, après un entretien avec le président albanais, Rexhep Mejdani, sur les déclarations du vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, qui s'est publiquement démarqué de Slobodan Milosevic. *« Je souhaite que les dirigeants de Belgrade se rendent compte qu'il est temps de revenir à la raison. Mais je n'en suis pas absolument certain »*, a déclaré M. Chirac à la presse. *« Si ces propos reflètent la position des autorités de Belgrade, cela mérite considération »*, a déclaré de son côté Anne Gazeau-Secret, porte-parole du Quai d'Orsay. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait auparavant vu dans ces déclarations *« un premier signe »* tout en conseillant la prudence. D'après Mme Gazeau-Secret le souhait du vice-premier ministre yougoslave d'une intervention du Conseil de sécurité est un aspect *« intéressant »*. *« Nous travaillons avec nos partenaires à une résolution sur le Kosovo »*, a-t-elle souligné.

Vuk Draskovic, un caméléon populiste et ambigu

LE PARCOURS politique de Vuk Draskovic, actuel vice-premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), est de ceux qui surprennent : il a été successivement communiste, nationaliste fervent, pacifiste résolu, opposant irréductible à Slobodan Milosevic, principal chef de file du mouvement contestataire à l'automne 1996, et, aujourd'hui... numéro 3 du même régime serbe. Au cours de cette trajectoire pour le moins sinueuse, cet écrivain de cinquante-deux ans, excellent tribun, populiste et charmeur, a connu des fortunes diverses. Il s'est tout d'abord fait connaître avec *Le Couteau*, un récit sur le malheur des Serbes publié en 1982. Huit ans plus tard, à la tête du Parti du renouveau serbe (SPO), il mène campagne pour des élections libres, et essuie, en décembre 1990, une défaite au scrutin présidentiel contre... Slobodan Milosevic. Il est ensuite emprisonné quelques jours par le régime, après de violentes manifestations, et sa libération le transforme en héros de la contestation des autorités de Belgrade.

PORTRAIT

Vice-premier ministre, il veut aujourd'hui apparaître comme un « opposant de l'intérieur »

Mais cette opposition politique ne l'empêche pas, à la veille de la guerre en Bosnie, d'affirmer qu'il faut *« se battre pour toutes les terres de Yougoslavie où il y a un cimetière serbe »* ni même de défendre, cartes à l'appui, l'idée d'une Grande Serbie qui empiète automatiquement sur les territoires voisins. Le nationalisme plaît : il est nationaliste. Il devient ensuite pacifiste convaincu, dénonce la *« guerre absurde »*, et défend alors le royalisme. En juin 1993, il est à nouveau arrêté, ainsi que sa femme Danica, et jeté en prison après avoir été violemment tabassé par la police. Il avait appelé les Belgradois à descendre dans la rue pour protester contre la *« terreur fasciste »* semée, à l'Assemblée nationale, par les hommes du Parti radical serbe (SRS) de l'ultranationaliste Vojislav Seselj.

La libération de Vuk Draskovic, obtenue un mois plus tard après l'intervention, à Belgrade, de Danielle Mitterrand, fait à nouveau de lui un héros et le consacre comme le chef de file de l'opposition. Un flambeau qu'il partage avec deux autres leaders, Zoran Djindjic et Vesna Pesic, au sein de la coalition « Ensemble » lors du mouvement de protestation des étudiants qui suit, à l'automne 1996, les résultats truqués des élections municipales. Mais, une fois encore, Vuk *« le loup »*, comme le surnomment ses amis, change de stratégie. Après avoir soutenu l'arrivée au pouvoir à la mairie de Belgrade de Zoran Djindjic, il lui retire l'appui de son parti, et provoque sa chute ainsi que la rupture de l'alliance. Une « trahison » sur fonds de rivalités personnelles qui affaiblit sérieusement son discours d'opposant, même auprès de ses partisans.

En janvier de cette année, il entre au gouvernement fédéral en tant que vice-premier ministre chargé des relations internationales. Sous la férule de Slobodan Milosevic, et alors que le dirigeant de l'extrême-droite, Vojislav Seselj, est lui même vice-premier ministre du gouvernement de Serbie. Un nouveau revirement, accompagné d'un changement de look : il coupe ses cheveux longs et sa barbe imposante. Le « caméléon populiste » cherche depuis une nouvelle voie. Il veut visiblement aujourd'hui apparaître comme un « opposant de l'intérieur », en multipliant les déclarations apaisantes et conciliantes à l'égard de la communauté internationale. Que cet opportuniste cherche à exploiter le vide politique autour du régime de Belgrade est probable, qu'il faille le prendre toujours au sérieux est moins évident, même selon ses partisans. Mais il est un fait qu'il ne peut ignorer : pour l'heure, Slobodan Milosevic est le chef. Le seul.

Denis Hautin-Guiraut

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Les feux de signalisation de la propagande

APRÈS les prises de positions du vice-premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monétégro), Vuk Draskovic, critiquant la gestion du conflit par Belgrade, la télévision serbe semble avoir réagi... par le silence. Alors qu'à la suite de la destruction de ses installations, RTS émet grâce à la télévision municipale Studio B, dépendante officiellement de la mairie de Belgrade tenue par le parti de Vuk Draskovic, mais réquisitionnée en vertu de l'état de guerre, ce leader politique et son parti n'ont pas eu droit à l'écran.

On a ainsi, tout d'abord, pu constater l'absence de Vuk Draskovic, lors d'une réunion du gouvernement fédéral. Absence soulignée, s'il le fallait, par les gros plans sur tous les ministres présents. Plus tard, la télévision a longuement diffusé les images de réunions de deux partis alliés du Parti socialiste de Slobodan Milosevic.

Les premiers plans ont montré tous les responsables du parti radical, l'air très soucieux, écoutant et approuvant silencieusement leur leader, l'ultranationaliste Vojislav Seselj. Puis des images plus animées ont montré un véritable débat entre les responsables de la Gauche unie, parti de Mirjana Markovic, épouse du président. Peut-être conséquence de la situation, cette seconde réunion s'est tenue dans un restaurant en sous-sol (nonobstant l'antiaméricanisme de ce parti, les bouteilles de Cola-Cola posées sur la table n'ont pas souffert de la censure).

Les images de la télévision serbe étant toujours associées au son de la radio de Belgrade sur le programme satellite, il n'était pas possible de connaître la teneur des entretiens de ces deux réunions. La radio de Belgrade s'est en effet simplement contentée de faire état, à la fin de son principal bulletin d'information, de deux réunions des directions de ces partis en en reprenant les grandes lignes.

Cette différence de traitement de l'information entre la radio et la télévision n'a rien de surprenant puisqu'en Yougoslavie la télévision a directement succédé aux journaux en tant que moyen d'information de masse. Cette prédominance de l'image sur le texte se retrouve dans la propagande de Milosevic. Celle-ci repose en grande partie sur le seul choc des images, alors que le texte ne vient souvent qu'« illustrer » ou « colorer » le message visuel.

D'autre part, les journaux de la RTS ont de nouveau multiplié les clips patriotiques et les images des bâtiments civils ayant souffert de « dégâts colatéraux », mais apparaissant, de fait, comme les véritables cibles. Plusieurs reportages ont aussi montré que la population est parfaitement approvisionnée et que les magasins offrent, sur des étals bien remplis, des montagnes d'oranges, ou de cartons de lait, en provenance de Grèce. Le système de propagande serbe fonctionne, en fait, comme un simple feu de signalisation : vert, donc vu, c'est bon ; rouge, donc absent, c'est mauvais. Mauvaise était assurément la manifestation à laquelle a appelé Vuk Draskovic. On ne l'a pas vue, on n'en a encore moins parlé.

Hector Forest

■ PEINTURES DE GUERRE



STAN PARKER/REUTERS

L'OTAN a effectué plus de 10 500 sorties aériennes depuis le début de l'opération « Force alliée », le 24 mars. Un quart ont été des raids d'attaque, le reste consistant en des missions de soutien ou de surveillance. Sur la base d'Aviano, en Italie, un mécanicien peint une bombe sur un F-16 américain, indiquant que l'avion en est à sa vingt-quatrième opération de bombardement en territoire yougoslave.

Moscou met en avant son rôle de « médiateur » pour une solution politique négociée

Les dirigeants russes se flattent d'être abondamment consultés par les Occidentaux. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, est attendu jeudi 29 avril à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

A défaut d'avoir enregistré à ce jour le moindre succès diplomatique, les autorités russes affichent d'ores et déjà une satisfaction : celle d'être partie prenante aux débats sur une éventuelle solution diplomatique à la guerre du Kosovo. *« Toutes les parties reconnaissent que la Russie joue un rôle important de médiateur »*, a déclaré, mardi 27 avril, le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov. Boris Eltsine a, pour sa part, fait savoir que le dossier yougoslave l'occupait jour et nuit. *« Encore une fois, j'ai passé toute la nuit dernière à discuter de ce problème »*, a-t-il expliqué, mardi matin en recevant son ministre de l'intérieur.

Le ton n'est plus à la confrontation belliqueuse mais à une discussion « sérieuse ». *« Il y a des chances de parvenir à un accord politique, ne les laissons pas passer »*, a souligné M. Ivanov, à l'issue d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat-adjoint américain, Strobe Talbott, mardi à Moscou. Le président Boris Eltsine a téléphoné à Bill Clinton puis à Jacques Chirac. Le ministre des affaires étrangères grec et le ministre de la défense allemand rencontrent les responsables russes ce mercredi. Et, jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est attendu à Moscou.

Si la Russie s'est réinstallée de plain-pied sur la scène diplomatique, les désaccords demeurent et le rôle que peut jouer Moscou auprès de Belgrade reste incertain. M. Ivanov et M. Tchernomyrdine, *« représentant spécial »* de Boris Eltsine, estiment que l'OTAN, comme le régime yougoslave, doivent *« accepter des compromis »*. Boris Eltsine a adressé, mardi matin, un télégramme à Slobodan Milosevic, l'assurant de la *« solidarité de la Russie avec le peuple yougoslave »*, mais ajoutant que la situation ne pourra changer que *« si toutes les parties démontrent leur sagesse et leur bonne volonté. »*

Les autorités russes ne cachent pas qu'elles doutent fortement de la *« bonne volonté »* de M. Milosevic, lequel ne leur a jusqu'alors rien concédé. Aussi examinent-elles avec intérêt les déclarations du vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, s'opposant au président Milosevic et expliquant que Belgrade accepte le déploiement d'une force militaire au Kosovo sous l'égide de l'ONU. Viktor Tchernomyrdine avait annoncé un tel accord vendredi 23 avril, lors d'une mission à Belgrade, malgré les démentis répétés de M. Milosevic. Mardi, M. Tchernomyrdine a fait mine d'ignorer ces démentis et précisé qu'il avait eu dans la journée un entretien téléphonique avec Vuk Draskovic. *« Tous les dirigeants de la République yougoslave n'adhèrent pas à cette position »*, a-t-il reconnu, *« mais le plus important est que Belgrade accepte une présence internationale au Kosovo avec une participation russe »*. M. Milosevic n'est donc plus considéré par Moscou comme un interlocuteur exclusif.

Dans le même temps, les autorités russes considèrent que *« l'échec de la stratégie de l'OTAN »* doit amener ses pays membres à reconsidérer les conditions posées à l'arrêt des bombardements. M. Tchernomyrdine a donc répété qu'*« on ne peut négocier sous les bombes »* et que l'OTAN devait au préalable interrompre ses opérations. Le désaccord principal porte sur la mission et la composition d'une éventuelle force militaire au Kosovo. Moscou exige qu'elle soit sous autorité de l'ONU, avec un fort contingent russe et non sous commandement de l'OTAN. *« Le travail sur cette question va prendre beaucoup de temps »*, a reconnu M. Tchernomyrdine.

Reste l'embargo pétrolier contre Belgrade décidé par l'OTAN et l'Union européenne : cette décision *« n'a aucune force juridique pour la Russie, l'ONU étant seule habilitée à décréter un embargo »*, a répété, mardi, le ministre Igor Ivanov. Il semble que, sur ce point, assurance a été donnée aux Russes que l'OTAN ne les considérait pas comme liés par cette mesure.

François Bonnet

Pas de percée diplomatique, selon Washington

Les entretiens entre le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, et des responsables russes ont été *« très constructifs »* mais n'ont pas permis de réaliser de percée, a indiqué, mardi 27 avril, le département d'Etat. *« Les Russes n'ont pas fait de changements importants dans leur position »*, a dit James Rubin, en rappelant que l'Alliance, de son côté, ne ferait pas de compromis sur ses objectifs. Le porte-parole a réaffirmé que les Etats-Unis espéraient toujours voir la Russie convaincre le président Slobodan Milosevic de se plier à ces exigences. *« Nous sommes toujours à la recherche de moyens diplomatiques de parvenir à ces objectifs mais, entre-temps, la destruction persistante, systématique et punitive de la machine de guerre serbe se poursuivra depuis les airs »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

La Croix-Rouge internationale essaie de faire lever l'« interdit humanitaire »

LE COMITÉ international de la Croix-Rouge (CICR) verra-t-il se réaliser bientôt l'espoir qu'il exprime depuis deux jours de retourner au Kosovo pour y porter assistance aux victimes du conflit ? Si tel était le cas, ce serait un tournant, et la fin de ce statut de « zone interdite » que le régime yougoslave impose à la province depuis cinq semaines et face auquel l'OTAN se révèle dramatiquement impuissante.

L'objectif du CICR est de remplir le mandat dont l'ont doté, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les conventions de Genève, c'est-à-dire la mission de secourir toutes les victimes, de visiter tous les prisonniers de guerre, de coordonner les recherches de disparus et de familles séparées. S'il y parvenait, un secours pourrait enfin être apporté aux centaines de milliers de personnes en détresse abandonnées à la soldatesque serbe ; le CICR localiserait ces groupes de population, évaluerait leurs besoins et s'efforcerait sans doute, pour y répondre, d'ouvrir la voie à d'autres acteurs humanitaires. Après la rencontre du président du CICR, Cornelio Sommaruga, avec Slobodan Milosevic, lundi 26 avril à Belgrade, des responsables de l'organisation s'étaient montrés très optimistes, estimant que Belgrade autorisait les délégués à retourner au Kosovo, d'où ils avaient été contraints de partir quelques jours après le début de l'intervention aérienne de l'OTAN. Mardi, dans une conférence de presse à Genève, M. Sommaruga a été plus nuancé.

« AUCUN MESSAGE »

Il a indiqué que Slobodan Milosevic lui avait donné l'assurance que les forces de sécurité yougoslaves laisseraient les délégués du CICR se déplacer partout au Kosovo pour fournir une aide médicale et alimentaire aux victimes et accéder aux prisonniers. Il a précisé toutefois que les délégués devront d'abord négocier les modalités de leur intervention avec les responsables des forces de sécurité yougoslaves. La Croix-Rouge internationale devra parallèlement obtenir des garanties de sécurité pour ses délégués des deux autres parties au conflit : l'OTAN et l'UCK. Le retour du CICR au Kosovo peut prendre *« quelques jours ou quelques semaines »*, a déclaré M. Sommaruga, le temps que les décisions de Slobodan Milosevic soient transmises *« jusqu'en bas de l'échelle de commandement »*. C'est à ces tractations, à la liberté de mouvement qui sera effectivement donnée à l'organisation humanitaire, que l'on appréciera la bonne foi des engagements pris par le président yougoslave. Le CICR a obtenu gain de cause sur le droit de visite aux trois militaires américains détenus par les forces serbes. Ses délégués, parmi lesquels un médecin, ont pu les rencontrer, mardi, dans les conditions de confidentialité que prévoient les conventions de Genève. Mais, pour le reste, tout est encore à négocier.

Les promesses faites à M. Sommaruga pourraient s'interpréter comme l'amorce d'un changement de stratégie de Slobodan Milosevic. Après s'être servi des civils comme d'une masse sacrifiable et déportable à merci, le président yougoslave jouerait sa carte *« humanitaire »* : il autoriserait une organisation totalement neutre à leur porter secours, proclamerait de plus belle que les Kosovars qui sont partis n'ont fui que les frappes de l'OTAN et rien d'autre, et il pourrait même avoir la grandeur d'âme de les inviter à revenir, pour peu, évidemment, qu'ils puissent prouver par leurs papiers d'identité qu'ils sont bien citoyens yougoslaves...

Quand bien même il se confirmerait, un tel changement de la politique de Belgrade envers les civils kosovars ne serait pas de nature à stopper l'intervention occidentale. Mais, de toute façon, on n'y est pas encore. *« Je ne suis porteur d'aucun message du président Milosevic* [sur le retour des réfugiés], a indiqué mardi M. Sommaruga ; *avant de s'interroger sur de tels signaux, il faut voir ce que nous pouvons faire concrètement sur place. »*

Claire Tréan

Les institutions internationales évaluent les conséquences économiques et financières du conflit

LES REPRÉSENTANTS de pays donateurs, des organisations internationales et des voisins de la Yougoslavie (Albanie, Macédoine, Bosnie, Croatie, Roumanie, Bulgarie) se sont retrouvés, mardi 27 avril, pour tenter d'évaluer les conséquences économiques du conflit du Kosovo et de coordonner leur aide. Ils ont confié à l'Union européenne et à la Banque mondiale – comme ce fut le cas pour la Bosnie – le soin de définir, *« dans les semaines qui viennent, un cadre de fonctionnement »* qui permettra de coordonner, sous leadership européen, l'aide aux pays les plus touchés par la crise.

L'effort de la communauté internationale devrait s'organiser en deux temps. Sur le court terme, avec l'aide humanitaire qui est déjà mise en place, le soutien économique d'urgence et le moratoire d'un an renouvelable des intérêts de la dette extérieure de l'Albanie et de la Macédoine, décidé mardi à Washington. A plus long terme, il s'agit de voir comment organiser les économies de la région – y compris celle de la Yougoslavie – si les évolutions politiques font qu'elle réintègre la communauté internationale.

Pour les experts, les pays les plus affectés sont l'Albanie et la Macédoine, suivis par la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie et, *« dans une moindre mesure »*, la Roumanie. Premier scénario, pessimiste : le conflit militaire se prolonge et la crise des réfugiés dure au-delà de 1999. L'ensemble du commerce officiel avec la Yougoslavie est suspendu, bien qu'un commerce de transit vers des pays tiers reprenne au second semestre 1999. On considère que le nombre total des réfugiés aura atteint son point haut au deuxième trimestre de 1999, avec environ 750 000 personnes. Les besoins de base des réfugiés sont censés être pris en charge par l'aide humanitaire. Dans ce scénario, l'estimation préliminaire de l'assistance humanitaire nécessaire pour les six pays voisins est de plus de 300 millions de dollars (283 millions d'euros) pour 1999. A ce coût humanitaire, il faut ajouter le financement du déficit de la balance des paiements, évalué à 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) pour l'année en cours et un déficit budgétaire combiné de 650 millions de dollars (613 millions d'euros).

PREMIÈRE ÉTAPE

Second scénario, plus optimiste : au second semestre de 1999, le commerce officiel avec la Yougoslavie est rétabli à 75 % et le transit à 50 %. Les trois quarts des réfugiés retournent dans leur pays au troisième trimestre 1999, et tous sont rentrés à la fin de l'année. La facture humanitaire est dans ce cas limitée à 150 millions de dollars (141 millions d'euros), le financement de la balance des paiements des six pays les plus touchés est évalué à 650 millions de dollars et leur déficit budgétaire à 300 millions de dollars.

Les institutions internationales font également le point sur le nombre des réfugiés et des déplacés à la date du 21 avril et tentent d'estimer celui qui pourrait être atteint (entre parenthèses) : Albanie, 357 000 (500 000) ; Macédoine, 130 000 (200 000) ; Monténégro, 70 000 (125 000) ; Serbie, 50 000 (65 000) ; Bosnie, 32 000 (60 000). Aucun document ne mentionne pour l'instant l'hypothèse d'une réintégration de la Yougoslavie au sein de la communauté internationale, ce qui supposerait de prendre en compte le coût de sa reconstruction. Les experts se bornent pour l'instant à rappeler le montant de l'aide consentie à la Bosnie-Herzégovine après le conflit de 1992-1995 : 5,1 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros). La réunion prévue à la fin du mois de mai à l'initiative des Allemands dans le cadre d'un pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est devrait constituer une première étape du plan de reconstruction.

Babette Stern

هكذا من الأصل

DÉPÊCHES

COMMUNICATION

■ La Grande-Bretagne a annoncé, mercredi 28 avril, qu'elle avait détaché des spécialistes à l'OTAN pour participer à la communication de guerre de l'Alliance atlantique. Un porte-parole des services du premier ministre a indiqué que les Etats-Unis et d'autres pays membres de l'OTAN devraient faire de même. Le service de presse de l'OTAN fonctionne bien en temps de paix, mais doit être renforcé dans la situation actuelle d'un conflit prolongé, a-t-il expliqué. Selon le quotidien *The Independent*, Alastair Campbell, conseiller en communication de Tony Blair, a passé la journée de mardi à Bruxelles pour discuter de la constitution d'une unité spéciale chargée d'« *alléger la pression qui s'exerce sur Jamie Shea, le porte-parole surchargé de l'alliance, et [de] moderniser sa gestion de la communication* ». – (*Reuters.*)

CICR/PRISONNIERS AMÉRICAINS

■ Le Pentagone s'est dit « *encouragé* » par la visite, mardi 27 avril, de représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux trois soldats américains prisonniers en Yougoslavie. Un médecin et un délégué du CICR ont pu s'entretenir avec eux. Ils les ont trouvés dans une « *condition satisfaisante* », a déclaré un porte-parole à Genève. « *Cela s'est déroulé en conformité avec les termes de la Convention de Genève. Il n'y avait aucun représentant serbe ou yougoslave présent* » lors de l'entretien, a précisé le porte-parole du Pentagone. Capturés par les Serbes le 31 mars à la frontière macédonienne, les trois soldats sont accusés d'avoir illégalement pénétré au Kosovo depuis la Macédoine. – (*AFP.*)

ONU/BLOCAGE

■ La Russie et la Chine se sont opposées, mardi 27 avril, à un projet de résolution humanitaire sur le Kosovo qui appelait à un retour rapide des réfugiés dans leurs foyers. Le représentant russe Andreï Granovsky a affirmé qu'il était « *artificiel et pas juste* » de séparer les problèmes humanitaires au Kosovo des attaques de l'OTAN contre la Yougoslavie, ont rapporté des diplomates. – (*AFP.*)

ONU/ÉMISSAIRES

■ Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a décidé de nommer le ministre slovaque des affaires étrangères, Eduard Kukan, comme l'un de ses deux représentants spéciaux pour le Kosovo, a-t-on appris mardi 27 avril de source diplomatique au siège des Nations unies. Le deuxième sera l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky ou l'ancien premier ministre suédois Carl Bildt. Kofi Annan devait annoncer son choix après s'être entretenu mercredi à Moscou avec les dirigeants russes. – (*Reuters.*)

RÉFUGIÉS

■ La Finlande, dont le gouvernement a été critiqué pour son indifférence face au sort des Kosovars, a accueilli en début de semaine un premier groupe de quelque 160 réfugiés. Paavo Lipponen, le premier ministre social-démocrate, avait suscité de vives réactions lorsqu'il avait indiqué, dans un premier temps, que son pays pourrait accueillir seulement cinquante des réfugiés les plus nécessiteux. Le gouvernement a ensuite promis d'en prendre en charge un millier, éventuellement davantage. La proportion d'étrangers vivant en Finlande est l'une des plus faibles d'Europe. – (*Corresp.*)

Rexhep Mejdani, président de la République d'Albanie

« La partition du Kosovo ouvrirait la porte à une guerre permanente »

Elu président en juillet 1997 par le Parlement après la victoire aux législatives anticipées du Parti socialiste, en remplacement de Sali Berisha, démissionnaire, M. Mejdani est un universitaire « modéré », proche du premier ministre socialiste Fatos Nano. Ce professeur de mathématiques et de physique n'a jamais adhéré au Parti du travail albanais du dictateur communiste Enver Hodja. Intellectuel polyglotte entré en politique un peu par hasard, cet homme de cinquante-deux ans a rapidement été élu secrétaire général du Parti socialiste.

« Quelle impression retirez-vous du sommet de l'OTAN à Washington ? Etes-vous déçu pour n'avoir pas reçu de gages suffisants de votre intégration future à l'Alliance ?

– Non, je ne peux pas dire cela. Il y a eu, pendant mes rencontres avec les dirigeants des pays développés, dont le président Jacques Chirac et son homologue américain Bill Clinton à Washington, un engagement assez clair de leur part, tant sur le plan politique que sur le plan moral et humanitaire. Il ne s'agit pas de profiter de la crise actuelle mais de trouver des solutions.

– Ne craignez-vous pas une mise sous tutelle de l'Albanie ?

– Non, je considère qu'actuellement nous sommes dans une phase d'urgence. En fait, la présence internationale et la présence humanitaire de l'OTAN ont permis d'éviter une catastrophe humaine en Albanie. De plus, la présence des forces de l'Alliance atlantique sur notre sol est pour nous un facteur de paix, de stabilité et de sécurité. Nous voyons le problème différemment de la Macédoine.

– En cas d'intervention terrestre, l'Albanie servira de base à l'opération. Ne craignez-vous pas qu'elle soit une des premières cibles ?

– De toute façon, cela fait quelques mois déjà que l'Albanie est l'objet de provocations sur sa frontière nord. Nous y avons résisté pour ne pas changer la nature du conflit. Car il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit pas là d'une guerre entre deux Etats, entre deux ethnies, mais un conflit entre deux mentalités, deux façons de voir bien différentes. C'est la lutte entre la dictature et cette politique de l'épuration ethnique, d'un côté, et la démocratie, le respect des droits de l'homme, des droits politiques, de l'autre. C'est pourquoi l'Albanie est prête à consentir d'importants sacrifices. Il y va de l'avenir de la région balkanique, mais aussi de l'Europe, du monde entier. Pour cette raison, nous sommes prêts à coopérer étroitement avec les pays membres de l'OTAN, nous sommes disposés à répondre à chaque demande de l'OTAN, à apporter une contribution directe s'il le faut.

– Comment votre pays, le plus pauvre d'Europe, va-t-il pouvoir supporter le fardeau des réfugiés ?

– Nous avons fait des estimations. A partir de ces calculs, la situation financière s'annonce difficile. Prenez l'aspect humanitaire. Nous abritons actuellement plus de 300 000 Albanais déportés, en comptant que nous devrons dépenser 3 dollars par personne et par jour, nous arrivons à 33 millions de dollars par mois. Si les réfugiés restent jusqu'à la fin du mois de décembre, nous aurons besoin de 600 millions de dollars, auxquels viennent s'ajouter 255 millions de dollars pour juguler le déficit budgétaire et mener à bien certains projets. Nous ferons tout pour éviter la crise, mais l'Albanie est pauvre. En fait, le préalable pour espérer venir à bout des sentiments nationalistes, c'est de lancer un plan de type Marshall pour toute la région des Balkans. Le développement économique une fois amorcé, la situation politique et sociale risque d'évoluer assez rapidement. C'est comme ça que le concept de démocratie multi-ethnique finira par s'imposer.

REXHEP MEJDANI

– On prête aux Albanais le projet de vouloir absorber le Kosovo dans une « Grande Albanie ». Est-ce fondé ?

– C'est une pure production de la propagande serbe. Non, pour trouver la solution politique finale qui aboutira peut-être à la création d'un nouvel Etat indépendant au Kosovo, il faut passer tout d'abord par une étape intermédiaire. Peut-être va-t-on aussi assister à la création d'un nouvel Etat au Monténégro ? Le plus important c'est d'encourager les sociétés multiethniques afin qu'un équilibre soit trouvé dans les Balkans. Je crois que la société balkanique est encore dans une phase, sinon de désintégration, du moins de transformation. Il est indispensable d'arrimer cette région à l'Europe. Or je constate que la région est perçue comme une Europe de troisième catégorie.

– Quelle solution vous paraît la meilleure au Kosovo ?

– Ce qui me choque, c'est l'idée qui a circulé d'une partition du Kosovo. C'est une idée dangereuse pour la région où la plupart des Etats sont multiethniques. Réaliser cela signifie ouvrir la porte à une guerre permanente. Je suis pour que soit conservé le cadre géographique qui a été défini à Rambouillet. Je souhaite que les frontières du Kosovo ne soient pas modifiées. Toutefois, de nombreux éléments prévus par les accords de Rambouillet doivent être reconsidérés, car ils sont dépassés. La situation au Kosovo n'est plus la même : 400 villages ont été détruits, la population a été déportée, des massacres ont été commis. Il n'est plus possible aujourd'hui d'envisager une présence militaire serbe au Kosovo. Il faut aller vers une solution intermédiaire, un protectorat international géré, durant quelques années peut-être, par une autorité à deux composantes : l'une, militaire, internationale, dirigée par l'OTAN, l'instrument le plus puissant de la sécurité, l'autre civile. Une assistance humanitaire sera nécessaire pendant quelque temps. C'est seulement après qu'une solution politique finale pourra être élaborée.

– Que pensez-vous des dernières déclarations du vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic ?

– Ce n'est pas la première fois que M. Draskovic fait ce genre de déclarations. L'élément primordial dans cette crise, c'est le retrait du Kosovo des forces de l'armée et de la police serbe. Pendant que M. Draskovic tient ces propos, les massacres, l'épuration ethnique, les déportations continuent. Les paroles de M. Draskovic doivent plutôt être prises comme faisant partie d'une rhétorique démagogique de peu de valeur. Le plan « Podkova » (« fer à cheval ») qui programmait l'épuration ethnique du Kosovo a été approuvé à Belgrade et, si je ne me trompe pas, Vuk Draskovic était alors de ceux qui ont accepté ce plan. »

Propos recueillis par Marie Jégo

Tremblements, délires, crises de nerfs à la frontière...

MORINA (nord-est de l'Albanie)
de notre envoyée spéciale

Ils surgissent du noir, de nulle part, les yeux hagards. Dans la nuit de mardi 27 à mercredi 28 avril, le poste-frontière albano-serbe de Morina, au nord-est de l'Albanie, ressemblait à l'apocalypse. Environ 4 000 réfugiés kosovars ont soudain afflué dès 20 heures. Entassés parfois par trentaines sur des tracteurs, des charrettes, en voiture ou à pied. Depuis le 30 mars, quelque 350 000 réfugiés sont déjà passés du Kosovo en Albanie pour s'installer dans des camps provisoires à Kukës, à une vingtaine de kilomètres de là. Mais, selon Antoine Piera (Médecins du monde) et des observateurs du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les récits révèlent une intensification des massacres au Kosovo. Des paramilitaires serbes cagoulés exécuteraient systématiquement les maris et les fils jugés en âge de se battre sous les yeux de leur famille.

Vers 20 h 30, le conducteur d'un tracteur annonçait qu'ils étaient près de vingt mille derrière, à suivre à pied. A 7 heures, mercredi 28 avril, on les attendait toujours. Une nouvelle colonne de charrettes a déferlé vers minuit, une autre au lever du jour, vers 5 heures. Tous viennent de la région de Jakova, à une cinquantaine de kilomètres de Morina. Dans un silence hébété, les charrettes se sont arrêtées au poste-frontière, avant de descendre vers Kukës.

EXÉCUTIONS À L'ARME BLANCHE

Certains erraient dans les bois depuis deux semaines, mais la plupart disent avoir été expulsés de chez eux le matin du mardi 27 avril, entre 6 heures et 7 heures. Les témoignages se répètent. Chaque fois, le scénario mis en œuvre par les Serbes est le même : les militaires encerclent le village, le pilonnent, ordonnent aux habitants de quitter les lieux dans les dix minutes. Ils brûlent les maisons et séparent les hommes des femmes. Les paramilitaires se chargent du reste : exécutions à l'arme blanche ou à la kalachnikov, non sans avoir obtenu, par chantage, d'importantes sommes d'argent – jusqu'à 5 000 deutschemarks par personne. Les arrivés de l'aube avaient reçu des bombes lacrymogènes.

La composition des familles qui arrivent par masses le confirme : les tracteurs sont remplis de femmes et d'enfants. Les hommes, eux, ont disparu. Au volant, ce sont souvent des tout jeunes adolescents qui savent à peine conduire. Une fois passée la ligne de frontière, les femmes s'effondrent : tremblements, délires, crises de nerfs. L'une répète en hurlant que les Serbes lui ont pris son fils de seize ans. Une autre murmure la même chose sans pouvoir articuler un mot. Elles ont vu les soldats forcer tous les hommes à s'allonger par terre au moment où le tracteur prenait la route. Une femme, devenue muette, fait seulement le geste du revolver sur sa tempe. Beaucoup décrivent le spectacle de leurs fils égorgés.

Systématiquement, les plaques minéralogiques des voitures ont été arrachées par les Serbes avant l'arrivée à la frontière, pour tenter d'effacer les dernières marques d'appartenance des Kosovars à leur pays. Après les tracteurs, les charrettes et les voitures, des réfugiés ont surgi à pied, sur les cent mètres de no man's land qui séparent les postes-frontières serbe et albanais. Ceux-là n'ont plus que la chair à vif sur les os des pieds. Sur la même zone de no man's land trône encore la carcasse d'une voiture de réfugiés, explosée sur une mine il y a quelques jours, au moment d'atteindre le but. Dans la nuit, une dizaine d'explosions se sont fait entendre au-delà de la frontière. Les Serbes, aux dires des douaniers, paraissaient « *très excités* » par les frappes de l'OTAN, mardi après-midi.

Marion Van Renterghem

Tirana compte sur l'OTAN pour assurer sa sécurité

TIRANA (Albanie)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Solidaires des Kosovars, les Albanais ne sont toutefois pas prêts à faire la guerre

Le drapeau est tire-bouchonné sur sa hampe. Les volets sont clos. La grille fermée. Les diplomates yougoslaves sont partis en oubliant l'emblème de la fédération, au moment où Belgrade et Tirana gelaient leurs relations. Les Albanais passent sans lever les yeux sur l'hôtel particulier qui se trouve avenue de Durrës, l'une des artères les plus chic de Tirana. Les murs gris et tristes des rez-de-chaussée d'antan sont tombés avec la dictature au début de la décennie, cédant la place aux belles vitrines des bijouteries et autres boutiques de mode.

En haut de l'avenue, le Musée d'histoire naturelle exhibe sa fresque vieillote. De l'autre côté d'une immense place, l'Opéra arbore, en calicot, un drapeau rouge-blanc-bleu aux dimensions gigantesques. A gauche, le rouge est frappé de l'aigle à deux têtes, symbole de l'Albanie et de l'UCK, l'armée de libération du Kosovo. A droite, le bleu porte le sigle de l'OTAN. Au coeur du blanc, pour ceux qui douteraient des symboles, la formule est explicite. Elle s'étend en lettres capitales, grasses et noires, sur plusieurs mètres carrés : « *NATO NE KOSOVE* » (« l'OTAN au Kosovo »)

Les Albanais sont majoritairement favorables à l'indépendance du Kosovo, mais les opinions divergent sur les moyens d'y parvenir. Les uns pensent que l'UCK doit se battre pour la conquérir, les autres estiment que l'opération est désormais du ressort de l'Organisation atlantique. Les premiers trouveraient légitime que l'UCK, auréolée d'un succès militaire, s'emparât du pouvoir. Les seconds considèrent, en revanche, que seule l'OTAN est en mesure de garantir l'organisation d'un processus démocratique au Kosovo.

Les habitants de Tirana compatissent aux malheurs de leurs frères kosovars. Ils se déclarent ulcérés par l'enchaînement d'événements qu'ils ressentent comme une profonde injustice, même si certains reprochent maintenant à l'UCK d'avoir lancé de manière peu responsable des opérations armées, alors que celle-ci n'était pas en mesure d'assurer la sécurité de la population. Ils plaignent les réfugiés mais expliquent volontiers qu'ils souffrent eux aussi de la situation. Les prix grimpent, rendant encore plus difficile une vie quotidienne acrobatique. Ils se montrent solidaires – quelque 100 000 réfugiés sont hébergés dans des familles albanaises –, mais ils ne sont pas disposés à faire la guerre, invoquant le manque de moyens du pays pour se battre contre les Serbes.

INQUIÉTUDE DE L'OPINION

La presse locale fait régulièrement état d'infiltrations en territoire albanais et rapporte les nombreux accrochages à la frontière. L'opinion est inquiète mais ne croit pas que le gouvernement se laissera entraîner dans une aventure militaire. Les habitants de la capitale se réjouissent que le Parlement ait déclaré officiellement, la semaine dernière, que les circonstances n'imposaient pas de recourir à la mobilisation générale.

Les forces albanaises ne seraient pas, de toute façon, en mesure de s'opposer à une offensive serbe. L'Institut international d'études stratégiques de Londres estime leurs effectifs inférieurs à 10 000 hommes. Les dépenses militaires du pays n'atteignent pas 4 % du PIB. Elles dépassaient allègrement 12 % quand, dans les années 70, Enver Hodja parsemait le pays de quelque 600 000 bunkers de béton et d'acier, chargeant la jeunesse albanaise de hérisser le territoire national de piques métalliques sur lesquelles d'improbables parachutistes ennemis – de l'Est ou de l'Ouest – se seraient embrochés.

Pour leur sécurité, les Albanais s'en remettent aujourd'hui à l'OTAN dont le dispositif militaire continue de s'étoffer à Tirana. Les soldats de l'alliance sont extrêmement discrets en ville où les seuls hommes en arme sont les policiers et les militaires albanais chargés d'assurer la sécurité des bâtiments officiels et des lieux publics. Ils sont établis à l'aéroport où règne une intense activité. Depuis l'arrivée des hélicoptères Apache, les GI's ont étendu leur contrôle aux alentours du site où le ballet des gros porteurs militaires et des cargos, venant de toutes les parties du monde, n'est interrompu que par les rares mouvements des Tupolev d'Albanian Airlines.

Frédéric Fritscher

Attentat à la grenade contre le contingent français en Macédoine

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Le poste de garde est paisible. La sentinelle, arc-boutée sur les consignes, ne pipe mot. A gauche de l'entrée du camp, un petit cratère noirci d'une vingtaine de centimètres constitue le seul signe apparent de l'attentat perpétré, lundi soir 26 avril, contre un dépôt français situé à la sortie de Kumanovo. Deux grenades défensives de fabrication soviétique ont été lancées en direction des grilles entourées de fil barbelé. Les sentinelles ont eu le reflexe de s'abriter derrière les sacs de sable disposés à cette intention. Les deux explosions n'ont fait que des dégâts mineurs.

L'ambassadeur de France en Macédoine, Jacques Huntzinger, « *prend au sérieux* » cette attaque. « *Une grenade défensive est faite pour tuer* », précise le colonel Charles de Kersabiec. Pour les forces françaises de l'OTAN, il s'agit d'ailleurs du deuxième incident de ce genre en l'espace de dix jours. Le 17 avril, une jeep P4 avait déjà été incendiée à une douzaine de kilomètres au nord de Skopje. Le convoi de dépannage dont elle faisait partie avait été attaqué en plein jour à la sortie d'un village par ses habitants hostiles à l'OTAN.

Le nord de la Macédoine, où est stationnée la force de l'OTAN, est composé d'une mosaïque de communes en majorité albanaises, macédoniennes ou serbes. Les convois de l'OTAN ont appris à distinguer les villages acquis à leur cause des localités hostiles. Soucieux d'éviter les provocations, ils ont même modifié certains de leurs trajets pour éviter les zones les plus difficiles – les villages serbes –, où les caillassages étaient devenus la règle. Au premier jour des bombardements, le véhicule blindé dans lequel se trouvait le chef des forces françaises, le général Marcel Valentin, avait déjà été la cible d'un cocktail Molotov. Depuis, les slogans hostiles à l'OTAN ont fleuri sur les murs de Kumanovo et même jusqu'à Skopje.

Les grenades lancées lundi témoignent d'une radicalisation. L'incendie de la jeep s'était produit dans le fief d'un parti pro-serbe. A Kumanovo, on est allé défier les forces françaises dans leur base. Cette radicalisation était redoutée. Trois types de menaces avaient été mises en évidence par l'OTAN dès le début du conflit : un bombardement par l'artillerie serbe des forces situées à une vingtaine de kilomètres, un raid de commandos en provenance de la Serbie, et des actes de terrorisme. C'est cette troisième hypothèse qui prend corps aujourd'hui.

POSITION AVANCÉE

« *Toutes les mesures de sécurité ont été prises contre des actions de ce type* », assure le commandant en chef des troupes alliées en Macédoine, le général Mike Jackson, qui reconnaît cependant qu'il n'existe pas de système de protection imparable. Depuis le début des bombardements, des consignes strictes ont été données aux 13 800 hommes que compte aujourd'hui la force. Les Américains, qui ont perdu trois hommes capturés par les Serbes, ne sortent pratiquement pas de leur base, située plus au sud. Les militaires français estiment que s'ils ont été pris pour cible à deux reprises, c'est surtout parce qu'ils sont placés, dans la configuration actuelle, en position avancée – comme, plus à l'ouest, les Italiens. L'ambassade française avait d'ailleurs été épargnée par les manifestants, qui s'en étaient pris violemment aux chancelleries américaine et britannique, au premier jour des frappes militaires.

Les deux attentats placent le gouvernement macédonien dans une position délicate. La profusion des armes dans la région et l'extrême banalité du matériel utilisé rendent en effet très compliquée, pour ne pas dire impossible, l'identification des auteurs. Difficile, dans ces conditions, de savoir s'il s'agit de groupes téléguidés par Belgrade ou si ces attentats attestent d'une hostilité croissante aux bombardements de l'OTAN dans une proportion plus importante de la très complexe société macédonienne.

Gilles Paris

Lionel Jospin justifie la position française devant les députés sans faire face à de véritables critiques

Paul Quilès (PS) émet, toutefois, des doutes sur la stratégie de l'OTAN

En l'absence d'orateurs Verts ou MDC, le débat à l'Assemblée nationale, mardi 27 avril, sur la situation au Kosovo a été plutôt consensuel.

Après que Lionel Jospin eut longuement justifié l'action de la France, Robert Hue a, certes, fait entendre sa différence, mais sur un ton modéré.

Les critiques les plus vives sur la stratégie de l'OTAN sont venues du président (PS) de la commission de la défense, Paul Quilès.

SOULIGNANT d'emblée qu'*« il est légitime, face à une crise aussi dramatique, que des questions se posent »*, le premier ministre a choisi, mardi 27 avril, d'anticiper de façon, a-t-il dit, *« à répondre aux interrogations qui existent dans notre peuple lui-même »*. Pour sa cinquième intervention à l'Assemblée nationale sur la situation au Kosovo depuis le début des frappes de l'OTAN, Lionel Jospin a formulé lui-même – avant d'y répondre – plusieurs de ces questions : *« Fallait-il déclarer la guerre à la Serbie ? (...) Pouvions-nous faire usage d'autres moyens de pression ? (...) Fallait-il recourir à une intervention terrestre ? (...) La stratégie des frappes est-elle efficace ? (...) Comment faisons-nous face aux problèmes humanitaires ? (...) Peut-on avoir une défense européenne ? »*

Pour le chef du gouvernement, c'était certes là une façon de couper l'herbe sous le pied des orateurs qui allaient lui succéder à la tribune. En indiquant notamment, dès son discours liminaire, qu'une intervention terrestre au Kosovo – hypothèse sur laquelle il a émis les plus sérieuses réserves – serait, le cas échéant, soumise à autorisation du Parlement *(lire ci-dessous)*, M. Jospin a ainsi répondu par avance à une préoccupation manifestée sur de nombreux bancs de l'Assemblée. Mais il s'agissait peut-être aussi, dans l'esprit du premier ministre, d'atténuer l'effet soporifique que produit depuis un mois, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, un pesant climat d'« union nationale ». *« Heureusement qu'il n'y a pas convergence sur tout, que des critiques sont émises, que des interpellations sont faites, que des suggestions sont apportées ! »*, s'est même exclamé M. Jospin.

De ce point de vue, l'opposition ne lui aura guère donné satisfaction... Cohabitation oblige, les trois orateurs de droite ont en effet affiché un soutien quasiment sans faille à l'action conduite par le président de la République et le gouvernement. Désignée dans la matinée comme orateur du groupe RPR, Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques) a affirmé – en l'absence de l'ancien président du parti gaulliste, Philippe Séguin – que le RPR *« se réjouit »* de la *« détermination et de la fermeté des alliés à poursuivre leur stratégie jusqu'au succès »*, et *« approuve totalement la stratégie d'isolement de la Serbie »*. Au nom du groupe UDF, Hervé de Charette a également approuvé *« le choix de la fermeté »* face à Slobodan Milosevic, soulignant que l'action engagée *« doit être menée à son terme quelle qu'en soit la difficulté ou la durée »*. Et le président du groupe DL, José Rossi, d'évoquer à son tour une *« intervention à la fois légitime et nécessaire »*.



JOUTES POLITICIENNES

Manifestement en mal de joutes politiciennes, M. Jospin s'est efforcé de dénicher dans l'intervention de Mme Alliot-Marie matière à polémique. Alors que la députée des Pyrénées-Atlantiques avait jugé *« curieux »* que *« ceux qui ont cru le budget des armées sans objet (...) se plaignent aujourd'hui d'une intervention américaine à nos côtés »*, le premier ministre lui a vertement rappelé que *« la baisse la plus forte des crédits militaires s'est produite en 1995 »*, avant de regretter que, dans son *« propos moins rassembleur que d'autres »*, elle ait cité à plusieurs reprises le président de la République mais jamais le gouvernement.

En l'absence d'orateur des Verts ou du MDC – qui avaient dû céder la place à la tribune à leur président de groupe, le radical de gauche Roger-Gérard Schwartzenberg –, le Parti communiste était la seule composante critique de la « gauche plurielle » à intervenir dans le débat. Adoptant un ton mesuré, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a rappelé d'emblée que *« Milosevic et les ultranationalistes qui l'entourent portent la responsabilité »* de la situation au Kosovo. Tout en affirmant que *« la situation à laquelle nous sommes parvenus un mois plus tard apporte une dramatique justification »* à l'analyse qu'il avait lui-même formulée le 26 mars – lors du précédent débat sans vote organisé à l'Assemblée, deux jours après le début des frappes –, M. Hue, qui a évoqué à nouveau la nécessité pour l'Europe de se doter d'une *« coordination des politiques et des moyens de défense et de sécurité »*, s'est félicité du *« refus »* que venait d'opposer, selon lui, M. Jospin, à tout engagement de la France dans des opérations terrestres. *« Une telle décision*, a-t-il d'ailleurs prévenu, *ne manquerait pas d'avoir en France comme dans d'autres pays européens de très graves conséquences politiques. »* Dans sa réponse, M. Jospin a réfuté l'expression d'*« impasse »* employée à plusieurs reprises par M. Hue. *« Pour moi, ces frappes sont un moyen de frayer un chemin vers la paix et non pas une impasse militaire »*, a-t-il expliqué. Cela posé, le chef du gouvernement s'est dit *« sensible »* aux *« évolutions de pensée qui s'accomplissent »* au PCF.

Isolés dans l'Hémicycle et contraints dans leur expression, les députés communistes ont chaleureusement applaudi l'intervention du président (PS) de la commission de la défense, Paul Quilès. Ce dernier, qui avait pour la première fois l'occasion d'intervenir en séance publique depuis le début des opérations de l'OTAN, a fait part en effet de ses fortes réserves sur la méthode employée. Se posant en ardent défenseur des droits du Parlement, le député du Tarn a souhaité qu'à l'avenir le gouvernement demande *« l'autorisation »* au Parlement avant d'engager des forces militaires françaises à l'extérieur. Puis, en guise de *« premier bilan »* de l'action menée depuis un mois, l'ancien ministre de la défense a laissé transparaître ses réserves sous formes d'interrogations portant sur l'évolution des objectifs, la stratégie – *« L'action aérienne telle que nous la menons peut-elle suffire à faire fléchir Milosevic ? »* –, le temps nécessaire au retour des réfugiés, ou encore la poursuite des efforts diplomatiques. Faute de pouvoir répondre précisément à plusieurs d'entre elles, M. Jospin s'en est sorti par une pirouette. Une *« petite malice »*, de son propre aveu, consistant à suggérer que M. Quilès avait tendance à continuer de se prendre pour le ministre de la défense qu'il n'est plus. Les *« questions »* ont beau être *« légitimes »*, en temps de guerre, elles restent – plus que jamais – l'apanage de l'exécutif.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Intervenir au sol dans l'urgence, c'était prendre des risques considérables »

VOICI des extraits de l'intervention du premier ministre, Lionel Jospin, prononcée mardi 27 avril, à l'Assemblée nationale, en ouverture du débat sur la situation au Kosovo :


VERBATIM

« Pouvions-nous faire usage d'autres moyens de pression ? Pouvait-on, en réalité, éviter les frappes ? Personne n'a été jusqu'ici en mesure de proposer une alternative convaincante. (...) Fallait-il, à l'inverse, recourir à une intervention terrestre ? Outre que notre intention n'était pas de faire la guerre à la Serbie, cela aurait été un pari à haut risque. Compte tenu des moyens mis en place par la Serbie, au Kosovo et alentour, en violation des accords d'octobre 1998, une telle décision nous aurait entraînés d'emblée dans des opérations de guerre de grande ampleur, aux conséquences imprévisibles. Cette option n'aurait pas permis d'empêcher des massacres. Les délais nécessaires aux préparatifs, le déroulement même des opérations aéroterrestres auraient laissé trop longtemps le champ libre aux forces serbes. Les forces prépositionnées en Macédoine, destinées à garantir un accord de paix, auquel nous travaillons, n'étaient en effet ni prêtes, ni équipées pour une opération de cette nature.

» Intervenir au sol dans l'urgence, c'était donc prendre des risques considérables pour nos forces sans parvenir pour autant à sauver les réfugiés. Or nous ne pouvions pas attendre : nous savions que le dispositif militaire de M. Milosevic allait entrer en action, dès lors que l'échec des négociations serait acquis. (...) A l'occasion du sommet de l'Alliance atlantique, qui vient de se tenir à Washington, il a été clairement indiqué que cette question [d'une intervention terrestre] n'était pas à l'ordre du jour. Je veux dire devant vous toutes les réserves qu'inspirent à mon gouvernement, et aussi – je crois pouvoir le dire – au président de la République, les scénarios qui postulent l'échec des frappes aériennes et débouchent sur une offensive terrestre au Kosovo. Cette option reste, aujourd'hui comme il y a un mois, lourde de risques. Passer de la logique de coercition d'une campagne aérienne à un engagement militaire terrestre, c'est accepter le principe d'affrontements meurtriers pour les populations et pour nos soldats. C'est admettre la logique d'une guerre qui pourrait ne pas s'arrêter à Pristina, mais à Belgrade. C'est risquer de voir s'embraser les Balkans. C'est compromettre nos relations avec la Russie, et mettre à l'écart un partenaire indispensable au règlement politique de cette crise. En tout état de cause, l'hypothèse d'un engagement militaire au sol de cette nature ne pourrait être envisagée sans que la question vous soit soumise. Vous seriez consultés de façon formelle pour autoriser (ou non) une telle intervention. (...)

« TÉNACITÉ ET SANG-FROID »

» La stratégie des frappes est-elle efficace ? Les frappes n'ont certes pas empêché l'épuration ethnique de se poursuivre. Mais quelle autre stratégie était en mesure de l'interdire ? L'épuration ethnique était programmée, décidée, et avait commencé. Aucune stratégie ne pouvait garantir qu'elle soit arrêtée. Pas plus une intervention terrestre à haut risque, qui aurait vu s'étendre la pratique des boucliers humains ; pas plus le renoncement à toute action, qui aurait laissé libre cours à ces activités criminelles. A vouloir la paix, sans les frappes, on aurait eu l'épuration ethnique, sans les bombes, c'est-à-dire sans que le régime serbe n'en paie le prix. L'efficacité de la stratégie arrêtée ne pourra s'apprécier qu'avec le temps. Vous savez que notre détermination est entière. M. Milosevic devra céder. (...) Les effets recherchés sont d'une double nature : militaire – réduire le pouvoir de destruction des forces serbes – et politique – abattre les piliers sur lesquels repose ce régime. Il faut donc avoir la ténacité et le sang-froid d'appliquer cette stratégie jusqu'à faire ployer ce régime, et reculer ses milices. (...) »

De nouveaux réfugiés kosovars accueillis en France

ENTRE 600 ET 700 KOSOVARS étaient attendus, mercredi 28 avril, à l'aéroport de Marseille-Marignane, d'où ils seront acheminés vers différents départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, a annoncé mardi la préfecture de région.

Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les réfugiés doivent pour la plupart être accueillis dans des foyers, type foyers Sonacotra. Près de 200 d'entre eux seront hébergés dans les Alpes-Maritimes, tout d'abord au centre d'action sociale de Nice, avant d'être orientés vers un hôpital désaffecté, Cantaron, près de Nice, la Fondation Beller, à l'est de la ville, et un ancien hôpital de Grasse. Les autres seront conduits dans le Vaucluse, l'Hérault et le Gard.

Les conditions d'accueil des réfugiés varient considérablement d'un pays à l'autre de l'Union européenne, tant sur le nombre des personnes accueillies que sur leur statut et leurs droits légaux et sociaux. Ainsi, dans plusieurs pays, le droit au travail ou au regroupement familial n'est pas clairement défini, estime le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE).

Plusieurs associations estiment que la crise du Kosovo *« souligne l'urgence d'une approche cohérente au niveau européen »* pour gérer les flux de réfugiés. Selon l'ECRE, l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le 1er mai, offre l'occasion d'harmoniser les différentes législations en matière d'asile et d'immigration. Le Conseil sur les réfugiés, ainsi que le Groupe pour une politique d'immigration (MPG) et le Réseau européen contre le racisme (ENAR) ont présenté mardi un projet de mise en œuvre du traité d'Amsterdam fondé sur les *« valeurs et principes des droits de l'homme »*. Ces associations entendent voir mis au premier rang les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination pour les réfugiés et migrants. – *(AFP.)*

Le nouveau président algérien invite ses concitoyens à se remettre au travail

ALGER. Le nouveau président algérien, Abdelaziz Bouteflika, élu le 15 avril avec près de 74 % des suffrages, a prêté serment, mardi 27 avril à Alger en présence de deux mille personnes. Les six autres candidats à l'élection présidentielle, qui s'étaient retirés au dernier moment d'un scrutin dont ils dénoncent l'*« illégitimité »*, ont boycotté la cérémonie. L'ancien président Liamine Zéroual, dans une brève allocution, a félicité son successeur pour *« la confiance que le peuple lui a octroyée en toute transparence et liberté »*.

Dans son premier discours en tant que président, M. Bouteflika a insisté sur la nécessité d'une réconciliation nationale, tout en invitant les Algériens à se remettre au travail. La situation économique de l'Algérie est *« difficile »*, a-t-il estimé, mais les Algériens ne donnent plus d'importance *« aux valeurs du travail et de l'effort »*, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

Le Japon adopte une loi contre la pédophilie

TOKYO. Le Japon a adopté, mercredi 28 avril, une loi interdisant les rapports sexuels rémunérés avec des mineurs de 18 ans ainsi que la vente, la détention, l'importation et l'exportation de matériel pornographique pédophile. Jusqu'à présent, la législation variait selon les préfectures et, en général, des poursuites ne pouvaient être entamées que si le mineur avait moins de 13 ans et portait plainte pour viol.

La nouvelle loi vise à enrayer le phénomène, marginal mais préoccupant, de la prostitution de collégiennes, baptisée par les médias de l'euphémisme *enjo kosai* (soutien financier à la sociabilité), qui s'est développée depuis quelques années avec les clubs de rencontre par téléphone et le Web. – *(Corresp.)*

Boris Eltsine limoge un vice-premier ministre

MOSCOU. Le président russe Boris Eltsine a limogé, mardi 27 avril, Vadim Goustov, premier vice-premier ministre du gouvernement d'Evgueni Primakov. Ancien gouverneur de la région de Léningrad, proche des communistes, M. Goustov est remplacé par un fidèle du président, Sergueï Stepachine qui, outre ses fonctions de ministre de l'intérieur, s'occupera désormais des relations avec les régions.

Ce renvoi d'un ministre resté dans l'ombre depuis septembre 1998 *« n'a rien de dramatique »*, a déclaré un porte-parole de M. Primakov. Le Kremlin comme le gouvernement ont tenu à minimiser la portée de ce limogeage. M. Stepachine devra *« renforcer les liens »* avec les gouverneurs, a expliqué un porte-parole du président. Ces derniers se sont opposés à deux reprises au renvoi du procureur général de Russie, Iouri Skouratov. A huit mois des élections législatives, ils pèseront dans les campagnes électorales locales. *« L'objectif principal du président est d'assurer des élections honnêtes »*, a déclaré, mardi, le Kremlin. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : l'Union chrétienne-démocrate (CDU)** a lancé mardi 27 avril à Erfurt (ex-RDA) sa campagne pour les élections européennes du 13 juin. Accusant le gouvernement du social-démocrate Gerhard Schröder tout à la fois de dilapider l'héritage européen de l'ex-chancelier Helmut Kohl et de vouloir se l'approprier, la CDU a mis l'accent sur sa volonté d'un élargissement rapide de l'Union européenne à l'est, dès 2002 en ce qui concerne la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. – *(AFP.)*

■ **GEORGIE : la Géorgie est le premier pays du Caucase à rejoindre le Conseil de l'Europe**, dont elle est devenue officiellement le 41e Etat membre en signant mardi 27 avril à Strasbourg les documents relatifs à son adhésion, en présence de son président Edouard Chevardnadze. Par ailleurs, le haut-représentant en Bosnie-Herzégovine, Carlos Westendorp, a lancé un appel en faveur de l'adhésion de la Bosnie *« vers la fin de l'année »* au Conseil de l'Europe. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE : le président finlandais Martti Ahtisaari** a annoncé, mardi 27 avril, qu'il ne se présenterait pas aux élections primaires organisées par le parti social-démocrate pour déterminer quel serait son candidat au scrutin présidentiel de 2000. Elu en 1994, il a indiqué qu'il voulait *« se concentrer »* sur ses fonctions, alors que la Finlande s'apprête à assurer la présidence tournante de l'Union européenne, à partir de juillet. – *(Corresp.)*

■ **IRAK/ETATS-UNIS : quatre Irakiens ont été tués et plusieurs autres blessés** lors de raids menés mardi 27 avril par des avions américains sur le nord de l'Irak, a annoncé un porte-parole militaire à Bagdad. Cette information n'a pas été confirmée de source américaine. Les accrochages se sont multipliés dans les zones d'exclusion aérienne surveillées par l'aviation alliée dans le nord et le sud de l'Irak, depuis les bombardements menés en décembre 1998 par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

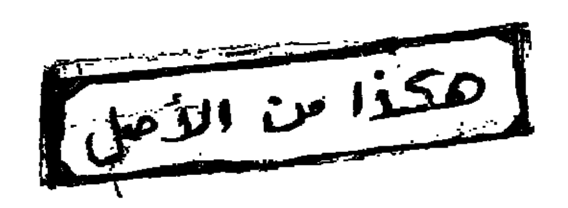
■ **ISRAËL : la Maison d'Orient, quartier général palestinien à** Jérusalem-Est, a présenté mardi 27 avril un recours devant la police israélienne contre l'ordre de fermeture de trois de ses bureaux. L'avocat de la Maison d'Orient, Me Jawad Boulos, a réaffirmé à la presse qu'une fermeture serait totalement injustifiée, même aux yeux de la loi israélienne, *« car les bureaux n'opèrent pas pour l'Autorité palestinienne »*. En cas de rejet de l'appel devant la police, la Maison d'Orient aura la possibilité de présenter un recours devant la Cour suprême. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : une épidémie de méningite qui a touché** au moins 17 000 personnes au Soudan et déjà fait quelque 750 morts risque de s'étendre encore, a déclaré mardi 27 avril l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève. La maladie, qui se progage d'ouest en est, risque de toucher les régions orientales, relativement épargnées. – *(AFP.)*

Allemagne : ouverture du procès des agresseurs de Daniel Nivel

ESSEN. Le procès de quatre hooligans soupçonnés d'avoir sauvagement agressé le gendarme français Daniel Nivel en juin 1998, à Lens (nord de la France) en marge d'un match du Mondial de football, s'ouvre vendredi 30 avril devant la Cour d'assises d'Essen, dans la Ruhr.

André Zawacki, 28 ans, Frank Renger, 31 ans, Tobias Arno Reifschlaeger, 24 ans, et Christopher Rauch, 23 ans, ont à répondre de tentative de meurtre en réunion avec motif veule, coups et blessures volontaires graves et trouble aggravé à l'ordre public. Interpellés au cours des semaines qui ont suivi le drame, ils sont écroués depuis l'été 1998 et risquent la réclusion à perpétuité. D'importantes mesures de sécurité ont été prises avant l'ouverture du procès, qui doit s'étaler sur quatre mois et vingt-huit audiences. – *(AFP.)*



Iouri Skouratov, procureur général de Russie

« Des membres de l'administration de Boris Eltsine ont été inculpés »

Iouri Skouratov, procureur général de Russie, a lancé plusieurs enquêtes sensibles, dont la principale vise la direction des affaires du président, vaste empire immobilier et financier du Kremlin, et ses liens avec la société suisse Mabetex, soupçonnée d'avoir versé d'énormes pots-de-vin à de hauts fonctionnaires. Depuis le début du mois de février, le procureur est au centre d'une grave crise politique, puisque le président Boris Eltsine demande sa démission au Parlement, qui l'a déjà refusée deux fois, dont la dernière le 21 avril.

MOSCOU
de notre correspondant

« Pouvez-vous vous rendre à votre bureau ?

– Non. Après le vote du Conseil de la Fédération [la Chambre haute du Parlement], le 21 avril, j'ai téléphoné, par l'intermédiaire de mes gardes du corps, pour savoir si on me laisserait entrer ou non au parquet général. On leur a répondu que l'oukase présidentiel était encore en vigueur.

– Que répondez-vous à ceux qui vous accusent, depuis trois mois, de faire le jeu des communistes ?

– Je fais tout mon possible pour exclure la surenchère et les jeux politiques. Si je voulais politiser la situation, j'aurais déjà cité des noms de famille ou révélé certaines informations explosives. Ce n'est pas le cas. Je n'ai aucun contact politique, aucun engagement du côté des communistes. Leur logique est de profiter de cette situation. Je le vois, et cela ne me réjouit pas.

» Mais il est simplement normal que je défende mes droits. J'ai toujours dit qu'il fallait une réelle volonté politique pour que la lutte contre la corruption commence dans les échelons les plus élevés du pouvoir. Or, aucune mesure n'a été prise pour rapatrier le capital qui a fui à l'étranger ou pour empêcher que des fonds budgétaires ne soient détournés.

– Le premier ministre, Evgueni Primakov, vous a-t-il donné un feu vert pour lutter contre la corruption et, par exemple, vous attaquer aux fonctionnaires du Kremlin ?

– Oui. Nous avons reçu une nouvelle impulsion. Avec l'arrivée d'Evgueni Maximovitch [Primakov], les organes de sécurité, et pas seulement le parquet, ont reçu un sérieux soutien. Cela s'est traduit par un meilleur financement. Quand nous disposons d'informations sur le comportement criminel d'un fonctionnaire, nous pouvons faire nos recommandations pour qu'il ne soit pas nommé ou qu'il soit libéré de ses fonctions. Et on nous écoute. Le gouvernement a joué un rôle de catalyseur dans la lutte contre la criminalité.

IOURI SKOURATOV

– Quelle est la cause première de l'annonce de votre "démission", le 2 février ?

– Les pressions sont venues de plusieurs côtés. Il y a eu l'enquête sur le rôle de la Banque centrale de Russie [BCR] et Fimaco [cette société off-shore, domiciliée à Jersey, qui a géré de 1993 à 1998 tout ou partie des réserves monétaires de la BCR]. Le dossier Aeroflot et Boris Berezovski ont aussi joué. De même que l'enquête sur le meurtre de Listiev [Vladislav Listiev, journaliste assassiné en mars 1995, alors qu'il venait d'être nommé directeur d'ORT, la première chaîne de télévision publique]. Enfin l'affaire Mabetex a fait débordé le vase. Dans l'entourage du président, on a commencé à me dessiner sous les traits d'un procureur général procommuniste. Dès la mi-décembre, j'ai appris qu'une opération de chantage se préparait contre moi.

– L'administration présidentielle a-t-elle fabriqué la vidéo compromettante diffusée le 17 mars à la télévision ?

– Cette affaire est en cours d'instruction. Mais il suffit de voir les mesures qui ont été prises contre moi pour comprendre qui a intérêt à créer cette situation. Je suis persuadé que Mabetex reste l'un des éléments les plus importants dans ce chantage. Cette enquête vise de très hauts fonctionnaires, anciens et actuels.

– Pavel Borodine, le chef de la direction des affaires du président, a-t-il été inculpé dans cette affaire ?

– Je ne peux citer de nom. Si je le fais, je risque d'être arrêté. Disons que des inculpations ont eu lieu en octobre ou novembre de l'année dernière. Elles concernent des membres de l'administration présidentielle.

– Vous avez évoqué une douzaine de comptes en banque suisses de personnalités russes connues et alimentés par de l'argent sale. S'agit-il des personnes inculpées dont vous venez de parler ?

– Pas seulement, il y en a d'autres... En un mot, cela concerne des personnes dont les activités sont liées à cette société Mabetex. Toutes ces personnes n'ont pas encore été inculpées.

– Dans le cadre de l'affaire Fimaco y-a-t-il eu des inculpations ?

– Nous nous apprêtions à lancer des inculpations. Mais, j'ai ensuite été écarté... La question principale de cette affaire est de savoir si les bénéfices que Fimaco a réalisé, en faisant fructifier d'énormes sommes en devises, ont bien été reversés à l'Etat. Nous savons certaines choses, mais je préfère ne faire aucun commentaire. C'est une question très délicate pour la Russie qui est en pleine négociation financière avec le Fonds monétaire international (FMI).

» J'ai demandé à Iouri Tchaïka, procureur par intérim, de rencontrer M. Bellanger, responsable de la mission du FMI en Russie. Le parquet général et le FMI ont intérêt à unir leurs forces pour vérifier comment sont utilisés les prêts. Il faut vérifier, par exemple, pourquoi une partie importante de ces crédits n'a pas servi à soutenir le cours du rouble mais a été reversée à plusieurs banques commerciales qui les ont immédiatement transférés sur leurs comptes à l'étranger sans même que l'argent passe par la Russie.

– Le député communiste Viktor Ilioukhine a affirmé que 350 millions de dollars, sur la dernière tranche du FMI de 4,8 milliards, avaient été versés sur le compte d'une société australienne, dont Tatiana Diatchenko, la fille cadette du président, serait en partie actionnaire....

– J'ai ordonné une vérification, je n'en connais pas les résultats. A l'époque, je ne disposais d'aucune information permettant d'affirmer que l'argent aurait pu être détourné par Anatoli Tchoubaïs et Viktor Tchernomyrdine, comme Ilioukhine l'écrit dans sa lettre.

– Le financier Boris Berezovski s'estime victime d'un complot politique. Qu'en pensez-vous ?

– Je peux vous dire que le dossier Andava, portant sur une affaire de corruption au sein d'Aeroflot et mettant en cause Boris Berezovski et deux autres personnes, est un dossier très sérieux. Il contient les éléments nécessaires pour soutenir l'accusation.

– Pensez-vous que ces enquêtes vont aboutir alors que Sergueï Stepachine, ministre de l'intérieur, vous accuse de bluff ?

– J'ai une autre opinion. Il s'agit d'éléments concrets et je n'accepte pas qu'on parle de bluff. Mais beaucoup va dépendre de la situation politique qui se développe autour du parquet général.

–Avez-vous reçu des menaces ?

– J'ai peur pour ma famille. Je connais suffisamment les réalités de ce pays pour savoir que je risque quelque chose. »

Propos recueillis par François Bonnet avec Agathe Duparc

Les Palestiniens maintiennent le flou sur la proclamation d'un Etat

La période transitoire d'autonomie s'achève le 4 mai

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ne rien décider avant – au moins – le mois de juin, lorsque les élections israéliennes seront faites : le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine qui s'est ouvert, mardi 27 avril à Gaza, semble avoir conclu qu'il n'y avait pas tâche plus urgente que de faire durer le plaisir d'une rencontre, à laquelle assiste jusqu'à cheikh Ahmad Yassine, dirigeant du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, fermement opposé à toute normalisation avec *« l'ennemi sioniste »*.

Les cent vingt membres du conseil étaient convoqués, à huis clos, par Yasser Arafat pour étudier l'opportunité d'une déclaration d'indépendance le 4 mai, date à laquelle expire la période transitoire d'autonomie de cinq ans convenue à Oslo, avec Israël. *« Nous devons prendre notre temps »*, a estimé le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo, en sortant de la réunion en fin d'après-midi, tandis que son collègue Saëb Erakat, l'un des principaux négociateurs palestiniens, confiait gravement : *« différents points de vue se sont exprimés ; certains ont plaidé pour la proclamation de l'Etat le 4 mai et d'autres ont plaidé pour un report. A la fin des débats, nous verrons où nous en sommes »*.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

On n'en saura guère plus, la réunion devant se poursuivre à huis clos. Mais son issue probable est connue : l'indépendance palestinienne que M. Arafat, depuis novembre 1998, menace de proclamer unilatéralement le 4 mai, attendra des jours plus propices, c'est-à-dire que soit au moins formé, en juin, le nouveau gouvernement israélien qui sortira des urnes. Les Palestiniens, qui ne font pas mystère de leurs préférences, ne tiennent pas, par une initiative intempestive, à donner au premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou l'occasion de jouer son rôle favori d'homme à poigne, rassembleur des partisans de la manière forte.

La déclaration de M. Arafat promettant de proclamer l'Etat de Palestine à la fin de la période intérimaire avait, en novembre 1998, suscité de vigoureuses réactions d'Israël, qui menaçait de répliquer par l'annexion pure et simple des territoires de Cisjordanie encore sous son contrôle. Côté palestinien, des voix s'étaient élevées, qui doutaient du bien-fondé des projets du chef palestinien.

Aujourd'hui, campagne électorale aidant, la polémique persiste entre Palestiniens et Israéliens, mais chacun comprend bien que les jeux sont faits. En six mois, Yasser Arafat a multiplié les déplacements à travers le monde, pour convaincre ses interlocuteurs de la justesse de son dossier. Involontairement aidé par un gouvernement israélien, dont les divergences internes sont largement responsables de la paralysie du processus de paix, il a reçu de nombreuses marques de soutien, mais encore plus de conseils de prudence, notamment dans les pays arabes, où il lui a été demandé de ne rien faire qui puisse favoriser la réélection de M. Nétanyahou.

Habilement, le chef de l'Autorité palestinienne a su monnayer ses promesses de modération par des soutiens publics. En mars, à Berlin, l'Union européenne appuyait *« le droit imprescriptible et sans restriction des Palestiniens à l'autodétermination, y compris avec l'option de création d'un Etat »*. Lundi, Bill Clinton, à son tour, a fait parvenir à M. Arafat une lettre, dans laquelle il réaffirme son engagement à agir pour que reprennent les pourparlers israélo-palestiniens et que soient appliquées toutes les décisions convenues en octobre 1998, à WyeRiver.

Le président américain se prononce également pour la reprise immédiate et rapide des négociations sur le statut définitif des territoires. Les discussions devront être achevées en douze mois, propose Bill Clinton. Et comme il l'avait déjà fait lors de sa visite à Gaza, en décembre 1998, le chef de la Maison Blanche réaffirme le *« droit des Palestiniens à vivre librement sur leur propre terre »* formule qui, curieusement, est la copie presque conforme d'un vers de l'hymne national israélien, proclamant le droit des juifs à *« être un peuple libre sur sa terre »*.

Délibérée ou non, l'analogie ne pouvait pas déplaire à Yasser Arafat, pour qui la missive de Bill Clinton est *« plus que positive »*. Benyamin Nétanyahou, qui craignait pire, a publiquement trouvé la lettre acceptable, se félicitant que les Américains insistent sur le préalable de négociations avant toute décision.

En pleine campagne électorale, le premier ministre israélien aime à caresser l'idée que sa fermeté a fait reculer les Palestiniens sur le point de reporter la création de leur Etat. Mais la portée pratique de cet argument est vraisemblablement restreinte auprès des Israéliens. Un récent sondage révèle que 69 % d'entre eux estiment inévitable à terme un Etat palestinien. Le même sondage, fait par un institut de recherches universitaire, indique que 55 % des sondés trouvent la revendication tout à fait justifiée.

Georges Marion

G 7 et FMI esquissent des solutions pour amortir les crises financières

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Le chaos financier mondial, tant redouté à l'automne, au lendemain de la dévaluation du rouble et de la tourmente financière brésilienne, n'est pas arrivé. Si la Russie tarde à mettre en œuvre les réformes économiques nécessaires, la crise brésilienne n'a pas entraîné l'ensemble des pays émergents dans son sillage. Vingt mois après le début de la crise asiatique qui a pris naissance en Thaïlande en juillet 1997, l'évolution des pays touchés fait dire au directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, que la crise semble en grande partie derrière nous. Un optimisme que semblent partager la plupart des leaders mondiaux présents à Washington pour une réunion du G 7 et l'assemblée du FMI les 26 et 27 avril.

Les responsables tentent depuis de tirer les leçons de ce qui s'est passé et, comme l'a déclaré le président Bill Clinton, d'*« agir pour empêcher de nouvelles crises d'atteindre des niveaux catastrophiques dans l'avenir »*. La crise asiatique a, selon le diagnostic partagé grosso modo en Europe comme aux Etats-Unis : montré les effets pervers d'une ouverture trop précoce des économies émergentes aux marchés de capitaux ; mis en relief le manque de transparence de certaines institutions financières et leur respect insuffisant de règles de prudence ; rendu évidentes l'absence de bonne gestion et l'étendue des pratiques de corruption dans les pays émergents. Dans ces conditions,les responsables ont pris conscience qu'une mondialisation non maîtrisée, dominée par des mouvements de capitaux dont l'extrême volatilité accentue la contagion, peut être néfaste.

Depuis sept mois, les institutions multilatérales et les membres du G 7 tentent d'élaborer des solutions communes. Appelées pompeusement « réforme de l'architecture financière mondiale », ces réflexions débouchent sur des progrès peu spectaculaires. Mais quelques avancées ont été faites ces dernières semaines sur ces sujets.

La réglementation des hedge-funds (fonds spéculatifs), qui se heurtait à la réticence des Américains, n'est plus un tabou. Mais ce renforcement de la gestion du risque ne doit pas se limiter aux banques et autres institutions financières nationales. Il doit concerner les centres financiers défiscalisés (installés dans des paradis fiscaux), a indiqué le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, la semaine dernière, visant ces hedge-funds, *« qui échappent de ce fait aux réglementations nationales »*. Selon les estimations de l'ONU, les centres offshore accueillent 8 000 milliards de dollars de dépôts. Un tiers des transactions financières dans le monde passe par ces *« trous noirs »* de l'économie mondiale, selon le ministre français Dominique Strauss-Kahn.

LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ

S'il ne faut pas se leurrer sur la capacité des institutions réglementaires d'imposer réellement des règles de transparence aux centres offshore, il n'en reste pas moins que le Forum de stabilité financière créé à l'initiative du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, et présidé par le directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), Andrew Crockett, a mis en place des groupes de travail pour étudier le problème.

Cette transparence, généralement exigée des institutions financières internationales (notamment le FMI sévèrement critiqué à cet égard), doit concerner désormais le secteur privé. Celui-ci a un rôle essentiel à jouer, non seulement par une meilleure appréciation de ses risques, mais également dans la résolution des crises. En 1990, les flux de capitaux privés à destination des économies émergentes culminaient à 42 milliards de dollars. Sept années plus tard, ils ont atteint 320 millions de dollars. Dans ce contexte, le poids de la prévention des crises ne peut pas être supporté par les seuls organismes publics. *« Les créanciers privés des pays en développement ne peuvent en même temps exiger des primes de risque très élevées et espérer s'en sortir sans aucun dommage en cas de problème »*, martèle le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn.

Les créanciers privés pourraient donc être sollicités à participer aux solutions de crise. Le Club de Paris (qui ne s'occupe que des dettes publiques) les a ainsi invités lors de la restructuration de la dette du Pakistan, en février, à examiner au cas par cas la restructuration parallèle de la dette obligataire privée (eurobonds). De manière plus systématique, des clauses de renégociation avec les créanciers privés pourraient désormais être incluses dans les contrats d'émission obligataires, comme l'ont suggéré, mardi 27 avril, les ministres des finances du G 10 (G 7 plus la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas), de façon à faciliter une restructuration en cas de crise.

Le FMI reste le socle de cette « nouvelle architecture », mais il doit aussi évoluer pour mieux intégrer sa mission de conseil, de surveillance et de prévention des crises. En octobre, le Congrès américain votait enfin son augmentation du capital lui donnant les moyens de faire face à de nouvelles crises. Son conseil d'administration vient d'adopter la création d'une nouvelle ligne de crédit préventive. Pourront en bénéficier des pays qui appliquent des politiques économiques saines, mais dont la stabilité financière est menacée par des événements extérieurs. Cette ligne préventive pourrait être sollicitée pour éviter des soubresauts monétaires au moment d'un changement de régime de change, par exemple, ou soutenir une monnaie attaquée de façon spéculative. Cette aide d'urgence pourra atteindre jusqu'à 500 % du montant de leur participation (quote-part) au FMI. L'Argentine ou le Chili sont les exemples cités de pays qui répondent aux critères d'accès et pourraient y faire appel le cas échéant.

« Des progrès significatifs ont été accomplis dans plusieurs domaines », se sont félicités les membres du G 7, à l'issue, lundi 26 avril, de leur réunion. Le chemin semble pourtant encore long avant que l'on soit sûr de maîtriser toutes les conséquences de la libération des mouvements de capitaux.

Babette Stern

Le gouvernement égyptien a libéré plus de 1 000 extrémistes musulmans

LE CAIRE
de notre correspondant

Plus de 1 000 islamistes, membres de la Djamaa Islamiya ou soupçonnés d'appartenir à cette formation, ont été libérés au cours des cinq derniers jours en Egypte. C'est la plus importante vague de libération d'islamistes radicaux depuis que ces derniers se sont lancés dans la violence armée, en mars 1992.

Ce nombre record de remises en liberté survient quelques jours après que 427 extrémistes musulmans d'une autre formation, le Djihad, eurent été condamnés à des peines allant de cinq ans de prison à la peine capitale (*Le Monde* du 21 avril). Le gouvernement, de toute évidence, a opté pour une politique sélective : les « durs » du Djihad sont punis, alors que les membres de la Djamaa Islamiya disposés à *« coopérer »* avec les autorités bénéficient d'une certaine clémence.

Depuis l'attentat sanglant de Louxor, qui avait fait 62 morts le 17 novembre 1997, la Djamaa Islamiya, responsable de la majorité des attentats contre des touristes, a de fait largement respecté la trêve que ses dirigeants avaient décrétée unilatéralement *« pour se consacrer à la lutte contre les juifs et les Américains croisés »*. Cette accalmie a permis au tourisme, nerf de l'économie égyptienne, de reprendre beaucoup plus vite que prévu. Un haut responsable égyptien de la sécurité interrogé par *Le Monde* a qualifié les récentes libérations de *« geste de bonne volonté »* de la part de l'Etat.

D'après ce responsable, toutes les personnes remises en liberté avaient *« largement »* purgé leur peine. Certains bénéficiaires, qui avaient été condamnés à des peines allant de dix ans à quinze ans de prison, après l'assassinat du président Anouar El Sadate en 1981, étaient toujours détenus en vertu de la loi de l'état d'urgence, qui permet au ministre de l'intérieur d'ordonner le *« placement en lieu sûr »* de toute personne *« qui pourrait menacer la sécurité »*. Un récent rapport de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) établissait à 8 000 – sur les 17 000 prisonniers politiques (en majorité islamistes) – le nombre de détenus qui seraient dans ce cas.

Selon des responsables de la sécurité, le ministre de l'intérieur, le général Habib El Adli, aurait décidé de mettre un terme à cette situation, qui pouvait transformer la moindre interpellation en détention à perpétuité. Ce geste a été salué par l'OEDH et par les islamistes, dont le principal avocat, Mountasser El Zayyat, voit dans les libérations *« un signal positif apte à renforcer la tendance visant à mettre un terme à la violence »*. A ses yeux, la détention à répétition était une des principales causes de la violence islamiste, pour *« venger ceux qui sont injustement emprisonnés »*.

Ces libérations massives devraient permettre aux services de sécurité de mieux surveiller les formations extrémistes, voire de les infiltrer par des islamistes « retournés ». En revanche, indique une source gouvernementale, ces remises en liberté ne doivent pas être interprétées comme le préambule à l'ouverture d'un dialogue avec les extrémistes musulmans. Le président Hosni Moubarak a toujours refusé un tel dialogue.

Alexandre Buccianti

Les Palestiniens
ntiennent le flou sur
oclamation d'un Etat

égyptien a libéré
nistes musulmans

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CORSE La justice a réuni de nouveaux éléments mettant en cause les gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) mis en examen et incarcérés après l'incendie d'un restaurant de plage du golfe d'Ajaccio. Deux jerricans ont été découverts sur les lieux et un poignard généralement utilisé par les commandos de l'armée a été retrouvé près de la paillote. ● LA HIÉRARCHIE policière critiquait depuis plusieurs mois les méthodes utilisées, en Corse, par la gendarmerie et les liens privilégiés entre le préfet Bonnet et Matignon. ● L'OPPOSITION a violemment critiqué l'attitude du gouvernement en Corse dont MM. Sarkozy et Madelin dénoncent les *« mensonges et la duplicité »*. Le premier ministre devait répondre aux questions des députés, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale. ● EN CORSE, les mouvements nationalistes s'en prennent à l'action du préfet.

Les premiers éléments de l'enquête accablent les gendarmes

Des notes techniques sur la fabrication d'engins incendiaires ont été découverts au siège de la gendarmerie de Corse. Les témoignages mettent en lumière le rôle central joué par le colonel Mazères. Le mobile et le donneur d'ordre de l'attentat restent inconnus

● Les progrès de l'enquête. Après avoir mis en examen et écroués trois gendarmes pour *« incendie volontaire »*, dont le colonel Mazeres, commandant la Légion de gendarmerie en Corse, dans l'affaire de l'incendie criminel ayant visé, dans la nuit du 19 au 20 avril, un restaurant de plage au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), la justice semble avoir réuni de nouveaux éléments mettant en cause le groupe de peloton de sécurité (GPS). Les gendarmes chargés des premières constatations ont découvert deux jerricans d'essence à proximité d'une cagoule ensanglantée appartenant au capitaine du GPS Norbert Ambrosse, blessé dans l'operation et actuellement hosiptalisé pour brûlure à Toulouse (Haute-Garonne). Les enquêteurs n'ont pas etabli formellement que ces bidons d'essence avaient été déposés par le GPS, mais ils s'interrogent sur la présence de la cagoule et d'un talkie-wakie, propriété du GPS, aux côté des jerricans. Un poignard de combat, généralement utilisé par des commandos de l'armée, a egalement été retrouvé à proximité de la paillote. Lors d'une perquisition à la caserne où se trouvent le bureau et le domicile du colonel Henri Mazères, ont été saisis des documents décrivant le mode de confection d'une bombe incendiaire. Par ailleurs, l'enquête aurait démontré qu'un des membres du commando du GPS serait revenu sur les lieux afin de récuperer, en vain, les objets oubliés sur place. Les témoignages attestent enfin, que l'équipe du GPS serait parvenu aux abords du restaurant par la mer à bord d'un zodiac. -

● Le rôle central du colonel Mazères. Les auditions du lieutenant, de l'adjudant chef et du capitaine du GPS ont mis en évidence le rôle central joué par le colonel Henri Mazères, chef de toute la gendarmerie en Corse. Les enquêteurs estiment que le GPS dépendait directement de lui. Les actions de renseignement, d'intervention et de protection rapprochée du GPS étaient validées par le colonel. De plus, les trois membres du GPS auraient rejoint directement le bureau du colonel après l'explosion du restaurant. Selon les témoignages des trois gendarmes, le colonel leur aurait demandé de dire que le talkie-wakie avait été déposé sur les lieux de l'incendie par une personne voulant nuire à la gendarmerie. Dès l'affaire connue, le colonel Mazères a donné cette version publiquement, puis devant la justice. Gravement brûlé par l'explosion, et transféré dans un centre spécialisé à Toulouse, le capitaine Ambrosse avait été déclaré officiellement en permission par sa hiérarchie. Au regard des éléments réunis dans l'enquête, de *« lourdes contradictions »* pèseraient sur les déclarations des gendarmes du GPS. La description des lieux et la chronologie de l'opération ne correspondraient pas aux constatations effectuées lors de l'enquête.

● Les mobiles des incendiaires. Les services de police et de gendarmerie ont, dans un premier temps, pensé que l'incendie était lié à un réglement de compte commercial entre propriétaires de paillotes, ces restaurants construits illégalement. La préfecture avait déployé d'importants moyens du génie militaire pour détruire les paillotes de la rive sud d'Ajaccio mais elle avait renoncé après une forte mobilisation des élus. Les propriétaires, dont celui de la paillote victime de l'attentat, s'étaient engagés, dix jours avant l'incendie, à détruire leur restaurant après la saison touristique.

Le gérant de cette paillote fréquenté par des policiers et des nationalistes corses, Yves Féraud, a retrouvé sur place un tract sur lequel figure l'inscription *« Féraud, balance des flics »*. Avant l'intervention des élus auprès du préfet dans l'affaire des *« paillotes »*, certains policiers avaient sollicité la mansuétude de la préfecture pour M. Féraud. Selon les propres déclarations de M. Féraud, un gendarme d'une brigade territoriale l'avait averti d'une menace qui pesait contre lui.

● Le GPS, l'unité du préfet. Créée par une simple circulaire du 27 juillet, le GPS a été constitué à la demande expresse du préfet Bernard Bonnet. Dès sa nomination, M. Bonnet avait souhaité s'entourer de collaborateurs de confiance, sans dissimuler son souci d'une discrétion absolue dans la transmission des informations sensibles. Il avait obtenu le détachement, auprès de la préfecture, d'un officier de gendarmerie, le lieutenant-colonel Cavalier, qu'il avait connu dans les Pyrénées-Orientales. La création d'une unité spécifique, issue de la gendarmerie, figurait en conclusion d'un rapport de Bertrand Cavalier, mais elle avait – sans surprise – suscité l'opposition du ministère de l'intérieur : jusqu'alors, l'essentiel de ces missions, et singulièrement des missions de renseignement incombait aux policiers. Soumise à l'arbitrage de l'hôtel Matignon, la création du GPS avait été entérinée par le cabinet du premier ministre.

Conçu comme une sorte de *« bras armé »* dans le dispositif imaginé par M. Bonnet pour œuvrer au rétablissement de l'Etat de droit, le GPS – constitué de 95 officiers et sous-officiers – n'a pourtant pas de missions clairement définies. La circulaire divisait l'unité en trois groupes, respectivement chargés du *« maintien de l'ordre »*, de *« l'intervention »* et du *« renseignement et de l'observation »*. Au flou de ses attributions, s'ajoute la situation particulière du GPS, en marge de sa hiérarchie : ses chefs rendaient compte de leurs missions au colonel Mazères, qui informait lui-même la hiérarchie militaire, mais ils disposaient apparemment d'un lien direct avec le préfet Bonnet. Leurs actions de *« prévention »* et de *« renseignement »* étaient définies hors du champ judiciaire, hors du contrôle des magistrats, et parfois en concurrence avec les services de police.

● Des moyens exceptionnels accordés par Matignon. A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Telle était la doctrine proposée au gouvernement par le préfet, et à laquelle Lionel Jospin a clairement donné son aval. Lors de chacun de ses conflits avec les autorités policières, M. Bonnet s'est ouvertement prévalu du soutien du premier ministre. C'est grâce à l'appui de Matignon que le GPS s'est trouvé doté de moyens importants et sophistiqués, dans une urgence qui évoque, pour nombre de responsables policiers, le souvenir de la trop fameuse *« cellule de l'Elysée »* sous le premier septennat de François Mitterrand. Sous couvert de *« prévention »* et de *« renseignement »*, le GPS paraît, de fait, avoir fait un usage abondant de matériels d'espionnages, dont l'essentiel provient des propres stocks de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français. Cette coopération aurait été organisée par le directeur de cabinet de M. Bonnet à la préfecture, Gérard Pardini, ancien de la DGSE puis du cabinet de Roland Dumas au Quai d'Orsay.

Balises de repérages destinés à la surveillance à distance de véhicules jugés *« suspects »* et valises électroniques permettant l'interception des conversations téléphoniques à partir de combinés mobiles font partie de ce catalogue très spécial. S'y ajoute un contingent d'écoutes téléphoniques administratives accordé au GPS, lui aussi pris sur les *« lignes »* attribuées à la DGSE. Effectuées à partir du centre d'interceptions de Bonifacio (Corse-du-Sud). Ces écoutes sont nécessairement demandées – au terme de la procédure légale – par le cabinet du ministre de la défense, et soumises à l'autorisation du cabinet du premier ministre. Selon nos informations, une partie au moins des transcriptions aurait été adressée à Matignon, de sorte que les services du premier ministre diposaient d'une capacité de contrôle sur les activités des gendarmes du GPS. Outre les deux conseillers de M. Jospin chargés des affaires intérieures et des dossiers policiers, le préfet Alain Christnacht et Clotilde Walter, le directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, exerçait une tutelle effective sur la gestion des affaires corses.

● Un cabinet militaire et antipolicier. Le soupçon grandissant d'investigations menées, par les gendarmes et sous l'autorité de M. Bonnet, en marge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, puis la publication dans la presse de certains éléments en ce sens avaient conduit M. Jospin à démentir publiquement l'existence de toute *« enquête parallèle »* en Corse. *« Les magistrats sont seuls compétents pour ordonner des interceptions judiciaires des communications téléphoniques »*, avait déclaré le chef du gouvernement, dans un communiqué diffusé le 13 février, après que des rumeurs eurent fait état de surveillances effectuées par des gendarmes contre des policiers. M. Jospin ayant ajouté, après avoir consulté la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), que les demandes d'écoutes émises par les gendarmes *« ne corroborait pas les informations récemment parues »*, la question reste ouverte d'autres écoutes éventuellement posées sur des *« cibles »* directement visées par les enquêtes judiciaires en cours. Mais nul ne sait sur quelles informations précises le premier ministre fondait alors sa conviction.

Ce démenti officiel n'avait toutefois pas suffi à rassurer la hiérarchie policière, dont les soupçons ont perduré à l'égard de M. Bonnet, dont l'entourage militaire – incarné par MM. Pardini et Cavalier – rest[e] l'objet de nombreuses critiques. Le soutien une nouvelle fois consenti par Matignon au préfet de Corse, mardi 27 avril, suffira-t-il à les faire taire ? La progression de l'enquête sur l'incendie rend cette hypothèse peu crédible. Car l'attentat dont les gendarmes semblent devoir porter la responsabilité pèse d'ores et déjà d'un autre poids que les suspicions à l'égard de certains *« réseaux policiers »* qui avaient justifié, après la mort de Claude Erignac, les *« pleins pouvoirs »* accordés à son successeur. A Matignon, prévalait alors la défiance à l'égard des proches de Charles Pasqua, et notamment de certains hauts-fonctionnaires policiers présentés comme des *« ennemis de l'intérieur »*. C'est cette inquiétude persistante, davanta[ge] que des indices probants laissa[nt] supposer une infiltration des services enquêteurs qui a plusieurs fois conduit M. Jospin à arbitrer en faveur de M. Bonnet contre M. Chevènement. Les faits mis en lumière ces derniers jours pourraient modifier la vision du dossier corse à Matignon.

Jacques Follorou et Hervé Gattegno

La hiérarchie policière dénonce depuis plusieurs mois les méthodes du préfet Bonnet

DANS LES MILIEUX POLICIERS, on appelle cela *« une patate chaude »*, avec le soulagement manifeste que cela soit arrivé aux autres. La mésaventure des gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) a ranimé la mémoire de la hiérarchie policière. Depuis plusieurs semaines déjà, elle critiquait à mots a peine couverts les méthodes utilisées en Corse par la gendarmerie, prédisant une imminente catastrophe. Elle s'inquiétait également des relations difficiles – voire de l'absence de relations – avec le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, accusé d'être atteint du *« syndrome de MacArthur »* et d'avoir adopté un comportement de *« proconsul »*.

A quand remonte la rupture ? Quels furent les premiers signes de désaccord, de perte de confiance ? Les débuts avaient pourtant eté encourageants, à la mesure des consignes de stricte collaboration avec le préfet Bonnet données aux services de police par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. La Direction centrale des renseignements géneraux (DCRG) apporte d'emblée son soutien à un haut fonctionnaire qu'elle tient en estime. A son arrivée dans le dossier corse, le contrôleur général Roger Marion, patron de la Division nationale antiterroriste (DNAT), rend régulièrement compte de ses investigations à Bernard Bonnet. Il le rencontre à Paris. Il s'entretient avec lui au téléphone. Il lui rend visite à chacun de ses déplacements à Ajaccio (Corse-du-Sud).

Depuis le 18 novembre 1998, date de l'interpellation du militant nationaliste Jean Castella, les deux hommes n'ont cependant plus aucun contact. A cette date, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, Gilbert Thiel, dessaisit les gendarmes corses et confie le dossier aux policiers parisiens de la DNAT. Les policiers de Roger Marion récupèrent ainsi tous les dossiers qui concernent, de près ou de loin, l'assassinat du préfet Claude Erignac. Le travail policier antiterroriste s'effectue désormais grâce à l'étroite collaboration entre la DNAT, pour l'aspect police judiciaire, et la DCRG qui la fait bénéficier de sa bonne connaissance du terrain, le tout en liaison étroite avec le ministre de l'intérieur.

Plusieurs éléments ont éveillé la méfiance jusqu'à provoquer la cassure. Il y a d'abord la décision du préfet de région de s'appuyer sur un petit groupe d'hommes de confiance, dont sont exclus les policiers. Le directeur de cabinet de Bernard Bonnet, Gérard Pardini, un ancien de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), est au centre du dispositif.

UN MYSTÉRIEUX FRIC-FRAC

Le préfet fait également venir des Pyrénées-Orientales un gendarme, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chargé d'un audit sur le dispositif de sécurité en Corse (*Le Monde* du 11 mars), qui aboutit notamment à la création du Groupe de pelotons de sécurité (GPS). La longue absence de Jean-Pierre Chevènement, de septembre 1998 à janvier 1999, aggrave ensuite, au ministère de l'intérieur, le sentiment d'être systématiquement tenu à l'écart des dossiers au profit de l'hôtel Matignon.Une série d'incidents contribuent à attiser encore la méfiance. Les policiers ont d'abord la mauvaise surprise de découvrir en plusieurs occasions les gendarmes sur les mêmes cibles que les leurs. Ils constatent aussi, à plusieurs reprises, que des écoutes téléphoniques administratives faites par les gendarmes doublent leurs écoutes judiciaires. Surtout, ils ont l'impression que les informations sur l'enquête concernant l'assassinat du préfet Claude Erignac qu'ils transmettent à la préfecture ont une fâcheuse tendance à fuiter de manière sélective, pour leur mettre des bâtons dans les roues. Ils soupçonnent ainsi le préfet Bonnet d'avoir contesté, auprès du procureur de Paris, l'opportunité de l'interpellation de Jean Castella effectué par la DNAT.

Un mystérieux fric-frac accrédite un peu plus le soupçon policier à l'encontre de la préfecture de région. Un dimanche de janvier, un homme s'introduit dans les salles d'archives du ministère de l'intérieur. Il cherche à s'emparer du dossier du dossier administratif de Bernard Bonnet pour l'expurger d'une pièce. La patrouille, qui le surprend, découvre qu'il s'agit d'un sous-préfet. Le fonctionnaire a depuis fait l'objet d'une sanction administrative : il a été plac[é] hors-cadre.

Bien que les gendarmes aient été dessaisis en décembre 1998 du dossier concernant l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, les policiers les soupçonnent de continuer leur enquête en sous-main, notamment par le biais d'écoutes téléphoniques. Conscient de l'inquiétude policière, Jean-Pierre Chevènement provoque une réunion à Paris, au cours de laquelle il demande instamment au préfet Bonnet de ne plus se mêler des enquêtes judiciaires, et de concentrer ses efforts sur le rétablissement de l'état de droit. Lorsque survient l'incendie du restaurant de plage *« chez Francis »*, le ministère de l'intérieur donne consigne à ses fonctionnaires de garder la plus grande discrétion.

Pascal Ceaux

Lionel Jospin souligne que la justice agit rapidement et librement

FACE AUX DÉPUTÉS, mercredi 28 avril, Lionel Jospin allait devoir s'expliquer sur ce qui est devenu l'affaire d'Etat d'Ajaccio. Le premier ministre ne pouvait pas ne pas reconnaître une *« atteinte manifeste à l'Etat de droit »*, mais il entendait souligner, aussi, que l'action de la justice témoignait, en même temps, de la realité de cet Etat de droit. L'Hôtel Matignon se disait, mercredi matin, incapable de trancher entre diverses hypothèses pour expliquer le fait que des gendarmes soient aujourd'hui en prison sous le soupçon d'avoir mis le feu à un restaurant illégalement installé sur une plage proche d'Ajaccio : ont-ils *« monté d'eux-mêmes un coup »* ou bien ont-ils été conduits à agir, et par qui ?

M. Jospin, tout en s'en remettant à la justice du soin d'élucider cette affaire, ne s'interdisait pas, cependant, de prendre les mesures administratives qui relèvent de la responsabilité du gouvernement. Lesquelles ? Matignon se montrait évasif. Parmi les hypothèses logiquement envisageables, figurent la possible suspension du préfet de Corse, Bernard Bonnet, préfet de Corse-du-Sud, et du préfet adjoint à la sécurité, Francis Spitzer. Ceux-ci sont considérés, en effet, comme responsables du fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), l'unité de gendarmerie spécialement créée en Corse en juillet 1998 et à laquelle appartiennent les gendarmes mis en cause.

Mardi matin, au cours de son petit déjeuner hebdomadaire avec els dirigeants socialistes, M. Jospin avait récusé par avance toute assimilation avec les secousses qu'avait connues le pouvoir mitterrandien, qu'il s'agisse du bateau de Greenpeace, coulé en 1985 dans le port d'Auckland, ou des armes déposées en 1983 par les gendarmes de la cellule élyséenne, au domicile des *« Irlandais de Vincennes »*. *« Il n'y a pas de comparaison possible »*, a-t-il martelé, en soulignant la rapidité de l'intervention de la justice.

Tout au long de la journée de mardi, le sort de M. Bonnet a été au centre des interrogations du chef du gouvernement et de ses principaux ministres. Reçu à 10 h 30 place Beauvau, par Jean-Pierre Chevènement, le préfet a plaidé son innocence, assurant qu'il ne savait rien des agissements des gendarmes soupçonnés. Sitôt l'entretien terminé, l'Hôtel Matignon manifeste son soulagement dans une dépêche Reuters, publiée à 12 h 02 : *« En tout état de cause*, lit-on, *le préfet Bonnet n'a été convoqué place Beauvau qu'en "consultation" et il n'est pas question de démission, affirme-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin. »*

Un peu plus tard dans l'après-midi, alors qu'il se trouve au Sénat pour défendre son projet de loi sur l'intercommunalité, M. Chevènement apporte lui aussi un soutien au préfet : *« Rien ne permet (...) de demander la démission du préfet, M. Bernard Bonnet, qui s'est acquitté avec courage et détermination de la mission qui lui a été confiée par le gouvernement. »* Dans l'intervalle, pourtant, le conseil est venu du sein du gouvernement de se séparer au plus vite de M. Bonnet, jugé incapable d'incarner encore l'intégrité de l'Etat républicain en Corse. M. Jospin s'y est refusé, assurant qu'il fallait attendre les résultats de l'enquête avant de prendre une décision.

Une même tonalité prudente, enfin, a présidé à l'ultime réunion de ce mardi agité, à l'hôtel Matignon, vers 20 h 30. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, Jean-Pierre Chevènement pour l'intérieur et Alain Richard pour la défense, se sont retrouvés tous trois dans le bureau du premier ministre. Le général Maurice Lallement, chef du service des opérations et des emplois à la direction générale de la gendarmerie, les a rejoint peu après. *« Nous avons fait un point de la situation*, a simplement indiqué Mme Guigou à la sortie, peu avant 22 heures, *laissons faire les magistrats. »*

Spectaculaire en la circonstance, cette prise en main du dossier corse par l'hôtel Matignon n'est pourtant pas une première. Elle remonte, en fait à l'assinant du préfet Erignac, survenu en février 1998. Dès ce moment-là, le cabinet du premier ministre se montre très actif. Olivier Schrameck, directeur de cabinet de M. Jospin, possède quelques amitiés personnelles sur l'île qui l'aident à se constituer un réseau d'informations. Celui-ci passe notamment par Pierre Chaubon, président de la communauté des communes du Cap Corse, avec lequel il a travaillé au cabinet de Roland Dumas, à la présidence du Conseil constitutionnel. M. Chaubon est lui-même proche de Gérard Pardini, autre ex-collaborateur de M. Dumas lorsque celui-ci était ministre des affaires étrangères, nommé chargé de mission, puis directeur de cabinet, auprès du préfet Bonnet en avril 1998.

De ce fait, l'hôtel Matignon a souvent pris le pas dans la gestions des affaires corses sur le ministère de l'intérieur. D'où parfois des rumeurs d'interférence sur le terrain entre la gendarmerie, outil privilégié du préfet soutenu l'équipe du premier ministre, et les policiers, un peu mis à l'écart d'informations sensibles.

Jean-Michel Aphatie

MM. Sarkozy et Madelin dénoncent « la duplicité » de la politique du gouvernement en Corse

L'opposition demande au premier ministre si les gendarmes ont agit sur ordre

Les responsables du RPR et de Démocratie libérale ont vivement mis en cause, mardi 27 et mercredi 28 avril, la politique du gouvernement en Corse. Charles Pasqua et Philippe de Villiers ont en revanche refusé de *« tirer des conclusions »* hatives *« tant que nous ne connaissons pas la réalité des choses »*. Le bureau exécutif du Parti socialiste a souhaité que des sanctions soient prises *« si des responsables à quelque niveau que ce soit ont failli. »*

SI ELLE s'efforce d'observer une certaine prudence sur le fond de l'affaire, l'opposition a violemment mis en cause l'attitude, sinon la politique, du gouvernement en Corse, après l'implication de gendarmes du Groupement de pelotons de sécurité (GPS) dans l'incendie du restaurant Chez Francis, près d'Ajaccio. Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale, qui mènent ensemble une liste aux européennes, ont réagit dans un communiqué commun, publié mardi 27 avril.

Ils y dénoncent *« les mensonges »* et *« la duplicité »* du gouvernement en Corse, et posent plusieurs questions : *« Les gendarmes ont-ils agi sur ordre de leur hiérarchie ? Le préfet a-t-il agi sur ordre de son ministre ? Le ministre de l'intérieur a-t-il rendu compte au premier ministre du projet qui était en préparation ? »*.

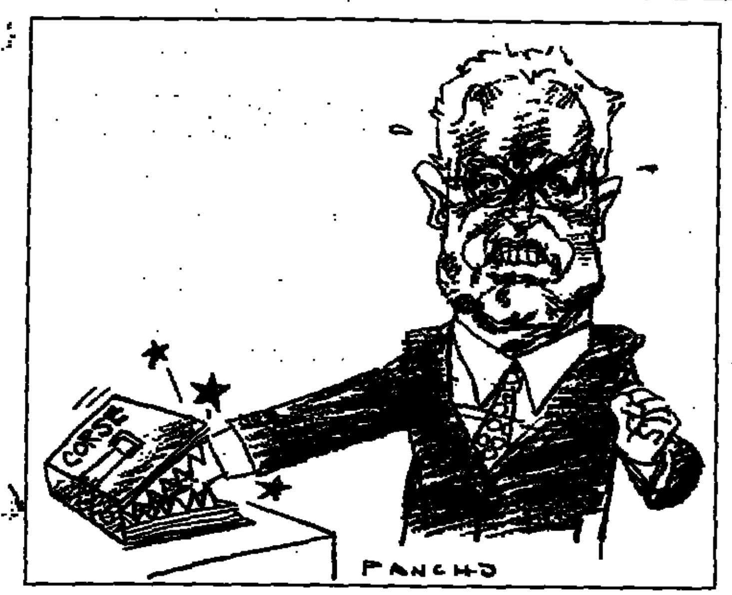
Mercredi matin, sur France-Inter, M. Sarkozy, tout en souhaitant *« être prudent »* sur l'interprétation des faits, a ajouté que la politique de Jean-Pierre Chevènement en Corse *« n'a eu aucun résultat, si ce n'est le doublement des voix des nationalistes »* aux élections territoriales des 7 et 14 mars. *« Le gouvernement et notamment M. Chevènement en ont trop fait dans le discours, et dans une certaine forme de rodomontades »*, a-t-il expliqué.

« UNE AFFAIRE UBUESQUE »

Sur RTL, mercredi, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine et l'un des porte-parole de la liste RPR-DL, a été plus vif encore en accusant le gouvernement de dissimuler les faits et en rappelant *« l'affaire du Rainbow Warrior »*, celle des *« écoutes de l'Elysée »* et *« l'affaire des Irlandais de Vincennes »*. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'intérieur, a de son côté pressé le gouvernement de s'expliquer sur la mise en cause de *« gendarmes qui agissent sur ordre »*. Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, a réclamé, sur LCI, une sanction *« immédiate et impitoyable »*, et qui aille *« le plus haut possible, c'est-à-dire là où l'ordre a été donné »*.

Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine et ancien ministre de l'intérieur, s'est en revanche montré plus prudent. *« C'est une affaire ubuesque »*, a-t-il déclaré sur RTL, mais *« gardons-nous de tirer des conclusions tant que nous ne connaissons pas la réalité des choses »*. *« C'est une affaire préoccupante et ennuyeuse pour le gouvernement. A lui de faire la lumière grâce aux services qui ont la responsabilité de conduire l'enquête »*, a ajouté M. Pasqua. Son colistier, Philippe de Villiers a observé la même réserve. *« Toutes les hypothèses sont possibles »*, a indiqué le président du Mouvement pour la France. *« Je n'ai pas envie de m'en prendre sur ce dossier au ministre de l'Intérieur, parce que je le sais rigoureux (...)et je ne crois pas une seconde que Jean-Pierre Chevènement soit capable de faire un coup tordu »*, a-t-il ajouté avant de rendre hommage au préfet Bernard Bonnet, un *« homme courageux »* dont les *« terroristes »* corses voudraient *« avoir la peau »*.

A gauche, le bureau national du Parti socialiste a affirmé, dans un communiqué diffusé à l'issue de sa réunion, mardi, que la politique du gouvernement *« ne saurait être remise en cause »*, et a demandé *« que l'enquête judiciaire soit menée à son terme aussi rapidement que possible »*. *« Si des responsables à quelque niveau que ce soit ont failli dans l'exercice de leurs missions, des sanctions devront être prises au niveau approprié »*, ajoute le PS. Cette affaire *« sent le traquenard »*, a jugé pour sa part Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, en soulignant que *« le crime profite à ceux qui sont contre le rétablissement de l'état de droit et pour le départ du préfet Bonnet. Parmi eux, il y a les nationalistes et un certain nombre d'éléments dans les autorités de police, peut-être de gendarmerie et dans l'autorité judiciaire »*, a jouté l'ancien ministre.



Les « paillotes » ont prospéré dans le flou juridique

AJACCIO
de notre correspondant

La réglementation du millier de kilomètres de littoral, et particulièrement des 200 kilomètres de plages, a toujours été une question épineuse en Corse. Si elle n'était jusqu'ici qu'une source de tensions, l'affaire des paillotes a pris une tout autre ampleur depuis l'incendie volontaire de Cala d'Orzu, une petite baie située entre les golfes d'Ajaccio et de Valinco. Le problème est en fait soulevé depuis que la Corse a vu s'accroître fortement le nombre de ses visiteurs : près de 2 millions en 1998, dont les deux tiers en été.

Progressivement, se sont élevées le long des plages les plus fréquentées ces « paillotes », sans doute appelées ainsi en raison de leur caractère provisoire et de leur aspect parfois polynésien, avec des toits de palme. Généralement construites sur une dalle en ciment, les paillottes ne sont ouvertes que l'été, pour la plupart. On en a dénombré une centaine. Toutes ne sont pas construites sur le domaine public maritime (DPM) : elles sont généralement élevées sur des terrains privés, et c'est leur terrasse qui déborde sur la plage.

Beaucoup ont été installées sans autorisation ni permis de construire, mais comme le DPM n'a pas encore été délimité, un long contentieux est devenu inévitable dès lors que des actions pénales étaient engagée. Seuls une vingtaine de kilomètres du littoral ont en effet été délimités à ce jour.

En Corse-du-Sud, la direction de l'équipement a établi un programme quinquennal de délimitation portant sur 45 kilomètres de linéaire côtier à partir de cette année, mais les crédits font encore défaut. Sur un linéaire de 67 kilomètres, 9 seulement sont délimités, alors que c'est dans cette région que la pression sur le littoral est la plus forte.

L'action répressive contre les constructions en tout genre avait été engagée dès 1988. Sous le mandat du préfet Alain Bidou, la justice avait ordonné en 1990 vingt démolitions, neuf remises en état et dix-sept mises en conformité. M. Bidou avait été le premier à faire procéder à des démolitions par leurs propriétaires ou par le génie militaire. Toutefois, avait indiqué M. Bidou, *« certains usent de moyens dilatoires, tel le propriétaire de ce chalet baladeur à usage de restaurant. Lorsque la procédure pénale est parvenue à son terme, le chalet a été démonté et réinstallé sur une parcelle voisine. Toute la procédure a été alors à recommencer »*.

En 1998, l'assassinat du préfet Claude Erignac a relancé les opérations de démolition pour une application stricte de l'Etat de droit. Rien que le long des rivages du golfe d'Ajaccio, le préfet Bernard Bonnet a prescrit, au début de mars, neuf opérations de démolition d'installations en dur et celle de quatre paillotes de la rive sud, dont celle de Cala d'Orzu. Cinq autres démolitions ont été décidées à Porto-Vecchio, sur le domaine du Conservatoire du littoral.

DÉCISIONS DE JUSTICE

Le 7 mars, la préfecture de Corse avait rappelé que les opérations entreprises résultaient de décisions de justice remontant à 1990, 1993, 1994, 1995 et 1996 qui n'avaient pas été suivies d'effet. *« Toutes ces démolitions ont été précédées de mises en demeure*, ajoutait le préfet. *L'exécution des décisions judiciaires concernant l'occupation illégale du domaine public maritime se poursuit régulièrement sur l'ensemble du littoral. S'en étonner est la mesure de la perte des repères les plus élémentaires que chacun déplore ou feint de déplorer dans l'île. »*

Il n'y aura pas de nouvelles démolitions de paillotes avant octobre prochain. Au lendemain de l'intervention de l'Assemblée de Corse, un sursis a en effet été accordé aux « plagistes », sur la foi de leur engagement de procéder eux-mêmes aux démolitions prescrites par la justice. Quant à celle de Cala d'Orzu, M. Bonnet a déclaré, mardi 27 avril, à son retour de Paris, qu'il souhaitait qu'elle puisse être provisoirement reconstruite pour la saison estivale et qu'il n'hésiterait pas, dans ce cas, à aller y déjeuner.

Paul Silvani

La mère de François Léotard envisage de voter nationaliste !

DANS les couloirs de l'Assemblée nationale, les députés corses sont désormais pris d'assaut. La presse veut connaître leur sentiment sur le préfet Bonnet ; leurs collègues veulent *« savoir s'ils savent »* ; les autres parlent de *« République »*, *« d'esprit insulaire »*, *« d'honneur »* et *« d'Etat de droit »*. Ce ne sont pas seulement les élus de l'île qui sont sollicités, mais aussi ceux qui semblent avoir des origines *« là-bas »* : François Léotard (UDF), député du Var, issu d'une famille corse par sa mère, autant que José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse et député de Corse-du-Sud.

Souvent, les « Corses de l'Assemblée » se sont solidairement retrouvés pour défendre la spécificité de leur île. Lors de la suppression de l'avantage fiscal sur les successions en Corse (*Le Monde* du 18 décembre 1998), on avait même pu voir les députés de Corse, gauche et droite confondues, relayés au gouvernement par le ministre de la fonction publique et élu de Haute-Corse, Emile Zuccarelli, s'opposer aux députés du continent. Mardi, pourtant, conscients de la sensibilité du sujet, les élus corses de gauche se sont fait discrets, et c'est la droite qui est venue raconter sa vision des mœurs de « l'île ».

Ces paillotes, construites illégalement sur les plages corses, la plupart de ces élus les ont fréquentées. Les habitués, parmi lesquels de nombreuses personnalités corses, s'y rendent le plus souvent en bateau, mouillant dans de ravissantes criques aux eaux turquoises, ou, comme M. Léotard, à moto. *« Chez Francis est un lieu de rendez-vous assez sympathique »*, raconte André Santini (UDF, Hauts-de-Seine), mais c'est loin d'être le seul du genre. Au début d'avril, on avait vu manifester, devant deux paillotes qui n'étaient pas celles de Chez Francis, M. Rossi lui-même, mais aussi les élus de Corsica Nazione et M. Léotard qui jugeait *« scandaleuse »* cette manière de procéder (*Le Monde* du 12 avril). *« Il y avait sur la place une centaine de militaires et d'engins lourds pour deux plagistes ! »*, affirme aujourd'hui l'ancien ministre de la défense.

« JACOBINISME EXCESSIF »

Les mêmes n'ont pas de mots assez sévères sur Bernard Bonnet. *« Ses méthodes sont d'une brutalité inouïe, et même mes collègues de gauche en sont choqués »*, soupire M. Rossi. *« Il braque une grande partie de la communauté insulaire contre l'Etat*, affirme M. Léotard. *Même ma mère, qui a quatre-vingt-huit ans et est de droite traditionnelle, m'a affirmé que, la prochaine fois, elle votera nationaliste. »* Les uns et les autres ont donc fait passer au gouvernement des messages en ce sens. M. Santini a remis *« des lettres de mes cousins, disant tous : "Le préfet ne va pas." »* M. Léotard, qui retrouvait M. Chevènement dans un dîner officiel à l'Elysée, il y a un peu plus d'un mois, a longuement reproché au ministre de l'intérieur le *« jacobinisme excessif »* de son préfet et la *« culpabilisation systématique des Corses »*.

Mardi, il n'y avait plus que le député radical de gauche Roger Franzoni (Haute-Corse), pour dénoncer les *« misérables tentatives de récupération politiciennes »* et souligner que *« cette affaire ne saurait, de quelque façon que ce soit, remettre en cause la politique de l'Etat de droit en Corse, réclamée depuis vingt ans par les radicaux de gauche et conduite avec courage par le gouvernement de Lionel Jospin »*. Sur le fond même de l'affaire, pourtant, chacun se montre on ne peut plus prudent. La plupart des élus corses évoquent gendarmes, services secrets, terroristes et attentats comme s'il faisaient partie du quotidien.

Raphaëlle Bacqué

Les élus corses demandent à la justice de « faire toute la lumière »

BASTIA
de notre correspondant

Au lendemain de l'incarcération des trois gendarmes pour l'incendie criminel du restaurant de plage d'Ajaccio, Paul Quastana, vice-président du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse, n'a pas hésité à mettre en cause le préfet. Il a rappelé les propos échangés à l'Assemblée, à l'automne 1998, lors de son apostrophe publique demandant la date du départ de Bernard Bonnet de Corse. *« Il m'avait répondu qu'il partirait lorsque mes amis cesseraient de plastiquer. Aujourd'hui, ce sont ses propres amis, sa garde rapprochée, la garde prétorienne du Groupe de pelotons de sécurité qui se font prendre la main dans le sac. Il y a des manipulations que nous dénonçons depuis longtemps. Il est du devoir impérieux de l'Etat de faire toute la lumière sur cette affaire. »* *« Nous avons demandé depuis des mois le départ de M. Bonnet »*, ajoute Jean-Guy Talamoni, président du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse. Pour François Alfonsi, secrétaire général de l'Union du peuple corse (UPC), *« ces actions sont susceptibles d'exacerber les querelles et de provoquer des violences »*.

Les autres élus de l'île se montrent plus prudents, à l'image de Laurent Croce, secrétaire fédéral du Parti socialiste. *« Il faut laisser faire la justice en toute sérénité »*, indique-t-il. Le député de Haute-Corse, Roger Franzoni (PRG), a dénoncé les *« misérables tentatives de récupération politicienne »*, dans un communiqué diffusé à Bastia. Elu divers gauche à l'Assemblée de Corse, Simon Renucci se montre plus critique et rappelle : *« Nous avions déjà alerté Mme Guigou sur les risques d'excès de certains services de police ou de gendarmerie, maintenant c'est chose faite. »* De son côté, Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif territorial, se dit *« consterné par le discrédit que cette affaire lamentable occasionne à la Corse »*.

Michel Codaccioni

L'étrange communiqué du « corps préfectoral de Corse »

L'ENVOI à l'AFP, mardi 27 avril, d'un communiqué de soutien au préfet, présenté comme émanant du *« corps préfectoral de Corse »* et venant du bureau de l'un des collaborateurs de Bernard Bonnet, est considéré comme une « première » par les préfets que nous avons interrogés, dont plusieurs y voient, en privé, une énorme bourde, les fonctionnaires devant s'interdire de s'exprimer sur une affaire dont la justice est saisie.

Qui a rédigé ce texte, diffusé par l'Agence France-Presse, mardi, à 8 h 57 ? Difficile à dire. Titré vigoureusement « Trop c'est trop ! », le communiqué indique que *« le corps préfectoral de Corse exprime sa solidarité avec le préfet de Corse, Bernard Bonnet, devant les attaques scandaleuses dont il est victime »*. Il ajoute que *« le comble est atteint par une déclaration d'un avocat d'Ajaccio qui, au terme d'un raisonnement insinuant, croit pouvoir demander la démission du préfet »* et que *« cette initiative est odieuse et ridicule »*.

Le bureau de l'AFP à Marseille indique avoir diffusé ce texte, mardi matin, après avoir constaté qu'il provenait du fax de Gérard Pardini, directeur du cabinet du préfet de région, d'où il avait été envoyé dans la nuit, à 0 h 04 très exactement. Quelques minutes après la publication de la dépêche, selon l'AFP, M. Pardini appelle les journalistes pour savoir d'où ils tiennent ce communiqué. L'un d'eux lui répond qu'il provient de son propre télécopieur. Après un silence, M. Pardini explique qu'il est ennuyé, parce que Bernard Lemaire, préfet de Haute-Corse, n'a pas été consulté sur sa rédaction.

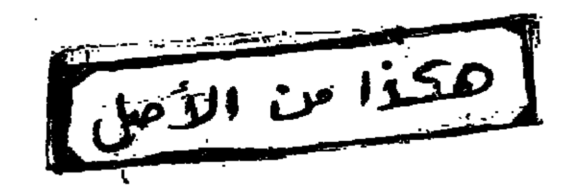
« PAS OPPORTUN »

Or la formule *« le corps préfectoral de Corse »* désigne les préfets de Haute-Corse et de Corse-du-Sud (ce dernier étant aussi préfet de région) ainsi que leurs collaborateurs (directeurs de cabinet, secrétaires généraux et sous-préfets d'arrondissement) et le préfet adjoint pour la sécurité. M. Lemaire nous a précisé qu'il avait été *« consulté »* par M. Pardini vers 9 heures, mardi matin, c'est-à-dire après la publication du communiqué, dont il n'avait pas été averti. Le préfet de Haute-Corse indique que, *« tout en étant solidaire de Bernard Bonnet »*, il ne jugeait *« pas opportun de publier un tel communiqué »*, ainsi qu'il l'a fait savoir à M. Pardini.

Les collaborateurs de M. Lemaire, ainsi que les sous-préfets de Corte et de Calvi, soit quatre autres membres du corps préfectoral, ont eux aussi appris l'affaire incidemment. Ils jugent le texte inopportun sur le fond et maladroit dans sa forme, car *« rédigé comme un tract »*.

Il n'a pas été possible de joindre M. Pardini. Un stagiaire de l'ENA, affecté dans ses services, nous a affirmé que la formule litigieuse de *« corps préfectoral de Corse »* désigne les seuls responsables de la préfecture de région, ce qui est inexact. Les signataires effectifs du communiqué seraient les plus proches collaborateurs de M. Bonnet : le directeur de son cabinet, M. Pardini ; le secrétaire général, Bruno Delsol ; le préfet adjoint pour la sécurité, Francis Spitzer ; et le sous-préfet de Sartène (Corse-du-Sud), Olivier André. Ont-ils agi en accord avec M. Bonnet, voire à sa demande, ou bien, au contraire, à son insu ? La question restait, mercredi matin, sans réponse.

Rafaële Rivais



Alain Juppé n'entend pas postuler à la présidence du RPR

Nicolas Sarkozy a défini les axes de sa campagne européenne devant les parlementaires du mouvement. Ceux-ci craignent les effets négatifs sur leur électorat des rivalités internes à la droite

AVANT de réunir, mercredi 28 avril, pour la troisième fois en moins de quinze jours, le bureau politique du RPR, Nicolas Sarkozy a présenté, mardi, les axes de sa campagne européenne aux députés puis aux sénateurs du mouvement. Il s'agit toujours, pour celui qui conduira la liste RPR-Démocratie libérale aux élections européennes du 13 juin, de veiller à associer toutes les sensibilités de la famille gaulliste. La réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale a ainsi rapproché à la tribune M. Sarkozy et Jean-Louis Debré, lequel apparaît déjà comme un rival potentiel pour l'élection, à l'automne, du nouveau président du RPR.

Mardi soir, en effet, devant les étudiants de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Alain Juppé s'est défendu d'avoir effectué une *« rentrée »* dans l'appareil du RPR à la faveur de la démission de Philippe Séguin. *« Je ne suis candidat à rien. Je ne suis pas candidat à la présidence du RPR. Je n'ai pas l'intention de me repropulser au premier rang »*, a assuré l'ancien premier ministre, en expliquant qu'il entend se consacrer pleinement à sa mairie de Bordeaux et qu'il n'a pas achevé ce qu'il appelle en plaisantant sa *« cure de désintoxication »* ou son *« examen de conscience »*.

Devant le même auditoire, M. Juppé a démontré qu'il suit toujours avec beaucoup d'attention les problèmes européens. Il a expliqué que la politique extérieure et de défense commune de l'Europe devrait principalement s'appuyer sur le triangle Berlin, Londres, Paris. Puis, revenant sur les événements qui ont secoué l'opposition ces derniers jours, il a reconnu qu'*« il y a trop de querelles de personnes »*. *« J'ai décidé depuis deux ans de ne dire de mal de personne dans la majorité »*, a-t-il répondu à un interlocuteur qui le poussait à se démarquer de Charles Pasqua. Sans citer *Le Monde* (daté 25-26 avril), qui faisait le récit de « Scènes de haine ordinaire à droite », M. Juppé a affirmé : *« On me prête, ces temps-ci, des tas de déclarations, auxquelles j'ai peut-être pensé très fort, mais que je n'ai jamais dites »*, ajoutant que « [la haine] *ce n'est pas un mot de saison »*. Il existe des *« divergences »*, des *« rivalités »*, une *« compétition »*, mais, s'est exclamé l'ancien premier ministre, *« c'est quand même un coup fabuleux que de faire apparaître les divisions à droite, comme s'il n'y en avait pas à gauche, y compris au gouvernement, en pleine guerre du Kosovo »*.

CLIMAT PEU MOBILISATEUR

Le matin même, pourtant, Bernard Pons avait ajouté un petit épisode supplémentaire au « roman noir de la droite » en se félicitant, sur LCI, que M. Séguin ait démissionné *« suffisamment tôt »*. L'ancien ministre, dont un entretien à *Valeurs actuelles* avait été le prétexte au départ, le 16 avril, de M. Séguin, a notamment affirmé : *« Je déplore cette décision mais, dans la mesure où Philippe Séguin a pris cette décision, qui est tout à fait contraire à l'esprit qui doit animer un responsable politique, je préfère qu'il l'ait prise suffisamment tôt plutôt que trop tard. » « Et encore ai-je été gentil en déplorant cette décision »*, a précisé M. Pons au *Monde*, avant d'ajouter que, ces derniers temps, *« Philippe Séguin et Alain Madelin ne se parlaient plus »*.

Ce climat est peu apprécié par les députés. M. Debré, qui est très attentif aux remarques que ceux-ci lui rapportent chaque semaine de leurs circonscriptions, a donc rendu un nouvel hommage devant le groupe, mardi matin, à l'action conduite par M. Séguin. Les députés, dont beaucoup sont des élus locaux, se situent déjà dans la perspective des élections municipales de 2001 et, pour cette raison, ils sont très attachés à l'union de l'opposition. Leurs électeurs leur reprochent très régulièrement les querelles des états-majors. Les députés élus de justesse en 1997 regrettent aussi que la désunion de l'opposition ne permette pas de mettre en lumière les divergences qui existent dans la majorité ni de tirer parti de l'implosion du Front national. Dans les entourages respectifs des trois candidats de droite, M. Sarkozy, M. Pasqua et François Bayrou, on redoute, du même coup, que les députés se mobilisent assez peu pour relayer localement la campagne des élections européennes.

Jean-Louis Saux

Le PS et le PCF rejettent la proposition de meeting unitaire des Verts

M. Cohn-Bendit adresse une lettre à M. Hollande et à M. Hue

Le Parti socialiste et le Parti communiste français ont décliné, mercredi 28 avril, la proposition de Daniel Cohn-Bendit d'organiser un meeting unitaire de la gauche « plurielle » avant les élections européennes du 13 juin. Les Verts avaient fait cette proposition pour *« ridiculiser les divisions de la droite »*.

IL NE DEVRAIT PAS y avoir de meeting commun, réunissant les chefs de file des trois listes qui forment la majorité de gauche « plurielle », avant le soir du 13 juin. Lancée lundi par Daniel Cohn-Bendit à l'adresse de François Hollande et de Robert Hue, le 26 avril, à Corbeil-Essonnes, afin d'infliger *« une leçon de démocratie, à la droite »*, et accessoirement plonger *« dans le ridicule »* François Bayrou et Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du 28 avril), l'idée a été tuée en plein vol dès le lendemain par le secrétaire national du Parti communiste français et par le PS.

Signée par leur tête de liste aux élections européennes et par Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national du mouvement, et rédigée en termes identiques, une lettre adressée à François Hollande et à Robert Hue, mardi 27 avril, propose l'organisation d'une rencontre commune et suggère des dates de meeting déjà fixées par une des trois listes. Les Verts proposent ainsi les dates des 31 mai à Toulouse, du 2 juin à Marseille et du 4 juin à Lyon.

« CE VERT KAKI »

Pour MM. Cohn-Bendit et Bennahmias, cosignataires de la lettre, il s'agit, *« au moment où la droite républicaine se déchire, non pas sur des bases idéologiques, ni même programmatiques, mais sur des problèmes de personnes et de susceptiblité (...), de voir que la majorité plurielle est capable de proposer, dans sa diversité, un projet européen fondé sur la justice sociale, économique et écologique »*. Il s'agit aussi de montrer que *« la gauche européenne peut faire basculer la majorité au Parlement »* de Strasbourg.

Devant quelque huit cents personnes réunies à Poitiers, pour le premier meeting régional de la liste *« Bouge l'Europe ! »*, en Poitou-Charentes, M. Hue a sèchement renvoyé dans ses filets le chef de file des Verts et a décliné la proposition d'un meeting commun de la gauche « plurielle » : *« J'ai passé deux heures à déjeuner avec Cohn-Bendit, ce Vert kaki et libéral et va-t-en-guerre. Je ne vois vraiment pas ce que nous pourrions mettre en commun dans un meeting »*, a-t-il estimé. *« Nous sommes au gouvernement dans la limite de ce que nous représentons et nous ne sommes pas là pour faire de petites opérations pour observer, pour préparer l'avenir en ce qui nous concerne d'une manière partisane »*, a indiqué, de son côté, mercredi matin, sur LCI, Alain Bocquet président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Mercredi matin, au siège du Parti socialiste, rue de Solférino, on indiquait, l'air amusé, que *« Daniel Cohn-Bendit avait habitué ses partenaires socialistes et de la gauche plurielle à pas mal de propositions de ce type »*. *« Il rythme sa campagne avec des propositions de ce genre »*, indique-t-on. Le PS répondra *« rapidement »*, par écrit, à la lettre que les Verts ont adressée au premier secrétaire, en précisant toutefois que cette réponse écrite sera adressée... à Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, plutôt qu'à Daniel Cohn-Bendit.

Alain Beuve-Méry

Georges Sarre et Didier Motchane rappelés à l'ordre

Jean-Pierre Chevènement n'a pas apprécié les critiques virulentes de Didier Motchane, conseiller à son cabinet, et Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC), sur l'engagement de l'OTAN en ex-Yougoslavie et leur a personnellement fait savoir, vendredi 23 avril. Didier Motchane avait affirmé dans plusieurs tribunes et dans un entretien au *Parisien*, le 20 avril, que la coalition gouvernementale pourrait exploser *« si on allait vers un engagement armé à terre »*. Vendredi soir, sur France-Inter, Georges Sarre a rectifié le tir. Il a assuré, comme le lui avait suggéré Sami Naïr à Montluçon, le 21 avril, que le ministre de l'intérieur *« n'a pas de porte-parole »* et que la *« question de la participation »* de M. Chevènement et du MDC au gouvernement *« ne se posait pas aujourd'hui »*. Le ministre de l'intérieur est convaincu que l'on paie aujourd'hui l'éclatement de la Yougoslavie mais que Lionel Jospin est profondément opposé à toute intervention militaire des Alliés sur le sol du Kosovo.

Le gouvernement veut revaloriser la haute fonction publique

LE GOUVERNEMENT réussira-t-il enfin à introduire la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, et notamment dans l'encadrement supérieur ? Cette mission, confiée, depuis un an, par le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, à son directeur général, Gilbert Santel, a donné lieu à un plan d'action, récemment approuvé par le cabinet du premier ministre et actuellement soumis aux organisations syndicales.

La CFDT, seule confédération représentative des administrateurs civils, avec 45 % des voix, l'approuve, dans la mesure où il permet une meilleure déconcentration administrative et constitue un élément essentiel pour la réforme de l'Etat. Le « G16 », fédération de seize associations de hauts fonctionnaires, consulté pour avis, trouve aussi que les orientations sont bonnes. Mais ce groupe de pression déplore le caractère *« trop modeste »* des mesures financières proposées. Le coût envisagé serait de 200 à 300 millions de francs (30 à 45 millions d'euros) en année pleine, selon le ministère de la fonction publique, 170 millions, selon les calculs du « G16 », qui en réclamait 600. Cette organisation regrette aussi que ces mesures ne concernent pas les grands corps techniques de l'Etat.

Pour mieux gérer les ressources humaines, le gouvernement se propose de faciliter la mobilité verticale, de l'administration centrale parisienne vers l'administration déconcentrée provinciale, et horizontale, d'un ministère à l'autre. Pour ce faire, il entend procéder à une cotation des postes de responsabilité, afin de déterminer ceux qui relèvent de la même catégorie, qu'ils soient à Paris ou en province, aux finances ou aux affaires sociales. Cette cotation, préconisée en 1994 par le rapport de Jean Prada sur l'encadrement supérieur, et décidée par le gouvernement d'Edouard Balladur, n'a été menée à bien qu'au ministère de l'intérieur. Parallèlement, le gouvernement entend généraliser l'évaluation des hauts fonctionnaires, dans le but de les affecter aux emplois les mieux adaptés à leurs compétences.

FACILITER LA MOBILITÉ

Le gouvernement veut faire en sorte que les postes de province cessent d'être systématiquement moins bien payés que ceux de la capitale. Il souhaite notamment que les directions départementales soient rémunérées au moins aussi bien que les sous-directions parisiennes. Pour ce faire, il prévoit d'accorder à leurs responsables des augmentations indiciaires, de relever leurs régimes indemnitaires, et de doter certains emplois d'une prime particulière, comme l'avaient fait les accords Durafour de 1990, pour le reste de la fonction publique.

Pour faciliter la mobilité d'un ministère à l'autre, le gouvernement de M. Jospin se propose d'harmoniser les primes. Vaste programme, ébauché en 1996 par le gouvernement de M. Juppé avec la revalorisation des primes du ministère des affaires sociales, qui ne s'est pas accompagnée d'une meilleure transparence. Le gouvernement, qui entend imposer une gestion prévisionnelle des carrières, souhaite assurer une meilleure rotation des postes de responsabilité, récompenser l'expertise au même titre que l'encadrement, et mieux reconnaître les fonctions d'inspection. Il envisage d'augmenter le traitement de fin de carrière des administrateurs civils, qui pourrait passer de 26 000 à 29 000 francs brut, sur le modèle de ce qui s'est fait pour les membres des tribunaux administratifs, et ainsi que le préconise le rapport de Mme Puybasset (*Le Monde* du 28 avril).

Rafaële Rivais

La consommation des ménages surprend par sa vigueur

L'optimisme de la demande intérieure contraste avec la morosité de l'activité industrielle

MAIS qu'est-ce qui fait courir les Français ? L'électroménager, l'électronique grand public, ou encore les meubles... Les ménages dépensent, envers et contre tout. Alors que les industriels, touchés de plein fouet par la dégradation de la demande mondiale consécutive aux différentes crises financières qu'ont connues l'Asie, la Russie puis l'Amérique latine, affichent un moral défaillant, les consommateurs, eux, manifestent depuis quelques mois un optimisme déroutant.

« Cela fait un an et demi que nous sous-estimons la consommation des ménages », reconnaît Michel Devilliers, directeur adjoint de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Une fois encore, l'institut s'est montré trop prudent : selon les derniers chiffres, publiés mardi 27 avril, la consommation des ménages en produits manufacturés (30 % de leur consommation totale) a progressé de 1,6 % en mars et de 3 % au premier trimestre 1999, trois fois plus que prévu par l'Insee dans sa dernière note de conjoncture (*Le Monde* du 27 mars).

« Les déterminants traditionnels de la consommation des ménages, comme le revenu, donnent systématiquement des résultats inférieurs à ce qui se passe réellement », commente M. Devilliers. Un décalage qui s'explique essentiellement par le moral d'acier qu'affichent les ménages depuis plusieurs mois. Dans ce contexte, ils ponctionnent probablement leur épargne pour consommer. Il faut dire que l'évolution à la baisse des taux d'intérêt, impulsée par la Banque centrale européenne, ne les incite pas à mettre de l'argent de côté. Par ailleurs, la très forte augmentation de pouvoir d'achat dont ils ont bénéficié au second semestre 1998, essentiellement à cause d'une inflation largement plus basse que prévu, a sans aucun doute été un fort stimulant au début de l'année. Le recul du chômage, qui semble aujourd'hui être une tendance longue, même *« s'il y a des accidents de parcours, comme au mois de février, où le taux d'inactifs a légèrement augmenté »*, considère M. Devilliers, participe également de cette humeur dépensière.

Dans sa note de conjoncture, l'Insee prévoit que la consommation de produits manufacturés augmentera de 0,3 % au deuxième trimestre 1999. Les gains de pouvoir d'achat des ménages ont été moins importants au début de l'année que par le passé. La consommation doit donc normalement s'ajuster. Sans parler des incertitudes liées à la guerre contre la Serbie, qui pourrait, si elle s'enlisait, affecter la confiance des Français.

Un écart qui se creuse

OPINIONS DES MÉNAGES ET DES INDUSTRIELS

en données cvs

PERSPECTIVES GÉNÉRALES DES INDUSTRIELS — OPINION DES MÉNAGES

35, 25, 15, 5, 0, -5, -15, -25 ; -7 ; -22

J A S O N D J F M — 1998

Un solde d'opinion se calcule par différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives.

RECUL DE LA PRODUCTION

Pour l'instant, en tout cas, on se frotte les mains au ministère de l'économie et des finances. La demande intérieure est bien au rendez-vous, et c'est sur elle que repose la croissance. Que les entreprises renouent avec des perspectives plus engageantes qu'aujourd'hui, et le pari de Dominique Strauss-Kahn sera gagné : après le passage de ce que le ministre a appelé un *« trou d'air »*, la France pourra renouer avec un rythme annuel de croissance de 2,5 % à 3 %. Pour l'instant, rien n'est joué, même si l'ensemble des économistes s'accordent à penser que l'activité industrielle pourrait, dans l'année, se stabiliser, voire repartir à la hausse, suite à une légère reprise de la demande mondiale. Pour l'Insee, les industriels devraient arrêter *« à la mi-1999 l'ajustement qu'ils opèrent sur l'investissement et les stocks »*.

Toujours est-il qu'en février 1999 la production industrielle a reculé de 1,7 %. Selon la dernière enquête mensuelle dans l'industrie effectuée par l'Insee, en mars, les chefs d'entreprise considèrent que l'activité s'est dégradée ces derniers mois, les carnets de commandes continuent de se dégarnir, et les stocks de s'alléger. *« Le seul signe d'une sortie prochaine du trou d'air, actuellement, nous vient d'Allemagne : l'enquête IFO* [l'un des principaux instituts allemands de conjoncture] *fait apparaître une stabilisation du moral des industriels, qui, jusque-là, se dégradait. Depuis l'été dernier, les industries allemande et française ont des évolutions comparables »*, considère M. Devilliers. L'enquête mensuelle dans l'industrie de l'Insee pour le mois d'avril sera publiée jeudi 29 avril. Peut-être donnera-t-elle une lueur d'espoir...

Virginie Malingre

CORRESPONDANCE

Une lettre de Maud et Alain Gruber

A la suite de notre article sur « les circuits d'évaporation des sommes récoltées pour l'ARC » (Le Monde *du 7 avril 1998), nous avons reçu de Maud Gruber et de son frère Alain Gruber la mise au point suivante :*

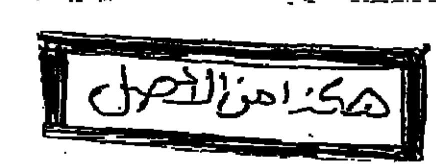
Le propos de votre article consistait en la révélation du contenu des témoignages que nous avions donnés peu avant au juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto.

Nous avions d'abord fait connaître notre inquiétude à la constatation de cette violation d'une règle légale – le secret de l'instruction –, violation apparemment si banale et usuelle qu'elle est ouvertement revendiquée, au point d'être la substance même des « informations » qu'il serait normal de publier.

En outre, sous le couvert d'une révélation des secrets d'une information judiciaire, votre article n'a pas reproduit la réalité de nos déclarations et a préféré les présenter comme un amas d'actes illégaux, en tant que tels beaucoup plus romanesques et sensationnels que la banale vérité.

Nous avons vainement tenté d'obtenir que notre réputation ainsi gravement atteinte soit spontanément rétablie. Les limites légales de la réponse qu'il nous est permis de faire imprimer et le caractère secret de l'information dans laquelle nous avons témoigné, secret que nous ne nous autorisons pas à violer pour répondre à une précédente violation, nous interdisent d'énumérer en détail les contrevérités flagrantes qui émaillent la prétendue relation du contenu de nos déclarations.

Mais les lecteurs du *Monde* jugeront d'eux-mêmes de la plausibilité de témoignages spontanés qui auraient consisté à nous autoaccuser de maniements de fonds illégaux, de transferts effectués en espèces, ou encore d'activités relevant de la fausse facturation, pour ne citer que des exemples particulièrement frappants. Croira-t-on seulement que de telles *« déclarations »* n'auraient eu aucune conséquence judiciaire pour leurs auteurs ?



(Publicité)

jettent la proposition
nitaire des Verts

prend par

hd et

هكذا من الأصل

Ultime mise en garde syndicale sur les retraites avant l'annonce par M. Jospin de sa « méthode »

Pour la CGT, les créations d'emplois peuvent amortir le choc démographique

A la veille de la remise du rapport Charpin au premier ministre, la CGT, par la voix de Bernard Thibault, a précisé, mercredi 28 avril, sa position sur l'avenir des retraites. Sans nier l'ampleur du problème, la confédération estime qu'il faut avant tout *« agir sur l'emploi »* et augmenter la contribution *« des entreprises et des budgets publics »* pour faire face aux problèmes de financement.

C'EST la fin d'une première étape pour le dossier des retraites. Jeudi 29 avril, après que le commissaire au plan, Jean-Michel Charpin, aura officiellement remis à Lionel Jospin son rapport sur l'avenir des retraites, le premier ministre lancera une deuxième phase de concertation. Cette nouvelle phase devrait déboucher sur des discussions décentralisées, régime par régime, voire entreprise par entreprise dans le cas des régimes spéciaux. Un communiqué de Matignon, qui sera diffusé jeudi en fin de matinée, doit cadrer la méthode retenue.

Parallèlement, le premier ministre s'exprimera sur le dossier dans un entretien publié par *Le Parisien* le matin même. Le gouvernement entend ainsi donner le coup d'envoi à une grande campagne d'information. Dès mercredi, les services du premier ministre ont distribué un dossier de quarante pages de vulgarisation sur le diagnostic Charpin, assorti de fiches pédagogiques sur les retraites. Le rapport du commissaire au Plan, dont le contenu a été transmis aux partenaires sociaux le 25 mars, préconise, comme mesure principale, l'augmentation progressive à 42,5 ans, d'ici à 2019, de la durée de cotisation exigée pour bénéficier d'une retraite complète. Cette augmentation concernerait tous les salariés, s'appliquant à ceux du secteur public comme à ceux du privé. Mis à part la CFDT, plus mesurée, la plupart des syndicats ont d'ores et déjà vivement protesté contre cette proposition.

« Ni l'augmentation des cotisations ni la création d'un fonds de réserve ne constituent des réponses appropriées »

La CGT, par la voix de son secrétaire général, Bernard Thibault, a décidé de prendre date dès mercredi. La confédération estime que le système actuel de retraites *« doit faire face à trois problèmes bien identifiés »*. D'abord, le départ en retraite des générations du *baby-boom*, d'ici dix ans : *« Face à un tel choc démographique*, indique la CGT, *ni l'augmentation des cotisations ni la création d'un fonds de réserve ne constituent des réponses appropriées. »* L'organisation syndicale ajoute que *« seul un rythme de création nette de plusieurs centaines de milliers d'emplois par an sur la décennie peut permettre d'amortir le choc démographique »*.

Deuxième « problème » : l'allongement de la durée de vie, qui accroît le nombre de retraités. Pour la CGT, *« il faut augmenter la durée d'activité moyenne des futurs retraités non en allongeant la durée de cotisation, mais en cherchant à relever le taux permanent d'activité dans la population active »*. Troisième problème : la question des retraites dans le privé. Pour la confédération, *« une plus grande solidarité entre régimes spéciaux et régimes salariés du secteur privé ne peut consister à aligner les premiers sur une situation dégradée»*.

La CGT *« récuse »* ainsi *« toute harmonisation par le bas »* et estime que la priorité est de *« stopper la dégradation enclenchée dans le secteur privé »*. Pour la centrale de Montreuil, *« il faudra bien augmenter la contribution des entreprises et des budgets publics au financement des retraites»*.

La confédération de Bernard Thibault avance ainsi dix propositions pour *« conforter »* et *« renouveler »* le système par répartition. Ainsi, pour la CGT, doit être garanti *« à long terme »* un taux moyen de retraite par rapport au salaire d'activité. Par ailleurs, elle indique que *« la variable principale sur laquelle on peut agir est l'effectif des cotisants »*. *« Il faut rediscuter de la question de l'emploi »*, souligne la centrale. La CGT se déclare opposée à l'idée d'un troisième niveau de retraite par capitalisation. *« Il faut dissocier toute réflexion sur l'avenir des retraites de l'épargne salariale »*, souligne-t-elle. Elle estime encore que le recul de l'âge de la retraite *« accroît les inégalités et n'a aucun sens en situation de sous-emploi »*, et réclame une réforme du mode de calcul des cotisations. La cotisation salariée devrait être complétée par une cotisation patronale *« réformée »* et par une contribution spécifique sur les revenus financiers.

Dans l'immédiat, la CGT propose d'affecter la surtaxe actuelle de 10 % sur les bénéfices des sociétés ainsi qu'un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises à hauteur de 7,5 points au fonds de réserve. Elle demande la mise en place d'un comité consultatif du système de retraite, *« piloté par les syndicats de salariés et par les employeurs »*, qui serait chargé des travaux de prospective et de réexaminer les différents paramètres en matière de retraite.

Caroline Monnot

Martine Aubry répond aux critiques suscitées par la CMU

L'EXERCICE a été subtil. Tout en répondant aux critiques de la droite, Martine Aubry a bordé les exigences de la gauche « plurielle ». La ministre de l'emploi et de la solidarité n'a pas seulement développé la philosophie de son projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU). Elle a, d'emblée, fait face aux attaques entendues ici et là.

Mardi 27 avril, la ministre a défendu un texte qui doit permettre à tous les Français d'accéder au régime de base de la « Sécu » et, à six millions de personnes démunies de bénéficier d'une couverture complémentaire gratuite. *« Il s'agit aujourd'hui de vaincre l'absurde, voire même la honte* (...), *de garantir à chacun de nos concitoyens le droit réel aux soins jusqu'ici bafoué »*, a lancé Mme Aubry. Tout en énumérant les situations dramatiques de gens qui se présentent trop tard à l'hôpital, *« sans jamais avoir consulté un médecin »*, la ministre a pris soin de souligner que le dispositif *« n'est pas seulement destiné aux plus exclus »*. Il concerne aussi *« des salariés, des artisans et des commerçants aux faibles revenus »*.

« APPRÉCIER CHAQUE SITUATION »

Très vite, Mme Aubry a ensuite anticipé les critiques que la droite comptait lui adresser un peu plus tard, dans la soirée. Elle a ainsi justifié la disparition de l'aide médicale gratuite, en dénonçant les *« ruptures d'égalité »* d'un département à l'autre. Bien que certains soient allés au-delà du minimum requis (le RMI), d'autres, confrontés aux problèmes de la précarité, n'ont pu garantir *« une telle avancée »*. La recentralisation de l'aide, dénoncée par l'opposition, est donc nécessaire à ses yeux.

Très attendue, sa réponse sur le seuil de revenus – fixé à 3 500 francs par mois – pour bénéficier de la CMU s'adressait aussi bien à la gauche qu'à la droite. Les députés Verts et communistes, en commission des affaires sociales, avaient vainement tenté de relever la barre à 3 800 francs (*Le Monde* du 9 avril). La droite, elle, conteste le principe du seuil et lui oppose une aide personnalisée, dégressive, selon les revenus. *« Les barèmes et les seuils existent partout »*, a répliqué la ministre. *« Dans le département de mon prédécesseur, Jacques Barrot, en Haute-Loire, on peut avoir accès à l'aide médicale si on a moins de 3 392 francs de ressources. C'est un peu insuffisant, mais c'est un seuil ! »*, a-t-elle ajouté malicieusement.

Le gouvernement s'en tient donc au barème initial et avance trois arguments. *« Pour ceux qui sont juste au-dessus de 3 500 francs, il nous faut faire comme aujourd'hui avec les fonds sociaux, en appréciant chaque situation »* ; ensuite, les départements pourront eux-mêmes décider d'aller au-delà en piochant dans les 5 % qui vont leur rester après la recentralisation des sommes jusqu'ici consacrées à l'aide médicale ; de plus, un amendement du rapporteur, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), prévoit la création d'un fonds de solidarité alimenté par les organismes complémentaires. Au passage, la ministre a réglé un contentieux : *« Je préfère permettre à tous de se faire soigner gratuitement que d'augmenter les minima sociaux. »* A bon entendeur...

La ministre devait contrer un dernier angle d'attaque de la droite : le coût du dispositif. *« Contrairement à ce qui a pu être annoncé ici ou là, la CMU sera indolore pour la Sécurité sociale »*, a assuré Mme Aubry, en rappelant que le financement du projet devait être pris en charge par un fonds d'Etat auxquels contribuent les organismes complémentaires.

LOGIQUE D'« ASSISTANCE »

Après une heure de discours, devant une telle avalanche d'arguments, la droite a tenté de repartir au front. Au risque de paraître se répéter ! Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie), qui défendait l'exception d'irrecevabilité, a ciblé son intervention sur le coût, tandis que Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône), chargé de présenter la question préalable, a dénoncé notamment la logique d'*« assistance »* du texte. L'opposition a été jusqu'à dénoncer le risque de *« développer le travail au noir »*... Le tout dans une atmosphère nostalgique. Les orateurs de la droite ont multiplié les références à la réforme avortée de la protection sociale d'Alain Juppé. *« C'était au temps de la fracture sociale, quand les chevau-légers partaient à l'assaut*, a raillé Alfred Recours (PS, Eure). *Ces sujets étaient tellement importants que le président de la République a décidé de dissoudre avant qu'ils ne soient adoptés ! »* Les deux motions de procédure ont été rejetées. Les débats devaient se poursuivre mercredi 28 avril.

Clarisse Fabre et Isabelle Mandraud

La mairie de Saint-Denis appelle les jeunes à refuser la violence

DEPUIS près d'une semaine, la municipalité de Saint-Denis (*Seine-Saint-Denis*) est en ébullition. Les élus, le maire communiste Patrick Braouezec en tête, enchaînent réunion sur réunion, multipliant les visites *« sur le terrain »* et les appels au calme, pressant *« les jeunes, tous les habitants, tous ceux qui veulent une issue juste »* de *« prendre* [leurs] *responsabilités dans le refus de toute nouvelle violence »*.

REPORTAGE

« C'est chaud encore, ça va durer », prédit une vendeuse du MacDo

Le meurtre de Karim Fadiga, un jeune de la cité des Cosmonautes tué à coups de couteau, mercredi 21 avril, par quatre petits trafiquants de drogue, a provoqué une vive émotion dans la population. Une marche silencieuse a rassemblé quelque trois cents personnes, dimanche 25 avril, devant la mairie de Saint-Denis. Un concert devrait être organisé en l'honneur du jeune homme, et une collecte a été lancée afin d'aider les parents, originaires du Mali, à rapatrier le corps de leur fils.

Karim Fadiga avait vingt-six ans, son meurtrier peut-être moins. Est-ce parce que le « grand frère » de la cité des Cosmonautes, étudiant en économie, fondateur d'une association de boxe et d'arts martiaux, décrit comme un héros par la plupart des jeunes de son quartier, a tenté d'empêcher les quatre dealers de *« vendre leur came chez lui »*, comme l'affirme son entourage, qu'il a été tué ? La mairie de Saint-Denis en est persuadée. Les quatre dealers, *« très rapidement identifiés »* par des habitants du quartier, *« sont des gars de la cité des Francs-Moisins »*, nous a déclaré, mardi 27 avril, l'un des adjoints au maire, Francis Langlade, chargé de la prévention et de la sécurité.

Deux jours après l'agression de Karim, vendredi 23 avril, la police a, selon le maire, repéré une voiture circulant aux abords de la Porte de Paris, et signalée comme celle utilisée habituellement par le meurtrier présumé du « grand frère ». L'interpellation se passe mal : le conducteur de la voiture, sommé de s'arrêter, fonce sur les policiers et tente de s'enfuir. Un coup de feu est tiré, qui blesse le fuyard à la nuque. Le jeune blessé, immédiatement hospitalisé, n'a pas été grièvement atteint. Les médecins le déclarent hors de danger. Aux yeux des jeunes de la cité des Francs-Moisins, dont la victime est originaire, la bavure policière ne fait aucun doute. Le soir même, une mini-émeute éclate aux Francs-Moisins, opposant jeunes et policiers.

HUIT POLICIERS BLESSÉS

« C'est chaud encore, ça va durer », prédit une vendeuse du MacDo voisin. Sandrine a dix-huit ans et elle a beau être du quartier, ce mardi 27 avril, elle a peur. Une fois de plus, la nuit s'annonce *« chaude »*, malgré la discrétion des forces de police. *« Je finis le travail à minuit, j'ai toute la cité à traverser pour rentrer chez moi. Forcément, c'est l'angoisse »*, dit-elle. Jusqu'à quand croit-elle que les *« rodéos »* vont durer ? *« Jusqu'à ce qu'ils soient calmés »*, répond simplement la jeune fille. *« Ils »*, c'est-à-dire les quelques dizaines de jeunes des Francs-Moisins, adeptes de *« la baston avec les flics »*, n'ont, pour la plupart, pas plus de quinze ou seize ans. *« Mais c'est des durs »*, ajoute Sandrine.

Lundi soir, les bagarres se sont soldées par huit blessés, côté forces de l'ordre. Perchés sur le toit d'au moins trois bâtiments de la cité, les jeunes étaient aux premières loges. Un policier a été gravement brûlé aux mains et au visage par un cocktail Molotov, d'autres ont été atteints par des jets de pierres.

A la mairie de Saint-Denis, on ne cache pas sa préoccupation. Souvent donnée comme une commune pionnière en matière de gestion sociale, la municipalité refuse de s'avouer battue. *« Si la police ne s'inscrit pas dans la dynamique mise en œuvre collectivement par les autres institutions, la municipalité, les acteurs sociaux, alors là, oui, on risque un échec »*, admet Francis Langlade. Mais on n'en est pas là. Des réunions informelles sont prévues *« avec les jeunes, les élus, les représentants de la police »*, indique-t-on place Victor-Hugo. *« On n'est pas découragés*, insiste l'équipe municipale, *même si on a conscience de marcher sur un fil. »*

Catherine Simon

Une deuxième démission à l'université de Lyon

RÉGIS LADOUS, le professeur d'université qui avait dirigé en 1990, à l'université Lyon-III, le mémoire de maîtrise d'un étudiant révisionniste poursuivi en justice, a donné sa démission, mardi 27 avril, de la direction du DEA d'histoire religieuse, qu'il devait prendre en charge à la rentrée 1999, a annoncé l'université. L'université Jean-Moulin - Lyon-III tient à rappeler, dans un communiqué, qu'*« elle condamne sans réserve le négationnisme »*.

Elle a ouvert, le 26 avril, une enquête administrative sur les conditions de la soutenance de ce mémoire de maîtrise consacré à Paul Rassinier, fondateur du révisionnisme, obtenu avec la mention « très bien ». L'étudiant, Jean Plantin, avait également soutenu un diplôme d'études approfondies (DEA) en 1991, à Lyon-II, consacré aux épidémies de typhus dans les camps de concentration. Le directeur du DEA d'histoire moderne et contemporaine de l'université Lyon-II, Yves Lequin, avait donné sa démission le 23 avril (*Le Monde* daté 25-26 avril).

Graves accusations de l'ex-patron du DPS contre M. Le Pen

BERNARD COURCELLE, ancien responsable du Département protection sécurité, le service d'ordre du Front national, déclare, dans un entretien au *Parisien* du 28 avril, qu'en janvier 1998, au plus fort de la crise avec Bruno Mégret, Jean-Marie Le Pen aurait demandé aux membres du DPS s'ils étaient *« prêts à tirer, avec* [leurs] *armes, sur des mégrétistes qui tenteraient de pénétrer dans la propriété »*, le siège du FN à Saint-Cloud. Ceux-ci ayant *« refusé »*, ils auraient alors *« été virés sur-le-champ par Carl Lang »*, nommé depuis peu délégué général en remplacement de M. Mégret, exclu du parti.

M. Courcelle affirme que des *« ex-DPS fidèles à Le Pen manifestent avec Ras l'Front lors des meetings de Bruno Mégret »* et déclare avoir *« identifié l'un d'entre eux à Troyes »*. *« J'en déduis que des provocations sont à craindre pour les défilés parisiens du 1er mai, bien que le service d'ordre de Mégret ait consigne de ne pas répondre »*, ajoute M. Courcelle.

Un mouvement préfectoral au conseil des ministres

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 28 avril devait procéder au mouvement préfectoral suivant : Bernard Hagelsteen, préfet de Maine-et-Loire, devient préfet de Seine-Saint-Denis, en remplacement de Bernard Boucault, devenu préfet de Midi-Pyrénées (*Le Monde* du 23 avril). Pierre Bousquet de Florian, conseiller technique à l'Elysée, devient préfet de Mayenne, en remplacement de Janine Pichon. Anne-Marie Escoffier, inspectrice de l'administration, devient préfet de l'Aveyron, en remplacement de Jean-Christian Cady. Alain Walmetz, préfet des Hautes-Alpes, devrait être nommé hors cadre, en attendant de prendre d'autres fonctions. Deux sous-préfets, Janine Chassagne et André Delahaye, sont nommés préfets en mission de service public.

DÉPÊCHES

■ **ÉLYSÉE : le général de division de l'armée de terre Henri Bentegeat a été nommé** chef de l'état-major particulier du président de la République, par un arrêté publié au *Journal officiel* du mercredi 28 avril *(lire aussi page 14)*. Il remplace l'amiral Jean-Luc Delaunay, nommé chef d'état-major de la marine (*Le Monde* du 10 avril).

■ **ENA : le conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration sera saisi**, le 15 juin prochain, de propositions de réforme axées sur les concours d'entrée et sur le contenu de la scolarité, a fait savoir, mardi 27 avril, le ministère de la fonction publique, qui a indiqué travailler *« sur la base des propositions de Mme Puybasset »* (*Le Monde* du 28 avril).

■ **BACCALAURÉAT : les candidats à l'épreuve de lettres des séries littéraire (L) et économique et sociale (ES) du baccalauréat se verront proposer**, lors de la session 1999, trois sujets sur trois oeuvres au programme, au lieu de deux sujets l'an prochain. Cet aménagement de l'épreuve, publié au *Bulletin officiel* du 22 avril, intervient en raison du passage en cours d'année de quatre oeuvres étudiées à trois.

■ **CONTAMINATION : pour une hépatite contractée par transfusion, le CHU de Nancy a été condamné**, mardi 27 avril, par le tribunal administratif de Meurthe-et-Moselle. Il devra verser 60 000 francs (9 147 euros) à un patient de l'hôpital Saint-Charles à Toul. Ce dernier avait été infecté par le virus de l'hépatite en janvier 1986, lors d'une intervention chirurgicale au cours de laquelle il avait subi plusieurs transfusions de produits provenant d'un centre dépendant du CHU de Nancy.

■ **ATTENTAT : un magasin de confection a été endommagé par un attentat à l'explosif**, dans la nuit du mardi 27avril au mercredi 28 avril, à Bonifacio, à l'extrême sud de la Corse. Une charge de faible puissance, déposée devant la porte du commerce situé en bord de mer sur la marina de Bonifacio, a fait des dégâts légers et aucune victime. L'attentat n'a été ni signé ni revendiqué, selon les gendarmes.

■ **JUSTICE : les conséquences de l'écriture au tableau ont été reconnues maladie professionnelle** par le tribunal administratif de Strasbourg en février 1998, apprend-on, mardi 27 avril, de source syndicale. Les tendinites d'un coude et d'une épaule dont souffrait une enseignante du primaire, après vingt-deux ans de pratique, étaient bien liées à son métier. Elles avaient nécessité une intervention chirurgicale en 1992. Le ministère de l'éducation nationale avait refusé en novembre 1994 la demande de reconnaissance comme maladie professionnelle et l'indemnisation, faute de l'agrément du ministère du budget, qui arguait d'une fragilité des articulations de l'enseignante.

Vers une réforme de la tarification des maisons de retraite

LE GOUVERNEMENT lance une réforme du mode de tarification des maisons de retraite hébergeant des personnes âgées dépendantes pour le rendre *« plus transparent et équitable »*, tout en instaurant des critères de qualité, a indiqué, lundi 26 avril, le ministère de l'emploi et de la solidarité. Cette réforme, concernant dix mille établissements, sera mise en oeuvre progressivement. Il s'agit de répartir le coût de l'accueil des personnes âgées dépendantes en trois volets, en instaurant un tarif « dépendance » aux côtés des frais d'hébergement (financés par l'usager ou par l'aide sociale des départements) et des soins (financés par l'assurance-maladie).

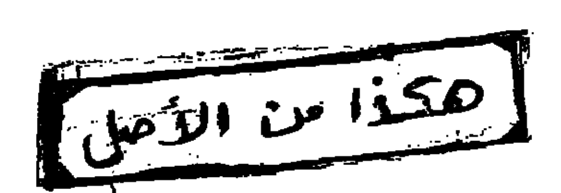
Ce nouveau tarif prendra en compte les frais d'hébergement spécifique et d'aide à la vie quotidienne liés à l'état de la personne âgée. Il sera pris en charge grâce à la prestation spécifique dépendance ou, à défaut, directement par l'usager. Seuls les établissements de plus de quatre-vingt-cinq lits seront concernés dans un premier temps. La réforme s'étendra, à partir de l'automne 2000, aux autres établissements, qui devront, dans un délai de deux ans, conclure une convention avec l'Etat et avec les conseils généraux.

deuxième démission … université de Lyon

… accusations de l'ex-patron … PS contre M. Le Pen

… mouvement préfectoral … conseil des ministres

… réforme …



DISPARITION

Lucien Scheler

Libraire et homme de lettres

LUCIEN SCHELER, libraire et écrivain, est mort vendredi 23 avril à Paris dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Petit-fils du philologue Auguste Scheler, Lucien Scheler était né en 1902 à Cassel, en Allemagne, et s'était installé pendant la guerre à Paris comme libraire, expert en livres anciens rue de Tournon, près du Sénat. Surnommé d'ailleurs « Tournon » par ses amis du Comité national des écrivains, il avait mis au point une *Bibliographie de la France*, imitant à la perfection l'officielle, mais où étaient recommandés, au nez et à la barbe de l'occupant nazi, les livres que publiaient les éditions clandestines, en particulier les Editions de Minuit, dont il fut l'un des membres.

A ses risques et périls encore, il cacha dans sa librairie Paul Eluard, communiste comme lui et souvent aux abois, de 1942 à la Libération. Ses poèmes résistants parurent alors dans les deux anthologies de la poésie clandestine, *L'Honneur des poètes* et *Europe*, dans *L'Eternelle Revue* et dans *Les Lettres françaises clandestines*, signés des pseudonymes Mazurier ou Jean Silence. Lucien Scheler décrivit cette époque tragique dans *La Grande Espérance des poètes, 1940-1945* (Temps actuels, 1982).

Auteur d'une dizaine de recueils de poèmes, publiés de 1926 à la fin des années 80, et de plusieurs volumes d'histoire des sciences centrés sur Lavoisier et sur la Révolution française, Lucien Scheler fut aussi l'éditeur des *Œuvres complètes* de Jules Vallès en quinze volumes (Editeurs français réunis, 1948-1972) et des *Œuvres complètes* de Paul Eluard dans la Bibliothèque de la Pléiade (1968).

Claire Paulhan

NOMINATION

DÉFENSE

Le général Henri Bentegeat a été nommé chef de l'état-major particulier de la présidence de la République, par arrêté de Jacques Chirac paru au *Journal officiel* du mercredi 28 avril. Il succède à l'amiral Jean-Luc Delaunay, nommé chef d'état-major de la marine nationale.

[*Né le 27 mai 1946 à Talence (Gironde)*, ancien élève de Saint-Cyr, d'où il est sorti dans l'arme blindée, diplômé de l'Institut des études politiques de Paris, Henri Bentegeat a notamment servi outre-mer, au Sénégal et à Djibouti, avant d'être affecté, en 1979, à l'état-major de l'armée de terre. Après être passé par l'Ecole supérieure de guerre, il sert au régiment d'infanterie et chars de marine (RICM) à Vannes (Morbihan), qu'il sera amené, comme colonel, à commander en 1988-1990. Il devient ensuite attaché adjoint de défense auprès de l'ambassade de France aux Etats-Unis. En 1992, il est auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et du Centre des hautes études militaires (CHEM). En 1993, il est l'adjoint « terre » du général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier de François Mitterrand à l'Elysée. Promu général de brigade en 1995, Henri Bentegeat est nommé commandant supérieur des forces armées aux Antilles. En septembre 1998, avec le grade de général de division, il est directeur adjoint des affaires stratégiques (DAS) au ministère de la défense. Il y avait été chargé de suivre l'évolution de la crise dans l'ex-Yougoslavie.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 25 avril est publiée :

● **Nouvelle-Calédonie** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel fixant les dates et ordre de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée en vue de l'élection, le 9 mai, du Congrès et des Assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie.

Au *Journal officiel* daté lundi 26-mardi 27 avril sont publiés :

● **Maisons de retraite** : un décret relatif aux modalités de tarification et de financement des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ; un décret relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ; plusieurs arrêtés relatifs à ces établissements et à la prise en charge des personnes âgées.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et André ORLÉAN,
Matthieu et Quentin
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur,

Juliette,

le 26 avril 1999, à Paris.

– Le 26 avril 1999.

C'est déjà l'année de

Nine,

chez les

BOURGOIS.

Sandra, Nicolas, Nelson et Cassius.

Les croupiers des Casinos français
annoncent le 26 en plein la naissance de

Nine,

prévenez les chevaux et les voisins.

Décès

– *Le personnel de la Direction de l'eau du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement,*
profondément attristé par la disparition accidentelle de

M. Pierre BELOUZE,
ingénieur du génie rural
des eaux et forêts,

survenue le 23 avril 1999, s'associe à la peine de ses proches et leur exprime ses très sincères condoléances.

– Mme Marcel Bordet,
son épouse,
Le docteur et Mme François Bordet
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bordet
et leurs enfants,
Mme Etienne Mondot,
M. et Mme Jean-Claude Fortun,
ses belles-sœurs et beau-frère,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BORDET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 27 avril 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu à Sauvessanges (Puy-de-Dôme), le vendredi 30 avril, à 11 heures.

151 *bis*, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– *Antoine Casanova,*
son père,
Martine et Joseph Casanova,
son fils,
Ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

Benoît CASANOVA.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 avril 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Grèves de Dieppe, suivie de l'inhumation au cimetière du Pollet.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean GOUEZEC,

survenu à Paris, le 24 avril 1999, à l'âge *de soixante-quatre ans.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

– Michel Charpentier,
son époux,
Pascale Charpentier,
sa fille,
et Claude Tréhin,
son gendre,
Vincent Charpentier,
son fils,
et Sophie Méry,
sa belle-fille,
Charlotte et Iris,
ses petites-filles,
Sa sœur, ses cousins,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le départ, le grand voyage, de

Vonick CHARPENTIER,
née LE NOAC'H,

décédée le 27 avril 1999, à Auvers-sur-Oise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 30 avril, à 16 heures, en l'église d'Auvers-sur-Oise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue du Montcel,
95430 Auvers-sur-Oise.

– Anne Chouchan,
son épouse,
Jérôme et Olivia,
ses enfants,
Masako et Andrea,
sa belle-fille et son gendre,
Sangam et Noé,
ses petits-enfants,
Souchi et Gérard Ryckelynck,
sa sœur et son beau-frère,
Lionel,
son frère,
Sa tante,
Ses belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis CHOUCHAN,
artiste peintre,

survenu le 25 avril 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 11 heures, à la porte principale.

– *Nissette Lespinasse-Dautheville,*
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
font part du décès de

René LESPINASSE,
pasteur.

Un culte d'action de grâces et de reconnaissance sera *célébré* au temple de Grenoble, samedi 1er mai, à 15 heures.

Des dons pourront être faits au profit de *Médecins du monde*.

« Ta grâce me suffit. »
II Cor. Ch. 12 V. 9.

Maison des Anciens,
38130 Echirolles.

Anniversaires de décès

– Le 29 avril 1995,

Michèle GERAUDIE

disparaissait brutalement.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Les inégalités territoriales en matière de santé se perpétuent

Le Nord-Pas-de-Calais combine une mortalité record et un sous-équipement chronique. Elus et professionnels réclament une aide d'urgence de l'Etat. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif revendique une dotation supplémentaire pour pallier le manque de structures d'accueil des handicapés

LILLE
de notre correspondante

A force d'asséner certaines vérités, la région Nord-Pas-de-Calais finira peut-être par être entendue. C'est ce que se répètent élus, professionnels de la santé, administratifs, experts, militants associatifs ou syndicalistes qui, depuis longtemps, se mobilisent sur les questions de santé et d'équipements hospitaliers : de rencontres en assises régionales, de conférences en forums, ils ne cessent de dénoncer *« une situation particulièrement médiocre »* et de revendiquer auprès de l'Etat *« un meilleur traitement de la région au nom de l'équité »*.

Les assises régionales de la santé impulsées, en 1997, par le conseil régional, alors présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), avaient déjà témoigné d'une mobilisation croissante de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs. Plus de mille personnes avaient participé à cinq journées thématiques qui s'étaient conclues, à Lille, par la venue de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et première adjointe au maire de la ville. Une palette de revendications y avaient été exposées. Mais, depuis, peu de choses ont changé.

Le 5 mars, dans le cadre des Etats généraux de la santé, un nouveau forum était organisé par Michel Delebarre, Bernard Derosier et Roland Huguet, les trois présidents (PS) respectifs de la région et des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette rencontre a marqué un changement de ton. Plus offensifs, plus vindicatifs, la région et les départements montent désormais ensemble au créneau pour exiger de l'Etat davantage de moyens, pour dire l'urgence d'agir, d'une manière d'autant plus déterminée qu'à l'approche de la négociation du prochain contrat de plan Etat-région les enjeux sont de taille.

« Rien ne saurait justifier que, dans une région où les indicateurs de santé sont les plus mauvais, les moyens publics mis en place ne soient pas au moins au niveau national ; nous ne demandons pas un traitement de faveur, mais la simple équité, insiste M. Delebarre. *La bonne volonté ne suffit plus ; elle a ses limites. Il faut que l'Etat prenne enfin la mesure de la situation sanitaire de notre région et dégage les moyens qui s'imposent pour y remédier. »*

En Nord-Pas-de-Calais, les années passent et la situation reste alarmante. Ainsi la région est-elle toujours, depuis la seconde guerre mondiale, lanterne rouge en matière de surmortalité. Une étude de l'Insee Nord-Pas-de-Calais, publiée en 1998, rappelait que l'espérance de vie des hommes n'est que de soixante et onze ans, soit trois années de moins que la moyenne nationale. Quant à celle des femmes, elle est inférieure de deux ans à la moyenne nationale.

Toujours selon l'Insee, on continue de mourir trop et trop tôt dans le Nord-Pas-de-Calais : *« Depuis 1993, 36 500 habitants de la région meurent en moyenne chaque année. Si la mortalité régionale était au niveau de la mortalité française, le nombre annuel de décès serait de l'ordre de 30 000. Et la mortalité prématurée y est forte, puisque 10 000 décès ont lieu avant soixante-cinq ans, soit 27 % de l'ensemble des décès, alors que la moyenne nationale est de 22 %. »*

Cette sombre réalité s'explique aussi par d'autres statistiques : la région cumule les records dans la quasi-totalité des pathologies : maladies cardiovasculaires, des appareils respiratoire ou digestif, ou alcoolisme. Avant soixante-cinq ans, l'alcool cause plus du double de décès qu'il n'y en aurait dans des conditions de mortalité moyenne. Entre trente-cinq et soixante-quatre ans, les cirrhoses alcooliques représentent même la première cause de décès féminin, devant les cancers du sein.

> « Plus on est pauvre, moins on est informé et moins on est exigeant pour la santé »

Pour expliquer cet état des lieux, statisticiens et professionnels de la santé évoquent les comportements individuels, le poids du passé industriel, sans oublier une situation socio-économique particulièrement difficile. *« Les problèmes familiaux et financiers ne permettent pas toujours de considérer la santé comme une priorité »*, indique laconiquement l'Insee. *« Plus on est pauvre, moins on est informé et moins on est exigeant pour la santé »*, résume Umberto Battisti, chargé de mission à la santé au sein du cabinet de M. Delebarre après avoir été pendant six ans vice-président (PS) au conseil régional.

Celui qui fut un des principaux artisans de l'organisation des assises régionales de la santé refuse, comme beaucoup, la fatalité des chiffres. Car le Nord-Pas-de-Calais souffre aussi et surtout de déficits criants en matière d'équipements. Cas unique en France, cette région, qui compte plus de quatre millions d'habitants, ne dispose que d'un seul centre hospitalier universitaire, à Lille. Le Pas-de-Calais, cinquième département par la population, est le seul de cette taille qui ne possède pas de CHU.

Dans tous les domaines, les retards sont légion. En matière de lutte contre l'alcoolisme ou la toxicomanie, le département du Nord est trois fois moins équipé que la norme nationale. Idem dans le secteur de la psychiatrie, où le nombre de lits est inférieur de 60 % à la moyenne nationale. Quant au déficit régional en médecins spécialistes, il se situe, toutes spécialités confondues, à 32 % en dessous de la moyenne nationale (moins 60 % pour la gynécologie-obstétrique, et de 35 % à 50 % pour la chirurgie, l'ORL, la pédiatrie, la cardiologie, l'ophtalmologie).

Pour remonter ces handicaps, des efforts ont été entrepris. L'Etat a ainsi augmenté sa dotation hospitalière de 1,43 % en 1997, 2,06 % en 1998, amorçant un rattrapage sur la moyenne nationale. *« C'est très insuffisant. A ce rythme-là, il nous faudra quinze à vingt ans pour rattraper nos retards »*, estime M. Delebarre, qui souhaite une accélération de la solidarité nationale. En préparant le nouveau contrat de plan, la région continue donc de réclamer *« de vrais moyens pour conduire une politique de santé publique basée sur l'éducation et la prévention »*, et ne désespère pas encore tout à fait de voir ses revendications enfin prises en compte.

Nadia Lemaire

PACA : des projets d'établissement en attente faute de financements

UNE QUARANTAINE de rendez-vous, des dizaines de lettres aux élus, aux parlementaires et au gouvernement, deux questions écrites posées par les députés Guy Hermier (PCF, Bouches-du-Rhône) et Sylvie Andrieux (PS, Bouches-du-Rhône)... rien n'y fait. Depuis plus de deux ans, un collectif de parents de jeunes adultes handicapés mentaux dénonce *« le sous-équipement chronique de la région PACA »* et s'épuise de bureau en bureau à expliquer et à réexpliquer le problème.

A chaque nouvel entretien, Marie-José Mafféo, enseignante et porte-parole du collectif, remémore les notions de base à ses interlocuteurs : *« Les personnes lourdement handicapées prises en charge en foyer occupationnel dépendent du conseil général, celles accueillies dans les foyers dits "à double tarification" [FDT] relèvent à la fois du conseil général et de l'Etat, et les personnes les moins autonomes prises en charge dans les maisons d'accueil spécialisées [MAS] relèvent de l'Etat. »*

Ce partage des responsabilités dans l'hébergement des handicapés, né avec les lois de décentralisation, est venu compliquer le dispositif déjà très complexe issu de la loi d'orientation du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. *« Nous avons été contraints de nous mobiliser face aux renvois de responsabilités Etat-département »*, explique ainsi Mme Mafféo. Créé en 1997, le collectif compte actuellement une centaine de membres et bénéficie du soutien d'une demi-douzaine d'associations de la région. Il n'a, pour l'heure, obtenu que des réponses bienveillantes de quelques politiques, dont celle de Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'est dit *« très attentif aux questions concernant les handicapés »*.

Si l'amendement voté à l'initiative de Michel Creton, en décembre 1988, a permis de prolonger la prise en charge des handicapés âgés de plus de vingt ans dans des lieux réservés aux enfants et aux adolescents, il n'a pas toujours été respecté et de nombreuses familles restent sans solution. C'est le cas de la plupart des parents membres du collectif, dont les enfants arrivent ou sont arrivés à l'âge limite. En l'absence de places, deux possibilités s'offrent à eux : l'hôpital psychiatrique ou le maintien dans la famille.

500 PLACES MANQUANTES

En février, l'agence régionale de l'hospitalisation de PACA a chiffré le taux d'équipement en structures d'accueil dans la région à 3,15 pour 1 000 adultes handicapés de 20 à 59 ans, contre 7,56 en moyenne nationale. Au total, les besoins urgents sont évalués à 500 places manquantes en MAS et en FDT. Sept projets de création de MAS ont d'ailleurs reçu un avis favorable du comité régional d'organisation sanitaire et sociale, mais ils sont en attente *« depuis quatre ou cinq ans, faute de financement »*, regrette Mme Mafféo.

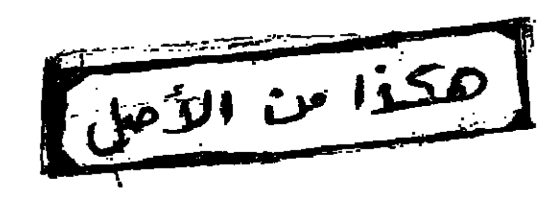
Le plan pluriannuel (1999-2003) du gouvernement en faveur des personnes handicapées doit permettre de créer 16 500 places en établissements pour adultes dans tout le pays, dont 5 500 en MAS et en FDT. Pour la région PACA, précise Mme Mafféo, *« 78 places dites "nouvelles" ont été budgétées. Mais sur cinq ans, cela ne permettra jamais de combler le déficit. D'autant plus que les données sont faussées, car les adultes lourdement handicapés qui n'ont jamais été placés ou qui n'ont pas trouvé de places ne sont pas comptabilisés, sans compter les jeunes qui ont été mis à la porte des institutions au mépris de l'amendement Creton »*. *« L'Ile-de-France avait obtenu une dotation supplémentaire pour la création de 1 000 places, dont 400 en MAS, dans le cadre du contrat de plan Etat-région 1994-1998*, rappelle-t-elle. *Nous espérons qu'il en sera de même en PACA. »*

Laurence Folléa

DÉPÊCHES

■ **DRÔME : la Compagnie générale des eaux (groupe Vivendi) et le Syndicat intercommunal des eaux de Rochefort-Samson** (Drôme), poursuivis par des habitants de la Drôme pour avoir distribué de l'eau trop chargée en nitrates, ont été condamnés, mardi 27 avril, par la cour d'appel de Grenoble, qui a confirmé le jugement de première instance. Les deux fournisseurs avaient été condamnés, en mars 1996, par le tribunal d'instance de Romans (Drôme), à verser 2 000 francs de dommages et intérêts à chacune des quarante-sept familles plaignantes, ainsi que 300 francs par foyer.

■ **MONT-BLANC : durant la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, la SNCF va mettre en place dix trains supplémentaires de transport** combiné (train + route) dans chaque sens entre la France et l'Italie, réorganiser son exploitation à Lyon pour permettre une série de navettes avec Milan et, en liaison avec les chemins de fer italiens, offrir des promotions sur la liaison fret Lyon-Milan.



HORIZONS

ENQUÊTE

« Je vous écris de Serbie »

JOCHEN GERNER

« Insomnia » a décidé de se remaquiller. Aleksandar ne comprend pas pourquoi les Etats-Unis bombardent son pays. « A. G. » raconte ses virées nocturnes dans Belgrade. Tous sont serbes et s'adressent au monde sur Internet

AUX bombardements de l'OTAN, plusieurs milliers d'intellectuels serbes répondent chaque jour par des messages sur Internet, témoignages, cris de colère ou de désespoir, prises de position. Les appels solennels à l'arrêt des bombardements se succèdent. La plupart de ces internautes expriment leurs sentiments personnels face à ce qu'ils considèrent comme une erreur ou une folie. Certains semblent gagnés par le nationalisme ambiant, d'autres restent fidèles à leur passé cosmopolite et humaniste. Beaucoup sont connus pour avoir lutté contre le régime de Milosevic au nom de certaines valeurs démocratiques.

Dans ce climat d'inquiétude, on a vu apparaître dans les forums de discussion des *« carnets de guerre »* et des *« journaux intimes »*, difficiles à dater précisément car sans cesse actualisés, écrits dans un anglais parfois rugueux, sur un ton personnel et subjectif qui crée une intimité entre l'auteur et le lecteur. Un des plus remarqués est l'œuvre d'une jeune femme qui signe *« Insomnia »* : *« A l'aube, le plus vieux pont de Novi Sad a été détruit* (...). *Les gens viennent voir les ruines, ils versent des larmes de douleur et de désespoir, allument une bougie ou déposent une fleur sur les débris d'acier. J'ai emporté un morceau de béton, je le garderai en souvenir de ces temps affreux.* (...) *Le Musée de Vojvodina, qui abrite des expositions inestimables d'objets vieux de mille ans, a été endommagé, une école primaire également. »*

« Insomnia » s'appelle en réalité Vladislava. Avant les bombardements, elle était assistante de littérature anglaise et américaine à l'université de Novi Sad. Très attirée par l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis, où elle a souvent voyagé, elle utilisait Internet pour participer à des forums de discussion littéraires et rester en contact avec ses amis américains.

Les premières frappes la surprennent devant son ordinateur, occupée à lire ses messages. Après deux jours de dépression extrême, elle tente de se ressaisir et se tourne à nouveau vers Internet. Elle raconte d'abord la peur terrible, et la course pitoyable vers les abris lugubres et sales : *« A chaque explosion, ma respiration se bloque et les papillons dans mon estomac se réveillent... J'essaie de lire, mais je n'y arrive pas. »* Pourtant, peu à peu, elle remarque que les autres s'installent dans cette nouvelle vie : *« Dans mon abri, il n'y a plus de panique. Après la fin de l'alerte, les femmes courent chez elles pour préparer un rapide repas et, le croiriez-vous, pour se faire les ongles... Aujourd'hui, j'ai retrouvé ma crème de beauté dans un sac de ma mère. Dès demain, je me maquille de nouveau. »*

Après une semaine de claustration, « Insomnia » ose enfin s'aventurer dans le centre-ville : *« Je ne l'ai pas regretté. L'ambiance ressemble beaucoup aux jours de la révolution de velours étudiante de 1996* [contre Milosevic] : *des visages radieux et souriants, des gens arborant des cibles en papier ou des slogans denses et incisifs comme des poèmes haïkus. »*

TRÈS vite, « Insomnia » cesse d'être un témoin, elle veut crier sa colère et son dégoût : *« A présent, ce sont nos bébés qui manquent de lait, toute la population qui souffre de la pénurie de nourriture et d'essence. Ce n'est pas comme ça qu'on répand la démocratie. »* A ses correspondants qui lui reprochent de ne pas parler du Kosovo, elle réplique : *« Excusez-moi de ne pas être aussi bien informée que vous, mais moi, je vis cette guerre terrée dans une cave, ou à faire la queue pour le pain. »* Anecdotiques ou politiques, les textes d'« Insomnia » sont pétris de références à la littérature et à la culture anglo-saxonnes. Elle cite Shakespeare, Emily Dickinson, Kate Bush, les Black Panthers...

Aleksandar Bogojevic, professeur à l'Institut de physique de Belgrade et diplômé de l'université Columbia de New York, est encore plus explicite : *« J'ai passé la moitié de ma vie aux Etats-Unis, j'y ai des amis très chers. Je me suis toujours senti à l'aise dans un avion au-dessus de l'Atlantique, à mi-chemin entre mes deux patries, la Yougoslavie et les Etats-Unis* (...). *Ma femme, Natasa, est biochimiste ; nous avons deux petites filles. Nous sommes toujours dans notre appartement, nous ne sommes pas allés dans un abri. Pourquoi ? Tout d'abord, je ne peux pas croire que les Etats-Unis, un pays que j'aime et dont je respecte l'histoire, bombarderont sciemment des civils. C'est ce qui est en train de se passer, mais je n'arrive toujours pas à y croire. L'autre raison est que nous ne sommes pas des souris, pour nous enfouir dans un trou dans le sol. Il y a des choses pires que la mort... En plus, si j'étais dans un abri, je ne serais pas sur Internet. Or j'écris sans arrêt à mes amis, et à mes anciens étudiants qui préparent aujourd'hui leur doctorat dans les meilleures universités américaines. Je leur dis de ne pas laisser leur colère et leur désespoir se transformer en amertume et en haine. »*

Pourtant, à mesure que les bombardements s'intensifient, Aleksandar entre en guerre à son tour : *« Les bombes changent votre façon de penser* (...). *La Yougoslavie est unie, car un pays luttant pour sa survie est toujours uni. La Serbie et le Monténégro ne sont pas des proies faciles.* (...) *Nous avons mis des bandes adhésives sur les fenêtres, stocké de l'eau partout dans l'appartement, des bougies, de la nourriture... Je croyais que ma génération serait la première à ne pas connaître la guerre. J'avais tort. Quand elle a commencé, j'ai cru que nous serions incapables de nous adapter, que nous penserions à nos maisons, à nos voitures... De nouveau, j'avais tort. En douze jours, je n'ai pas vu une seule crise de peur incontrôlée. Pour le moment, la stratégie de mes filles est simple : quand les sirènes se déclenchent, elles tirent la langue vers le ciel. »*

Grâce à son antenne parabolique, Aleksandar regarde CNN et Sky News, mais cela ne fait qu'accroître sa révolte : *« Ici, tout est à peu près calme jusqu'à minuit, c'est-à-dire jusqu'à l'heure de grande écoute pour la télévision sur la côte Est des Etats-Unis. Alors, le spectacle commence et va crescendo jusqu'à 2 ou 3 heures du matin – la bonne heure pour que les téléspectateurs de la côte Ouest puissent eux aussi voir l'action en direct* (...). *Après la destruction de la station de réception satellite d'Ivanjica et la coupure des liaisons optiques de deux fournisseurs d'accès Internet, la Yougoslavie est sur le point d'être complètement coupée du monde... Bientôt, CNN et l'OTAN pourront vraiment se mettre à écrire l'Histoire. »*

Tout le monde, en Serbie, ne succombe pas à la tentation nationaliste. « A. G. », jeune cinéaste travaillant pour une société de production liée à la radio B92, a rédigé pendant trois semaines un *« journal de guerre »*, publié sur un Webforum consacré au cinéma. Malgré la folie qui l'entoure, « A. G. » reste ancré dans son opposition au système et ne voit qu'une issue, l'exil.

> « En douze jours, je n'ai pas vu une seule crise de peur incontrôlée. Pour le moment, la stratégie de mes filles est simple : quand les sirènes se déclenchent, elles tirent la langue vers le ciel »

En attendant, il livre au monde une chronique à la fois nonchalante et minutieuse de la vie sous les bombes d'une bande de copains déboussolés, qui font la fête toutes les nuits pour tromper l'angoisse, se lancent dans des projets de *« résistance artistique »* un peu dérisoires, déménagent sans raison, tournent en rond dans une ville qu'ils ne reconnaissent plus : *« D'abord, on entend une explosion, et ensuite seulement, la sirène. Nous sommes habitués... J'invite mes amis chez moi, pour une guerre-party* (...). *Un copain sort un petit joint et nous invite à fumer... Sous l'effet du joint, je prends ma caméra et je traverse la ville. Le crépuscule est magnifique, la planète est magnifique, mais nom de Dieu ! qui est fou ici ?* (...) *Mon ami M. et moi décidons d'aller chercher de la bière. Nous marchons dans le quartier, mais les boutiques sont fermées. Un étrange éclair orange. Puis un autre, un troisième, et un bruit de tonnerre, et, soudain, un vrai tremblement de terre. Les gens courent comme des fous, cherchant un abri. M. demande à la ronde où il peut acheter de la bière, personne ne répond. »*

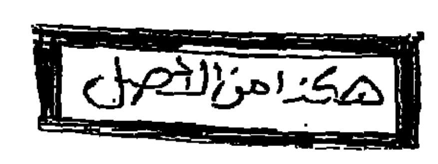
COMME tous les Belgradois, « A. G. » souffre pour sa ville bien-aimée, mais ses sentiments sont ambigus : *« L'OTAN a bombardé le ministère de la police... Les images sont effroyables, le grand immeuble est en flammes, le parc voisin est calciné. C'est la première fois que l'OTAN frappe au centre-ville, et ça commence à faire peur. Pourtant, aucun de nous n'est mécontent de voir qu'on tire sur la police... »* Il craint surtout l'impact des bombes sur l'humeur de la population, qui change à toute vitesse, même dans son bar préféré : *« Le propriétaire prend un rouleau de papier rouge, et se met à recouvrir toutes les affiches Coca-Cola sur ses murs... Aucun ordre officiel n'a été donné, il fait simplement ce qu'il croit devoir faire. Peut-être le fait-il par conviction, peut-être est-il poussé par la peur d'être différent. Quelle que soit la raison, on voit que la lobotomie est réussie. »*

« A. G. » ne sait plus s'il doit tourner des reportages, aider ses amis, rester couché, trouver un passeport. Il fait tout à la fois, et n'arrive à rien. Or, peu à peu, l'étau se resserre : *« Un de mes collègues, D., est appelé à l'armée. Il dit qu'il ne veut pas se cacher, et nous quitte. D. s'en va en guerre, le premier d'entre nous* (...). *La police est revenue dans les locaux de B92 pour prendre les noms des employés... Je lis mon courrier électronique, et j'y trouve cette phrase : "Au Kosovo, les gens ne surveillent pas le ciel, mais leur porte d'entrée." On dirait qu'à Belgrade aussi les gens vont commencer à surveiller leur porte d'entrée. »*

Une seule solution, la fuite, d'autant plus que dans son entourage plus personne ne travaille : *« Les intellectuels de ce pays ont été efficacement réduits au silence et balayés par le premier Tomahawk.* (...) *Quelle que soit l'issue de cette guerre, la vie en Serbie sera d'une dureté inimaginable. Ce sera une terre désertée et isolée, manquant de tout, sauf d'amertume et de défaite.* (...) *Je vois le Kosovo et la Serbie comme un réacteur nucléaire, un Tchernobyl qui va exploser et irradier l'horreur à travers l'Europe. Après l'explosion, toute la région sera scellée sous un sarcophage en béton, et on l'oubliera...* (...) *Je prends mon atlas et je vais chez des amis. Nous nous asseyons autour de la carte du monde pour étudier le meilleur moyen de quitter le pays. Se cacher dans les wagons qui vont en Roumanie chercher du pétrole ? Traverser le Danube à la nage ? Et ensuite ? Vancouver ? Toronto ? New York ? Si la troisième guerre mondiale éclate, le plus sûr est d'aller en Australie. »*

« A. G. » quitte son appartement, fait ses bagages, puis, devant les difficultés, renonce : *« Je dois avouer que je suis content d'être obligé de rester, j'ai des amis très chers ici... En plus, essayer de survivre et de rester sain d'esprit est un vrai défi, une aventure perver... qui me plaît. »* Il continue à men... sa vie de bohème, refuse de fré... quenter ceux et celles qui arborer... la fameuse cible, devenue em... blème des *« patriotes »*, fait d... discours subversifs dans les ba... sous le nez de la police... Mais p... à peu, l'anxiété et l'inaction ... rongent. Le 23 avril, après une n... éprouvante, il vacille pour la p... mière fois : *« Cette nuit, l'OTA... mené son attaque la plus viole... depuis le début de la guerre et fr... pé systématiquement les infrast... tures et les communications... C... peut-être le prélude à quelque ch... d'encore plus terrible... L'immeu... de la radio-télévision serbe a ... bombardé, j'ai été profondém... choqué par les images d'horre... La nuit dernière, nous avons ... dû admettre que l'apocalypse ... probable. Les pires tentat... restent à venir. Je ferai de ... mieux. »*

Yves Eu...
Dessin : Jochen Ge...



La Chine au péril des sectes

LES MÉDIAS OFFICIELS n'en ont soufflé mot. Mais tout Pékin ne parle que de « ça ». Un événement d'une énorme signification politique vient de jeter le frisson aux portes même de Zhongnanhai, le saint des saints du régime communiste, l'endroit le plus protégé de Chine. Dimanche 25 avril, entre dix et quinze mille adeptes de Falun Gong – une « secte » se réclamant du *qigong* (travail du souffle) – ont pacifiquement occupé les trottoirs environnants afin de réclamer la fin des persécutions que subit leur mouvement. La portée de l'événement est double.

Il s'agissait d'abord de la plus importante manifestation jamais organisée dans la capitale chinoise depuis l'écrasement du « printemps de Pékin », en juin 1989. Qu'une telle masse de protestataires aient osé s'affranchir des inhibitions que la mémoire sanglante de Tiananmen continue d'inspirer à bien des Pékinois est lourd de sens. Il faut croire que la peur de braver le régime n'est pas aussi vive qu'on le dit souvent. Mais il y a pis.

Qu'une foule aussi imposante ait pu se rassembler au nez et à la barbe de l'omniprésent dispositif de sécurité déployé au cœur de Pékin – alors que l'instruction officielle est de « *tuer dans l'œuf* » tout rassemblement – ne laisse pas d'étonner. Il faut s'interroger, non sur d'éventuelles complicités en haut lieu, mais tout simplement sur la vanité de la philosophie policière du pouvoir. Le régime serait-il en retard d'une bataille ? Son obsession est de prévenir la réédition de manifestations du type de celles qui ont failli l'emporter en 1989. Les leçons des carences de l'époque ont été tirées : la consigne est aujourd'hui de désamorcer au plus tôt, avant que la contagion ne gagne. Mais en dix ans, les défis ont changé de nature. Le pouvoir en a-t-il pris toute la mesure ?

UN DÉFI INÉDIT AU RÉGIME

On touche là à la deuxième signification de l'événement. Le rassemblement de Falun Gong a fait sensation par l'efficacité de son organisation. Alignés au coude à coude le long de deux kilomètres de trottoirs, les adeptes de la secte étaient murés dans un silence ombrageux. D'un bout à l'autre du serpentin humain, l'instruction de mutisme était respectée à la lettre afin de n'offrir aucune prise à d'éventuelles poursuites. La discipline interne était implacable.

Formés aux méthodes psychophysiologiques propres au *qigong*, ces manifestants ont impressionné par leur résolution, leur assurance et leur maîtrise d'eux-mêmes. Au moment de la dispersion, ils se sont fondus dans la nuit de Pékin avec la même rapidité qu'ils avaient surgi de l'aube. Face à un mouvement aussi troublant, que valent des recettes policières inspirées des fièvres d'étudiants armés de mégaphones et de calicots ? L'émergence soudaine d'une telle secte inscrivant sa cosmologie dans un tout autre champ que la temporalité classique du communisme impérial pose un défi inédit au régime.

On comprendra donc aisément l'anxiété des maîtres de Zhongnanhai. En cette année 1999 extrêmement sensible, marquée par une double commémoration – dixième anniversaire de Tiananmen (4 juin) et cinquantenaire de la fondation de la République populaire (1er octobre) –, le pouvoir est sur les nerfs. L'ordre public n'est pas bon. Selon l'Académie des sciences sociales, 2 500 explosions suspectes ont été enregistrées entre janvier et septembre 1998. Et 5 000 rassemblements de mécontents ont été signalés sur la même période. Ces chiffres valent ce qu'ils valent mais ils traduisent un climat.

Deux catégories sociales ont clairement été identifiées par le pouvoir comme une source potentielle de troubles : les ouvriers du secteur d'Etat licenciés et les paysans rackettés par les petits féodaux. Ils font l'objet d'une attention soutenue et d'un traitement préventif. Les milieux étudiants pour leur part ne suscitent pas d'inquiétude particulière : la nouvelle génération porte un jugement critique sur ses aînés de 1989 et adhère plus ou moins confusément au discours conservateur selon lequel la fragile Chine requiert un pouvoir fort si elle ne veut pas basculer dans le chaos. Quant aux petits noyaux du Parti démocrate (interdit), il sont persécutés non en raison de leur audience populaire, minime, mais parce que le pouvoir redoute qu'ils deviennent un jour les ferments d'une jonction du type Solidarnosc polonais, entre revendication démocratique et syndicalisme libre.

Dans ce tableau, le pouvoir avait visiblement mal évalué d'autres périls. Les phénomènes religieux, spirituels ou « *superstitieux* » (comme l'on dit dans le vocable officiel) ont été particulièrement mal décodés. Si le régime a derrière lui une longue histoire de répression des religions constituées – bouddhisme, islam, christianisme –, il s'est révélé impuissant face à l'enracinement dans le corps social des groupes sectaires. De ce point de vue, Falun Gong est un cas d'école.

Fondé en 1992 par un certain Li Hongzhi, un ancien employé d'un office céréalier aujourd'hui exilé à New York, Falun Gong affirme n'avoir « *rien à voir avec la religion bouddhiste* » mais se réclame de « *l'école bouddhique du* qigong ». Le mouvement mêle en fait les enseignements du bouddhisme et du taoïsme dans un syncrétisme dont les Chinois ont toujours été friands. Les adeptes se retrouvent massivement dans les parcs et les jardins pour s'adonner à leurs exercices de respiration et de méditation. Prosélytes, ils y déploient leurs stands et distribuent ouvrages et cassettes enregistrées des conférences du gourou aux Etats-Unis ou en Australie. « *Navré* » de constater l'« *égarement spirituel* » de ses semblables dont les « *corps et l'âme sont rongés ou torturés* », le maître dit vouloir rendre au peuple « *une bonne santé et une âme noble* ».

L'INTIMIDATION N'A PAS SUFFI

Le phénomène n'est pas nouveau en Chine. Dans les années 80, le régime avait déjà été confronté à la vogue des associations *qigong* qui participaient de la redécouverte enthousiaste de traditions populaires réprimées sous le maoïsme. Certains rassemblements avaient donné lieu à des scènes de prêches charismatiques, voire de transe. Le pouvoir s'en était inquiété. Des imprécateurs avaient été arrêtés. Des sectes au discours millénariste, voire eschatologique – telle Yiguan dao (Voie de l'unité foncière) – ont dû continuer à œuvrer clandestinement.

Mais l'intimidation n'a pas suffi. Falun Gong en administre la preuve. Son impact n'a cessé de s'approfondir dans toutes les strates de la société. Les hautes sphères du Parti et de l'Etat elles-mêmes sont perméables à la contamination. A tous, Falun Gong offre une hygiène de vie, des réseaux de convialité et, surtout, un système de croyances, toutes choses que le Parti communiste a cessé de dispenser.

Après la déconfiture du maoïsme, le régime avait pensé se relégitimer dans l'exaltation du mercantilisme. En cours de route, il avait simplement négligé de proposer aux Chinois un nouveau système de valeurs. C'est sur ce vide que prospère aujourd'hui une secte qui est capable d'encercler en quelques heures, fût-ce pacifiquement, le cœur du pouvoir impérial. De là à en conclure que la dynastie communiste sera emportée par une secte messianique, selon un scénario dont l'histoire chinoise fut jadis coutumière, il y a un pas qu'il serait hasardeux de franchir. L'affaire n'en est pas moins sérieuse.

Frédéric Bobin

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La guerre de la France

LA guerre est une affaire trop grave pour ne pas devoir rappeler quelques vérités sur celle du Kosovo. D'abord, justement, qu'il s'agit bien d'une guerre, même si elle n'a, jusqu'à présent, fait que des victimes civiles, serbes ou kosovares. Devant une Assemblée nationale qui s'est trop vite vidée, mardi 27 avril, le premier ministre a parlé de « *crise* », de « *logique de coercition* ». Comme si, à l'instar de ses pairs européens, Lionel Jospin avait peur des mots, laissant l'impression que les contraintes, légitimes, de la vie politique nationale l'empêchaient d'assumer pleinement cette vérité première : la France participe à une guerre. A juste titre.

C'est une guerre menée contre le régime d'un homme, Slobodan Milosevic, responsable ces dix dernières années des pires atrocités que l'Europe ait connues depuis 1945 ; personnellement responsable, aujourd'hui encore, des viols, tortures et massacres quotidiennement perpétrés contre la population du Kosovo – pour qui en douterait encore, les organisations humanitaires disposent de photos proprement insupportables. C'est une guerre qui n'a été déclenchée qu'après que tout loisir eut été donné à M. Milosevic de trouver une solution politique au Kosovo ; de même qu'il n'a dépendu que du même M. Milosevic que son pays, au lieu d'être en guerre, entre dans le XXIe siècle associé, d'une manière ou d'une autre, à l'Union européenne.

Deuxième vérité. La France participe au Kosovo à une guerre qui doit se solder par la défaite de M. Milosevic (qu'il reste ou non au pouvoir) sur les points suivants : retrait des forces serbes du Kosovo, retour des réfugiés, déploiement d'une force internationale pour les protéger, placement de la province sous tutelle européenne. L'enjeu est que les Kosovars puissent vivre en paix et construire librement leur avenir. Il implique – et cela doit être dit – que la France est pour longtemps engagée au Kosovo, comme elle l'est en Bosnie.

Troisième vérité. La France participe à une guerre qui, tôt ou tard, comprendra une intervention terrestre, ne serait-ce que pour assurer le retour des réfugiés. M. Jospin a dit, mardi, « *les réserves* » que lui inspiraient « *les scénarios qui postulent l'échec des frappes aériennes* », sans ajouter que ces « *scénarios* » n'ont été émis qu'après que les frappes eurent effectivement enregistré un retentissant échec : elles n'ont pu enrayer l'épuration ethnique.

Quatrième vérité. La France participe à une guerre européenne, décidée sous l'impulsion politique de Paris et de Londres, et non sous la pression des Etats-Unis, comme veut le faire croire une faribole trop souvent entendue sous nos cieux. Elle est menée au nom des intérêts politiques – et non pas économiques – de l'Europe de demain, des valeurs morales qui doivent la fonder.

Cinquième vérité. La France participe à une guerre qui n'est majoritairement conduite par les Etats-Unis que du fait des faiblesses d'une Europe de la défense qu'il eût fallu construire avec autant d'urgence que celle de l'euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

L'Europe de l'armement se cherche

DÉBUT décembre 1998, Tony Blair, au sommet franco-britannique de Saint-Malo, presse ses ministres des affaires étrangères et de la défense de s'engager sans réserve sur la voie d'une sécurité commune à l'Europe. Cinq mois plus tard, le 26 avril 1999, le ministre britannique de la défense, George Robertson, conscient de devoir protéger l'emploi dans son pays, annonce le retrait de la Grande-Bretagne d'Horizon, un projet qui visait à mettre en chantier des frégates de lutte antiaérienne avec la France et l'Italie. Entre-temps, le britannique BAe-Marconi, premier groupe d'armement en Europe et troisième dans le monde après une fusion consanguine et le refus d'un mariage avec des partenaires européens, s'est apparemment beaucoup dépensé pour torpiller ce programme naval.

L'échec du programme Horizon (une frégate de 6 000 tonnes) que les trois pays devaient commander à vingt-deux exemplaires au total est révélateur d'une certaine conception de l'Europe, du moins dans le secteur de l'armement, qui, encore aujourd'hui, est considéré, quoi que puissent dire les Etats incriminés, comme une industrie de souveraineté. Dans ce secteur, si les gouvernements proposent, ce sont les états-majors et les industriels qui disposent. Les responsables militaires, d'abord. Parce que les besoins opérationnels de leurs armées, dont ils sont seuls juges, ne coïncident pas toujours et que cet argument les conduit à définir des matériels différents les uns des autres. Ce qui impressionne souvent les décideurs, préoccupés de n'être pas accusés, un jour, de s'être ralliés, au nom de la concertation européenne, à des choix d'équipement mal adaptés. Les industriels de l'armement, ensuite. Parce qu'ils n'apprécient pas de devoir partager la technologie avec quiconque, y compris leurs alliés traditionnels dans des instances de défense établies de longue date, et qu'ils mettent toujours en avant, auprès des Etats, la nécessité de sauvegarder des emplois hautement qualifiés dans un secteur stratégique.

CAVALIER SEUL BRITANNIQUE

Depuis quelque temps déjà, les Britanniques avaient tiré la sonnette d'alarme sur le projet Horizon, arguant notamment du fait qu'il était mal « ficelé », que les caractéristiques des frégates n'étaient pas tout à fait compatibles, que le montage industriel à venir était lourd, que les coûts risquaient probablement de déraper et que le calendrier de l'opération accumulait des retards préjudiciables. De fait, le renoncement final du Royaume-Uni, plus exactement sa décision de confier à ses propres arsenaux la construction de la douzaine de frégates réclamées par la Royal Navy, n'a pas réellement surpris ses deux partenaires. Au lendemain de la célébration, à Washington, du rôle moteur d'une défense européenne au sein de l'Alliance atlantique, la France et l'Italie étaient pourtant en droit d'espérer que la Grande-Bretagne ne ferait pas cavalier seul et qu'elle continuerait à discuter pour tenter – encore – d'aplanir les difficultés.

Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du poids que les industriels de l'armement exercent sur ses options majeures de défense, le Royaume-Uni n'a pas rejeté en bloc le programme Horizon. Certes, les arsenaux devraient construire les coques et ce qui gravite autour. Mais le système d'armes principal, embarqué à bord de ces frégates de lutte antiaérienne et dénommé PAAMS *(principal anti air missile system)*, est préservé. Les Britanniques se sont engagés à coopérer avec les Français et les Italiens pour concevoir ce système au cœur même de la mission allouée à ce type de navire de guerre du XXIe siècle : les matériels voués à contrer des avions et des missiles « furtifs ». Au développement du PAAMS sont associés quatre groupes industriels, et non des moindres, en Europe : Thomson-CSF, Aerospatiale, Matra BAe Dynamics et Alenia.

L'attitude du Royaume-Uni dans cette affaire peut finalement être lue de deux manières. Pour certains, les européens convaincus, elle démontre que, partisans de l'Europe, les Britanniques se chargent certes de leur propre quincaillerie (les coques) mais qu'ils se mobilisent, aux côtés de leurs partenaires, pour mettre au point la technologie de pointe associée. Les plus sceptiques considéreront que le calcul, outre-Manche, est plus machiavélique et qu'il aboutit, sous la pression des industriels, à rester dans la course, à se ménager une place et à garder un œil sur l'évolution de la technologie militaire. Signe que le Royaume-Uni, pas plus que d'autres pays, n'entend se laisser distancer dans une compétition qui touche à ses intérêts stratégiques.

Europe de l'armement en pointillé ou Europe de l'armement en miettes ? Les pragmatiques de l'Europe, en revanche, se contenteront du fait que ces navires, dès lors qu'ils emportent des matériels « interopérables » à défaut d'être standardisés, pourront mener des actions conjointes. Quelque pavillon qu'elles arborent et de quelque chantier qu'elles proviennent, les frégates en question devraient travailler de conserve. Les équipages de ces trois marines seront appelés à œuvrer ensemble, au titre d'une Europe de la mer qui demeure encore soumise à de sérieux coups de tabac.

Jacques Isnard

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Commonwealth des nations

LES MEMBRES du Commonwealth réunis à Londres se sont mis d'accord sur une nouvelle formule constitutionnelle qui élargit en l'assouplissant le statut de Westminster, qui consacrait déjà – rappelons-le – l'indépendance des membres de l'association. Désormais, tout membre du Commonwealth peut devenir une République au sein de la nouvelle association créée à l'intention de la République indienne. Rien n'interdit même d'imaginer qu'un jour prochain d'autres Républiques actuellement en dehors du Commonwealth demandent à en faire partie.

Il semble donc bien vrai, comme l'affirme le communiqué final, que la conférence de Londres a prouvé « *la capacité traditionnelle du Commonwealth de renforcer son unité de vue tout en adaptant son organisation et sa procédure aux circonstances changeantes* ». A ce titre, la date du 27 avril 1949 aura dans l'histoire des relations britanniques au moins autant de résonance que celle du 11 décembre 1931, lorsque fut proclamé le statut de Westminster.

Ainsi donc, l'Inde pourra devenir une République et rester membre d'un Commonwealth dont un roi est le chef. La formule trouvée pour résoudre cette apparente antinomie est simple. Le gouvernement indien accepte de considérer le roi comme le symbole de la libre association des membres du Commonwealth, mais il n'aura désormais plus à faire acte d'allégeance ; la Couronne ne sera plus représentée à la Nouvelle-Delhi par un gouverneur général. Enfin, le mot de « dominion » disparaît, de même que l'universalité du terme « britannique ». Il n'y a plus qu'un Commonwealth des nations.

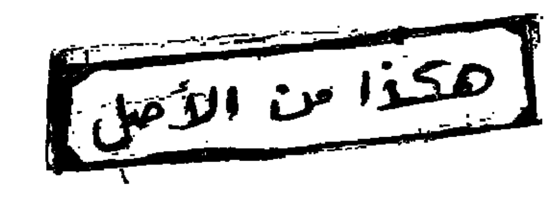
(29 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



هكذا من الأصل

Belgrade ou la politique du mépris *par Sonja Biserko*

MÊME à ce stade avancé de la guerre au Kosovo, le régime serbe – non seulement le président Milosevic, mais aussi une partie non négligeable de l'establishment – pense qu'il a une chance de survivre à la campagne de frappes aériennes de l'OTAN, voire de sortir victorieux dans une nouvelle « Grande Serbie ».

Selon des plans étudiés avec attention, les officiels serbes prévoient que l'essoufflement du conflit et les désaccords au sein de l'Alliance atlantique ainsi que les craintes d'une extension de la guerre vont contraindre les pays membres de l'OTAN à convoquer une conférence et à négocier la paix. Cela serait un événement historique majeur, depuis le Congrès de Berlin de 1878, qui avait réuni tous les acteurs régionaux. Et, si les négociateurs serbes savaient s'y prendre, ce serait le moment, pensent-ils, de consentir à des échanges territoriaux et de redessiner la carte des Balkans. La clef de ces négociations serait la partition du Kosovo, la Yougoslavie cédant le sud de ce territoire en échange d'une partie de la Bosnie.

Le régime de Belgrade, alors même qu'il est en train de subir d'importants dommages économiques et militaires, se sent capable de remporter cet affrontement avec la plus puissante alliance militaire au monde. Pour la plupart des observateurs, cela peut sembler *stupéfiant*. Mais une meilleure compréhension de la structure du *pouvoir serbe permet de* comprendre pourquoi cela est *complètement logique du point de* vue de Belgrade. Et cela fait apparaître *clairement que l'Ouest doit* adopter une stratégie globale et une approche régionale pour établir les conditions d'une paix et d'une stabilité à long terme.

Les destructions causées par les bombardements de l'OTAN vont coûter cher à la Serbie. Les efforts de plusieurs générations sont ruinés. Les institutions démocratiques, il est vrai rudimentaires, sont anéanties. Par conséquent, contrairement aux prévisions des Occidentaux, il est difficile d'imaginer un soulèvement contre Milosevic. On peut entrevoir plusieurs scénarios pour l'avenir de la Serbie : survie de Milosevic et poursuite de sa dictature personnelle, coup d'Etat et dictature militaire, rivalités entre les différents seigneurs de la guerre et chaos total. Aucune de ces hypothèses ne débouche sur une évolution politique favorable à Belgrade.

Milosevic n'a fait qu'exprimer la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe

Les négociations de Rambouillet et de Paris ont témoigné d'une stratégie viciée. La riposte tardive et inadéquate des pays européens a laissé largement le temps aux politiques expansionnistes et répressives de Milosevic de se mettre en place. En résistant au leadership des Etats-Unis, les Européens ont permis à Belgrade de mener cette guerre en toute impunité. Les négociations ont eu tendance à mettre toutes les parties sur un pied d'égalité, conduisant à d'inévitables concessions à la *« partie la plus forte »*, c'est-à-dire aux Serbes. La confusion sur les réponses qu'il fallait apporter à l'UCK, sans qu'aucun effort soit fait pour analyser les raisons de son avènement, a donné un alibi à la Serbie pour attaquer les villages, sous prétexte *« d'exterminer les terroristes »*.

L'accord Holbrooke-Milosevic *conclu en octobre* 1998 *était probablement* la dernière chance d'un règlement *pacifique. Jugeant que la* communauté internationale ne déclencherait *pas de conflit avant* le printemps, Milosevic a mis en œuvre sa stratégie au Kosovo, et a placé, une fois de plus, la communauté internationale devant le fait accompli. Mais en prenant l'ensemble de la communauté kosovare en otage, Milosevic a déclenché une réaction qu'il n'avait pas prévue et à laquelle il n'a pas de réponse. La décision de Milosevic de rejeter les accords de Rambouillet a finalement contraint l'OTAN à définir la nature des conflits qui ont empoisonné l'Europe du Sud-Est pendant la dernière décennie. Pour la première fois, l'Ouest a qualifié ces conflits comme une série de guerres serbes d'agression et de conquête.

Cette prise de position met en fureur le régime de Belgrade, qui a totalement dévoilé son objectif de guerre : le nettoyage complet des Kosovars. La perte possible du Kosovo par la Serbie avait été pour la première fois mentionnée par l'infamant mémorandum de l'Académie serbe, qui jeta les bases du projet de Grande Serbie en 1986. Dobrica Cosic, écrivain national et alors président de la Yougoslavie a prédit à plusieurs reprises que *« le XX[e] siècle se terminera pour le peuple serbe par la perte du Kosovo et de la Metohia »*. En déclenchant une guerre totale contre les citoyens albanais, le régime se révèle complètement inapte à s'adapter aux changements de politique de l'Occident face à de tels conflits régionaux, en particulier dans les Balkans. Au lieu de cela, le régime a cherché – et jusqu'à présent avec succès – à créer de *« nouvelles réalités »* sur le terrain au Kosovo, en poursuivant ses objectifs maximalistes.

Le début de la campagne de frappes a été traité à Belgrade comme une nouvelle simulation de l'OTAN. Belgrade ne croyait pas que ces bombardements étaient réels. En conséquence, les premières réactions du régime et du public ont été le mépris et la dérision. Et cela reste le fondement de la position officielle, comme le prouve l'organisation [par le pouvoir] de concerts quotidiens à travers la Serbie.

Pourtant, quelques jours de frappes aériennes ont été suffisants pour éroder le vernis mensonger qui recouvrait le paysage politique de la Serbie. Le nettoyage ethnique au Kosovo a démontré une fois de plus l'extrême cruauté et la barbarie de la machine de guerre serbe. Les concerts et autres manifestations sont révélateurs du refus de la population de faire face aux atrocités commises au Kosovo en son nom. Le peuple serbe est l'objet d'une dénégation à la mesure des crimes perpétrés sous les yeux du monde entier. Malheureusement, les derniers événements ont aussi montré que l'alternative démocratique est presque impossible. Les médias ont été les premières victimes des bombardements, et toutes les informations ont été placées sous le contrôle direct de l'Etat. La déclaration de l'état d'urgence, tout comme l'introduction de la peine capitale, la loi martiale, la mobilisation partielle, la grâce accordée aux criminels et la conscription empêchent toute résistance. Aveuglée par une propagande sauvage, frappée par l'augmentation du banditisme, la Serbie s'est engagée dans une voie de non-retour. Affichant et glorifiant l'obstination serbe, le régime est au bord de l'auto-destruction, rejetant toutes les tentatives de médiation et provoquant des dégâts dans l'ensemble de la région.

Plutôt que de se consolider, la Serbie est, en fait, proche du chaos. La Serbie est guettée par un effondrement moral et une débâcle historique. Elle refuse de se confronter à ses politiques passées, et aux crimes dont elle est responsable jour après jour. En effet, alors que Milosevic porte la responsabilité première des désastres causés par son régime, en Slovénie, Croatie, Bosnie, et maintenant au Kosovo, il n'a fait que suivre et exprimer la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe, particulièrement au sein des forces de sécurité.

La Serbie ne peut donc pas espérer s'intégrer aux structures européennes sans une aide massive de la communauté internationale. Cela signifie que la présence souhaitée des forces de l'OTAN au Kosovo ne sera pas suffisante. Un *protectorat* du Kosovo permettra aux déportés de rentrer en sécurité et évitera que les vagues de réfugiés ne s'éparpillent dans toute l'Europe.

Mais après une décennie de politiques *d'échec* dans les Balkans, il est essentiel que les Etats-Unis et les *démocraties européennes* expriment une vision à long terme pour l'ensemble *de la région*. Cela doit commencer par une « dé-nazification » de la Serbie. *Un mini-plan* Marshall pour la relance de l'économie sera *indispensable*. Et une structure de sécurité à long terme est la condition *nécessaire* d'une paix durable et de la stabilité dans la région. *En réalité*, à long terme, une force internationale sera également nécessaire en Serbie.

(Ce texte a été publié et traduit par « Le Courrier des Balkans », qui offre une sélection d'articles en français de la presse indépendante des Balkans. http :/bok.net/balkans/)

***Sonja Biserko** est directrice du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie et actuellement en exil.*

Moi aussi je me sens albanais

Suite de la première page

Il y a eu de longs mois de pourparlers, il y a eu Rambouillet, et même la République tchèque qui, pourtant, n'était pas encore membre de l'OTAN, a eu la possibilité d'exprimer sa position. C'est là l'une des différences entre l'appartenance au pacte de Varsovie et l'appartenance à l'OTAN. Quand nous *n'étions* qu'un pays satellite de l'URSS gouverné par une dictature, notre seul rôle était celui d'une simple unité de guerre de l'Armée rouge – *de celles qui sont* engagées en première ligne ; nous gardions le silence, peu nombreux étaient ceux qui avaient le courage d'élever une critique, et ceux-là devenaient des dissidents que le reste de la population regardait comme des fous.

Maintenant que nous avons gagné notre liberté, nous devons apprendre à être solidaires, à assumer librement et avec conscience nos responsabilités envers les autres. C'est là quelque chose qui diffère totalement de la loyauté simulée à laquelle nous étions contraints dans le pacte de Varsovie.

C'est pourquoi je pense que tous les membres de l'OTAN doivent être loyaux si l'on parle d'intervention terrestre ; mais il existe plusieurs types d'interventions terrestres, y compris l'assistance humanitaire, l'accueil des réfugiés ou une participation plus active *comme en Bosnie. Fondamentalement*, je crois que la République tchèque, en sa *qualité de membre* de cette alliance, ne peut se soustraire à ses obligations et à ses engagements. Elle ne peut devenir le pays qui souhaite que les autres l'aident sans accepter lui-même d'aider.

Certains rappellent que, parmi les pays de l'OTAN, la République tchèque *occupe une position particulière*, du fait des bonnes relations qui *l'ont liée* dans le passé à la Yougoslavie. Mais ce conflit mûrissait depuis dix ans et tout observateur intelligent devait savoir qu'il finirait par se produire, que l'on en arriverait à cette explosion de violence. Il est inutile, maintenant, de rappeler que la Yougoslavie a été notre amie, en faisant passer la nouvelle Yougoslavie pour l'ancienne.

Sous le terme Yougoslavie, ces gens-là entendent la côte dalmate, où tous les Tchèques allaient en vacances ; mais il s'agit de la Croatie, depuis longtemps indépendante ; je rappelle que Dubrovnik, Split, des lieux *qui nous sont chers*, ont été bombardés par M. Milosevic. Voilà qui n'a pas *grand-chose* à voir avec l'époque de 1968 où la Yougoslavie *nous manifestait* sa solidarité : s'agissait-il seulement des Serbes, *alors ? Non, c'étaient* aussi les Albanais du Kosovo, les Croates, les *Slovènes*, les *Macédoniens*.

J'ai reçu des lettres d'acteurs qui, depuis dix ans, montent mes *pièces, et qui ont de l'affection* pour moi : *« Qu'avons-nous fait de mal pour qu'on nous bombarde ? »*, me demandent-ils. A moi, ils n'ont rien fait, naturellement, mais leur régime emploie ses militaires à *massacrer* leurs concitoyens – *un* groupe important de leurs concitoyens. Et ce que le régime fait aux Albanais, c'est comme s'il le faisait à moi. En vertu de ce principe de base que, lorsqu'on maltraite une personne, quelle qu'elle soit, c'est comme si on nous maltraitait nous-mêmes. Un principe relevant d'une solidarité humaine qui dépasse les frontières des Etats, des régions. Je ne crois pas qu'avec Milosevic, aujourd'hui, on puisse conclure la paix ou assurer à toutes les ethnies de cette région la possibilité de vivre ensemble.

Milosevic a les mains trop ensanglantées pour qu'il soit encore *un interlocuteur valable ; ceux qui* prétendent que cette guerre a pu freiner la lente avancée de la démocratie en Serbie et au Monténégro se trompent. Le mal doit être affronté. Et si nous disions : attendons encore dix ans parce qu'ainsi, peut-être, la démocratie se développera, ce ne serait qu'une excuse, un prétexte fallacieux.

Vaclav Havel

(Traduit de l'italien par François Maspero)

Le silence face aux bombes

par Zlatko Dizdarevic

LES ruines fumantes de la télévision serbe de Belgrade, touchée par les projectiles de l'OTAN, n'ont suscité en moi aucune satisfaction. Bien au contraire. Que ce soit à ce moment-là ou plusieurs semaines plus tôt, pendant ou après les bombes et les missiles, à aucun moment donc je ne me suis senti le cœur léger. Or la cause ne tient ni aux bombes ni au pays sur lequel elles tombent. Non, je ne ressens ni les doutes ni les craintes qu'ils génèrent. La raison de mon malaise tient plutôt au vide que j'éprouve en suivant l'actualité. Vivre avec ce vide, voire avec la haine – sentiments qui ne nous habitaient pas auparavant –, nous l'avons appris de ceux qui demandent à présent : *« Pourquoi nous tire-t-on dessus alors que nous n'avons rien fait ? »*

En réalité, le désir et le besoin me manquent d'expliquer les émotions contradictoires d'un Sarajévien. Car, d'une part, naturellement, l'homme a tendance à se réjouir de la défaite de ceux qui furent ses bourreaux. D'autre part, les bombes et les destructions suscitent le dégoût, quel que soit le lieu où elles tombent. A Sarajevo, toute conversation rationnelle est exclue à ce sujet. Non seulement parce que la capitale bosniaque n'a pas encore pansé ses plaies, mais parce que tout saccage est, en soi, irrationnel et dépasse l'individu « normal ». Nous avons déjà connu ce délire où aucune question simple ne trouve de réponse : aujourd'hui, c'est la même histoire qui se déroule devant nos yeux.

Je vois que nombre d'hommes respectables, en particulier parmi nos confrères étrangers, condamnent le pilonnage de la télévision serbe. Il y a eu des victimes civiles, des innocents ont péri, disent-ils. Elle est dramatique, l'image de la jambe de la malheureuse maquilleuse écrasée sous les décombres du bâtiment effondré. En essayant d'être « normal », ce que je ne suis plus depuis longtemps, j'ai condamné ce bombardement, par réflexe, en malheureux qui a consacré trente années de sa vie à la lutte pour la liberté de parole, pour le droit de cette parole à la vie, quelles que soient les circonstances. Nous avions l'habitude d'appeler cet engagement *« défense du journalisme »*.

Puis, après ce premier réflexe, c'est la Sarajevo d'il y a quelques années qui est revenue dans ma mémoire. J'ai revu les jours – les nuits étaient pires – où nous aussi, *« innocents »* et *« civils »*, enfoncions nos têtes dans le béton des fondations de notre immeuble que l'on pilonnait pendant des jours, des semaines, des mois. Il a fini par succomber. Notre bâtiment était plus beau et plus grand que celui de la télévision serbe. Les civils, pères et mères, qui y travaillaient étaient plus nombreux que ceux de Belgrade. Je me suis également rappelé la course effrénée pour échapper aux balles des tireurs embusqués qui nous guettaient et nous visaient froidement dans nos bureaux. Leur seul objectif était de nous tuer. Parfois, ils y réussirent.

Je suis navré d'avoir conservé ces souvenirs, je suis désolé de ne pas être suffisamment généreux pour oublier vite. Car je vois que d'autres ne les ont pas conservés dans leur mémoire : ni au nom du journalisme, ni au nom des nobles principes, ni au nom de ceux qu'une balle a fauchés. Ils sont certainement davantage attachés aux principes, en termes généraux. Tout comme j'ai été fidèle, généralement parlant, aux grands principes que l'on m'avait appris dans ma jeunesse. C'était les temps heureux.

Les bombes sur Belgrade ne suscitent en moi ni colère ni satisfaction, mais seulement le silence

Toujours est-il que, dans mon souvenir, je ne suis ni en colère, ni amer, ni revanchard. Jamais je ne revendiquerai le droit à la vengeance. Mais ce qui est tout aussi vrai, c'est que je ne veux plus être un « surhomme ». Je ne crois plus que, dans nos contrées, le crime peut être combattu avec des fleurs et des prières. Tout au plus peut-on s'attendre que l'on s'habitue à ce qui nous arrive d'ores et déjà, aux vides et aux blancs dans nos émotions. La bonté d'âme et le pardon surviennent toujours après le crime. Trop tard pour la victime. Autrement, il n'y aurait pas de victimes. L'indifférence, nous l'avons apprise à Sarajevo contre notre gré. L'apprentissage a été long et douloureux, nous n'étions pas de bons élèves. Nous savons désormais qu'il vaut mieux se taire au sujet de la bonté et du pardon. Ce qui clôt le chapitre des innocents, des souvenirs et des destructions.

Quant à la télévision serbe, qu'il me soit permis d'ajouter un fait. Professionnellement parlant, nos sentiments confraternels n'ont pas été interpellés le jour où le siège de la télévision serbe a brûlé, car nous ne faisons pas le même métier. Ces gens-là étaient des tireurs embusqués, chargés de meurtres planifiés, à l'aide de la caméra et de l'ordinateur. Je ne comprends pas pourquoi les associations de journalistes élèvent leur voix. Peut-être ne savent-elles pas qui elles défendent. Mais l'ignorance n'exonère pas de la culpabilité. Rappelons-nous : au début de 1992, la première victime de la guerre en Bosnie-Herzégovine était la personne chargée de garder l'émetteur du mont Vlasic, à proximité de Sarajevo. Cet homme n'a pas été tué par une bombe ; il a été assassiné de sang-froid par des soldats serbes qui sont venus s'emparer de cette antenne de télévision pour l'orienter dans la direction voulue. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que la guerre a pu commencer. Elle n'a pas cessé depuis.

Au sujet des avions, des bombes et des principes, beaucoup de gens expriment leurs illusions, leurs préjugés, voire racontent des mensonges. Souvent, ils ne savent même pas ce qu'ils disent. Illusions, mensonges et préjugés sont fabriqués de manière organisée et intentionnelle, ils sont nourris sciemment. Sans doute, c'est un superbe soulagement d'être convaincu que le crime que l'on a commis n'est, en somme, qu'un acte héroïque. C'était le travail de certaines personnes de l'immeuble détruit à Belgrade. Et cela n'a rien à voir avec notre profession de journalistes.

Slobodan Milosevic sévit depuis dix ans. C'est un fantastique mensonge de prétendre que l'Occident ne l'aime pas seulement à cause du Kosovo. Ses premières victimes ne sont pas tombées hier, soudain et par hasard. Avant le Kosovo, il y a eu 300 000 victimes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ; des centaines de ponts détruits, de villes incendiées, de villages rasés, de maisons de la presse, de la radio et de la télévision calcinées témoignent de son œuvre. Ainsi que les journalistes tués pour la simple raison d'avoir correctement fait leur travail.

Si la télévision serbe avait, à un moment quelconque, d'une quelconque manière et avec une quelconque explication, informé d'une petite partie de ces faits, elle aurait acquis le droit de se prévaloir aujourd'hui de son statut journalistique. Elle aurait eu droit à une mobilisation générale en sa faveur. Cependant, si tel avait été le cas, les habitants de la Serbie auraient été dans une tout autre disposition aujourd'hui, ou, au moins, ils ne demanderaient pas : *« Pourquoi nous tire-t-on dessus alors que nous n'avons rien fait ? »* Bref, il ne nous reste que le silence en réponse embarrassée à une question déprimante : comment se fait-il que nous ne réagissions pas autrement ?

***Zlatko Dizdarevic** est rédacteur en chef de l'hebdomadaire bosniaque « Ziget ».*

(Traduit du serbo-croate par Sasa Sirovec.)



L'OTAN, plus efficace que l'ONU ?

par Thierry Tardy

DE 1992 à 1995, l'Occident a mis en place, *via* l'ONU, trois opérations de *« maintien de la paix »* en ex-Yougoslavie. Une opération d'interposition en Croatie, une opération de protection de l'assistance humanitaire en Bosnie-Herzégovine et une opération plus restreinte de déploiement préventif en Macédoine. Bien que répondant à des mandats assez différents, ces trois composantes de la Forpronu (Force de protection des Nations unies) découlaient toutes d'une logique consensuelle, c'est-à-dire non coercitive.

Le bilan de la Forpronu et de l'action de l'ONU en ex-Yougoslavie est généralement jugé négatif. L'ONU n'a jamais su ramener la paix en Bosnie, n'a pu empêcher la *« purification ethnique »* et a assisté, impuissante, à la chute des enclaves de Srebrenica et de Zepa (juillet 1995), pourtant décrétées zones de sécurité par le Conseil en juin 1993. Bien plus, alors que la Forpronu devait symboliser le renouveau dont l'ONU jouissait au sortir de la guerre froide, elle la précipita dans le discrédit. L'ONU se trouva donc logiquement écartée de la mise en œuvre de l'accord de Dayton, au profit de l'OTAN.

Après le renouveau onusien des années 1990-1992, c'est au renouveau de l'OTAN qu'on assista, celle-ci démontrant en Bosnie sa capacité à s'adapter au nouvel environnement stratégique. Quelques années après, la capacité de l'OTAN à gérer les nouveaux déséquilibres ne semble pas, à la lumière des opérations menées au Kosovo, aussi évidente. Et l'OTAN, louée, jusqu'il y a peu, pour l'efficacité de sa structure militaire et la crédibilité politique que lui confère la présence américaine, est aujourd'hui ouvertement critiquée pour d'invraisemblables incohérences stratégiques, l'opération « Force alliée » ne parvenant ni à ramener la paix, ni à empêcher la *« purification ethnique »*, ni à stopper l'exode de la population kosovare.

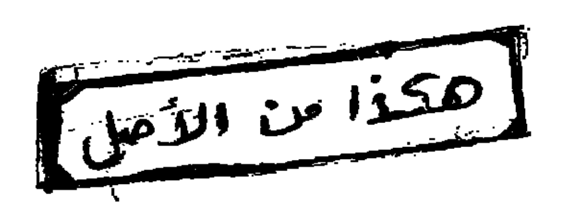
Et voilà que l'on reparle de l'ONU, que l'on aurait, nécessité faisant loi, trop rapidement écartée, et qui doit, aux yeux des Européens et des Russes notamment, rejouer le rôle qui aurait toujours dû être le sien, celui de garant des dispositions qui régissent le recours à la force dans les relations interétatiques. De cette évolution dans le choix des instruments de gestion des crises, l'on peut tirer trois leçons. En premier lieu, s'il ne faut pas nier que l'action de l'ONU fut, en Bosnie, globalement un échec, la faute n'en incombait pas à l'organisation mondiale, qui n'a fait qu'appliquer un mandat dicté par les Etats. L'ONU a un rôle fondamental à jouer, non pas en tant que maître d'œuvre d'opérations multifonctionnelles et à caractère coercitif, mais en tant que seule organisation universelle de légitimation d'actions de force. A ce titre, la mise à l'écart de l'ONU par l'OTAN, c'est-à-dire par ses 19 Etats membres – et pas seulement par les Etats-Unis –, est une dérive qui doit rester une exception, non un précédent.

En second lieu, s'il est vrai que l'OTAN reste la seule organisation capable de mettre en œuvre des opérations de gestion de crise d'envergure, elle n'en sera pas moins confrontée aux deux grands problèmes qui furent à l'origine des difficultés rencontrées par l'ONU : l'absence de volonté politique des Etats à faire beaucoup plus que le médiatiquement nécessaire et leur manque de savoir-faire évident dans la gestion des crises de l'après-guerre froide.

D'où une troisième leçon, le constat que l'ensemble de la communauté internationale, c'est-à-dire les Etats, les organisations internationales, mais aussi les organisations non gouvernementales et autres acteurs privés, n'a pas encore pris la mesure des changements relatifs à la nature des conflits et aux réponses à y apporter. Au-delà de la volonté politique des Etats à définir et à mettre en œuvre une politique cohérente de gestion des conflits, il existe une véritable déficience des capacités, c'est-à-dire des méthodes et des compétences.

L'une des particularités des opérations de gestion de crises déployées dans les années 90 est leur caractère palliatif, celles-ci étant le plus souvent créées faute de vouloir – ou pouvoir – faire plus ; elles ne constituent donc que rarement la réponse idoine au problème posé. L'opération « Force alliée » n'est pas très éloignée de cette logique, et il n'est donc pas surprenant que l'OTAN, quelles que soient par ailleurs ses capacités opérationnelles, montre également ses limites.

***Thierry Tardy** est chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.*



هكذا من الأصل

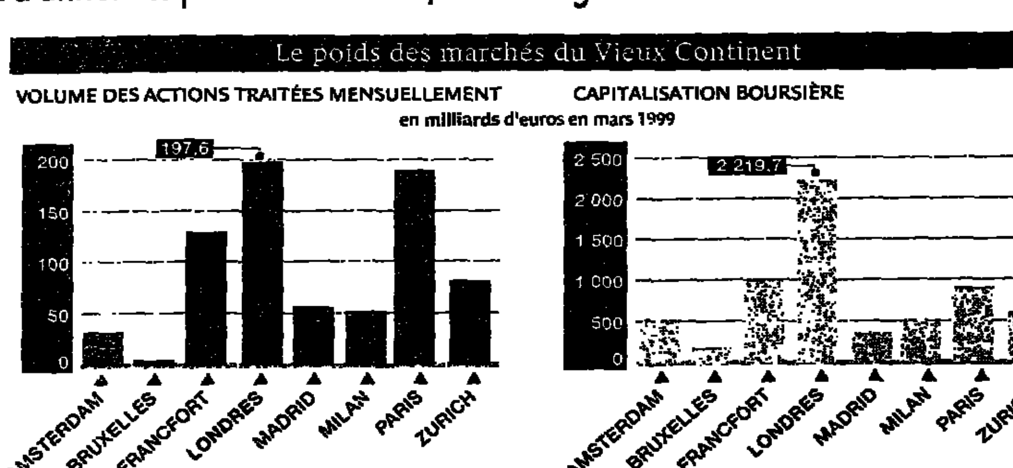
FINANCE Mondialisation financière oblige, les Bourses nationales sont contraintes de regrouper leurs forces pour attirer des opérateurs qui souhaitent disposer de marchés où se traitent le plus grand nombre de valeurs. Mais ces rapprochements ont du mal à se traduire dans les faits. ● DERNIÈRE DÉCONVENUE en date, le mariage annoncé entre les marchés d'actions de Zurich, Paris et Milan ne devrait pas être consommé avant le début de l'année 2000. ● EN DÉPIT DES DÉMENTIS, la Deutsche Börse et le London Stock Exchange, qui avaient annoncé avec fracas leur alliance le 7 juillet 1998, ont beaucoup de mal à s'entendre. ● LES NÉGOCIATIONS buteraient sur le contrôle de la société commune. Les Britanniques souhaiteraient que le partage du capital soit proportionnel à la capitalisation boursière. Les Allemands préféreraient qu'il se fasse en fonction du volume des transactions.

L'alliance entre les Bourses de Londres et de Francfort peine à se concrétiser

La mondialisation et la pression des investisseurs poussent les places financières à se regrouper, surtout en Europe. Mais en dépit d'annonces parfois théâtrales, les mariages se heurtent à des difficultés techniques et aux disputes de suprématie

IL N'Y A PAS que les entreprises qui fusionnent. Les places boursières se marient aussi. Mondialisation financière oblige, les Bourses nationales ou régionales sont contraintes de regrouper leurs forces pour attirer des opérateurs qui souhaitent disposer de marchés boursiers où se traitent le plus grand nombre de valeurs. Mais, comme pour les sociétés, ces rapprochements ont du mal à se concrétiser.

Dernière déconvenue en date, le mariage annoncé entre les marchés d'actions de Zurich, Paris et Milan, et dont les bans ont été publiés il y a quelques semaines, ne devrait pas être consommé avant le début 2000. *« Nous sommes en retard à cause de la présence d'une tierce partie »*, a reconnu récemment Michael Staeheli, membre du conseil d'administration du Swiss Exchange, *dans une interview à* l'agence Reuters. A Paris comme à Zurich, on affirme étudier une solution pour que les membres des deux Bourses puissent intervenir sur les deux marchés avant l'été. Cependant, ce retard illustre les difficultés rencontrées pour la mise en place concrète d'accords souvent annoncés dans les roulements de tambour.



Malgré les démentis officiels, la Deutsche Börse et Stock Exchange de Londres, qui avaient théâtralement fait part de leur mariage le 7 juillet 1998, semblent avoir de la peine à mettre au point la plate-forme européenne pour les grandes valeurs, dont la naissance a été programmée pour l'an 2000. *« Les mariés ne savent ni où habiter, ni s'ils veulent vraiment habiter ensemble, ni sous quel régime matrimonial ils vont cohabiter »*, note, amusé, un des responsables de Footsie International. Outre les problèmes techniques qu'entraîne la mise en place d'une plate-forme boursière, les discussions buteraient sur la clé de répartition du capital de la société chargée de la gérer. Les Britanniques souhaiteraient que leur poids dans la nouvelle société soit proportionnel à celui de la capitalisation de la Bourse de Londres, la première par la taille en Europe. Les Allemands, quant à eux, chercheraient à obtenir un partage du capital en fonction du volume des transactions réalisées, un calcul qui leur est plus favorable.

Le poids des différentes Bourses européennes dans la société chargée de gérer la future plate-forme boursière est crucial. En acceptant de voir coter leur plus belles sociétés sur un système commun à l'ensemble des places, les Bourses vont perdre une grande partie des revenus que leur procure la cotation de ces valeurs vedettes, qui représentent l'essentiel des transactions.

NOUVELLE DÉCLARATION

Les discussions avancent d'autant plus lentement que six autres places (Paris, Bruxelles, Amsterdam, Madrid, Milan et Zurich) se sont invitées aux noces pour la création de ce marché boursier pan-européen. Pour que les travaux avancent, des réunions regroupant au maximum les représentants de trois ou quatre Bourses ont été organisées régulièrement depuis plusieurs mois. Elles pourraient déboucher sur une nouvelle déclaration commune, d'ici quelques semaines, qui jetterait enfin les bases d'une Bourse européenne, sans toutefois annoncer la naissance de la société en charge de la nouvelle plate-forme.

L'Europe boursière est cependant en marche dans certains domaines. Sur le marché des valeurs de croissance, qui sont souvent spécialisées dans la haute technologie, plusieurs Bourses européennes ont entamé un mariage fructueux. Le réseau Euro NM regroupe les marchés spécialisés de Paris, Francfort, Amsterdam et Bruxelles et, désormais, Milan. Il devrait se renforcer avec la participation de la Bourse suisse puis des marchés danois et suédois. Il pourrait être également rejoint par les Norvégiens, les Finlandais et les Britanniques dans un avenir plus ou moins proche. *« La coopération sur les valeurs de croissance est plus facile, car il s'agit de marchés récents, avec un nombre de titres limités. Le volume d'affaires généré par ces actions est encore marginal »*, observe-t-on à la Bourse de Paris pour expliquer ce succès.

Le mariage de marchés de petite taille apparaît plus aisé. Depuis le 1er janvier, les membres d'une des Bourses du Bénélux (Bruxelles, Amsterdam et Luxembourg) peuvent automatiquement devenir membres d'un des autres marchés. Déjà, un quart des opérateurs ont fait part de leur intention d'opérer sur les trois Bourses. Celles-ci étudient désormais les moyens pour que les intervenants puissent passer leurs ordres de Bourse sur un écran unique, avec les cotations de chacun des trois marchés. Toutefois, les représentants de la Bourse belge reconnaissent qu'il faudra du temps pour parvenir à ce résultat. *« Nos équipes informatiques ont d'autres projets en cours, notamment celui du passage à l'an 2000 »*, explique l'un d'entre eux. D'une manière générale, les différentes Bourses se sont engagées à ne pas lancer de nouvelles applications informatiques entre septembre 1999 et janvier 2000 pour éviter de compliquer la tâche des informaticiens.

Autre exemple de mariage bien engagé : les marchés canadiens ont fait fi des querelles culturelles pour tenter de subsister à côté de la Bourse de New York, première place boursière mondiale. Le 15 mars, les quatre places financières du Canada se sont réparti les rôles. Toronto deviendra le lieu de cotation des grandes et moyennes sociétés ; Montréal traitera tous les produits dérivés ; les Bourses de l'Alberta et de Vancouver fusionneront pour devenir le marché des petites sociétés. Face au regroupement des géants américains Nasdaq et Amex, les Canadiens n'ont pas le droit à l'erreur.

Joël Morio

Le Matif n'a pas réussi à profiter de l'arrivée de l'euro

CEUX QUI annonçaient il y a encore quelques mois la mort prochaine de l'activité sur les produits de taux d'intérêt du marché à terme français – le marché à terme international de France (Matif) – en sont pour leurs frais. Près de quatre mois après la mise en place de l'euro, les échanges existent toujours. Pour autant, on ne peut pas dire que l'introduction de l'euro a été particulièrement bénéfique à l'activité des contrats à terme et des options qui sont négociés sur le Matif. Sur l'ensemble des produits de taux et actions, le volume du marché à terme français a atteint en mars 16,4 millions de contrats. Un chiffre sans comparaison avec celui de son concurrent direct, Eurex, la plate-forme de négociation germano-suisse, qui affiche un volume d'activité record avec 33,8 millions de contrats échangés.

« Un écart aussi important me paraît anormal », estime Pascal Samaran, directeur général du Matif-Monep, qui met en partie le retard pris par le marché français sur le compte de la mise en place tardive du système de négociation électronique. Cela fait seulement un an que le marché à terme français se négocie par le biais de l'électronique et non plus à la criée, alors que le marché allemand possède une dizaine d'années d'expérience dans ce domaine. De fait, les écrans informatiques qui permettent d'effectuer des transactions sur les contrats d'Eurex sont bien plus largement implantés auprès des salles de marchés : on les évalue entre 2 000 et 3 000 pour Eurex, contre 700 actuellement pour le marché français. *« Notre objectif est d'avoir 1 500 postes d'ici à la fin de l'année »*, déclare, optimiste, M. Samaran. Une pénétration sur laquelle compte d'ailleurs le Matif pour devancer le marché à terme londonien, qui n'a débuté ses transactions électroniques que le 12 avril 1999.

Mais le problème le plus difficile à résoudre pour la place française reste celui de la position, toujours aussi délicate, de son emblématique contrat à terme français référencé sur les taux à 10 ans, l'euro-notionnel, face à son équivalent allemand, le Bund. En mars, il ne s'est échangé que 847 890 lots pour le contrat français contre 14 millions pour le Bund. L'euro-notionnel pâtit de l'intérêt porté par les opérateurs à la dette française, très organisée, alors que sur le marché allemand les investisseurs préfèrent utiliser le marché à terme comme substitut aux obligations d'Etat. La liquidité attirant la liquidité, selon l'adage, les investisseurs maintiennent donc structurellement le contrat Bund à un fort niveau d'activité. A cet obstacle aucune parade n'est véritablement possible, ni envisagée par le Matif, qui mise tous ses espoirs sur sa stratégie de distribution.

Pour remonter la pente face à Eurex et attirer davantage d'investisseurs, le Matif a ainsi modifié, au mois de février, les caractéristiques de son contrat euro-notionnel, et il a noué différents accords de partenariat ou de distribution avec les marchés à terme étrangers afin de diffuser plus largement ses produits : avec le MEFF espagnol et le MIF italien pour l'Europe, et, à l'international, avec le CME aux Etats-Unis et le Simex de Singapour. Mais les fruits de cette stratégie n'ont pas encore été récoltés, car la mise en place de certains de ces accords a pris du retard.

RAPPEL À L'ORDRE

La position du Matif est d'autant plus délicate que le soutien des opérateurs français qui passent leurs ordres sur les marchés à terme est de moins en moins évident. Déjà, il y a un an, certains intervenants français avaient affiché leur préférence pour le contrat allemand avant de se faire rappeler à l'ordre par Bercy, qui les incitait à défendre leur place financière. Si les discours sont devenus nettement plus « patriotiques », dans les faits la majorité des banques françaises continuent à travailler indifféremment sur les deux contrats. *« Nous avons tout intérêt à promouvoir la place de Paris et à soutenir le Matif*, considère un opérateur. *Mais en pratique nous sommes obligés d'utiliser les deux marchés, allemand et français, car les volumes que nous négocions sont trop importants pour être exécutés rapidement sur le seul marché français. »*

Les opérateurs français connaissent cependant les limites d'une telle stratégie. Malgré l'arrivée de l'euro, les deux contrats ne sont pas exactement identiques, l'un reposant sur la dette allemande et l'autre évoluant, du moins pour le moment, comme la dette française.

D'autre part, ils courent également le risque d'une variation brutale et non justifiée par des fondamentaux économiques des cours des obligations allemandes dont ils ont besoin pour solder leurs positions à l'échéance des contrats.

En septembre 1998 et en mars 1999, certains investisseurs ont d'ailleurs dû débourser des fortunes pour acheter des obligations allemandes, qui étaient devenues très rares sur le marché. Ce phénomène, qui pourrait se renouveler au mois de juin, constitue un des espoirs secrets nourris par le Matif, qui espère ainsi pouvoir récupérer ses investisseurs. L'ensemble des armes du marché à terme français peuvent cependant paraître bien minces au vu de la distance qu'il lui reste à parcourir pour revenir dans la course, sachant qu'Eurex détient, depuis le mois de mars, la première place des marchés mondiaux en termes de volume, devant le célèbre marché à terme de Chicago, le CBOT.

Cécile Prudhomme

Le Brésil paie au prix fort son retour sur les marchés

SAO PAULO
correspondance

Pour le financier George Soros, le succès de l'émission, jeudi 22 avril, de bons du Trésor brésilien à cinq ans sur le marché international pour un montant de 2 milliards de dollars (1,90 milliard d'euros) signale rien de moins que *« la fin de la crise globale »*. En soulignant que les offres de souscription avaient dépassé 6 milliards de dollars, le président de la banque centrale brésilienne, Arminio Fraga, n'a pas manqué de pavoiser à son tour. Après la brutale dévaluation de près de 30 % du real intervenue depuis la mi-janvier, le Brésil retrouve – en y mettant le prix – la confiance des investisseurs. Mais, depuis son accession à l'indépendance, en 1822, l'ancienne colonie portugaise n'avait jamais consenti des taux d'intérêt aussi élevés (11,88 %) par rapport au rendement des bons du Trésor américain de même échéance.

Jugé *« encourageant »* par M. Fraga, le retour du Brésil sur le marché mondial des capitaux traduit surtout l'évolution globalement positive des indicateurs économiques. Selon les instituts de recherches, unanimes, l'inflation devrait être contenue sous la barre des 10 %. Avec l'expansion escomptée des exportations liée à la dévaluation, le déficit courant, qui servit de détonateur à l'attaque spéculative contre le real, sera vraisemblablement réduit, comme l'espère le gouvernement, de 35 milliards de dollars (33,3 milliards d'euros) en 1998 à quelque 20 milliards de dollars (19 milliards d'euros) cette année. D'autant que les touristes brésiliens, autrefois grisés par le real fort, commencent à se faire rares à Miami, Londres ou Paris, alors que les visiteurs étrangers redécouvrent Rio, les plages du Nordeste et les cataractes d'Iguaçu.

Impulsé par la substitution des produits importés devenus trop chers, le redémarrage perceptible dans certains secteurs-clés de l'industrie laisse espérer d'ores et déjà une récession bien moins forte cette année que celle initialement prévue (– 3,8 % du PIB) par le FMI. *« C'est le genre d'erreur que nous aimons commettre »*, a déclaré Michel Camdessus, directeur général de l'organisation.

Jean-Jacques Sévilla

Wall Street, Paris et Londres battent de nouveaux records

RIEN NE SEMBLE en mesure d'entamer l'optimisme des opérateurs de marché : la guerre en République fédérale de Yougoslavie, les incertitudes sur la croissance en Europe et au Japon, les menaces de bulle spéculative à Wall Street, tous ces éléments n'empêchent pas les Bourses d'atteindre de nouveaux records. C'est le cas à New York, où le Dow Jones a progressé, mardi 27 avril, de 1,06 %, pour s'inscrire à 10 831,71 points en clôture. Depuis le début de l'année, il a gagné 17,97 %.

L'euphorie boursière américaine se diffuse en Europe, et ce en dépit de la remontée de l'euro (à 1,0690 dollar) observée après les déclarations de plusieurs dirigeants européens mettant en garde contre une dépréciation supplémentaire de la monnaie unique. La Bourse de Francfort a progressé de 1,82 %, mardi, et celle de Londres de 1,38 %, l'indice Footsie finissant à un sommet historique. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a, pour sa part, terminé la séance de mardi en hausse de 2,49 %, à 4 390,92 points, battant son record de clôture établi le 17 juillet 1998. Quelques jours plus tard, on s'en souvient, la crise financière en Russie avait stoppé net l'ascension des places boursières occidentales. Mais, aujourd'hui, la dévaluation du rouble, la déstabilisation du système financier mondial, à l'automne 1998, après la déroute du fonds spéculatif Long Term Capital Management (LTCM), la chute du real brésilien de janvier 1999 ne sont plus, pour les opérateurs, que de lointains souvenirs.

OPTIMISME AU G 7

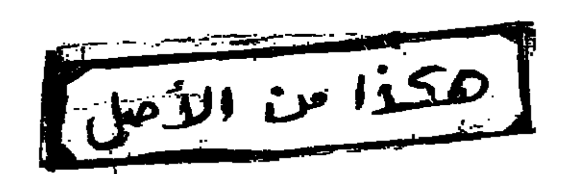
C'est aussi la conviction des autorités monétaires internationales. Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, vient d'affirmer que *« la crise financière semble terminée »*. Et le sommet du G 7 des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales qui s'est déroulé, lundi 26 avril, à Washington, s'est conclu sur une note optimiste. Rien à voir avec le catastrophisme qui avait prévalu, en octobre 1998, dans la capitale américaine, lors d'une précédente réunion des grands argentiers internationaux. En dépit d'*« un certain nombre de problèmes »* qui demeurent et qui *« mettront du temps à se résoudre »*, *« plusieurs signes d'amélioration »* de l'économie mondiale *« sont apparus »*, selon le communiqué publié à l'issue du G 7.

Les statistiques publiées mardi ont confirmé cette analyse et renforcé l'optimisme des opérateurs. Aux Etats-Unis, l'indice de confiance des consommateurs établi par le Conference Board a augmenté à 134,9 points en avril, contre 134 points le mois précédent. *« Les consommateurs ne montrent pas de signes de pessimisme et aucun signe de vouloir infléchir leurs habitudes de dépenses »*, a estimé Lynn Franco, directeur de l'institut. En France, la consommation des ménages français en produits manufacturés est restée ferme en mars (+ 1,6 %, + 3 % au premier trimestre). Même au Japon, la situation semble s'améliorer, avec une hausse inattendue de 2,2 % de la production industrielle en mars.

Cette euphorie boursière n'est toutefois pas sans inquiéter certains analystes. Ils soulignent, d'une part, la situation toujours très délicate des systèmes bancaires dans les pays émergents et la fragilité économique persistante de l'Europe et du Japon. En Allemagne, première puissance de l'Euroland, la croissance devrait être limitée à 1,5 % en 1999, de l'aveu même du ministère des finances. D'autre part, plusieurs experts estiment que les performances exceptionnelles des Bourses se nourrissent avant tout des conditions monétaires extrêmement favorables proposées dans le monde. Au Japon, le taux d'escompte se situe à 0,5 %. Aux Etats-Unis, le niveau des fonds fédéraux a été abaissé à trois reprises au cours des sept derniers mois. Enfin, la Banque centrale européenne vient de réduire d'un demi-point, de 3 % à 2,5 %, son principal taux directeur. *« On ne s'y prendrait pas autrement pour gonfler des bulles financières »*, estime Pascal Blanqué, économiste à la banque Paribas. Wall Street est, selon lui, une matière particulièrement *« inflammable »*, en raison *« de l'orgie de crédit et d'empilement de la dette qui sont la maladie honteuse de "nouvelle économie" »*.

Le ministre allemand des finances Hans Eichel a avoué publiquement – une première – craindre une correction brutale de la Bourse américaine. *« Les marchés financiers se sont bien développés aux Etats-Unis*, a-t-il lancé, lundi, à Washington. *Mais le risque est qu'ils s'effondrent rapidement, ce qui aurait des conséquences en profondeur sur le comportement des consommateurs américains. »*

Pierre-Antoine Delhommais


هكذا من الأصل

La Banque d'Italie oblige San Paolo IMI à renoncer à son offre publique sur la Banca di Roma

Le rapprochement Unicredito-Comit est aussi menacé

Le groupe bancaire San Paolo IMI a officiellement renoncé, mardi 27 avril, à son offre publique d'échange (OPE) sur Banca di Roma. San Paolo IMI n'avait pas d'autre choix après la décision de la Banque d'Italie de mettre son veto à l'opération. L'autre grande opération dans la banque italienne, le rapprochement entre Unicredito et Comit, semble aussi menacé par un refus des actionnaires de Comit qui se prononcent mercredi.

LE COUP de tonnerre qui a bouleversé la finance italienne il y a plus d'un mois ne sera-t-il qu'un coup d'épée dans l'eau ? Après le lancement de deux offres, dites *« amicales »*, sur Banca di Roma et la Comit (Banca Commerciale Italiana), respectivement par San Paolo IMI et Unicredito, le dimanche 21 mars, l'adage selon lequel *« rien ne se fera sans l'aval des autorités de tutelle »* pourrait se vérifier. La Banque d'Italie, qui avait déjà marqué son opposition aux projets considérés en fait comme hostile à plusieurs reprises, a officiellement, mardi 27 avril, fait part de son opposition au lancement par le groupe bancaire turinois San Paolo IMI d'une offre publique d'échange (OPE) sur la Banca di Roma.

Cette dernière avait rejeté l'offre de la banque turinoise à l'issue d'un conseil le 22 avril, la qualifiant d'*« objectivement hostile »* et d'*« absolument insuffisante »*. Le gouverneur de la banque centrale italienne, Antonio Fazio, n'a jamais caché son opposition à ces initiatives. De façon plus anecdotique, un observateur remarquait : *« Une banque romaine n'acceptera jamais d'être contrôlée par un établissement turinois ! »*

JEUX OUVERTS

Souhaitant garder la tête haute, San Paolo IMI a donc officiellement renoncé à son offre, mardi 27 avril. *« Le comité exécutif a pris acte de l'opposition de la Banque d'Italie (...) et a constaté l'absence d'une condition essentielle prévue par la loi »*, pour procéder à l'OPE, a annoncé la banque dans un communiqué sybillin.

La Banque d'Italie a mis son veto à l'opération en l'absence d'une adhésion au projet d'alliance de la part de la banque romaine, et sachant que le caractère consensuel de l'opération *« constitue un élément essentiel de l'initiative »*.

Reste à savoir ce qu'il adviendra de l'autre grande opération dans la banque italienne, à l'initiative d'Unicredito, qui a lancé, également le 21 mars, une offre publique d'échange sur la Comit. En cas de réussite, le nouvel ensemble, baptisé Eurobanca, deviendrait la première banque italienne et se placerait au sixième rang européen en termes de chiffre d'affaires et au cinquième pour les fonds propres.

Mais rien n'est moins sûr. La Comit devait tenir une assemblée générale mercredi 28 avril, qui s'annonce houleuse. Les administrateurs sont divisés sur la suite à donner à cette proposition de mariage. Quoi qu'il en soit, la législation boursière italienne oblige la société cible à prendre position rapidement.

Un éventuel rejet par la Comit rouvrirait le jeu des fusions bancaires car la concentration du secteur bancaire italien n'en est qu'à ses débuts. Mais elle s'annonce particulièrement délicate. L'offre de San Paolo IMI sur Banca di Roma a été faite après l'échec de plus d'un an de discussions entre Comit et Banca di Roma, un projet soutenu par la banque d'affaires milanaise Mediobanca, qui pourrait saisir cette occasion pour reprendre le flambeau.

Les jeux restent très ouverts. Le groupe bancaire italien Banca Intesa (détenu à 23 % par le Crédit agricole), convoite également la Comit, même si Banca Intesa affirme qu'elle ne fera aucune offre sans l'accord de la Comit, et sans doute de la Banque d'Italie.

Derrière ces enjeux se profile un autre débat, le conflit entre la Banque d'Italie et la Consob, le gendarme des marchés boursiers italiens. Son président Luigi Spaventa a en effet répliqué à M. Fazio en souhaitant que les marchés aient plus de pouvoir. Il préconise de revoir la législation sur les OPA en Italie.

Pascale Santi

La BNP précise son projet de fusion avec la Société générale et Paribas

MICHEL PÉBEREAU, le PDG de la Banque nationale de Paris (BNP), a tenté de marquer des points, mardi 27 avril, devant les analystes financiers réunis le matin à Paris, l'après-midi à Londres, et devant la presse. Il en a profité pour préciser certains points de son projet SBP, mariage de la Société générale (SG), BNP, Paribas, et pour répondre aux critiques de SG Paribas.

Il a notamment donné des détails sur l'organisation envisagée de la banque dite *« de gros »* (marchés et grandes entreprises). SBP reposerait sur deux pôles : la banque commerciale, issue d'une fusion des activités de SG et BNP, et la banque d'investissement, davantage tournée vers les marchés financiers, concentrée dans Paribas, où seraient regroupées les équipes des trois banques. Ce choix, M. Pébereau le justifie en citant... André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, qui a souvent souligné la difficulté de fusionner les cultures d'une banque d'affaires et d'une banque commerciale.

« Cette organisation est plus risquée, plus ambitieuse, mais elle a plus de sens que l'idée de maintenir deux banques concurrentes au sein du même groupe, comme on avait pu le comprendre précédemment. C'est une amélioration », estime John Leonard. L'analyste de Salomon Smith Barney observe que toutes les banques du monde ont du mal à combiner idéalement leurs activités vis-à-vis des grandes entreprises, écartelée entre deux métiers culturellement différents : le crédit et l'appel aux marchés financiers, mais de plus en plus substituables.

« SI JE PASSE DEMAIN SOUS UN BUS... »

M. Pébereau est aussi revenu sur la banque de particuliers. Cartes géographiques à l'appui, il continue à soutenir qu'il n'y a pas de divergences de fond avec les dirigeants de la SG. Celle-ci était candidate au rachat du CIC qui a, comme la BNP, de fortes parts de marché là où la SG est déjà bien implantée. Il a réaffirmé que les pertes de revenus seraient minimes. Il a enfin démontré que, sur l'ensemble de son projet, ses estimations de réductions de coûts étaient au moins aussi réalistes que celles de SG Paribas.

A l'issue de la présentation, les analystes sont ressortis dubitatifs au moins sur un point. Si M. Pébereau a renouvelé ses appels au dialogue vis-à-vis de SG et de Paribas, les flèches qu'il a décochées *« marquent une étape dans le durcissement du bras de fer »*, estime Robert Boubli, analyste de la société de Bourse Wargny : *« Il devient de plus en plus difficile d'imaginer un management composé d'une association des dirigeants des trois banques. »* A Londres, M. Leonard estime que *« la fusion sera plus difficile à mettre en œuvre dans le projet SBP que dans la projet SG Paribas »*. A mots couverts, M. Pébereau a minimisé les questions de personnes. *« Si je passe demain sous un bus, la BNP poursuivra sa stratégie »*, soulignant la qualité des équipes dans les banques françaises et surtout le fait qu'aucun patron n'est indispensable.

Sophie Fay

La grève des conducteurs SNCF plus suivie que prévu

LA GRÈVE de conducteurs SNCF à l'appel de la FGAAC (Fédération générale autonome des agents de conduite) perturbait le trafic, mercredi 28 avril dans la matinée, plus que prévu. Non seulement la banlieue parisienne était touchée, mais aussi le TGV dans le Nord et vers la Belgique.

Au départ de la gare du Nord, les trois premiers trains (un Thalys et deux TGV-Nord) ont dû être annulés tandis que les suivants ont pu partir normalement, a précisé peu avant 8 heures la SNCF. En banlieue parisienne, circulaient seulement 1 train sur 3 pour le RER B, 1 sur 2 pour le RER C, 2 sur 5 pour le RER D, au départ de la gare du Nord et de la gare de Lyon, 1 sur 3 sur la banlieue Paris-Est, Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare. Dans les autres régions, le trafic TGV était assuré normalement, ainsi que l'essentiel du trafic grandes lignes, avec toutefois de *« légères perturbations »* sur la Picardie, Champagne-Ardenne, l'Alsace et la Lorraine. Le préavis, déposé par la FGAAC pour dénoncer l'actuel projet d'accord sur le passage aux 35 heures, qui selon la fédération *« remet en cause les spécificités du métier d'agent de conduite »*, court jusqu'au lundi 3 mai à 8 heures.

L'équilibre proposé entre le nombre de jours travaillés et la durée journalière du travail est en partie à l'origine du conflit. En 1984, les conducteurs sont passés aux 35 heures en travaillant 7 h 30 par jour en moyenne avec 119 jours de repos par an, toujours en moyenne. Aujourd'hui, les propositions de réduction du temps de travail prévoient 126 jours de repos (contre 119), mais 7 h 46 de travail quotidien. La FGAAC estime donc qu'on ne peut parler de réduction du temps de travail en augmentant la durée quotidienne de 16 minutes.

ÉQUILIBRE

La direction reconnaît que cet équilibre a été long à construire : au cours des différentes négociations, une formule prévoyant 132 jours de repos pour 8 heures de travail journalier (en moyenne) avait souvent été évoqué, et le *statu quo* avait même été envisagé. La direction a prévu d'appliquer le nouveau dispositif jusqu'à la fin de 2002. D'ici là, des rencontres avec les syndicats sont prévues pour évaluer ses résultats. A la direction de la SNCF, on pense que le mouvement de grève déclenché par la FGAAC est *« un mauvais coup porté au dialogue social »*. L'équilibre retenu provoque aussi le mécontentement de certaines sections CGT à Paris-Nord et à Paris-Est, tandis que la SNCF met l'accent sur l'importance de la *« clause de revoyure »* d'ici à trois ans.

Certains observateurs notent que la FGAAC n'a pas tout fait pour favoriser une action unitaire : la fédération SUD-Rail déplore qu'elle ait lancé son mot d'ordre de grève sans répondre à *« sa proposition d'action unitaire globale »*. FO, très critique sur le texte, pourrait ne rendre son avis définitif que le 4 mai, le lendemain de la date d'échéance du préavis de grève.

François Bostnavaron

Le conflit se durcit encore à l'aéroport de Nice

L'intersyndicale des personnels au sol d'Air France à Nice, en grève depuis 14 jours, et la direction régionale ont entamé, mardi 27 avril, des pourparlers qui n'ont pas permis d'aboutir à l'ouverture de négociations. La CGT et la CFDT s'attendent à un durcissement du conflit. Alors que, selon les syndicats, *« la direction avait fait un premier pas »*, les discussions ont été de nouveau rompues en début de soirée. Ils devaient décider, mercredi en fin de matinée, lors d'une assemblée générale, de la poursuite du mouvement.

Ils réclament la suppression du projet de restructuration élaboré par la direction, qui entend confier les activités de nettoiement sur les navettes avec Orly et les vols entre Nice et Roissy - Charles-de-Gaulle, ainsi que le traitement des bagages, à la sous-traitance.

Les négociations entre la direction d'Elf et les syndicats sont au point mort

PAU
de notre correspondante

Entamées la semaine du 19 avril et reprises dès lundi, à Pau, les négociations entre direction et organisations syndicales d'Elf Exploration Production sont bloquées. Les délégués de l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CGC-CFTC refusent de poursuivre des discussions qu'ils estiment vaines, et contestent le choix du négociateur. Directeur délégué d'Elf EP, André Thébault est également en charge du plan « performance » prévoyant la suppression de 1 320 postes en équivalents temps plein. Mardi, les syndicats ont écrit à leur PDG, Jean-Luc Vermeulen, pour lui demander d'intervenir.

En préalable à des négociations, les syndicats imposent le retrait de tout projet d'externalisation de tâches jusqu'à présent assumées au sein de l'entreprise et qui seraient désormais confiées à des prestataires extérieurs. La direction prévoit de transférer quelque 500 salariés (de Pau mais également de Paris) dans deux nouvelles sociétés qui seraient implantées à Pau par de grands groupes internationaux. L'une prendrait en charge, pour le compte d'Elf, les services informatiques, et l'autre les tâches de gestion. La direction assure que des engagements seront pris pour que les salariés dont Elf se séparera continuent à bénéficier de garanties d'emploi et du maintien de leurs statuts et de leurs salaires actuels.

Les salariés ne croyaient déjà pas à ces promesses faites par Elf au nom d'autres sociétés dont on ignore toujours le nom. Et lundi, à la suite d'une réunion entre les syndicats et la direction, ils ont appris que la moitié des employés en question ne continueraient à travailler pour Elf que pendant deux ans environ. Selon la direction, les 250 salariés concernés ne perdraient pas leur emploi dans la mesure où leurs nouveaux employeurs ont des perspectives de développement avec d'autres clients qu'Elf. Pour les syndicats et les grévistes, ces externalisations ne sont que des licenciements à effet différé. En outre, avant de reprendre le dialogue avec la direction, l'intersyndicale préfère attendre la décision du tribunal de Nanterre, devant lequel le comité d'entreprise a déposé en référé un recours pour délit d'entrave à l'encontre de la direction.

Dans le cadre de la procédure du droit d'alerte déclenchée en février, les syndicats estiment que la direction ne leur a pas donné en temps voulu les pièces réclamées. Cela fait dix-sept jours que la grève se poursuit au centre Jean-Feger de Pau, et le bâtiment abritant les réseaux informatiques est toujours occupé.

Marie-Claude Aristegui

Le suisse Novartis prêt à se déployer dans les « alicaments »

Il se désengage de la nutrition grand public

NOVARTIS, qui a cédé ses activités alimentaires Wasa et Eden (*Le Monde* du 28 avril), a fini de mettre en place sa nouvelle division Consumer Health (santé du consommateur). Ce pôle stratégique, pesant 5,3 milliards de francs suisses (8,48 milliards d'euros), est né à l'automne 1998 de la fusion des activités automédication et nutrition du groupe. Avec un chiffre d'affaires de 31,7 milliards de francs suisses (50,72 milliards d'euros), Novartis est le premier groupe mondial des sciences de la vie, dont près de la moitié de l'activité est consacrée à la pharmacie.

En se désengageant de l'alimentaire grand public, le groupe bâlois entend concentrer des ressources accrues sur les secteurs à haute valeur ajoutée de la nutrition et santé et ses marques phares, telles Gerber (aliments pour bébés), Ovaltine/Ovomaltine (boissons nutritionnelles), Milical et Gerlinéa (produits minceur) ou Isostar (pour les sportifs). *« Nous entendons également ouvrir la voie à de nouveaux produits de nutrition fonctionnelle ainsi qu'à des aliments mis au point sur une base scientifique »*, a indiqué le 26 avril M. Thomas Ebeling, chef de Novartis Consumer Health. Il s'agit de ces aliments santé, également appelés *« alicaments »*, qui comprennent des produits nutritionnels aux effets bénéfiques sur la prévention et le traitement des maladies (ou *« nutraceutique »*). Ce marché, auquel s'intéressent aussi les grands groupes agroalimentaires comme Danone, devrait doubler d'ici à 2002, pour atteindre 20 milliards de dollars (18,69 milliards d'euros).

Novartis concentre ses efforts sur des produits qui seront efficaces dans le cas de troubles cardiovasculaires, de la digestion et du système immunitaire ainsi que de l'ostéoporose. Une bonne image de marque dans certaines catégories thérapeutiques et une très forte présence dans les circuits de distribution sont des atouts pour ces nouveaux produits que le consommateur ira chercher à sa guise chez les détaillants et dans les supermarchés. Plus encore, le groupe helvétique ne cache pas qu'il entretient des rapports étroits avec le corps médical, qui seront une puissante plate-forme pour stimuler la croissance des alicaments, compte tenu des recommandations de plus en plus pressantes des médecins en faveur d'une alimentation moins dommageable pour la santé.

TRIO DE TÊTE

En huit mois, la société Novartis a cédé six sociétés, parmi lesquelles les pains et snacks Roland Murten AG., plusieurs marques italiennes de produits sans sucre et les chips et snacks OLW. Les pains croustillants Wasa ont été repris par l'Italien Barilla pour 475 millions de francs suisses (760 millions d'euros) et Eden, une marque d'aliments diététiques, par l'allemand De-Vau-Ge Gesundkistwerk. Ce faisant, Novartis s'est défait d'activités annexes générant 1,3 milliard de francs suisses de recettes. A l'inverse, il a racheté au français Danone, fin janvier, Jacquemaire Santé, un spécialiste de la nutrition clinique (produits administrés par voie orale ou sonde en complément de l'alimentation).

La nouvelle division Consumer Health, ainsi configurée, doit dégager 70 millions de francs suisse d'économies par an (112 millions d'euros). Elle doit permettre à Novartis de se positionner parmi les trois leaders mondiaux du marché des médicaments sans ordonnance et de la nutrition spécialisée.

Véronique Lorelle

Remaniement à la direction de la MGM

LE STUDIO Metro Goldwyn Mayer (MGM), acquis pour la troisième fois, en 1996, par le financier Kirk Kerkorian, a annoncé le départ de son PDG, Frank Mancuso, placé à la tête de la MGM par le Crédit lyonnais en 1993. C'est Alex Yemenidjian, quarante-trois ans, bras droit et homme de confiance de M. Kerkorian, qui le remplace *« dans le cadre d'une stratégie de croissance agressive et à long terme destinée à mieux exploiter son catalogue unique, tout en relançant la production cinéma et télévision »*, selon le communiqué officiel. M. Yemenidjian, comme président de Tracinda Corporation, avait orchestré le lancement réussi de l'hôtel-casino MGM Grand à Las Vegas.

Après les premiers succès du règne Mancuso (*GoldenEye, The Birdcage*), les films récents de la MGM ont connu un tel échec que la part de marché du studio est tombée à 3 %. Au premier trimestre 1999, la MGM a annoncé une perte nette de plus de 300 millions de dollars. – (*Corresp.*)

La justice néerlandaise tranchera l'affaire Gucci le 27 mai

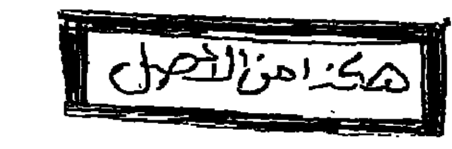
LA CHAMBRE DE COMMERCE de la Cour d'appel d'Amsterdam a annoncé, mardi 27 avril, qu'elle rendrait son jugement sur le différend opposant LVMH et Pinault Printemps Redoute (PPR) pour le contrôle du groupe de luxe italien Gucci, le 27 mai et non le 3 juin comme annoncé initialement. Dans l'attente, et sans préjuger de leur décision finale, les juges ont décidé de maintenir en vigueur les mesures conservatoires prises dès la première audience, en mars. Ils ont notamment « gelé » les 3 milliards de dollars touchés de PPR par Gucci, actuellement placés par ce dernier, et les droits de vote de l'ESOP, le fonds d'actionnariat salarié créé par Gucci.

Les accords de partenariat envisagés entre Gucci et le groupe Pinault – nomination de trois administrateurs au profit du français, création d'un comité stratégique et financier, rachat par Gucci de Saint Laurent... – sont également toujours suspendus.

GDF et EDF baissent les tarifs du gaz et de l'électricité

LES TARIFS du gaz à usage domestique et pour la moyenne industrie vont baisser de 5 % à partir du 1er mai, a annoncé Gaz de France (GDF) mardi 27 avril. GDF explique cette baisse spectaculaire, la plus forte depuis dix ans, pour moitié par une diminution de ses coûts d'approvisionnement en gaz importé, et pour moitié par une amélioration de sa productivité.

De son côté, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, a annoncé qu'EDF baisserait de 2 % le prix de vente de l'électricité aux particuliers, de 2,5 % pour les PME et de 1,7 % à 2,3 % pour les grandes entreprises, à compter de la même date. Cette nouvelle baisse s'ajoute à celle de 7 % enregistrée au cours des deux dernières années.



Les journaux ivoiriens peinent à conquérir leur indépendance financière et politique

Malgré une prolifération des titres, les lecteurs continuent de bouder les quotidiens, qui commencent à peine à sentir les effets de la reprise économique. Les revenus de la publicité profitent davantage à la télévision

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Dans les locaux de *Fraternité Matin*, on peut voir une photo de Félix Houphouët-Boigny en train de lire le quotidien. Le fondateur de la Côte d'Ivoire contemple la « une », qui proclame en énormes caractères : « Demain dimanche, messes et cultes dans tout le pays ».

C'était au temps du parti unique, du quotidien unique. Aujourd'hui, Félix Houphouët-Boigny est mort, la Côte d'Ivoire se prépare à sa troisième élection présidentielle pluraliste – prévue en octobre 2000 – et quatorze quotidiens se disputent les faveurs des Ivoiriens. Mais cette multiplication des titres ne s'est pas accompagnée d'une prolifération de lecteurs.

« Au début des années 80, se souvient Michel Kouamé, le directeur du groupe de presse gouvernemental, Frat'Mat' *tirait à 80 000 en semaine, 110 000 le dimanche. Aujourd'hui, l'ensemble des quotidiens ivoiriens fait à peine mieux. »* C'est vrai, la presse quotidienne ivoirienne peine à décoller. Sur les quatorze quotidiens recensés à la mi-avril, sept peuvent se prévaloir d'une longévité de plus d'un an. Mais l'un d'eux, *La Nouvelle République*, proche de l'ancien parti unique, ne vend quotidiennement que 10 % des 10 000 exemplaires imprimés. Les chiffres de vente restent faibles pour un pays d'environ 15 millions d'habitants, où la moitié de la population est alphabétisée. *Fraternité Matin* n'en finit pas de dégringoler pour ne plus vendre que 25 000 exemplaires chaque jour. Le quotidien a gardé un parfum désuet des années 60, consacrant régulièrement sa « une » aux communiqués du conseil des ministres ou aux déplacements en région du chef de l'Etat, Henri Konan Bédié.

Une bonne partie de la presse privée applique à sa manière les recettes du titre gouvernemental. *Notre voie*, le journal proche du Front populaire ivoirien (FPI, social-démocrate), est tout aussi minutieux dans la relation des faits et gestes de Laurent Gbagbo, le président du parti. Or *Notre voie* rencontre un succès certain avec plus de 10 000 exemplaires vendus chaque jour.

Le Jour, quotidien indépendant lancé par des journalistes qui avaient quitté la presse gouvernementale, plafonne autour de 8 000 exemplaires. Diegou Bailly, l'un de ses fondateurs, explique ainsi le relatif échec de la presse ivoirienne dans les années qui ont suivi la démocratisation : *« Les journaux sont trop abidjanais pour intéresser les lecteurs. Il faut profiter du mouvement de décentralisation, dépolitiser la presse. »*

L'un des seuls titres à ne pas consacrer systématiquement sa « une » au microcosme politique ivoirien est *Soir Info*. Tabloïd (comme tous ses confrères) imprimé en couleur, *Soir Info* n'hésite pas à mettre des cadavres (de bandits abattus par la police, de victimes d'accidents de la circulation) en première page. Résultat, des chiffres de vente honorables, qui ne reposent pas sur la loyauté politique du lectorat.

Malgré tout, *Soir Info* vend rarement plus de 12 000 exemplaires par jour. Avec un prix de vente de 200 francs CFA (2 francs), l'équilibre financier est difficile à maintenir.

Ce désintérêt des lecteurs a des raisons économiques. Comme le rappelle Michel Kouamé, au temps du « miracle ivoirien », la période de croissance qui est allée de 1965 à 1980, *« les gens achetaient leur pain et leur journal tous les matins »*. Quand est arrivée la crise, couronnée par une dévaluation qui a divisé par deux le pouvoir d'achat des populations urbaines, *« les gens n'ont plus acheté que le pain »*.

La reprise économique de ces cinq dernières années commence seulement à profiter à la presse. Si les deux quotidiens gouvernementaux continuent de baisser, la presse privée a vu ses ventes augmenter de 20 % en mars 1999 par rapport au même mois de l'année précédente. De quoi survivre, mais pas se développer. La publicité reste encore limitée, dans un pays où les annonceurs restent des lessiviers, des marchands de cubes aromatiques qui préfèrent s'adresser aux ménagères par la télévision, plutôt qu'aux hommes qui ne sont guère prescripteurs dans un pays où une voiture, un magnétoscope restent souvent des rêves hors d'atteinte.

L'irruption du téléphone cellulaire dans la vie quotidienne des populations urbaines a fait augmenter la part de la publicité dans les recettes des quotidiens, mais les chiffres restent faibles. D'autant que la Côte d'Ivoire a pris du retard en matière de libéralisation de l'audiovisuel.

> « Les journaux sont trop abidjanais pour intéresser les lecteurs. Il faut profiter du mouvement de décentralisation, dépolitiser la presse »

Pour l'instant, seules les FM internationales (Radio-France Internationale, BBC, Africa N°1, Nostalgie) et les radios confessionnelles ont obtenu le droit d'émettre. Les opérateurs ivoiriens rongent toujours leur frein, et la constitution de groupes de communication, comme il en existe au Sénégal, se fait attendre.

Cette fragilité est d'autant plus inquiétante que la Côte d'Ivoire aborde, avec la préparation de l'élection présidentielle, une période de turbulences, sans qu'une presse indépendante du pouvoir ou des partis ait réussi à s'affirmer.

Thomas Sotinel

Le retour de la presse poubelle

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le National est né en août 1998. Il se distingue de ses confrères par la couleur marron de ses titres et par la substance ordurière de ses articles.

Ce quotidien ivoirien vient de consacrer deux pages à l'épouse de l'un des principaux dirigeants de l'opposition ivoirienne, accomplissant chacune des figures imposées de la presse de caniveau, un article *« pornographique »* de l'aveu même du directeur adjoint de la publication, Assé Alafé. Les très jeunes collaborateurs du *National* se justifient ainsi : *« Nous ripostons aux attaques contre les hauts personnages de l'Etat. Notre article était une riposte. »* Si on leur fait observer que les secrets d'alcôve ou de cabinet médical ne font pas partie du débat politique, ils font valoir qu'il faut *« faire mousser »* l'article.

Apparu deux ans avant le scrutin présidentiel de l'an 2000, *Le National* est un nouvel avatar de la presse ultrapartisane et parfaitement dépourvue de déontologie qui fleurit en Côte d'Ivoire à l'approche des échéances électorales. Déjà, lors de l'élection présidentielle de 1995, on avait assisté à une bataille d'injures entre presse gouvernementale et d'opposition, qui s'était conclue, une fois le président Henri Konan Bédié réélu, par l'emprisonnement pour insulte au chef de l'Etat de deux journalistes militant au Front populaire ivoirien (FPI, social-démocrate).

STRATÉGIE DE TENSION

Pour éviter le recours à la répression, les journalistes ivoiriens tentent d'instaurer un minimum d'autodiscipline. Ils ont fondé l'Observatoire pour la liberté de la presse, l'éthique et la déontologie (Olped), un organisme qui publie régulièrement une recension des atteintes au code de bonne conduite adopté par l'ensemble des publications ivoiriennes. A ce tableau de déshonneur, *Le National* est largement premier, suivi de loin par *Le Libéral*, le quotidien qui défend les couleurs de l'ancien premier ministre et adversaire du président Bédié, Alassane Dramane Ouattara.

Mais l'Olped ne dispose que d'un pouvoir de dénonciation, et désespère d'obtenir le soutien actif des formations ou des hommes politiques qui commanditent les journaux incriminés. Les responsables du *National* reconnaissent que des « amis » règlent leurs factures d'imprimerie, le *Libéral* est clairement l'organe du parti de M. Ouattara.

Les journalistes professionnels tentent de se consoler en pensant à la disparition inéluctable de cette presse une fois passées les échéances électorales. Mais en attendant, la stratégie de tension mise en œuvre par les responsables de titres comme *Le National*, qui n'hésite pas à jouer sur la corde anti-musulmane de certains secteurs de la société ivoirienne, est lourde de conséquences. D'abord parce qu'elle menace la paix civile, ensuite parce qu'elle fait supporter la réprobation de la classe politique et de la population à l'ensemble de la presse ivoirienne.

T. S.

Rupert Murdoch veut acquérir 35 % de Stream en Italie

ROME
de notre correspondant

Un peu plus de deux mois après avoir été contraint de renoncer à l'Italie, le magnat australo-américain Rupert Murdoch fait de nouveau son apparition sur le marché de la télévision numérique transalpine en prenant 35 % du capital de Stream, filiale à 100 % de Telecom Italia. Un protocole d'intention a été signé, mardi 27 avril, sur la répartition du capital de la plate-forme numérique. Outre les 35 % de News Corp. Europe, filiale européenne de Rupert Murdoch, le producteur de films et patron des deux chaînes de télévision Télé Monte-Carlo (TMC), Vittorio Cecchi Gori, s'adjuge 18 %, et quatre clubs de football, Lazio, AS Roma, Fiorentina (Florence) et Parme, regroupés sous le nom de SDS (Sociétés des sports), achètent 12 %. Telecom Italia garde 35 %.

Cet accord devrait être définitivement signé le 15 mai et donner naissance à un concurrent direct de l'autre plate-forme numérique, Telepiù, contrôlée à 90 % par Canal Plus. Le président sera désigné par Telecom Italia tandis que l'administrateur délégué et le directeur général le seront par News Corp. Stream disposera des droits de retransmission des quatre clubs pour une période de six ans ainsi que des films et des produits audiovisuels Cecchi Gori. Un investissement de 2 000 milliards de lires (1 milliard d'euros) est également prévu dans le protocole.

Ainsi semble aboutir la longue bataille de Rupert Murdoch pour s'implanter sur le sol italien. Le pourcentage est beaucoup plus modeste que les 80 % envisagés lors de l'accord de principe du 26 décembre avec Telecom Italia et les droits de retransmission des matches du championnat ne sont pas ceux espérés. A l'époque, il voulait les droits des deux divisions A et B pour 2 milliards d'euros et une durée de six ans. Les négociations avaient finalement échoué à la suite de la décision du gouvernement de limiter à 60 % pour un seul opérateur les droits du Calcio.

160 000 ABONNÉS

Aujourd'hui, l'entrée dans la péninsule de Rupert Murdoch est beaucoup plus modeste. Il n'est plus question de marcher sur les pieds de Telepiù, qui possède déjà les droits de sept clubs de Serie A et de deux autres de Serie B. Comme l'a fait remarquer Vincenzo Vita, secrétaire d'Etat à la communication, Rupert Murdoch *« fait encore un peu peur »*, et il est donc préférable de le voir à parité avec Telecom Italia dans cette nouvelle aventure car, pour le gouvernement italien, la majorité de Stream doit rester italienne.

Avec 160 000 abonnés seulement et 700 milliards de lires (350 millions d'euros) de pertes en cinq ans d'existence, Stream est encore loin d'être menaçant pour les 620 000 abonnés de Di Più, la chaîne cryptée de Telepiù. Mais une concurrence plus sévère pourrait s'instaurer, les quatre clubs qui ont souscrit au protocole sont des acteurs importants du championnat. La Lazio est en tête, et la Fiorentina, Parma et AS Roma sont, pour le moment, respectivement en troisième, quatrième et cinquième position.

Franco Sensi, de l'AS Roma, et Elisabetta Cragnotti, pour la Lazio, ont confirmé que de nouveaux partenaires pourraient faire leur entrée dans le capital, mais à une hauteur ne dépassant pas 10 %. Il existe donc encore une possibilité pour TF 1, qui, à l'origine des discussions entre Telecom Italia et News Corp., devait prendre 10 % de Stream *(lire ci-dessous)*. Après la signature définitive de l'accord, cette cession de 65 % des parts de Stream devra encore être approuvée par l'assemblée générale de Telecom Italia.

Michel Bôle-Richard

■ **Le directeur général de BSkyB, Mark Booth, quitte ses fonctions,** a annoncé le bouquet de télévision par satellite contrôlé par Rupert Murdoch, mardi 27 avril. Il va lancer une nouvelle filiale de News Corp. – *(AFP.)*

TF 1 en embuscade, Canal Plus serein

OFFICIELLEMENT absente des actuelles tractations en cours entre Murdoch et Telecom Italia, TF 1 devrait prochainement s'inviter au tour de table de Stream. La chaîne privée présidée par Patrick Le Lay *« pourrait prendre 10 % à 15 % dans le partenariat final »* de la plate-forme numérique, aux côtés de MM. Murdoch et Cecchi Gori, explique un proche du dossier. Cette proportion est similaire à celle prévue lors du rapprochement, entamé en novembre 1998, entre TF 1 et News Corp. Europe. Depuis cette date, la Une n'a jamais démenti son attrait pour la Péninsule. Preuve de cet intérêt, elle a procédé, il y a quelques semaines, à un audit approfondi de Stream. L'annonce de la signature du protocole d'accord entre Rupert Murdoch et Telecom Italia n'inquiète pas Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international de Canal Plus et patron de Telepiù : *« C'est un mémorandum de plus signé par Murdoch avec des alliés de plus en plus faibles*, affirme-t-il. *Je suis prêt à parier que cela n'ira pas à son terme. »*

OBSTACLES

Sa thèse est étayée par les multiples obstacles qui balisent la route vers la finalisation de l'accord. Selon des observateurs italiens, Franco Bernabe, administrateur délégué de Telecom Italia, ne devrait pas conserver son poste à l'issue de l'OPA menée par Olivetti sur l'opérateur des télécommunications. De plus, avant d'être ratifié, l'accord devra être entériné au cours d'une assemblée générale des actionnaires de Telecom Italia qui aura lieu après l'OPA. Nombre de professionnels parient qu'à cette époque l'opérateur de téléphone sera entré dans le giron d'Olivetti. Enfin, l'article 104 de la loi sur les OPA en Italie interdirait à l'entreprise soumise à une OPA de modifier son périmètre en cédant des actifs.

Guy Dutheil

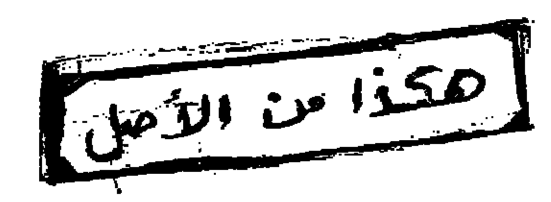


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BAE/GEC : les groupes britanniques British Aerospace (BAe) et General Electric (GEC)** ont annoncé, mardi 27 avril, la signature d'un accord définitif sur la cession par GEC de sa filiale d'électronique de défense Marconi Electronic Systems à BAe, pour 7,7 milliards de livres (11,7 milliards d'euros), sous réserve de l'accord des autorités chargées de la concurrence.

● **AÉRONAUTIQUE : les équipementiers aéronautiques français ont réalisé une année 1998 record** tant pour le chiffre d'affaires (en hausse de 28,5 %, à 6,52 milliards d'euros) que pour les commandes nouvelles (+ 4,9 %, à 6 milliards d'euros).

● **DIAGEO : le groupe britannique de spiritueux a** annoncé, mardi, qu'il voulait vendre quatre de ses marques d'alcool, dont le vermouth italien Cinzano, à la suite d'un étude de son portefeuille de marques européennes.

● **COCA-COLA : le Conseil de la concurrence belge** a interdit la concentration entre l'américain Coca-Cola et le britannique Cadbury Schweppes sur le marché belge. Coca-Cola a prévu de racheter les marques de Cadbury Schweppes en Europe, sauf en France, pour les boissons Schweppes, Canada Dry, Gini, Oasis et Dr Pepper.

● **GENZYME TRANSGENICS : la société de biotechnologies américaine a réussi à fabriquer une substance** que l'on trouve dans le sang humain, l'antithrombine, qui permet de lutter contre la formation de caillots de sang, dans le lait de trois chèvres transgéniques, selon la revue américaine Nature-biotechnologies.

SERVICES

● **AMAZOM. COM : le site Internet spécialisé dans la vente de livres et de musique** en ligne a annoncé, mardi, le rachat de trois sociétés spécialisées dans les livres rares (Exchange.com), la navigation sur le web (Alexa Internet) et les transactions (Accept. com), pour environ 645 millions de dollars (602,8 millions d'euros).

● **ACCOR : le groupe français spécialisé dans l'hôtellerie et les services aux entreprises a** annoncé, mardi, la création d'une joint-venture en Australie avec la société britannique de restauration collective Compass Group (65 % du capital), Eurest Australia.

● **STARWOOD : le septième groupe hôtelier mondial,** qui possède notamment la chaîne Sheraton, a annoncé, mardi, la vente des casinos Caesars pour 3 milliards de dollars. L'acquéreur, Park Place Entertainment, est issu de la séparation des activités jeux de l'autre groupe hôtelier américain Hilton et de sa fusion avec le groupe Grand Casinos.

● **IKEA : la chaîne suédoise de distribution de meubles a signé un accord sur la réduction du** temps de travail. Le passage à 32 h 20 hebdomadaires (35 heures pour les agents de maîtrise) devrait créer 155 emplois (sur 1 750).

● **ESPAGNE : 25 % du capital de Canal Satèlite Digital pourrait être introduit en Bourse** au mois de juillet, a annoncé, mardi, Sogecable, opérateur du bouquet numérique espagnol. Sogecable, contrôlée par Canal Plus (25 %) et le groupe de presse Prisa (25 %), a été évaluée à 400 milliards de pesetas (2,4 milliards d'euros).

FINANCE

● **AXA : l'assureur français,** l'américain Metropolitan Life et LG Group ont fait une offre de reprise de Korea Life, troisième assureur coréen, ont indiqué, mardi, les autorirés coréennes.

● **AVOIRS JUIFS : le contrôleur de la Ville de New York,** Alan Hevesi, a apporté son soutien mardi, à l'action en justice intentée par des survivants de l'Holocauste à l'encontre de banques françaises.

● **UBS : une équipe de six spécialistes de Warburg Dillon** Read, la division banque d'affaires du groupe bancaire suisse UBS, va passer en bloc chez la société de conseil Arthur Andersen.

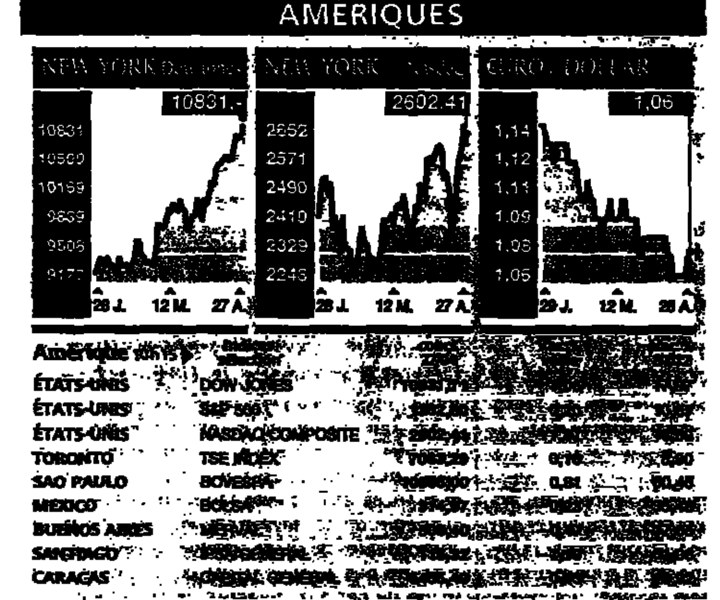
RÉSULTATS

■ **SONY : le groupe japonais a annoncé, mercredi, un bénéfice net annuel,** à fin mars, de 179,0 milliards de yens (1,4 milliard d'euros), en retrait de 19,4 %. Pour l'année en cours, Sony se prépare à une nouvelle baisse de sa profitabilité, avant le lancement de sa nouvelle console.

EUROPE

FRANCFORT 5319,51 — LONDRES 6583,20 — PARIS 4351,50

AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



ÉCONOMIE

Le FMI propose des mesures pour éviter les crises financières

LE COMITÉ intérimaire du FMI (Fonds monétaire international) a vigoureusement appelé les créanciers privés à participer davantage aux efforts pour résoudre les crises financières et a dressé une liste de mesures pour éviter leur répétition. Les emprunts émis par les Etats devraient contenir des clauses permettant, en cas de crise, de rééchelonner les dettes contractées sur les marchés internationaux des capitaux, selon le communiqué publié, mardi 27 avril, à l'issue de la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire international. Michel Camdessus, le directeur général du FMI, a déclaré qu'il ne fallait pas *« faire preuve de trop de compassion pour les détenteurs d'obligations ayant touché des primes de risques* (sur leurs investissements) *de 500, 600, voire 700 % et qui veulent après cela échapper à des solutions concertées de la crise »* (lire page 6).

■ **Michel Camdessus** a indiqué, par ailleurs, lundi, que la participation du FMI à l'allègement de la dette des pays les plus pauvres demanderait *« certainement la vente d'une certaine quantité d'or »* et qu'il y avait *« pratiquement un consensus »* sur le sujet entre pays membres.

■ **Le directeur général du Fonds monétaire international** a enfin estimé, mardi, que les parités entre l'euro, le dollar et le yen étaient pour le moment utiles au soutien de l'activité, mais devraient s'inverser à moyen terme pour corriger les déséquilibres extérieurs.

■ **JAPON : les mises en chantier de logements sont restées inchangées** en mars, par rapport à leur niveau du même mois de 1998, alors qu'elles étaient encore en recul de 9,4 % en février, a annoncé, mercredi, le ministère japonais de la construction. Ce résultat est très nettement supérieur aux attentes des marchés financiers, qui tablaient sur un recul allant de 3,0 % à 7,0 %. C'est la première fois en 27 mois que cet indicateur ne s'inscrit pas en baisse.

■ **La production industrielle japonaise** a fait preuve d'une robustesse inattendue en mars, avec une progression de 2,2 % par rapport à son niveau du mois de février, selon une estimation provisoire du MITI. Ce chiffre est nettement supérieur aux attentes des marchés financiers qui étaient centrées sur une augmentation de l'ordre de 0,3 % à 0,6 %.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice de confiance des consommateurs** établi par le Conference Board a augmenté à 134,9 points en avril contre 134 le mois précédent, a annoncé, mardi, l'institut de conjoncture privé de New York. *« Les consommateurs ne montrent pas de signes de pessimisme et aucun signe de vouloir infléchir leurs habitudes de dépenses »*, a estimé Lynn Franco, responsable du centre de recherche sur les consommateurs de l'institut.

■ **FRANCE : les chiffres de la consommation des ménages en produits manufacturés publiés,** mardi, par l'Insee (+ 1,6 % en mars, + 3 % au premier trimestre) *« confirment la solidité de la demande intérieure »*, a commenté le même jour le ministère des finances. La prévision de croissance de l'Insee de 0,3 % en France au premier trimestre est *« assez sécurisée »*, a-t-on ajouté dans l'entourage de Dominique Strauss-Kahn (lire page 10.)

■ **ROYAUME-UNI : la confiance dans le secteur manufacturier** se reprend et a atteint son niveau *« le moins négatif »* depuis le début 1998, a affirmé, mardi, la Confédération de l'industrie britannique dans sa dernière enquête trimestrielle de conjoncture. L'organisation patronale britannique a toutefois renouvelé son appel à une nouvelle réduction d'un quart de point des taux d'intérêt, en soulignant que les premiers mois de 1999 avaient enregistré le plus grand nombre de suppressions d'emplois depuis six ans dans le secteur manufacturier.

■ **Le déficit commercial du Royaume-Uni** a légèrement diminué en février pour atteindre 2,614 milliards de livres (3,96 milliards d'euros) contre 2,734 milliards en janvier, a annoncé mardi l'Office des statistiques nationales.

■ **ITALIE : le solde global de la balance commerciale** a affiché en février un excédent de 1 098 milliards de lires (environ 563,79 millions d'euros), contre 1 782 milliards de lires en février 1998, a indiqué, mardi, l'Institut national des statistiques.

■ **Les ventes au détail ont augmenté** de 2,1 % en février 1999 en Italie, par rapport au même mois de 1998, a annoncé, mercredi, l'Institut national des statistiques.

■ **ALLEMAGNE : la croissance a atteint** 2,3 % en 1998, selon des chiffres révisés et adaptés à la méthode de calcul harmonisée pour toute l'Europe, diffusés, mercredi, par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Selon la méthode allemande traditionnelle et jusqu'ici en vigueur, la croissance a été de 2,8 % en 1998.

VALEUR DU JOUR

AT & T rassure Wall Street

L'ACTIVISME de Michael Armstrong, président d'AT & T, inquiétait les milieux financiers. Depuis le début de l'année, l'action AT & T a stagné, alors que le marché américain gagnait 17,9 %. L'annonce, le 23 avril, du lancement d'une OPA hostile de 54 milliards de dollars (50,5 milliards d'euros) sur Media One (câblo-opérateur américain également convoité par Comcast) avait avivé les craintes.

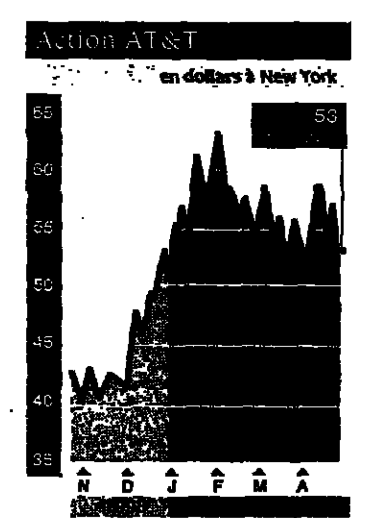
Heureusement, mardi 27 avril, les financiers ont été rassurés par la publication du résultat du premier trimestre 1999. Le titre a gagné 1,1 %. Le bénéfice du groupe, supérieur aux attentes des analystes, a progressé de 42 %, à 1,78 milliard de dollars, Porté par les succès de la téléphonie mobile, d'Internet et de la transmission de données, le chiffre d'affaires de l'opérateur téléphonique américain a grimpé de 6,1 %, à 13,61 milliards de dollars. Daniel Somers, directeur financier du groupe, a estimé que, sur l'ensemble de l'exercice, le bénéfice par action devrait se situer dans le haut d'une fourchette s'étendant de 2,13 dollars à 2,20 dollars.

Les résultats du premier trimestre ne prenaient pas encore en compte ceux de Tele-Communications Inc. (TCI), le deuxième câblo-opérateur américain, acquis en mars 1999 pour 59,4 milliards de dollars. Ils ne comprenaient pas non plus ceux de Japan Telecom, dont AT & T a acquis, le 26 avril, 15 % du capital aux côtés de son allié British Telecom.

Le marché des télécommunications japonais, deuxième marché mondial, estimé à 108 milliards de dollars, retient actuellement l'attention d'AT & T. Le lendemain de la prise de participation dans Japan Telecom, il a dévoilé une alliance avec son rival, l'opérateur historique Nippon Telegraph & Telephone (NTT). Cet accord est destiné à proposer aux grandes entreprises japonaises la prise en charge complète de leurs réseaux téléphoniques. Une activité dans laquelle s'est lancée AT & T depuis le rachat, en novembre 1998, pour 5 milliards de dollars, d'IBM Global Network.

Enguérand Renault

Action AT&T



SUR LES MARCHÉS

PARIS

APRÈS son record enregistré mardi, la Bourse subissait des prises de bénéfice mercredi 28 avril, à la mi-séance. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 reculait de 1,09 %, à 4 343,06 points. Mardi, il avait enfin battu son record de clôture, inscrit le 17 juillet dernier. L'indice CAC 40 avait fini à 4 390,92 points, en progression de 2,49 %.

FRANCFORT

LA BOURSE s'inscrivait en baisse mercredi 28 avril vers 12 heures, l'indice DAX perdant 0,93 %, à 5 314,89 points. Mardi, l'indice DAX avait terminé en forte hausse de 1,82 %, à 5 364,81 points, entraîné par les places boursières européennes et américaines.

LONDRES

DEUX HEURES après l'ouverture de la séance, l'indice Footsie 100 affichait une légère baisse de 0,16 %, à 6 583,20 points. Mardi, l'indice des valeurs vedettes avait fini sur un gain de 1,38 %, à 6 593,6 points, soit son record en clôture.

TOKYO

MERCREDI 28 AVRIL, la Bourse japonaise n'est une nouvelle fois pas parvenue à franchir la barre des 17 000 points. Elle n'a pas même réussi à conserver jusqu'à la clôture les gains enregistrés en matinée dans le sillage du nouveau record inscrit la veille par Wall Street. L'indice Nikkei a cédé 0,1 %, pour revenir à 16 942,2 points.

NEW YORK

L'INDICE VEDETTE de la Bourse de New York, le Dow Jones, a terminé la séance, mardi 27 avril, sur un nouveau record, à 10 831,71 points, en progression de 1,06 %. Son précédent record avait été établi jeudi 22 avril, à 10 727,18 points. En cours de séance, le Dow Jones s'est hissé jusqu'à 10 847,74 points. L'indice Standard and Poor's 500 a également franchi un seuil historique, à 1 362,80 points, en hausse de 0,20 %. L'indice composite Nasdaq s'est, de son côté, replié de 1,87 %, à 2 602,41 points.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens étaient orientés à la baisse, mercredi en début de matinée, le contrat à terme sur les emprunts d'Etat allemands s'établissant à 115,66, en perte de 10 centièmes.

MONNAIES

LORS DES PREMIERS échanges, mercredi, l'euro poursuivait sa légère remontée contre le dollar, s'échangeant à 1,0678 dollar. Ce mouvement avait été enclenché la veille, à la suite des propos tenus par le gouverneur de la Banque de France et le président de la Bundesbank sur l'évaluation de la monnaie européenne. Face au yen, le dollar s'affaiblissait en début de matinée sous l'effet des anticipations d'un nouveau plan de relance au Japon.

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARK FINLANDAIS	5,94573	MARK FINLANDAIS	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre ▶	27/04
COURONNE DANOISE	7,4346
COUR. NORVÉGIENNE	8,2765
COUR. SUÉDOISE	8,9030
COURONNE TCHÈQUE	37,[illegible]
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6429
DOLLAR CANADIEN	1,5744
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9423
DRACHME GRECQUE	325,70
FLORINT HONGROIS	250,74
ZLOTY POLONAIS	4,2457

28/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	—	0,83770	1,06705	0,16266	1,61605	0,66401
YEN	[illegible]	—	127,42500	19,42500	193,19000	79,27500
EURO	0,93716	0,78478	—	0,15245	1,51585	0,62205
FRANC	[illegible]	5,14005	6,55957	—	9,94350	4,08075
LIVRE	0,61803	0,51760	0,65970	0,10055	—	0,41040
FRANC SUISSE	1,50600	1,26130	1,60775	0,24505	2,43670	—

Taux 27/04 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,47	2,46	3,95	4,87
ALLEMAGNE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4,88
GDE-BRETAG.	5,13	5,08	4,57	4,53
ITALIE	[illegible]	2,58	[illegible]	5,09
JAPON	0,06	0,06	1,42	—
ÉTATS-UNIS	4,81	4,80	5,21	5,65
SUISSE	0,75	0,87	2,42	3,77
PAYS-BAS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4,90

Cours 12 h 30 ▶	Volume 28/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	[illegible]	96,01	96,22
Euribor 3 mois			
JUIN 99	[illegible]	97,40	97,41

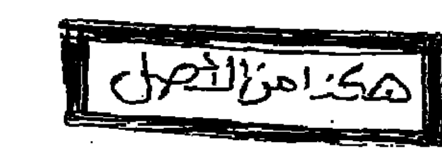
En dollars ▶	Cours 27/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	15,80	—
WTI (NEW YORK)	17,06	0,84
LIGHT SWEET CRUDE	17,82	0,42

En dollars ▶	Cours 27/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1588	0,19
ALUMINIUM 3 MOIS	1330,5	[illegible]
PLOMB 3 MOIS	541,5	−2,00
ÉTAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,46
ZINC 3 MOIS	1088,5	0,41
NICKEL 3 MOIS	5406	1,22
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,19	1,17
PLATINE A TERME	[illegible]	[illegible]
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	247,5	−0,80
MAÏS (CHICAGO)	216	[illegible]
SOJA TOURTEAU (CHG.)	126,8	−0,08
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	948	−0,11
CAFÉ (LONDRES)	1421	—
SUCRE BLANC (PARIS)	166	—

Or

En Euros ▶	Cours 27/04	Var % 26/04
OR FIN KILO BARRE	8520	−0,12
OR FIN LINGOT	8600	−0,23
ONCE D'OR (LO) $	281,05	−0,16
PIÈCE FRANCE 20 F	48,40	−0,60
PIÈCE SUISSE 20 F	50,90	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,30	−0,59
PIÈCE 10 DOLLARS US	280,25	−1,42
PIÈCE 20 DOLLARS US	472,75	+1,01
PIÈCE 50 PESOS MEX	318,50	−0,78

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Bank** s'est appréciée, mardi 27 avril, de 4,94 %, à 53,95 euros, après que la banque allemande eut annoncé avoir récupéré 3,13 milliards d'euros de la vente de 59,9 millions de ses actions. Cette augmentation de capital est destinée à financer en partie l'acquisition de Bankers Trust.

● La valeur **Deutsche Telekom** a gagné 5,6 %, à 37,9 euros, mardi. Le ministre des finances allemand, Hans Eichel, a indiqué qu'il n'accélérerait pas la vente des parts de l'Etat dans Deutsche Telekom, actuellement en procédure de rapprochement avec Telecom Italia.

● Le titre **Intershop Communications** a bondi de 4,93 %, à 234 euros, lors de la séance de mardi. Le groupe allemand spécialisé dans les logiciels de commerce sur Internet va ouvrir une division à New York pour mieux servir ses clients de la côte Est des Etats-Unis.

● L'action **Diageo** a gagné 4,4 %, à 718.5 pence, mardi à la clôture. La première société mondiale de liqueur a chargé Warburg Dillon Read de la vente de quatre de ses marques de liqueur en Europe.

● Le titre **Kingfisher** a pris 5,5 %, à 882 pence, mardi. Le groupe britannique s'associe avec Groupe Arnault, au sein d'une joint-venture, pour distribuer un service pan-européen d'accès sur Internet baptisé Libertysurf.

STOXX 653 — sur un an / sur 5 jours

	28 MAI	27 OCT.	28 AVRIL	J	V	L	M	M
315 / 294 / 273 / 253 / 232 / 212			311,13	305,61	305,58	307,63	312,46	311,13

EURO STOXX 50 — sur un an / sur 5 jours

	28 AVRIL	27 OCT.	28 AVRIL	J	V	L	M	M
3756 / 3488 / 3221 / 2954 / 2686 / 2419			3728,03	3676,61	3662,31	3678,37	3756,20	3728,03

28/04 12 h 21 ▶ Code pays — Cours en euros — % Var. veille

AUTOMOBILE

28/04 12 h 21	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	BE	33,19	+0,68
BASF AG	BE*	41,9	-0,78
BMW	DE*	665	-1,04
CONTINENTAL AG	DE*	23,3	-0,85
DAIMLERCHRYSLER	DE*	94,3	-0,63
FIAT	IT*	3,19	-1,65
FIAT PRIV.	IT*	1,63	-1,81
LUCAS VARITY	GB	4,38	—
MICHELIN-B- /RM	FR*	46,3	-1,49
PEUGEOT /RM	FR*	161	-3,01
PIRELLI	IT*	2,91	-0,68
RENAULT	FR*	38,1	-0,51
VALEO /RM	FR*	82,35	-0,78
VOLKSWAGEN	DE*	56,65	-5,91
VOLVO -A-	SE	24,88	+0,23
VOLVO -B-	SE	28,44	+0,22
▶ DJ E STOXX AUTO P		285,47	-1,98

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	21,48	-1,05
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,2	-1,89
ALLIED IRISH BA	GB	16,79	+1,48
ALPHA CREDIT BA	GR	68,17	—
ARGENTARIA R	ES*	22,69	-0,57
B PINTO MAYOR R	PT*	16,29	—
BANCO ESSI R	PT*	10,63	—
BANK AUSTRIA AG	AT*	58	-1,91
BANK OF IRELAND	GB	19,13	-0,24
BANK OF PIRAEUS	GR	25,16	—
BANKINTER R	ES*	39,16	-1,98
BARCLAYS PLC	GB	30,29	+1,12
BAYR.HYPO-U.VER	DE*	61	+0,16
BCA FIDEURAM	IT*	5,45	-0,81
BCA INTESA	IT*	5,27	-1,13
BCA ROMA	IT*	1,56	-2,50
BCO BILBAO VIZC	ES*	14,29	-0,07
BCO POPULAR ESP	ES*	68,3	-3,21
BCO SANTANDER C	ES*	20,47	-0,97
BCP R	PT*	27,18	—
BNP /RM	FR*	73,4	-1,14
CCF /RM	FR*	91,5	+0,44
CHRISTIANIA BK	NO	3,73	-4,63
COMIT	IT*	7,84	+1,87
COMM.BANK OF GR	GR	182,11	—
COMMERZBANK	DE*	30,75	—
DEN DANSKE BK	DK	104,91	+1,30
DEN NORSKE BANK	NO	3,72	+0,98
DEUTSCHE BANK A	DE*	53,45	-0,83
DEXIA CC	BE*	145	+0,14
DEXIA FCE RM	FR*	128,2	-0,23
DRESDNER BANK	DE*	40,9	-1,45
ERGO BANK	GR	80,14	—
FIRST AUSTRIAN	AT*	575	—
FOERENINGSSB A	SE	22,07	-4,15
FOKUS BK	NO	8,94	—
HALIFAX	GB	13,33	-2,77
HSBC HOLDS	GB	34,77	-1,04
IONIAN BK REG.S	GR	54,30	—
JYSKE BANK REG	DK	75,31	—
KAPITAL HOLDING	DK	38,85	+2,24
KBC BANCASSURAN	BE*	57,65	-3,43
LLOYDS TSB	GB	15,06	-0,80
MERITA	FI*	5,84	+2,55
NAT BANK GREECE	GR	63,09	—
NATEXIS	FR*	50,8	-1,74
NATL WESTM BK	GB	22,80	-0,68
NORDBANKEN HOLD	SE	5,95	+1,92
ROLO BANCA 1473	IT*	22,8	-1,94
ROYAL BK SCOTL	GB	21,82	+0,14
S-E-BANKEN -A-	SE	12,89	—
STE GENERAL-A-/	FR*	161,5	-0,98
SV HANDBK -A-	SE	36,39	-2,41
UBS REG	CH	320,93	-0,96
UNICREDITO ITAL	IT*	4,99	-0,40
UNIDANMARK -A-	DK	62,61	-0,21
XIOSBANK	GR	27,17	—
▶ DJ E STOXX BANK P		220,78	-0,84

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	72,11	—
ARJO WIGGINS AP	GB	2,67	-1,98
ASSIDOMAEN AB	SE	19,54	+0,58
AVESTA	SE	3,84	+0,88
BEKAERT	BE*	440	-3,11
BILTON	GB	4,60	—
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	53,3	-1,30
BRITISH STEEL	GB	2,22	+4,29
BUHRMANN NV	NL*	17,8	-1,95
BUNZL PLC	GB	4,17	-0,72
CART.BURGO	IT*	6,67	+2,14
ELKEM ASA, OSLO	NO	15,83	+0,88
ELVAL	GR	11,81	—
INPARSA	PT*	15,73	—
JOHNSON MATTHEY	GB	8,64	+0,53
MAYR-MELNHOF KA	AT*	46,85	+1,43
METSAE-SERLA A	FI*	7,7	—
MODO B FR	SE	24,43	+3,57
NORSKE SKOGIND-	NO	32,89	-0,38
OUTOKUMPU OY -A	FI*	10,64	+1,35
PECHINEY-A-	FR*	38,2	—
PORTUCEL INDUST	PT*	5,45	—
RAUTARUUKKI K	FI*	6,65	+1,53
RIO TINTO	GB	15,38	-0,39
SIDENOR	GR	23,30	—
SILVER & BARYTE	GR	28,34	—
SMURFIT JEFFERS	GB	2,34	—
SONAE INDUSTRIA	PT*	9,78	—
SOPORCEL	PT*	9	—
SSAB SW ST A FR	SE	10,90	+1,04
STORA ENSO -A-	FI*	10	—
STORA ENSO -R-	FI*	10,2	+0,49
SVENSKA CELLULO	SE	24,32	+4,34
THYSSEN	DE*	174	—
TRELLEBORG B	SE	6,82	—
UNION MINIERE	BE*	34,76	+1,40
UPM-KYMMENE COR	FI*	27,8	+0,72
USINOR	FR*	14,25	-0,35
VIOHALCO	GR	27,76	—
VOEST-ALPINE ST	AT*	29,51	-0,88
▶ DJ E STOXX BASI P		170,21	-0,79

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,47	—
AGA -B-	SE	12,47	—
AIR LIQUIDE /RM	FR*	152,3	-0,46
AKZO NOBEL	NL*	—	—
BASF AG	DE*	41,9	-0,76
BAYER AG	DE*	39,92	-1,97
BOC GROUP PLC	GB	15,84	-0,88
CIBA SPEC CHEM	CH	79,81	-0,20
CLARIANT N	CH	486,70	+1,43
DEGUSSA-HUELS	DE*	40,1	—
DYNO INDUSTRIER	NO	16,98	—
EMS-CHEM HOLD A	CH	4642,81	—
HENKEL KGAA VZ	DE*	71,2	+0,28
ICI	GB	9,91	-0,61
KEMIRA	FI*	6,15	-0,32
LAPORTE	GB	11,45	+4
PERSTORP -B-	SE	10,58	-3,08
SNIA	IT*	1,21	-0,82
SOLVAY	BE*	65,8	—
TESSENDERLO CHE	BE*	46,5	—
▶ DJ E STOXX CHEM P		246,6	-0,85

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	12,69	—
CGIP /RM	FR*	47,8	+1,27
CIR	IT*	1,06	—
D'IETEREN SA	BE*	449,7	+1,77
GAZ ET EAUX /RM	FR*	41,93	-0,14
GBL	BE*	172,5	+0,12
GENL ELECTR CO	GB	9,99	-0,15
GEVAERT	BE*	66,9	+0,81
HAGEMEYER NV	NL*	32,45	-1,87
INCHCAPE PLC	GB	2,35	—
INVESTOR -A-	SE	41,95	+0,40
INVESTOR -B-	SE	42,61	-0,38
KVAERNER -A-	NO	19,69	-1,81
LVMH / RM	FR*	251	-0,99
MYTILINEOS HOLD	GR	12,90	—
NORSK HYDRO	NO	40,98	—
OERLIKON-BUEHRL	CH	138,03	-2,21
ORKLA -A-	NO	16,19	—
ORKLA -B-	NO	14,14	+1,74
SONAE INVESTIME	PT*	34,34	—
VEBA AG	DE*	50,45	+1,71
▶ DJ E STOXX CONG P		344,09	-0,85

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	16,32	-0,46
CABLE & WIRELES	GB	13,34	-1,12
DEUTSCHE TELEKO	DE*	37,1	-1,07
EUROPOLITAN HLD	SE	95,70	-0,91
FRANCE TELECOM	FR*	78,66	-3,28
HELLENIC TELE (	GR	21,96	—
KONINKLIJKE KPN	NL*	41,75	-1,42
CAMDEN NATIONAL	GR	—	—
PORTUGAL TELECO	PT*	41,3	—
SWISSCOM N	CH	359,67	-1,37
TELE DANMARK	DK	56,10	-0,76
TELECEL	PT*	141,7	—
TELECOM ITALIA	IT*	9,84	—
TELECOM ITALIA	IT*	4,79	+3,90
TELEFONICA	ES*	45,05	-1,25
TIM	IT*	5,84	-0,68
VODAFONE GROUP	GB	17,68	+0,61
▶ DJ E STOXX TCOM P		661,55	-1,48

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCIONA	ES*	47,12	+1,01
ACESA REG	ES*	11,82	-1,08
AKTOR SA	GR	15,80	—
ASKO OY	FI*	15,2	+1,33
AUMAR R	ES*	21,1	-0,05
AUTOSTRADE	IT*	6,72	-0,59
BCA INTESA	IT*	5,27	-1,13
BICC PLC	GB	1,85	—
BLUE CIRCLE IND	GB	6,18	-0,73
BOUYGUES /RM	FR*	228	+0,29
BPB	GB	4,92	+0,31
CARADON	GB	2,28	+1,38
CBR	BE*	88	+0,23
CHARTER	GB	7,28	+8,70
CIMPOR SGPS R	PT*	25,71	—
COLAS /RM	FR*	181	—
CRH PLC	GB	18,98	+2,80
CRISTALERIA ESP	ES*	50,8	-0,78
DRAGADOS CONSTR	ES*	32,12	+0,31
FOM CON CONTRAT	ES*	56,7	-1,39
GROUPE GTM	FR*	90,25	-0,06
HANSON PLC	GB	9,41	+0,81
HEIDELBERGER ZE	DE*	82,5	-3,85
HELL.TECHNODO.R	GR	11,30	—
HERACLES GENL R	GR	23,48	—
HOCHTIEF ESSEN	DE*	34,8	+1,47
HOLDERBANK FINA	CH	264,85	—
HOLDERBANK FINA	CH	1182,24	+0,49
IMETAL /RM	FR*	124,2	+3,59
ITALCEMENTI	IT*	10,8	-0,48
ITALCEMENTI RNC	IT*	4,45	-0,22
LAFARGE /RM	FR*	95,35	-3,10
MICHANIKI REG.	GR	8,24	—
PARTEK	FI*	10,4	—
PHILIPP HOLZMAN	DE*	138,5	-1,80
PILKINGTON PLC	GB	1,28	—
RMC GROUP PLC	GB	13,82	-0,38
RUGBY GRP	GB	1,75	-1,71
SAINT GOBAIN /R	FR*	168,6	-1,40
SEMAPA	PT*	15,95	—
SKANSKA -B-	SE	35,89	-0,16
SUPERFOS	DK	12,11	+1,12
TARMAC	GB	1,75	—
TAYLOR WOODROW	GB	2,86	-1,01
TECHNIP /RM	FR*	103,7	-0,29
TITAN CEMENT RE	GR	72	—
UNICEM	IT*	10,2	-0,49
URALITA	ES*	8	-0,83
VALENCIANA CEM	ES*	9,2	-0,22
WIENERB BAUSTOF	AT*	176,6	-0,79
WILLIAMS	GB	6,47	-0,83
▶ DJ E STOXX CNST P		202,57	-0,85

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR*	241,4	-0,25
ADIDAS-SALOMON	DE*	93,5	-0,11
ALITALIA	IT*	2,94	-0,34
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	30,8	-1,28
BANG & OLUFSEN	DK	64,56	+1,05
BARRATT DEV PLC	GB	6,30	-0,84
BEAZER GROUP	GB	3,30	-0,90
BENETTON GROUP	IT*	1,88	-0,59
BERKELEY GROUP	GB	10,92	-0,42
BRITISH AIRWAYS	GB	7,65	+0,80
BRYANT GROUP PL	GB	2,16	-0,70
CHARGEURS RM	FR*	53,5	-0,93
CLUB MED. /RM	FR*	87	-1,97
COATS VIYELLA	GB	0,68	-4,26
COMPASS GRP	GB	10,44	—
COURTAULDS TEXT	GB	2,87	-3,89
DT.LUFTHANSA N	DE*	22,1	-1,78
ELECTROLUX -B-	SE	18,53	-2,94
EMI GROUP	GB	7,82	-0,99
EURO DISNEY /RM	FR*	1,2	—
FINNAIR	FI*	5,36	+2,88
G WIMPEY PLC	GB	2,38	+1,29
GRANADA GROUP P	GB	20,80	-2,70
HERMES INTL.	FR*	77	-1,09
HPI	IT*	0,62	—
HUNTER DOUGLAS	NL*	36,9	-0,27
KLM	NL*	29,55	+0,34
LADBROKE GRP	GB	4,48	-4,53
MOULINEX /RM	FR*	11,59	+4,04
NCL HLDG	NO	2,36	-1,52
PATHE /RM	FR*	230	—
PENTLAND GRP	GB	1,81	-2,75
PERSIMMON PLC	GB	3,83	+0,40
PREUSSAG AG	DE*	47,1	+0,21
RANK GROUP	GB	3,98	-1,13
SAIRGROUP N	CH	220,60	-0,42
SAS DANMARK A/S	DK	10,49	+4,52
SEB /RM	FR*	70,5	+0,71
THE SWATCH GRP	CH	625,66	-0,10
THE SWATCH GRP	CH	137,72	-1,12
WILLIAM BAIRD	GB	1,82	-0,83
WILSON BOWDEN	GB	12,08	+0,25
WOLFORD AG	AT*	43	-2,27
WWWW UK UNITS	GB	1,02	-1,47
▶ DJ E STOXX CYC GO P		193,24	-0,64

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	20,11	—
ASTRA -B-	SE	19,09	—
ELAN CORP	GB	58,01	—
GLAXO WELLCOME	GB	29,33	-1,53
HOECHST AG	DE*	42,6	-0,81
NOVARTIS N	CH	1402,13	-1,19
NOVO NORDISK B	DK	91,73	-0,44
ORION A	FI*	18,7	+1,08
ORION B	FI*	18,2	—
RHONE POUL./RM	FR*	44,02	-1,83
ROCHE HOLDING	CH	16825,57	+0,20
ROCHE HOLDING G	CH	11283,79	-0,41
SANOFI /RM	FR*	154,9	—
SCHERING AG	DE*	108,95	-1,88
SMITHKLINE BEEC	GB	12,78	-2,77
ZENECA GROUP	GB	44,94	—
▶ DJ E STOXX PHAR P		382,59	-0,73

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	8,70	-10,56
BG	GB	5,38	-3,31
BP AMOCO	GB	17,53	+2,85
BURMAH CASTROL	GB	17,19	+0,09
CESPA	ES*	31,02	-0,96
ELECTRAFINA	BE*	113	-0,88
ELF AQUITAINE /	FR*	132,5	-1,71
ENI	IT*	6,61	-1,15
ENTERPRISE OIL	GB	6,44	-0,47
F.OLSEN ENERGY	NO	8,10	-2,90
LASMO	GB	2,22	-2,01
OMV AG	AT*	88,98	-1,41
PETROFINA SA BR	BE*	529	+0,47
PETROLEUM GEO-S	NO	14,29	+1,73
PRIMAGAZ /RM	FR*	88,2	-0,14
PROSAFE	NO	7,01	-1,69
REPSOL	ES*	45,3	—
ROYAL DUTCH CO	NL*	53,3	+0,28
SAGA PETROLEUM	NO	9,97	—
SAIPEM	IT*	3,94	+1,03
SHELL TRANSP &	GB	6,62	+2,05
SMEDVIG -A-	NO	12,20	+2,02
TOTAL /RM	FR*	119	-0,50
▶ DJ E STOXX ENGY P		283,61	-0,45

(Publicité)

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien :
l'actualité des entreprises
les cotations en direct
les informations financières...

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	10,32	+0,44
ALMANIJ	BE*	62,5	-3,10
ALPHA FINANCE	GR	30,09	—
AMVESCAP	GB	10,43	-1,29
BAIL INVEST /RM	FR*	125,2	-0,95
BPI-SGPS R	PT*	24,6	—
BRITISH LAND CO	GB	6,59	-0,53
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,83	—
COBEPA	BE*	64,7	+0,31
CORP FIN ALBA	ES*	139,8	-0,36
CPR /RM	FR*	50	—
CS GROUP N	CH	188,02	-0,67
EURAFRANCE /RM	FR*	472,9	-0,02
FONCIERE LYONNA	FR*	124,5	-1,81
GECINA /RM	FR*	103	-0,96
HAMMERSON	GB	7,10	-0,21
KAPITAL HOLDING	DK	38,85	+2,24
LAND SECURITIES	GB	12,37	-0,49
LIBERTY INT.HDG	GB	6,95	+1,33
MEDIOBANCA	IT*	11,85	-1,25
MEDIOLANUM	IT*	6,46	-0,31
MEPC PLC	GB	6,82	-3,02
METROVACESA	ES*	20,71	-0,77
MEDIOLANUM	NL*	6,46	-0,31
PARIBAS	FR*	86	-0,21
PROVIDENT FIN.	GB	15,73	-3
RODAMCO NV	NL*	23,75	-0,63
SCHRODERS PLC	GB	21,66	+0,63
SEFIMEG N /RM	FR*	63	-0,47
SIMCO N /RM	FR*	82,3	+0,81
SLOUGH ESTATES	GB	5,08	+0,60
UNIBAIL /RM	FR*	120,6	-2,19
UNIM	IT*	0,52	—
VALLEHERMOSO	ES*	9,59	-1,09
WOOLWICH PLC	GB	6,25	-0,48
▶ DJ E STOXX FINS P		283,84	-0,42

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,70	-0,99
ASSOCIATE BRIT	GB	6,63	+0,45
BASS	GB	14,60	-0,82
BBAG OE BRAU-BE	AT*	40,5	-0,37
BONGRAIN /RM	FR*	371,1	-0,24
BRAU-UNION	AT*	48,2	—
CADBURY SCHWEPP	GB	13,61	-1,33
CARLSBERG -B-	DK	40,62	+1,34
CARLSBERG AS -A	DK	39,26	+0,69
CHR. HANSEN HLD	DK	92,81	-1,43
CULTOR -1-	FI*	17,5	-0,57
DANISCO	DK	42,74	+0,25
DANONE /RM	FR*	240,6	+0,04
DELTA DAIRY	GR	14,58	—
DIAGEO	GB	10,75	-0,98
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,05	—
ERID.BEGH.SAY /	FR*	134,5	+0,15
GREENCORE GROUP	GB	3,76	-0,80
HEINEKEN	NL*	48,3	-1,43
HELLENIC BOTTLI	GR	25,27	—
HELLENIC SUGAR	GR	7,60	—
HUHTAMAEKI I VZ	FI*	34,7	—
KERRY GRP-A-	GB	12,52	—
MONTEDISON	IT*	0,91	-1,09
NESTLE N	CH	1743,63	-0,25
PARMALAT	IT*	1,38	—
PERNOD RICARD /	FR*	65,3	-0,08
RAISIO GRP V	FI*	8,8	+1,15
RIEBER & SON -B	NO	6,48	—
TATE & LYLE	GB	6,35	+0,24
UNICER R	PT*	21,5	—
UNIGATE PLC	GB	6,51	—
UNILEVER	NL*	66,7	+0,46
UNILEVER	GB	8,85	+1,39
▶ DJ E STOXX F & BV P		239,03	-0,28

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	12,97	-1,26
ABB AB -B-	SE	13,03	-1,28
ABB BADEN	CH	1361	-0,27
ADECCO CHESEREX	CH	476,72	—
ALSTOM	FR*	29,98	-3,29
ALUSUISSE LON G	CH	1133,55	+1,06
ASSOC BR PORTS	GB	4,22	—
ATLAS COPCO -A-	SE	24,21	+1,65
ATLAS COPCO -B-	SE	23,76	+1,44
ATTICA ENTR SA	GR	8,06	—
BAA	GB	10,05	+1,85
BBA GROUP PLC	GB	7,61	+0,40
BERGESEN	NO	14,38	-0,42
BONHEUR	NO	26,58	—
CMB	BE*	41	+0,49
CMG	GB	24,75	+2,13
COOKSON GROUP P	GB	2,46	+0,61
DAMPSKIBS -A-	DK	7935,87	+2,81
DAMPSKIBS -B-	DK	8473,89	+3,28
DAMSKIBS SVEND	DK	11836,56	+2,93
DELTA PLC	GB	2,57	-0,59
DET SONDENFJ NO	NO	7,43	+1,65
ELECTROCOMPONEN	GB	7,89	-0,38
EQUANT NV	DE*	84	+2,44
FINNLINES	FI*	27,12	+1,19
FKI	GB	2,86	+3,55
FLS IND.B	DK	22,46	-3,47
FLUGHAFEN WIEN	AT*	40,06	+3,14
GKN	GB	16,14	-1,85
GLYNWED INTL PL	GB	3,31	—
HALKOR	GR	8,35	—
HAYS	GB	10,49	-0,14
HEIDELBERGER DR	DE*	58,5	+2,88
HELLAS CAN SA P	GR	23,84	—
IFIL	IT*	3,57	-1,38
IMI PLC	GB	4,52	-0,67
ISS INTL SERV-B	DK	56,36	+1,95
KOEBENHAVN LUFT	DK	95,50	-1,39
KON.NEDLLOYD	NL*	24,3	-0,41
KONE B	FI*	100	—
LAHMEYER	DE*	46	-0,85
LEGRAND /RM	FR*	226,9	-0,70
LEIF HOEGH	NO	11,60	-1,03
LINDE AG	DE*	590	-1,83
MAN AG	DE*	30,5	-3,48
MANNESMANN AG	DE*	120,6	-1,15
METALLGESELLSCH	DE*	17,9	-0,28
METRA A	FI*	23	—
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,07	-2,55
NFC	GB	2,40	+1,84
NKT HOLDING	DK	63,49	+1,72
OCEAN GROUP	GB	14,35	-0,74
PENINS.ORIENT.S	GB	14,01	-0,32
PREMIER FARNELL	GB	4,22	+4,91
RAILTRACK	GB	20,18	-0,45
RANDSTAD HOLDIN	NL*	46	+1,01
RATIN -A-	DK	154,68	+3,51
RATIN -B-	DK	164,16	+3,39
RAUMA OY	FI*	12,6	+0,80
RENTOKIL INITIA	GB	5,81	+4,64
REXAM	GB	3,64	-0,41
REXEL /RM	FR*	75	-0,92
RHI AG	AT*	27,95	-3,62
RIETER HLDG N	CH	656,48	+0,90
SANDVIK -A-	SE	20,39	-1,09
SANDVIK -B-	SE	20,44	-1,36
SAURER ARBON N	CH	561,50	+0,57
SCANIA AB -A-	SE	24,77	+0,68
SCANIA AB -B-	SE	24,88	+0,23
SCHINDLER HOLD	CH	1402,13	-0,22
SCHINDLER HOLD	CH	1495,61	-1,84
SCHNEIDER /RM	FR*	58,65	-1,35
SEAT-PAGINE GIA	IT*	1,16	—
SECURICOR	GB	8,85	-1,19
SECURITAS -B-	SE	14,38	-0,39
SGS GENEVA BR	CH	869,97	-2,13
SHANKS & MCEWAN	GB	3,43	+0,44
SIDEL /RM	FR*	83,15	+1,71
INVENSYS	GB	4,98	-0,61
SITA /RM	FR*	201	+0,85
SKF -A-	SE	16,29	+0,69
SKF -B-	SE	17,02	+1
SOPHUS BEREND -	DK	27,17	-0,49
STORK NV	NL*	20,2	-2,18
SULZER FRAT.SA1	CH	598,87	-1,94
SVEDALA	SE	15,73	-6,41
SVENDBORG -A-	DK	10895	—
T.I.GROUP PLC	GB	7,29	-2,24
TOMRA SYSTEMS	NO	39,87	—
VA TECHNOLOGIE	AT*	82,8	-0,98
VALMET	FI*	11,65	+0,87
▶ DJ E STOXX IND GO P		340,43	-0,68

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR*	48,6	-0,92
ALLEANZA ASS	IT*	11,15	+2,29
ALLIANZ AG	DE*	295,7	+1,78
ALLIED ZURICH	GB	12,74	+0,48
ASPIS PRONIA GE	GR	14,48	—
AXA /RM	FR*	120,1	-1,31
CGU	GB	15,09	+1,02
CNP ASSURANCES	FR*	23,2	-2,11
CORP.MAPFRE R	ES*	19,61	-0,60
ERGO VERSICHERU	DE*	113	+3,57
ETHNIKI GEN INS	GR	41,82	—
FONDIARIA ASS	IT*	5,14	+1,78
FORSIKRING CODA	DK	95,50	+2,90
FORTIS AMEV NV	NL*	—	—
GENERALI ASS	IT*	36,7	-1,21
GENERALI HLD VI	AT*	193,5	-0,13
INA	IT*	2,49	-1,58
IRISH LIFE	GB	8,82	—
LEGAL & GENERAL	GB	—	—
MUENCH RUECKVER	DE*	190,5	+3,53
NORWICH UNION	GB	6,97	+10,87
POHJOLA YHTYMAE	FI*	48,95	-0,11
PRUDENTIAL CORP	GB	13,97	+6,11
RAS	IT*	10	-1,19
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,08	+1,33
SAMPO -A-	FI*	28,75	+0,17
SWISS RE N	CH	2087,82	-0,30
SEGUROS MUNDIAL	PT*	26,4	—
SKANDIA INSURAN	SE	17,75	+0,96
STOREBRAND	NO	7,07	—
SWISS LIFE BR	CH	532,52	-0,68
TOPDANMARK AS	DK	156,03	—
TRYG-BALTICA	DK	23,78	+2,80
ZURICH ALLIED N	CH	614,45	-0,30
▶ DJ E STOXX INSU P		342,55	+0,68

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	6,73	-0,86
CANAL PLUS /RM	FR*	271,8	-0,44
CARLTON COMMUNI	GB	9,47	-0,64
ELSEVIER	NL*	13,95	-0,71
HAVAS ADVERTISI	FR*	189,7	+0,06
INDEPENDENT NEW	IR*	4,75	—
LAGARDERE SCA N	FR*	35,95	-1,51
MEDIASET	IT*	8,16	+0,12
PEARSON	GB	20,83	+1,63
REED INTERNATIO	GB	8,30	+1,48
REUTERS GROUP	GB	13,10	-1,71
SCHIBSTED	NO	11,96	-4,81
TELEWEST COMM.	GB	4,49	+0,34
TF1	FR*	188,7	+0,91
UNITED NEWS & M	GB	9,88	-2,25
WOLTERS KLUWER	NL*	171,35	—
WPP GROUP	GB	8,35	-2,83
▶ DJ E STOXX MEDIA P		320,13	-0,44

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL*	35,4	+1
ASDA GROUP PLC	GB	3,13	+3
ATHENS MEDICAL	GR	18,68	—
AUSTRIA TABAK A	AT*	59,89	-0,50
BEIERSDORF AG	DE*	88,5	+0,74
BIC /RM	FR*	48,67	-0,47
BRIT AMER TOBAC	GB	7,44	+0,20
CASINO GP /RM	FR*	91,6	-0,05
CFR UNITS -A-	CH	1533	+1,49
CPT MODERNES /R	FR*	564	—
DELHAIZE	BE*	83,9	+0,30
ESSILOR INTL /R	FR*	313,3	-0,38
ETS COLRUYT	BE*	666	+0,15
FYFFES	GB	2,06	—
GIB	BE*	35,45	+3,23
GOODYS	GR	23,01	—
IMPERIAL TOBACC	GB	9,09	+0,34
KESKO OY	FI*	14,13	+0,21
L'OREAL /RM	FR*	607	-1,70
MODELO CONTINEN	PT*	19,14	—
PAPASTRATOS CIG	GR	14,43	—
PROMODES /RM	FR*	803	+0,67
RECKITT & COLMA	GB	11,10	-0,81
SAFEWAY	GB	4,04	-1,12
SAINSBURY J. PL	GB	5,97	-2,72
SEITA /RM	FR*	58,5	-2,17
SMITH & NEPHEW	GB	2,38	+1,29
STAGECOACH HLDG	GB	3,31	-2,68
TABACALERA REG	ES*	18,96	+0,90
TAMRO	FI*	4,36	-1,58
TESCO PLC	GB	2,84	—
TNT POST GROEP	NL*	26,6	-2,89
▶ DJ E STOXX N CY G P		491,71	-0,55

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	4,14	+12,81
BOOTS CO PLC	GB	13,06	-1,26
CARREFOUR /RM	FR*	724	+0,42
CASTO.DUBOIS /R	FR*	226	+0,89
CENTROS COMER P	ES*	18,18	-0,82
CONTINENTE	ES*	28,05	+0,57
DIXONS GROUP PL	GB	20,25	+1,44
GEHE AG	DE*	44,5	+0,91
GREAT UNIV STOR	GB	10,79	+0,14
GUILBERT /RM	FR*	137,4	+0,73
HENNES & MAURIT	SE	82,22	-0,14
JERONIMO MARTIN	PT*	32,38	—
KARSTADT AG	DE*	418	+0,72
KINGFISHER	GB	13,59	+3,51
MARKS & SPENCER	GB	6,90	-0,88
METRO	DE*	67,7	+0,30
NEXT PLC	GB	11,75	-0,51
PINAULT PRINT./	FR*	158,1	+1,57
RINASCENTE	IT*	8,11	-0,49
STOCKMANN A	FI*	18,5	+1,09
VALORA HLDG N	CH	228,08	+0,27
W.H SMITH GRP	GB	11,51	-0,26
WOLSELEY PLC	GB	8,09	+1,14
▶ DJ E STOXX RETL P		365,31	-0,52

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR*	119,8	-1,32
ALTEC SA REG.	GR	13,40	—
BAAN COMPANY	NL*	8,5	+6,92
BARCO	BE*	169,3	—
BRITISH AEROSPA	GB	7,35	+2,33
CAP GEMINI /RM	FR*	144,8	-0,21
COLOPLAST B	DK	92,81	—
COLT TELECOM NE	GB	17,84	-2,11
DASSAULT SYST/	FR*	35,4	+2,46
FINMECCANICA	IT*	0,81	-2,15
FRESENIUS MED C	DE*	50,8	-1,93
GAMBRO -A-	SE	9,88	-2,22
GETRONICS	NL*	38,45	-1,03
GN GREAT NORDIC	DK	32,55	-1,22
INTRACOM N	GR	56,67	—
KON. PHILIPS EL	NL*	82,1	-2,61
MERKANTILDATA	NO	9,18	-1,94
MISYS	GB	9,03	-1,16
NERA ASA	NO	1,95	-1,83
NETCOM ASA	NO	28,51	—
NOKIA	FI*	72,5	-2,68
NOKIA -K-	FI*	157,5	—
NYCOMED AMERSHA	GB	7,58	—
OCE	NL*	27,5	-3,34
OLIVETTI	IT*	3,18	-3,36
ROLLS ROYCE	GB	4,40	-1,69
SAGEM	FR*	623	—
SAP AG	DE*	298	-1,61
SAP VZ	DE*	343	-1,44
SEMA GROUP	GB	9,38	-0,48
SIEMENS AG	DE*	68,9	-2,55
SMITHS IND PLC	GB	14,03	+0,22
STMICROELEC SIC	FR*	101,8	-2,86
TANDBERG DATA A	NO	4,83	+3,09
THOMSON CSF /RM	FR*	29,5	+0,68
WILLIAM DEMANT	DK	83,22	+0,93
▶ DJ E STOXX TECH P		414,13	-2,05

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,52	+0,14
BRITISH ENERGY	GB	8,12	+1,90
CENTRICA	GB	1,90	+0,81
EDISON	IT*	8,43	-0,35
ELECTRABEL	BE*	319	+0,63
ELECTRIC PORTUG	PT*	17,66	—
ENDESA	ES*	20,89	-1,32
EVN	AT*	130,3	+0,23
GAS NATURAL SDG	ES*	72,7	-1,69
HAFSLUND -A-	NO	5,92	—
HAFSLUND -B-	NO	3,65	+0,67
IBERDROLA	ES*	13,4	-0,30
ITALGAS	IT*	4,11	+0,49
NATIONAL GRID G	GB	6,53	+0,94
NATIONAL POWER	GB	7,51	+2,70
OESTERR ELEKTR	AT*	146,11	-0,97
POWERGEN	GB	10,81	-1,39
SCOT POWER	GB	7,99	-1,14
SEVERN TRENT	GB	12,66	+0,60
SUEZ LYON EAUX/	FR*	163,5	-0,85
SYDKRAFT -A-	SE	25,05	—
SYDKRAFT -C-	SE	17,97	—
THAMES WATER	GB	13,60	+1,82
TRACTEBEL	BE*	136,9	-0,07
UNION EL.-FENOS	ES*	12,84	-0,70
UNITED UTILITIE	GB	11,01	+0,55
VIAG	DE*	462	+0,76
VIVENDI/RM	FR*	220,6	-0,50
▶ DJ E STOXX PO SUP P		299,9	-0,43

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

28/04 12 h 21	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	25	—
ANTONOV	0,65	—
C/TAC	14,25	+2,52
CARDIO CONTROL	8,7	+0,58
CSS	13,9	+1,09
HITT NV	8,4	—
INNOCONCEPTS NV	20	+0,50
NEDGRAPHICS HOLD	16,65	—
POLYDOC	2,6	+4
PROLION HOLDING	98,75	-1,26
RING ROSA	6,35	+1,60
RING ROSA WT	0,75	—
UCC HOLDING NV	13	-1,89

BRUXELLES

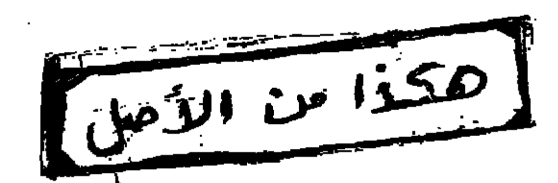
	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,2	—
FARDEM BELGIUM ABC	24,29	—
INTERNOC HLD	3,85	—
INTL BRACHYTHER B	13,9	—
LINK SOFTWARE B	13	—
PAYTON PLANAR	2,32	—
SYNERGIA	8,39	—

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	126,5	-1,17
AIXTRON	229	+3,15
AUGUSTA BETEILIGUN	59,3	—
BB BIOTECH ZT-D	31,4	-1,72
BB MEDTECH ZT-D	18,5	+1,09
BERTRANDT AG	61,8	-1,12
BETA SYSTEMS SOFTW	17,2	+6,17
CE COMPUTER EQUIPM	178	—
CE CONSUMER ELECTR	399	-1,48
CENIT SYSTEMHAUS	282	-2,84
DRILLISCH	132,5	+0,38
EDEL MUSIC E 98	—	—
ELSA	55	-4,35
EM.TV & MERCHANDI	880	-0,90
EUROMICRON	27,5	-2,65
GRAPHISOFT NV	17	-1,45
HOEFT & WESSEL	156	—
HUNZINGER INFORMAT	110	+2,04
INFOMATEC	237	-1,25
INTERSHOP COMMUNIC	230	-1,71
KINOWELT MEDIEN	188	—
LHS GROUP	32,2	+1,26
LINTEC COMPUTER	143	—
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	—
MENSCH UND MASCHIN	36,3	+3,12
MOBILCOM	223	+1,83
MUEHL PRODUCT & SE	18	-5,86
MUEHLBAUER HOLDING	63,2	+0,32
PFEIFFER VACU TECH	36,8	+3,66
PLENUM	112	—
PSI	66,7	+0,30
QIAGEN NV	67	+0,15
REFUGIUM HOLDING A	30,2	-1,27
SACHSENRING AUTO	14,1	-1,40
SALTUS TECHNOLOGY	30,2	-1,95
SCM MICROSYSTEMS	62,8	-1,02
SER SYSTEME	355	+0,28
SERO ENTSORGUNG	5,8	—
SINGULUS TECHNOLOG	130	+0,38
SOFTM SOFTWARE BER	66	-3,65
TDS	90	-4,26
TECHNOTRANS	50,8	-0,39
TELDAFAX	39,2	-2
TELES AG	203	-2,64
TIPTEL	7,8	+1,94
TRANSTEC	60,8	+2,63
W.E.T. AUTOMOTIVE	47,4	+0,85

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvege - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grece - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● L'action **BNP** s'échangeait, mercredi 28 avril, en baisse de 0,87 %, à 73,6 euros, le titre **SG** en recul de 0,12 %, à 163 euros et **Paribas** en hausse de 0,10 %, à 96,3 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 157,7 euros et l'action Paribas à 101,2 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 101,87 euros.

● Le titre **PSA Peugeot Citroën** perdait 2,71 %, à 161,5 euros, à l'ouverture mercredi. Les investisseurs ont été déçus par le chiffre d'affaires du constructeur automobile au premier trimestre 1999, qui s'est amélioré de seulement 3,9 %, à 9,2 milliards d'euros.

● L'action **Lafarge** cédait 1,16 %, à 97,25 euros, lors des premiers échanges, mercredi, après l'annonce d'une augmentation de 3,7 %, à 2,02 milliards d'euros de son chiffre d'affaires au premier trimestre 1999.

● La valeur **Imetal** s'appréciait de 0,5 %, à 120,5 euros, mercredi. La Commission européenne a donné, mardi, son feu vert sous certaines conditions à l'acquisition du britannique English China Clays (ECC).

● Le titre **Rhodia** chutait de 1,19 %, à 16,5 euros, mercredi. Malgré une stabilité de son résultat net au premier trimestre 1999, la filiale chimique de Rhône-Poulenc a maintenu son objectif d'accroitre ses profits de 75 % sur l'ensemble de l'annee.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 28 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 21 mai

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	149	150	983,94	+ 0,67	11/03
CR.LYONNAIS(TP)	142,20	142,20	932,77	—	22/10
RENAULT (T.P.)	410	410	2689,42	—	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	184,40	183,30	1202,37	– 0,59	15/07
THOMSON S.A (T.P	149	—	—	—	01/08
ACCOR	242	241,50	1584,14	– 0,20	15/06
AGF	49,05	48,86	320,50	– 0,38	12/06
AIR FRANCE GPE N	16,56	16,65	109,22	+ 0,54	06/07
AIR LIQUIDE	153	152,40	999,68	– 0,39	28/05
ALCATEL	121,50	120,30	789,12	– 0,98	30/06
ALSTOM	31	29,92	196,26	– 3,48	—
ALTRAN TECHNO. #	234,90	231	1515,26	– 1,66	28/09
ATOS CA	81	82	537,88	+ 1,23	—
AXA	121,70	120,70	791,74	– 0,82	11/05
BAIL INVESTIS	126,40	125,50	823,23	– 0,71	10/07
BAZAR HOT. VILLE	109,10	112,80	739,92	+ 3,39	17/07
BERTRAND FAURE	53,90	53,85	353,23	– 0,09	20/04
BIC	48,50	48,65	319,12	– 0,51	14/01
BIS	85	86	564,12	+ 1,17	01/07
B.N.P.	74,25	73,45	481,80	– 1,07	11/03
BOLLORE	182	181,50	1190,56	– 0,27	01/07
BONGRAIN	372	371,10	2434,26	– 0,24	14/05
BOUYGUES	237,30	237,60	1558,55	+ 0,12	05/07
BOUYGUES OFFS.	30,76	30,80	202,03	+ 0,13	25/06
BULL#	6,64	6,57	43,10	– 1,05	—
CANAL +	273	270,90	1776,99	– 0,76	01/07
CAP GEMINI	145,10	145,10	951,79	—	23/04
CARBONE LORRAINE	50,80	51,05	334,87	+ 0,49	12/06
CARREFOUR	721	728,50	4778,65	+ 1,04	19/04
CASINO GUICHARD	91,65	91,60	600,86	– 0,05	10/06
CASINO GUICH.ADP	56,95	56,85	372,91	– 0,17	10/06
CASTORAMA DUB.(L	224	225,50	1479,18	+ 0,66	15/05
C.C.F.	89,70	91,80	602,17	+ 2,34	26/04
CEGID (LY)	142,50	142	931,46	– 0,35	02/06
CERUS	6,86	6,88	45,13	+ 0,29	17/06
CGIP	47,20	47,80	313,55	+ 1,27	12/06
CHARGEURS	54	53,80	352,90	– 0,37	25/06
CHRISTIAN DALLOZ	49,60	48,50	318,14	– 2,21	02/07
CHRISTIAN DIOR	125,60	123,70	811,42	– 1,51	01/12
CIC -ACTIONS A	80,50	80	524,77	– 0,62	—
CIMENTS FRANCAIS	53,50	53,85	353,23	+ 0,65	30/06
CLARINS	87,50	86,95	570,35	– 0,62	21/07
CLUB MEDITERRANE	88,75	87	570,68	– 1,97	24/06
CNP ASSURANCES	23,70	23,30	152,84	– 1,68	—
COFLEXIP	75,30	78,50	514,93	+ 4,24	09/06
COLAS	181	181	1187,28	—	29/06
COMPTOIR ENTREP.	2,29	2,28	14,96	– 0,43	15/07
CPR	50	49,80	326,67	– 0,40	08/07
CRED.FON.FRANCE	15	14,90	97,74	– 0,66	16/06
CFF.(FERRAILLES)	36	36	236,14	—	30/03
CREDIT LYONNAIS	38,49	38,45	252,22	– 0,10	01/07
CS SIGNAUX(CSEE)	55,80	56,60	371,27	+ 1,43	01/07
DAMART	62	63	413,25	+ 1,61	18/12
DANONE	240,50	241,70	1585,45	+ 0,49	28/05
DASSAULT-AVIATIO	135,60	136,30	894,07	+ 0,51	25/06
DASSAULT SYSTEME	34,56	35,39	232,14	+ 2,43	07/07
DE DIETRICH	49,50	51,80	339,79	+ 4,64	05/06
DEVEAUX(LY)#	76	76,60	502,48	+ 0,78	01/07
DEV.R.N-P.CAL LI	10,97	10,90	71,50	– 0,63	—
DEXIA FRANCE	128,50	128	839,62	– 0,38	11/06
DMC (DOLLFUS MI)	6,31	6,35	41,65	+ 0,63	20/08
DYNACTION	27,97	26,52	173,96	– 5,18	10/07
ECIA	115,30	117	767,47	+ 1,47	08/05
EIFFAGE	66	65,10	427,03	– 1,36	04/01
ELF AQUITAINE	134,80	133,30	874,39	– 1,11	18/06
ERAMET	35,10	35,82	234,96	+ 2,05	09/06
ERIDANIA BEGHIN	134,30	134	878,98	– 0,22	15/07
ESSILOR INTL	314,50	314,70	2064,30	+ 0,06	01/07
ESSILOR INTL.ADP	306,70	305	2000,67	– 0,55	01/07
ESSO	79	80	524,77	+ 1,26	16/02
EURAFRANCE	473	472	3096,12	– 0,21	18/12
EURO DISNEY	1,20	1,21	7,94	+ 0,83	23/02
EUROPE 1	289,20	289,30	1897,68	+ 0,03	07/04
EUROTUNNEL	1,48	1,49	9,77	+ 0,67	—
FIMALAC SA	96	95	623,16	– 1,04	01/07
FINEXTEL	18,51	18,50	121,35	– 0,05	26/06
FIVES-LILLE	73,45	75	491,97	+ 2,11	15/07
FRANCE TELECOM	79,25	76,90	504,43	– 2,96	17/06
FROMAGERIES BEL	704	700	4591,70	– 0,56	29/07
GALERIES LAFAYET	1080	1102	7228,65	+ 2,03	16/06
GASCOGNE	84,60	83,50	547,72	– 1,30	02/06
GAUMONT #	63,15	63,15	414,24	—	24/06
GAZ ET EAUX	41,99	41,95	275,17	– 0,09	10/06
GECINA	104	103	675,64	– 0,96	27/07
GEOPHYSIQUE	46	45,50	298,46	– 1,08	12/07
GRANDVISION	26,45	26,30	172,52	– 0,56	05/06
GROUPE ANDRE S.A	120	119,80	785,84	– 0,16	10/02
GR.ZANNIER (LY)	20,10	20,55	134,80	+ 2,23	01/07
GROUPE GTM	90,30	90,20	591,67	– 0,11	15/05
GPE VALFOND ACT.	44,75	44,90	294,52	+ 0,33	03/07
GROUPE PARTOUCHE	65,85	65,50	429,65	– 0,53	13/04
GUILBERT	136,40	139	911,78	+ 1,90	08/06
GUYENNE GASCOGNE	416	415	2722,22	– 0,24	19/06
HACHETTE FILL.ME	216,50	218,60	1433,92	+ 0,96	02/06
HAVAS ADVERTISIN	189,60	189	1239,76	– 0,31	03/09
IMETAL	119,90	122	800,27	+ 1,75	25/06
IMMEUBLES DE FCE	17,50	17,53	114,99	+ 0,17	—
INFOGRAMES ENTER	73,90	74	485,41	+ 0,13	—
INGENICO	20,70	20,85	136,77	+ 0,72	01/09
INTERBAIL	22,10	22,11	145,03	+ 0,04	30/06
INTERTECHNIQUE	329,50	324,30	2127,27	– 1,57	30/09
ISIS	68	68,50	449,33	+ 0,73	30/06
JEAN LEFEBVRE	88	—	—	—	09/06
KLEPIERRE	84	84	551	—	23/03
LABINAL	227	227	1489,02	—	08/07
LAFARGE	98,40	94,35	618,88	– 3,96	08/06
LAGARDERE	36,50	36,03	236,34	– 1,26	02/06
LAPEYRE	68,15	69,30	454,58	+ 1,68	27/05
LEBON (CIE)	41,99	41,99	275,44	—	03/07
LEGRAND	226,50	226,60	1486,40	– 0,83	01/02
LEGRAND ADP	125,40	129,50	849,46	+ 3,26	01/02
LEGRIS INDUST.	41,40	41,90	274,85	+ 1,20	10/07
LOCINDUS	118	118,70	778,62	+ 0,59	01/07
L'OREAL	617,50	610	4001,34	– 1,21	12/06
LVMH MOET HEN.	253,50	251	1646,45	– 0,98	01/12
MARINE WENDEL	157,30	157,10	1030,51	– 0,12	30/11
METALEUROP	5,87	5,91	38,77	+ 0,68	04/07
MICHELIN	47	46,30	303,71	– 1,48	10/07
MONTUPET SA	33,05	33,01	216,53	– 0,12	29/06
MOULINEX	11,14	11,60	76,09	+ 4,12	14/09
NATEXIS	51,70	50,75	332,90	– 1,83	20/07
NEOPOST	17,47	17,50	114,79	+ 0,17	—
NORBERT DENTRES.	29,19	29	190,23	– 0,65	08/06
NORD-EST	27,28	27,10	177,76	– 0,65	08/07
NORDON (NY)	72,50	70,05	459,50	– 3,37	—
NRJ #	189	187	1226,64	– 1,05	17/03
OLIPAR	7,90	8,05	52,80	+ 1,89	—
PARIBAS	96,20	96	629,72	– 0,20	11/06
PATHE	230	230	1508,70	—	29/05
PECHINEY ACT ORD	38,20	37,05	243,03	– 3,01	30/06
PERNOD-RICARD	65,35	64,95	426,04	– 0,61	12/01
PEUGEOT	166	160,80	1054,78	– 3,13	10/06
PINAULT-PRINT.RE	152,70	155	1016,73	+ 1,50	01/07
PLASTIC OMN.(LY)	82,50	85,55	561,17	+ 3,69	02/06
PRIMAGAZ	69,30	69,20	453,92	– 0,14	12/06
PROMODES	599	606	3975,10	+ 1,16	08/06
PUBLICIS #	165,50	173	1134,81	+ 4,53	10/07
REMY COINTREAU	15,39	15,27	100,16	– 0,77	15/09
RENAULT	38,90	39,25	257,48	+ 0,89	03/07
REXEL	75,70	75	491,97	– 0,92	01/07
RHODIA	16,70	16,32	107,05	– 2,27	—
RHONE POULENC A	44,75	44,26	290,33	– 1,09	03/06
ROCHEFORTAISE CO	102,20	102,50	672,36	+ 0,29	15/07
ROCHETTE (LA)	2,80	2,73	17,91	– 2,50	25/06
ROYAL CANIN	51	51,40	337,16	+ 0,78	08/04
RUE IMPERIALE (L	1060	1069	7012,18	+ 0,84	10/07
SADE (NY)	37,25	37,80	247,95	+ 1,47	12/06
SAGEM SA	523	523	3430,66	—	10/07
SAINT-GOBAIN	171	167,80	1100,70	– 1,87	29/06
SALVEPAR (NY)	75,50	75,50	495,25	—	05/08
SANOFI	154,90	155,10	1017,39	+ 0,12	05/06
SAUPIQUET (NS)	51,40	52	341,10	+ 1,16	21/04
SCHNEIDER SA	59,45	59,20	388,33	– 0,42	02/07
SCOR	46,50	47,80	313,55	+ 2,79	03/06
S.E.B.	70	71,45	468,68	+ 2,07	12/06
SEFIMEG CA	63,30	62,50	409,97	– 1,26	08/06
SEITA	59,80	59	387,01	– 1,33	17/06
SELECTIBANQUE	10,30	10,20	66,91	– 0,97	12/07
SFIM	39,95	—	—	—	01/08
SGE	41,10	41,85	274,52	+ 1,82	06/07
SIDEL	81,75	83,25	546,08	+ 1,83	05/06
SILIC CA	152,60	156	1023,29	+ 2,22	15/07
SIMCO	81,80	82,90	543,79	+ 1,34	30/06
S.I.T.A	199,10	201,80	1323,72	+ 1,35	06/07
SKIS ROSSIGNOL	12,34	12,34	80,95	—	25/09
SOCIETE GENERALE	163,20	161,60	1060,03	– 0,98	11/03
SOC.FONC.LYON.#	126,80	124,50	816,67	– 1,61	01/07
SODEXHO ALLIANCE	163	161	1056,09	– 1,22	04/03
SOGEPARC (FIN)	69,80	69,70	457,20	– 0,14	04/01
SOMMER-ALLIBERT	27,50	27,50	180,39	—	18/06
SOPHIA	38,75	39,20	257,14	+ 1,16	30/06
SPIR COMMUNIC. #	58	57,40	376,52	– 1,08	28/05
STRAFOR FACOM	81,40	81,60	535,26	+ 0,24	19/06
SUEZ LYON.DES EA	164,90	163,80	1074,46	– 0,86	29/06
SYNTHELABO	203	199,80	1310,60	– 1,57	26/06
TECHNIP	104	103	675,64	– 0,98	29/05
THOMSON-CSF	29,30	29,52	193,70	+ 0,78	10/07
TOTAL	119,60	116,40	763,21	– 0,16	27/05
UNIBAIL	123,30	120,60	791,08	– 2,18	10/06
UNION ASSUR.FDAL	109	109,50	718,27	+ 0,45	15/06
USINOR	14,30	14,19	93,08	– 0,76	01/07
VALEO	83	83	544,44	—	06/07
VALLOUREC	36,85	36,10	236,80	– 2,03	01/07
VIA BANQUE	27,50	27,44	179,99	– 0,21	13/06
VIVENDI	221,90	221	1449,68	– 0,40	23/03
WORMS (EX.SOMEAL	13	12,85	84,29	– 1,15	—
ZODIAC EX.DT DIV	212	213	1397,19	+ 0,47	06/01

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	127,30	129,10	846,84	+ 1,41	10/05
A.T.T. # ●	50,05	50	327,98	– 0,09	01/05
BARRICK GOLD #	18	18,20	119,38	+ 1,11	15/12
CROWN CORK ORD.#	30,47	—	—	—	22/02
DE BEERS #	22,20	22,45	147,26	+ 1,12	21/10
DU PONT NEMOURS	62,60	63,85	418,83	+ 1,99	15/03
ERICSSON #	25,49	25,14	164,91	– 1,37	06/04
FORD MOTOR #	61	60,10	394,23	– 1,47	01/03
GENERAL ELECT. #	105,60	104,70	686,79	– 0,85	26/04
GENERAL MOTORS #	82,80	82,25	539,52	– 0,66	10/03
HITACHI #	7,15	6,91	45,33	– 3,35	31/12
I.B.M #	198,90	195	1279,12	– 1,96	10/03
ITO YOKADO #	60,30	59,05	387,34	– 2,07	13/11
MATSUSHITA #	18,57	18,40	120,70	– 0,91	31/12
MC DONALD'S #	41,66	40,44	265,27	– 2,92	31/03
MERCK AND CO #	68,45	69,05	452,94	+ 0,87	01/04
MITSUBISHI CORP.	6,30	6,30	41,33	—	31/12
MOBIL CORPORAT.#	91,50	92	603,48	+ 0,54	10/03
MORGAN J.P. #	127	—	—	—	15/04
NIPP. MEATPACKER	13,31	13,20	86,59	– 0,82	29/06
PHILIP MORRIS #	32,75	32,77	214,96	+ 0,06	12/04
PROCTER GAMBLE	89	88,40	579,87	– 0,67	14/05
SEGA ENTERPRISES	18,50	—	—	—	31/12
SCHLUMBERGER #	56,20	55,60	364,71	– 1,06	02/04
SONY CORP. #	90,25	92	603,48	+ 1,93	31/12

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert : d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 28 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	18,50	121,35	– 2,63
AB SOFT	14	91,83	—
ALPHAMEDIA	22,90	150,21	– 0,39
ALPHA MOS	4,20	27,55	– 6,66
ALTAMIR & CI	139	911,78	+ 0,79
APPLIGENE ON	2	13,12	—
ASTRA	0,85	5,58	– 4,49
ATN	13,50	88,55	– 2,17
AVENIR TELEC	44,66	292,95	– 0,75
BELVEDERE	81,60	535,26	+ 0,99
BIODOME #	14,95	98,07	+ 0,33
BVRP EX DT S	45,10	295,84	– 2,16
CAC SYSTEMES	10,50	68,88	– 2,68
CEREP	7	45,92	– 3,44
CHEMUNEX #	0,90	5,90	– 1,09
COIL	47	308,30	– 1,05
CRYO INTERAC	18,30	120,04	+ 2,23
CYBER PRES.P	44,10	289,28	+ 2,55
CYRANO #	10,50	68,88	—
DESK #	26	170,55	+ 6,12
DESK BS 98 ◆	2,20	14,43	—
DMS #	7	45,92	—
DURAND ALLIZ.	6,90	45,26	+ 2,98
DURAN DUBOI	83,75	549,36	– 2,04
EFFIK # ◆	19	124,63	—
ESKER	21,55	141,36	– 0,91
EUROFINS SCI.	38	249,26	—
EURO CARGO S.	11,40	74,78	—
EUROPSTAT #	44	288,62	—
FABMASTER #	11,76	77,14	– 10,09
FI SYSTEM #	28	183,67	—
FLOREANE MED	7,60	49,85	– 0,65
GENERIX #	51,50	337,82	+ 1,38
GENESYS #	12,50	81,99	+ 0,64
GENSET	48	314,86	– 1,05
GROUPE D.#	20,10	131,85	– 0,98
GUILLEMOT #	53	347,66	—
GUYANOR ACTI	0,48	3,15	+ 2,12
HF COMPANY	81	531,33	+ 1,25
HIGH CO.	51	334,54	+ 1,09
HOLOGRAM IND.	42	275,50	– 2,32
IGE + XAO	4	26,24	+ 0,50
ILOG #	5,05	33,13	– 0,39
IMECOM GROUP	2,65	17,38	+ 10,41
INFONIE	17,55	115,12	– 1,12
INFOTEL #	22,50	147,59	– 2,17
LEXIBOOK #	17,95	117,74	– 1,37
JOLIEZ-REGOL	7,30	47,88	+ 0,41
JOLIEZ-REGOL ◆	0,30	1,97	—
LACIE GROUP	8,80	57,72	+ 2,32
MEDIDEP #	17,08	112,04	+ 0,47
MILLE AMIS # ◆	5,48	35,95	—
MONDIAL PECH	6,98	45,79	—
NATUREX	8,14	53,39	+ 0,12
OLITEC	61	400,13	—
OMNICOM	195	1279,12	—
OXIS INTL RG ◆	1,34	8,79	—
PERFECT TECH	21	137,75	+ 3,19
PHONE SYS.NE	10	65,60	—
PICOGIGA	11,25	73,80	+ 0,44
PROSODIE	72,90	478,19	– 0,13
PROLOGUE SOF	23,80	156,12	– 0,62
QUANTEL	4,27	28,01	+ 2,89
R2I SANTE	39,51	259,17	+ 3,97
RADOUX INTL	30,30	198,75	– 0,65
RECIF # ◆	11,52	75,57	—
REPONSE #	17,50	114,79	+ 1,74
REGINA RUBEN	5,05	33,13	– 0,98
SAVEURS DE F	25,50	167,27	– 0,77
SILICOMP #	12,50	81,99	+ 1,62
SERP RECYCLA	142,10	932,11	– 1,45
SOI TEC SILI ◆	25,48	167,20	—
STACI #	22,10	144,97	—
STELAX	0,82	5,38	+ 3,79
SYNELEC #	22,11	145,03	+ 0,50
LA TETE D.L.	2	13,12	+ 4,16
THERMATECH I	28,45	186,62	– 4,62
TITUS INTERA	89,75	588,72	– 0,27
TITUS INTER. ◆	100,60	659,89	—
TRANSGENE #	35	229,58	—
TR SERVICES	10,80	70,84	—
VALORUM # ◆	1,52	9,97	—
V CON TELEC.	4,60	30,17	– 2,95
WESTERN TELE	4,85	31,81	—

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 28 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	66	432,93	– 0,75
AIGLE #	82,25	539,52	—
ALGECO #	68,95	452,28	– 0,07
APRIL S.A.#	73	478,85	– 1,35
ARKOPHARMA #	63	413,25	—
ASSUR.BQ.POP	97	636,28	—
ASSYSTEM #	17,50	114,79	+ 2,94
BENETEAU CA#	157,50	1033,13	—
BISC. GARDEI	5,99	39,29	—
BOIRON (LY)#	58	380,46	+ 0,06
BOISSET (LY)	33	216,47	+ 3,12
BOIZEL CHANO.	80,50	528,05	—
BONDUELLE	16,85	110,53	+ 0,83
BOURGEOIS (L ◆	6,09	39,95	—
BRICE	43,50	285,34	+ 3,57
BRICORAMA #	46,93	307,84	+ 1,07
BRIOCHE PASQ	90	590,36	+ 0,11
BUT S.A. ◆	44,10	289,28	—
SOLERI	50,50	331,26	+ 2,02
CDA-CIE DES	29,01	190,29	– 1,65
CEGEDIM #	38	249,26	+ 2,70
CERG-FINANCE	92	603,48	+ 1,65
CGBI	29,30	192,20	– 3,93
CLAYEUX (LY) ◆	7,62	49,98	—
CNIM CA#	41,13	269,80	– 0,96
COFITEM-COFI	58,60	384,38	—
CIE FIN.ST-H	64,10	420,47	– 0,07
C.A. PARIS I	150,90	989,84	+ 0,19
C.A.ILLE & V	49,10	322,07	+ 0,20
C.A.LOIRE AT	49,25	323,06	—
C.A.MORBIHAN	48,99	321,35	– 0,02
C.A.DU NORD#	71	465,73	– 1,66
C.A. OISE CC	60,50	396,85	+ 0,49
C.A.PAS DE C	90,20	591,67	—
C.A.TOULOUSE	80	524,77	– 1,23
CRCAM CCI NV ◆	42	275,50	—
CRCAM TOUR.P	57	373,90	—
CROMETAL	45,50	298,46	+ 0,86
DAPTA-MALLIN	—	—	—
GROUPE J.C.D	56,10	368,02	– 1,15
DAUPHIN OTA	80	524,77	– 1,35
DECAN GROUPE	39,80	261,07	—
DU PAREIL AU	58	380,46	– 3,33
ENTRELEC CB	37,50	245,98	+ 0,13
L ENTREPRISE	107,40	704,50	– 0,56
ETAM DEVELOP	38,50	252,54	+ 10,31
EUROPEENNE C	85	557,56	+ 0,59
EUROP.EXTINC	42,45	278,45	—
EXEL INDUSTR	45,20	296,49	+ 4,87
EXPAND S.A	33,50	219,75	—
FACTOREM	146,80	962,94	—
FACTOREM NV ◆	126,70	831,10	—
FAIVELEY #	19,80	129,88	– 2,94
FINACOR ◆	4,60	30,17	—
FINATIS(EX.L	70,50	462,45	– 2,08
FININFO	153	1003,61	+ 0,06
FLO (GROUPE)	41,61	272,94	+ 0,07
FOCAL (GROUP	44,50	291,90	+ 0,90
FRAIKIN 2#	48,80	320,11	+ 2,97
GAUTIER FRAN	43,99	288,56	—
GEL 2000	1,61	10,56	—
GENERALE LOC	24,51	160,78	+ 0,04
GEODIS #	65,90	432,28	– 1,64
G.E.P PASQUI ◆	2,85	18,69	—
GFI INDUSTRI	32,50	213,19	+ 0,93
GFI INFORMAT	115,10	755,01	+ 0,08
GO SPORT	65,95	432,60	—
FINANCIERE G	10,40	68,22	+ 4,94
GRAND MARNIE	4940,50	32407,56	+ 1,08
GROUPE BOURB	49	321,42	—
GUERBET S.A	17,50	114,79	+ 5,29
GUY DEGRENNE	42,50	278,78	+ 3,85
GUYOMARC H N	46	301,74	– 4,16
HERMES INTL	77,20	506,40	– 0,83
HYPARLO #(LY	105	688,75	—
I.C.C.#	28,20	184,98	—
IMMOB.BATIBA	50	327,96	– 3,84
IMS(INT.META	10,06	65,99	+ 1,61
INFO REALITE	36	236,14	+ 0,16
INT. COMPUTE	5,70	37,39	+ 3,82
JET MULTIMED	97,50	639,56	– 1,16
LATECOERE #	91,30	598,89	+ 0,32
L.D.C.	114	747,79	—
LECTRA SYST.	7,22	47,36	+ 1,12
LEON BRUXELL	47	308,30	+ 0,85
LOUIS DREYFU	18,40	120,70	– 1,18
LVL MEDICAL	15	98	—
M6-METROPOLE	171	1121,69	+ 2,39
MEDASYS DIGI	2,01	13,18	+ 1
MANITOU #	131	859,30	+ 0,78
MANUTAN INTE	47,90	314,20	+ 1,91
MARC ORIAN	95	623,16	+ 2,09
MARIONNAUD P	46,50	305,02	—
MECATHERM #	25,55	167,60	– 2,85
MGI COUTIER	36,90	242,05	—
MICHEL THIER	134,90	884,88	+ 0,29
NAF-NAF #	8,86	58,15	– 4,88
PENAUILLE PO	240	1574,30	– 4
PHYTO-LIERAC	25,40	166,61	+ 1,60
POCHET	70,50	462,45	– 1,39
RADIALL #	57	373,90	– 1,38
RALLYE(CATHI	58,80	385,70	+ 2,61
REYNOLDS	37,80	247,95	+ 1,06
RUBIS #	23,91	156,84	+ 1,61
SABATE SA #	125	819,95	+ 2,45
SEGUIN MOREA	62,95	412,92	+ 3,02
SIDERGIE	100,60	659,89	+ 0,39
SIPAREX (LY)	23,50	154,15	+ 0,21
SOCAMEL-RESC ◆	19,05	124,96	—
SOPRA #	58	380,12	+ 1,47
SPORT ELEC S ◆	3,42	22,43	—
STALLERGENES	13,10	85,93	– 0,75
STEF-TFE #	38	249,26	+ 2,98
SUPERVOX (B)	2,10	13,78	– 1,86
SYLEA	55	360,78	– 1,43
TF1	188,90	1239,10	+ 1,01
TOUPARGEL (L	10,61	69,60	+ 0,56
TRANSICIEL #	111	728,11	– 0,89
TRIGANO	28,01	183,73	—
UBI SOFT ENT.	124	813,39	+ 3,50
UNILOG	463	3037,08	+ 0,65
VIEL ET CIE	21,35	140,05	– 0,23

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 27 avril

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires euros	Valeurs unitaires francs	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,61	167,33	27/04
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,95	170,22	27/04
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRESORIE	142372,63	933903,23	27/04
NATIO COURT TERME	2292,51	14372,28	27/04
NATIO COURT TERME 2	61988,02	406614,76	27/04
NATIO EPARGNE	357,82	2216,61	27/04
NATIO EP. CROISSANCE	687,44	4509,31	27/04
NATIO EP. PATRIMOINE	27,72	181,83	27/04
NATIO EPARG. RETRAITE	31,14	204,27	27/04
NATIO EPARGNE TRESOR	1860,56	12204,60	27/04
NATIO EURO VALEURS	219,97	1442,91	27/04
NATIO EURO OBLIG.	175,32	1150,02	27/04
NATIO EURO OPPORT.	201,05	1318,80	27/04
NATIO EURO PERSPECT.	348,26	2284,44	27/04
NATIO IMMOBILIER	258,58	1696,04	27/04
NATIO INTER	183,81	1205,71	27/04
NATIO MONETAIRE C	868,02	5693,84	27/04
NATIO MONETAIRE D	798,98	5240,97	27/04
NATIO OBLIG. LT	35,66	233,91	27/04
NATIO OBLIG. MT C	145,33	953,30	27/04
NATIO OBLIG. MT D	138,37	907,65	27/04
NATIO OPPORTUNITES	33,46	219,48	27/04
NATIO PLACEMENT C	12598,56	82641,14	27/04
NATIO PLACEMENT D	11515,79	75538,63	27/04
NATIO REVENUS	174,79	1146,55	27/04
NATIO SECURITE	1768,60	11601,28	27/04
NATIO VALEURS	286,25	1877,68	27/04
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14882,10	97636,36	27/04
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	173,80	1140,05	27/04
NORD SUD DEVELOP. C	430,78	2825,73	27/04
NORD SUD DÉVELOP. D	366,53	2404,28	27/04
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50,23	329,49	27/04
PATRIMOINE RETRAITE D	47,55	311,91	27/04
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR			
FONSICAV C	3167,70	20778,75	27/04
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3158,98	20721,55	27/04
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00			
ECUR. ACT. FUT.D PEA	60,70	398,17	27/04
ECUR. CAPITALISATION C	42,18	276,75	27/04
ECUR. EXPANSION C	13448,34	88195,65	27/04
ECUR. GEOVALEURS C	666,76	4438,42	27/04
ECUR. INVESTIS. D PEA	48,36	317,22	27/04
EC. MONET.C/10 30/11/98	207,62	1361,90	27/04
EC. MONET.D/10 30/11/98	187,38	1228,81	27/04
ECUR. TRESORERIE C	50,94	334,14	27/04
ECUR. TRÉSORERIE D	46,56	305,41	27/04
ECUR. TRIMESTRIEL D	312,10	2047,24	27/04
EPARCOURT-SICAV D	29,42	192,98	27/04
GEOPTIM C	2218,81	14554,44	27/04
GEOPTIM D	1986,39	13029,86	27/04
HORIZON C	466,51	3060,11	27/04
PRÉVOYANCE ECUR. D	16,01	105,02	27/04
INDOCAM — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55			
ATOUT AMÉRIQUE	43,66	286,39	27/04
ATOUT ASIE	16,76	109,94	27/04
ATOUT CROISSANCE	287,63	1883,04	27/04
ATOUT FONCIER	287,09	1883,13	27/04
ATOUT FRANCE EUROPE	180,66	1135,18	27/04
ATOUT FRANCE MONDE	44,41	291,31	27/04
ATOUT FUTUR C	175,86	1153,57	27/04
ATOUT FUTUR D	163,08	1069,73	27/04
COEXIS	327,76	2150,10	27/04
DIÈZE	418,18	2743,08	27/04
EURODYN	541,02	3548,85	27/04
INDICIA EUROLAND	110,06	722,06	26/04
INDICIA FRANCE	375,10	2461,09	26/04
INDOCAM CONVERT. C	2470,89	16207,98	27/04
INDOCAM CONVERT. D	2184,35	14328,59	27/04
INDOCAM EUR. NOUV.	1802,32	11822,44	26/04
INDOCAM HOR. EUR. C	197,03	1292,43	27/04
INDOCAM HOR. EUR. D	185,93	1219,62	27/04
INDOCAM MULTI OBLIG.	160,95	1055,76	27/04
INDOCAM ORIENT C	33,65	220,73	26/04
INDOCAM ORIENT D	30,24	198,36	26/04
INDOCAM UNIJAPON	159,92	1049,01	27/04
INDOCAM STR. 5-7 C	328,81	2156,85	27/04
INDOCAM STR. 5-7 D	225,08	1476,30	27/04
MONEDYN	1557,66	10217,58	26/04
MONEJ C	1903,04	12483,12	28/04
MONEJ D	1761,27	11553,83	28/04
OBLIFUTUR C	95,73	627,95	27/04
OBLIFUTUR D	85,14	558,48	27/04
ORACTION	204,49	1341,37	27/04
REVENU-VERT	181,78	1192,40	27/04
SÉVÉA	18,30	120,04	26/04
SYNTHESIS	3296,09	21620,93	27/04
UNIVERS ACTIONS	52,84	346,61	27/04
MONÉ ASSOCIATIONS	183,60	1204,34	28/04
UNIVAR C	197,63	1296,37	28/04
UNIVAR D	185,29	1215,42	28/04
SLIVINTER	163,55	1072,82	27/04
TRILION	793,61	5206,08	27/04
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	1916,42	12571,35	27/04
ACTILION DYNAMIQUE D	1916,40	12571,35	27/04
ACTILION ÉQUILIBRE C	1818,58	11929,17	27/04
ACTILION ÉQUILIBRE D	1818,58	11929,17	27/04
ACTILION PEA ÉQUIL.	1617,96	10613,25	27/04
ACTILION PRUDENCE C	1716,79	11260,81	27/04
ACTILION PRUDENCE D	1716,79	11260,81	27/04
LION ACTION EURO	92,37	605,91	27/04
LION PEA EURO	87,85	578,26	27/04
INTENSYS C	19,23	126,14	27/04
INTENSYS D	17,15	112,50	27/04
KALEIS DYNAMISME C	221,71	1454,32	27/04
KALEIS DYNAMISME D	218,59	1433,86	27/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	194,82	1277,94	27/04
KALEIS ÉQUILIBRE D	191,79	1258,06	27/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	180,17	1181,84	27/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	176,72	1159,21	27/04
LATITUDE C	23,72	155,59	27/04
LATITUDE D	20,66	135,52	27/04
OBLITYS D	105,82	694,13	27/04
PLÉNITUDE D PEA	40,96	268,61	27/04
POSTE GESTION D	2236,62	14671,27	27/04
POSTE PREMIÈRE SI	6517,19	42752,78	27/04

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif.

SCIENCES Les tensions s'exacerbent entre le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, et les responsables du CNRS. ● LE MINISTÈRE reproche à la direction de cet organisme de faire preuve de « *mauvaise volonté* » dans l'application de sa politique, tandis que les chercheurs déplorent la « *marge de manœuvre réduite* » laissée aux établissements. ● LA PRÉPARATION de la prochaine loi de finances, dans laquelle la recherche n'apparaît pas comme une priorité, inquiète les scientifiques. ● LES SYNDICATS se mobilisent également contre la tenue, selon eux prématurée, d'un comité interministériel de la recherche. ● LES DÉPUTÉS socialistes Pierre Cohen et Jean-Yves Le Déaut, chargés par Lionel Jospin d'une mission sur l'avenir de ce secteur, entament des consultations qui s'achèveront, le 26 juin, par un colloque national.

Le conflit entre la direction du CNRS et Claude Allègre se durcit

Alors que la mission parlementaire sur la recherche commence ses travaux, les relations entre le ministère et l'organisme s'enveniment. Des perspectives budgétaires décevantes et de prochaines décisions interministérielles risquent de relancer la fronde des chercheurs

« *INCOMPRÉHENSION mutuelle* », selon certains observateurs. « *Guérilla permanente* », pour les autres. Les relations entre la direction du CNRS et le ministre de la recherche, Claude Allègre, n'ont jamais été aussi tendues. « *Le ministère cherche l'affrontement. Il fait de la provocation pour pousser Catherine Bréchignac* [directrice générale du CNRS] *à la faute et à la démission, afin de la remplacer par quelqu'un de plus docile* », accuse un syndicaliste. « *A la différence de la plupart des autres organismes, avec lesquels nous n'avons pas de problèmes, le CNRS fait preuve de mauvaise volonté* », rétorque l'entourage du ministre.

Le paysage scientifique national semblait pourtant pacifié, après la vigoureuse mobilisation qui avait accueilli, à l'automne et au début de l'hiver 1998, les projets de réforme de Claude Allègre. Les textes les plus controversés ont été pour partie retirés. Le nouveau directeur de la recherche au ministère, Vincent Courtillot, a défini un calendrier de négociations. Enfin, le premier ministre, pressé par les socialistes de trouver « *une sortie par le haut* » à la crise, a confié à deux députés, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (PS, Haute-Garonne), une mission parlementaire qui doit s'achever, le 26 juin, par un colloque national.

> Le ministre « soulève un vrai problème, mais il refuse la discussion et donne une fausse solution »

En coulisses se livre une véritable guerre de tranchées. Le CNRS a ainsi rendu publics, voilà un mois, les résultats d'une étude bibliométrique montrant qu'en termes de publications, il constitue « *un acteur de tout premier plan sur la scène mondiale* », avec un impact (nombre de citations) des articles signés par ses chercheurs « *de même niveau que celui des Etats-Unis* » et même en légère progression depuis dix ans. Une manière de couper l'herbe sous le pied du ministre, qui critique volontiers « *la productivité insuffisante* » de la science française. La riposte a été sèche. Il y a quelques jours, Vincent Courtillot a adressé à Catherine Bréchignac une lettre de rappel à l'ordre. Cette étude, a-t-il souligné, est entachée de « *très nombreuses erreurs* », ajoutant, surpris, que le ministère et le CNRS étaient convenus de réaliser en commun une telle enquête.

Le directeur de la recherche « *s'étonne* » aussi de l'ouverture, par le comité directeur de l'établissement, d'un vaste chantier de réflexion interne, « CNRS-Avenir », qui doit s'étaler jusqu'à l'été 2000. « *Je trouve très surprenant que cette initiative soit lancée sans la moindre référence à la mission parlementaire nommée par le premier ministre et à son calendrier* », s'irrite Vincent Courtillot. « *C'est une mauvaise querelle*, répond un directeur de département. *N'est-il pas normal que le premier établissement de recherche français réfléchisse à son évolution et que ses responsables aient leurs idées sur la science de demain ?* » Au demeurant, le CNRS se défend d'être le mauvais élève de la classe. Claude Allègre demande-t-il davantage de responsabilités pour les jeunes chercheurs ? Le CNRS dégage 39 millions de francs (5,95 millions d'euros) pour soutenir, en 1999, de jeunes équipes. Une plus grande ouverture sur le monde industriel ? Les communiqués à la presse tombent en cascade, sur la signature d'un accord de coopération avec la Snecma, ou la création d'un laboratoire commun avec le groupe Suez-Lyonnaise des eaux. Une valorisation plus active des travaux des laboratoires ? La mise en place de six incubateurs d'entreprises innovantes est annoncée, le jour même de l'appel d'offres ministériel. Rien n'y fait. « *Toute initiative est systématiquement contrée* », observe un proche de l'équipe de direction.

Beaucoup d'analystes de la politique scientifique ont le sentiment que « *le ministère veut faire le travail des organismes de recherche, en ne leur laissant qu'une marge de manœuvre réduite* ». Or, commente le SGEN-CFDT, « *autant le gouvernement est dans son rôle quand il fixe des priorités pour la recherche, autant il sort de ses compétences quand il se mêle des programmes, des sous-programmes et du choix de leurs responsables* ».

Cette situation ne va pas sans créer des blocages. Ainsi, l'un des sept départements du CNRS, l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), vit sans directeur depuis octobre. Ses personnels réclament en vain la nomination d'un remplaçant. Mais le ministère, qui juge trop important le poids actuel de la physique au sein du CNRS, comparé à celui des sciences de la vie notamment, veut en profiter pour regrouper deux des trois départements scientifiques dirigés par un physicien. « *Une fois de plus*, peste un chercheur, *Allègre soulève un vrai problème, mais il refuse la discussion et donne une fausse solution.* »

La perspective, dans le cadre de la prochaine loi de finances, d'un budget de la recherche au mieux étale n'est pas faite pour calmer les esprits. Déjà, en 1999, le CNRS a été l'un des organismes scientifiques les moins bien dotés, le ministre reprochant à sa directrice générale son peu d'empressement à appliquer ses directives. « *Je crains que le prochain budget du CNRS ne soit utilisé comme moyen de rétorsion*, redoute un directeur de laboratoire. *Cela, au moment où le double mouvement des départs croissants en retraite et de la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques exigerait un effort de recrutement continu.* »

Ce contexte n'apporte pas les meilleures garanties de sérénité à la mission parlementaire sur la recherche mise en place par Lionel Jospin. D'autant que, selon un proche du ministre, ce dernier, hostile au principe d'un grand débat national, « *soutient cette démarche comme la corde soutient le pendu* ». Les chercheurs, à commencer par les élus du Comité national de la recherche scientifique, placent pourtant leurs espoirs dans cette mission. « *La communauté scientifique est prête à des réformes et décidée à faire des propositions* », assure un responsable syndical.

Aussi, l'annonce de la tenue prochaine d'un comité interministériel de la recherche qui, différé de mois en mois, devrait finalement se tenir en mai, inquiète-t-elle les représentants des chercheurs. « *Le ministère continue à pousser ses pions sans tenir compte de la discussion nationale engagée. C'est se moquer du monde* », proteste Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU, dont le récent congrès a demandé « *le départ* » de Claude Allègre. « *Nous nous demandions comment remobiliser les chercheurs*, ajoute-t-il. *Le comité interministériel nous offre une occasion en or.* »

Pierre Le Hir

Des forums en région et sur Internet

« *Si nous avions pensé que le gouvernement cherchait à se sortir d'une passe difficile, en nous confiant une mission dont les conclusions seraient mises sous l'étouffoir, nous ne l'aurions pas acceptée.* » Les députés socialistes Pierre Cohen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle), chargés par Lionel Jospin, de faire « *des propositions concrètes* » sur l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur en France, sont désormais « *en ordre de marche* ».

Assistés par un comité de pilotage présidé par le mathématicien Jean-Pierre Bourguignon, ils souhaitent promouvoir « *un large dialogue* », grâce à des auditions et des débats publics organisés dans une quinzaine de villes, ainsi qu'à un forum mis en place début mai sur Internet (www. mission-cohen-ledeaut. org). Un colloque national est prévu le 26 juin à Paris sur le thème : « *Quelle recherche pour demain ?* » Les deux parlementaires doivent remettre leur rapport au gouvernement en juillet.

Le « modèle » de l'Institut de physique du globe de Paris

LORS des dernières rencontres de l'Union européenne des géosciences, du 28 mars au 1er avril à Strasbourg, onze communications portaient la cosignature de Claude-Jean Allègre, directeur du Laboratoire de géochimie et cosmochimie de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). « *Une activité scientifique réellement remarquable pour un ministre* », ironise un chercheur, qui voit dans cette prolixité « *un signe que le mandarinat n'est pas tout à fait mort* ».

Le railleur ignore-t-il que le ministre-chercheur – ses collègues l'attestent – continue de consacrer une partie de ses vendredis à son équipe et de suivre les travaux de ses thésards ? Les dix années passées par Claude Allègre à la direction de l'IPGP, de 1976 à 1986, lui semblent en tout cas une sorte d'anti-modèle des valeurs et des pratiques que prône aujourd'hui le ministre de la recherche. Son « *comportement de chef de clan* » ne serait guère allé dans le sens de l'autonomie actuellement souhaitée pour les jeunes chercheurs, et son « *attitude hégémonique* » aurait étouffé les initiatives concurrentes. Au point, disent certains, que « *tous ses contradicteurs aient été écartés* », à l'image du volcanologue Haroun Tazieff, démis de ses fonctions à la suite de la polémique sur l'évacuation des riverains de la Soufrière.

« *La référence à l'Institut de physique du globe donne effectivement quelques-unes des clés de la politique de Claude Allègre* », pense Vincent Courtillot, qui a lui-même dirigé l'IPGP pendant quelques mois, avant de rejoindre le ministre en qualité de conseiller spécial, puis de directeur de la recherche. Mais le modèle qu'il dépeint est bien différent du précédent. « *A l'IPGP, Claude Allègre a toujours eu le souci de donner très tôt des responsabilités aux chercheurs. La moitié des membres de son comité de direction avaient moins de trente ans, et je n'étais moi-même qu'un jeune assistant quand il m'a fait venir de Stanford*, relate-t-il. *C'est aussi lui qui a ouvert l'institut à des disciplines nouvelles, comme l'étude des géomatériaux, en croisant des domaines qui s'ignoraient.* »

Jean-Louis Cheminée, responsable des observatoires volcanologiques à l'IPGP, voit également, dans la marque imprimée par Claude Allègre à cet organisme – doté, depuis 1991, du statut de grand établissement –, une forme d'esquisse de son action au ministère. « *A l'époque déjà, il s'est inspiré du modèle américain des grands instituts pour bâtir, dans le domaine des géosciences, une structure d'excellence.* » Une démarche qui préfigurait le souhait actuel de faire émerger, à travers le schéma des universités du troisième millénaire, quelques grands pôles universitaires et scientifiques. Jean-Louis Cheminée croit pouvoir tirer une autre leçon de ces années où le ministre s'adonnait à temps plein à la géochimie : « *Claude Allègre a toujours aimé provoquer pour forcer à réfléchir. Mais il apprécie qu'on lui tienne tête.* »

P. L. H.

La Russie inaugure un élément-clé de la station spatiale internationale

LE QUARTIER d'habitation des futurs équipages de la station spatiale internationale (ISS), le module de service, construit par la Russie, est enfin terminé. Lundi 26 avril, sa sortie d'usine a été célébrée à Korolyov, dans la banlieue de Moscou, en présence de Youri Koptev, directeur de l'Agence spatiale russe (RKA). Cet élément crucial – et attendu – de la station devrait rejoindre d'ici deux semaines les installations du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) pour y subir toute une série d'essais.

« *Tous les tests effectués jusqu'ici l'ont été avec succès* », se félicite Sergueï Gorboumov, porte-parole de la société RKK Energya, chargée de l'assemblage de ce module. Mais la nouvelle batterie d'examens que doit passer cet élément vital de l'ISS doit durer quatre à cinq mois. Ce n'est qu'au terme de cette revue de détail que la date de son envoi dans l'espace sera fixée. Aujourd'hui, on évoque une possible mise en orbite pour novembre ou décembre. Malgré ce retard sur le programme initial et malgré le conflit en Yougoslavie, Youri Koptev a tenu à préciser que les différends diplomatiques entre Américains et Russes ne pèseraient en rien sur l'assemblage de la station.

Ses déclarations n'ont sans doute qu'à moitié rassuré les officiels de la NASA. Le module de service est un peu l'Arlésienne de l'ISS. Les Russes, faute de crédits, ont reporté à plusieurs reprise sa livraison, si bien qu'il a fallu retarder de six mois le lancement des deux premiers éléments, Zarya et Unity, finalement assemblés automatiquement en orbite le 7 décembre 1998. Tous ces contretemps ont déjà fait prendre un an et demi de retard au programme d'assemblage de la station, dont le premier embryon, Zarya-Unity, ne dispose que de cinq cents jours d'autonomie.

AMBIANCE INVIVABLE À BORD

Il est impératif que le module de service s'y accouple, car c'est lui qui doit contrôler l'altitude et l'attitude de ce petit ensemble avant la date fatidique. Prise en otage, la NASA a même envisagé un temps le recours à un module de service « intérimaire » américain dérivé d'un missile des années 80, et a dû se résoudre une nouvelle fois à demander au Congrès de mettre la main à la poche. Début avril, l'agence américaine a cru devoir préciser que le départ vers le secteur privé de deux des principaux responsables du programme à Houston (Texas) et Washington (district of Columbia) n'était en rien lié aux difficultés de déploiement de l'ISS.

Ces atermoiements ont mis en fureur nombre de responsables américains hostiles aux vols habités. Dans un récent discours à la United Space Foundation, le directeur du comité à la science, James Sensenbrenner, a vivement critiqué la NASA pour sa mauvaise gestion du projet, « *qui coûtera au moins 7 milliards de dollars* (7 milliards d'euros) *de plus et sera achevé au moins deux ans plus tard que ce que l'administration avait promis en 1993* ».

La solution ? Faire de la Russie non plus un partenaire mais un simple fournisseur, en négociant les prestations directement avec les sociétés du secteur spatial russe.

Peut-être faudra-t-il encore augmenter l'addition. Selon l'hebdomadaire britannique *New Scientist* du 17 avril, l'ambiance à bord de l'ISS pourrait vite devenir invivable en raison du ronflement incessant des équipements de bord. Dès septembre 1997, le centre de recherches de Khrounichev avait donné l'alerte : le bruit généré par les filtres à air, les ventilateurs, les collecteurs et autres pompes aura pour conséquence « *une détérioration probable de la santé des cosmonautes et des communications vocales inintelligibles* » à bord de la station.

Dans Zarya, le niveau sonore atteindrait 72,5 décibels, quelque chose entre la circulation dans une rue et le bruit d'une machine à laver à l'essorage. Un niveau très supérieur aux 50 à 55 dB prévus correspondant à une conversation. Les Russes préconisaient de ne pas séjourner plus de quatre heures par jour dans Zarya, une restriction jugée « *inacceptable* » par le centre spatial de Houston.

Des documents internes de la NASA cités par *New Scientist* indiquent pourtant que les alarmes seraient « *difficilement audibles* ». Les différents capots qui pourraient couvrir les équipements bruyants risquent d'être d'une efficacité toute relative, admet-on d'ailleurs à la NASA. Sur la station Mir, « *un nombre significatif d'astronautes a perdu des capacités d'audition* », rappelle Jerry Goodman, qui travaille sur l'acoustique à l'intérieur de la station, et insiste sur la nécessité d'offrir des havres de silence aux équipages. Mauvaise nouvelle pour eux, car *New Scientist* affirme que le niveau sonore du module de service atteindra, selon des officiels russes, les 74 dB.

Hervé Morin

Un mécène en vacances sur Mir ?

Un homme d'affaire britannique serait prêt à débourser 100 millions de dollars pour une semaine à bord de Mir, a annoncé la société RKK-Energya, qui gère la station russe, citée par *Associated Press*. Peter Llewelyn, 51 ans, marié, deux enfants, résidant aux États-Unis, qui n'a pas voulu donner d'autres détails sur sa vie privée et ses motivations, pourrait s'envoler en août avec deux cosmonautes russes. Plusieurs « civils » ont déjà séjourné dans l'espace – des sénateurs américains, un journaliste japonais, une Anglaise... –, mais c'est la première fois qu'un particulier s'offrirait une croisière spatiale.

Si celle-ci a lieu, elle serait une bénédiction pour les exploitants de Mir, à cours de financements. Le « ticket » de M. Llewelyn représente un an d'exploitation de la station, qui, dévaluation du rouble oblige, serait passé de 250 à 100 millions de dollars, selon l'agence spatiale russe. Mir, qui devait s'abîmer dans les océans en juin, tient-elle là un nouveau sursis ?

Deux espèces de dinosaures découvertes aux Etats-Unis

DEUX DINOSAURES, appartenant à des espèces jusque-là inconnues et datant de quelque 100 millions d'années, viennent d'être mis au jour dans l'Utah (Etats-Unis), ont annoncé, lundi 26 avril, les paléontologues américains à l'origine de la découverte. Ces deux spécimens, de la famille des ankylosaures, pourraient être les plus grands exemplaires jamais exhumés de ces dinosaures à cuirasse. L'un de ces herbivores atteindrait 10 mètres de long.

Un des aspects les plus surprenants de ces deux fossiles est la carapace recouvrant le crâne, qui semble être une excroissance de l'os crânien lui-même, et non pas un ensemble de plaques rattachées au crâne. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE : le CNRS et France-Télévision ont signé récemment un accord de coopération et d'échanges dans les domaines** de l'information et dans celui des magazines. Pour les deux organismes, « *la responsabilité sociale et culturelle des scientifiques les oblige à davantage communiquer* » et à satisfaire un public « *demandeur d'informations et de réflexions sur les rapports entre la science et la société* ». Un comité de pilotage d'une dizaine de personnes appartenant au monde de la science et de la télévision a été constitué à cet effet.

■ **ALIMENTATION : tous les amateurs de salade vont bientôt se régaler.** La station de génétique et d'amélioration des plantes (INRA-Versailles Grignon), le Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes (CTIFL) et la Fédération nationale des producteurs d'endives viennent, après dix ans de recherches, de créer une nouvelle salade rouge à côtes blanches, légèrement amère, fruit d'un croisement entre trois variétés de chicorée : l'endive blanche (chicorée witloof) et deux chicorées rouges à larges feuilles (chicorées de Vérone et de Chioggia). La nouvelle venue, baptisée initialement endigia, devrait être commercialisée en 2000 sous le nom de carmine. Elle fait actuellement l'objet de tests auprès des consommateurs en province et en région parisienne.

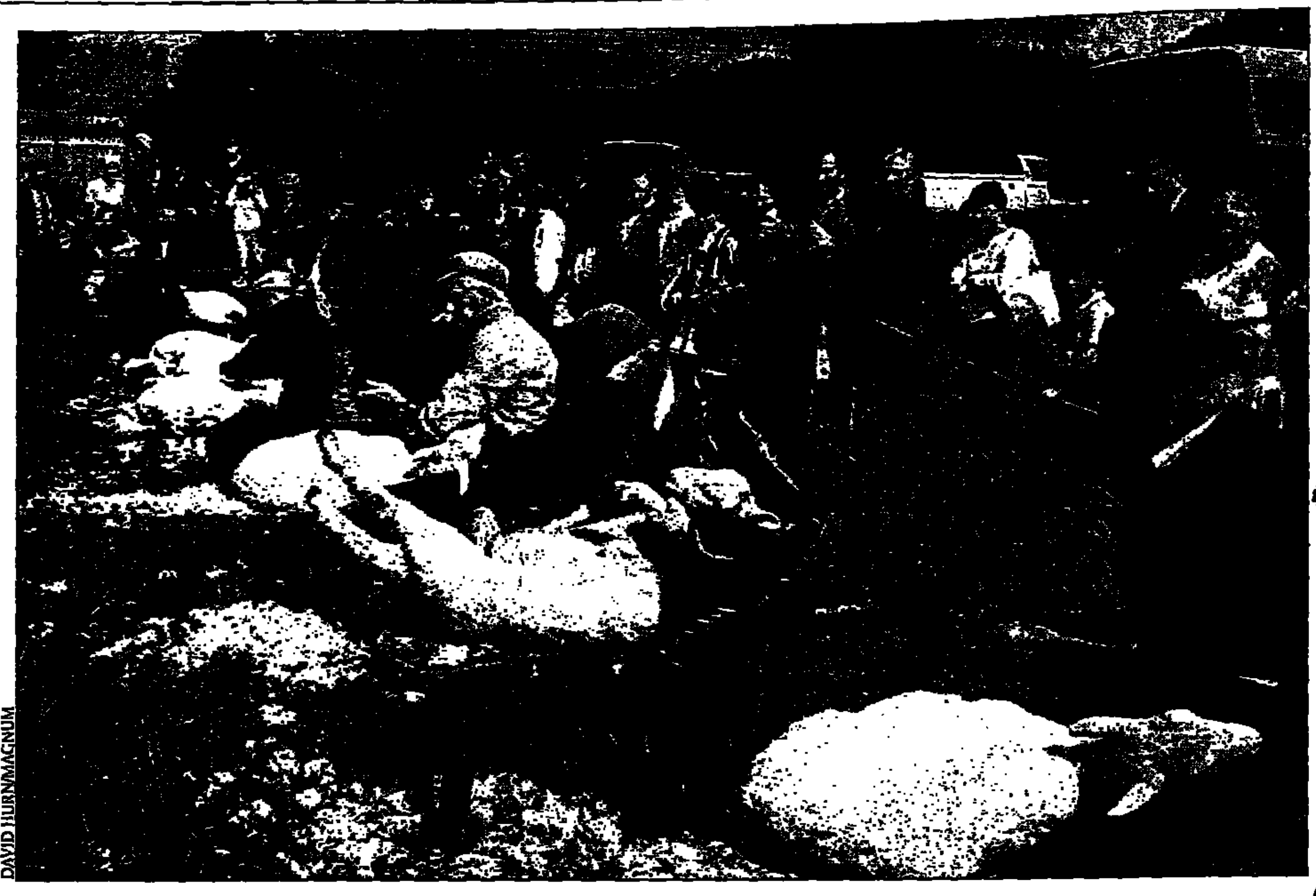
■ **ESPACE : l'Inde doit procéder le 25 mai à son premier lancement commercial de satellites**, a indiqué, mardi 27 avril, l'agence spatiale indienne (ISRO). Déjà tiré à quatre reprises depuis 1993, le lanceur PSLV (Polar Satellite Launch Vehicle), capable de placer à 820 km d'altitude une charge totale de 1,2 tonne, doit emporter un satellite indien d'étude des océans IRS-P4, accompagné par deux petits engins allemand (Tubsat) et sud-coréen (Kitsat).



هكذا من الأصل

Des moutons et des hommes

Du mont Snowdon à l'Arm's Park de Cardiff, des plages aux terrils, le pays de Galles adore se raconter des histoires


DAVID HURN/MAGNUM

CARDIFF
de notre envoyée spéciale

On dit qu'au pays de Galles on aime plus qu'ailleurs les veillées et les histoires. Ici, on soupe tôt, on a du temps pour de longues soirées. Certes, la télé offre une chaîne publique en gallois, mais on trouve toujours un moment pour prendre des nouvelles de Perceval ou d'Henry Tudor, voire pour pousser une chanson à boire ou un bon vieux cantique. Allez ! Encore une bière ! Une dernière bonne blague anglophobe ou gallophile ! Quand on est arrimé à l'Angleterre et qu'on se peaufine une personnalité, entre Irlande et Ecosse, on ne craint pas, bien au contraire, poncifs et caricatures. Le but, c'est de parler, encore et encore, pour que jamais le gallois ne meure.

On dit qu'il faut découvrir le pays de Galles par le nord. Enfin, ce sont les Gallois du Nord qui le disent, ceux qui se moquent des filles des *volleys* et du Sud, là où les maisons se collent et où l'accent traînasse. Passé l'estuaire de la Dee, on entre dans Snowdonia et ses villages aux noms imprononçables. A l'automne, les collines sont rouges comme les fougères. Au printemps, l'horizon est vert chou. Au gré des saisons et des nuages, le nuancier s'enrichit : en gallois, il existe sept mots pour décliner le vert, de celui des pâles vasières à celui de la bouteille de whisky.

Que se lève enfin, sur la route déserte, cette tenace purée de pois, que souffle sur les murs de pierres sèches un *« vent à plumer les oies »* (ainsi nomme-t-on celui qui vient de la mer), et voilà, soudain, des moutons par millions. Douze dans tout le pays de Galles, *« quatre moutons par habitant »*, précise le fermier à l'étranger qui s'aventure dans ces contrées. Ces bêtes-là ont la laine longue et l'air doux des peluches dans lesquelles les enfants rangent leur pyjama.

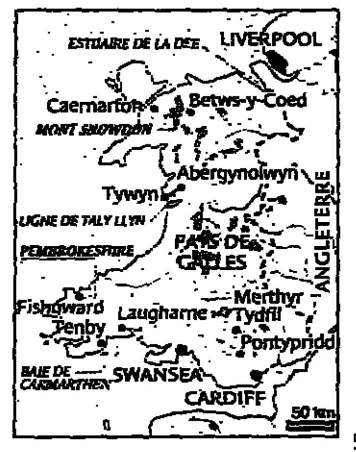
On chuchote que les Gallois ont toujours eu des problèmes avec leurs montagnes. *« Les Gallois sont des Irlandais qui ne savent pas nager »*, plaisantent, dans les pubs, les habitants de Betws-y-Coed. Les Gallois, qu'on se le dise, sont un peuple de montagnards, quand les Anglais, eux, doivent se contenter de mornes plaines. Il y a ici une faute de goût à ne pas commettre : parler des collines galloises quand il s'agit, bien sûr, de sommets immenses parfois enneigés.

Le sujet est sérieux. Un film s'en est même inspiré. *L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne* raconte l'histoire du petit bourg de Flynnon Garw et de sa « colline », à laquelle il manquait 5 mètres pour mériter l'appellation de « montagne ». Qu'à cela ne tienne : les habitants feront le nécessaire et l'honneur du village sera sauvé.

FAIRE UNE MONTAGNE

L'été dernier, une affaire d'une tout autre ampleur a défrayé la chronique. Un richissime Gallois, Alun Griffith, s'était, pour 3 millions de livres (environ 4,6 millions de francs), porté acquéreur du mont Snowdon ! Imaginez ! La plus haute montagne du pays de Galles avec ses 1 085 mètres ! La fierté de ce petit pays grand comme la moitié de la Suisse et qui nomme *« edelweiss gallois »* le lys de Snowdon. Songez ! C'est au pied de cette montagne, à Hafod-y Llan, que le roi Arthur a livré son ultime et fatal combat. Finalement, grâce à l'action conjuguée de l'acteur Anthony Hopkins et du National Trust, le scandale a été évité. Sans oublier l'intervention du prince de Galles, couronné non loin de là, en 1969, à Caernarfon, comme le rappelle sur place un diaporama.

Dans les montagnes, les Gallois rachètent les petit trains à crémaillère qui transportaient naguère les ardoises extraites des carrières voisines. Les mineurs à la retraite guident les randonneurs là où les routes ne vont pas, entre saules et noisetiers. Sur la moleskine rouge des petits wagonnets on s'enveloppe, l'hiver, dans de chaudes couvertures. La ligne de Talyllyn longe la *« vallée heureuse »*, celle où le roi Arthur a grandi. A la gare d'Abergynolwyn, son terminus, la salle d'attente fait



office de tea-room. On y tartine des welsh cakes avec du beurre salé.

Sur la côte du Pembrokeshire, les fermiers affirment qu'on se déplace aussi bien à pied qu'à dos de goéland. A partir de Fishguard s'étendent 200 kilomètres de littoral et de landes épargnés par les routes et les constructions. Un phare en habit de bagnard signale un fish and chips. On y parle le gallois avec la même obsession que celle des écoles du pays : faire vivre la langue des ancêtres. Tenby, la reine des stations balnéaires, a des airs surannés de Dinard au temps des premiers congés payés. Sur la plage, des familles se serrent à l'ombre d'un parasol. Sur un banc, face à la mer, trois vieilles dames aux cheveux mauves et fleurant bon la violette attendent le tea time.

Les poètes et les marins assurent que la maison flottante du plus grand écrivain gallois, Dylan Thomas, *« the boathouse »* à Laugharne, est, avec ses rosiers et ses bow-windows, la plus jolie du monde. Elle semble montée sur des échasses, prête à prendre le vent de la baie de


J. CH. PRATT-D. PRIEST/DIAF

Carmarthen. A ses pieds, dans les vasières de l'estuaire du Taf, des hérons, des oies sauvages et des grues blanches s'ennuient, l'air guindé. Dylan Thomas racontait tout cela à la radio avant de mourir, barde *« gonflé d'alccol »*, en 1953. Il avait trente-neuf ans. *« Primo*, confiait-il, *je suis gallois. Secundo, je suis ivrogne. Tertio, je suis amoureux de la race humaine, en particulier des femmes. »* Les jours de tempête ou d'ivresse, des *« cormorans paniqués »* tournent autour de sa maison *« trempée de mer »*.

LE « SABBATH DAY »

Comme répète Geraint Owen, un ancien barde croisé à Llanddeiniolen, *« les Gallois croient tout ce qu'on leur dit »*. Ainsi, *« quand la Bible arrive au pays de Galles, tout le monde se met à la lire, ou plutôt chacun y lit ce qu'il veut. D'où toutes ces Eglises non conformistes : méthodiste, apostolique, calviniste, baptiste... »*

Ici, le dimanche est encore *« Sabbath day »*. Dans les églises en bois, les femmes se couvrent la tête d'un foulard ou d'un chapeau et certains villages se croient missionnaires en « Terre sainte » : Bethesda, Bethléem, Salem... Des noms qui *« sonnent, farouches comme des carillons dans les ténèbres »*, disait Dylan Thomas, qui puisait autant son inspiration dans les chants des bardes que dans l'Ancien Testament. Geraint Owen et ses amis préfèrent les conseils que Merlin l'Enchanteur prodiguait aux chevaliers de la Table ronde aux sermons des pasteurs gallois. Voilà Cardiff. *« On dit "les rudes mineurs gallois" comme on dit "la furia francese" »*, observait déjà Antoine Blondin, grand amateur de rugby. Les légendes se fabriquent ainsi. Dans les puits, sur les docks, là où les Gallois ont appris à s'entraider. A l'Arm's Park, dans les mêlées, ils continuent. Sans jamais cesser de croire et de chanter. En octobre prochain, pour la Coupe de monde de rugby, les tribunes reprendront encore en choeur des hymnes et des psaumes du XVIIIe siècle. On raconte que, là-bas, de l'autre côté de la mer, quand les Diables rouges entonnent l'hymne national gallois, les Bretons, reconnaissant leur cher *Bro goz ma zadou* (*« vieux pays de mes ancêtres »*), se lèvent et frissonnent devant leur poste de télé.

Ariane Chemin

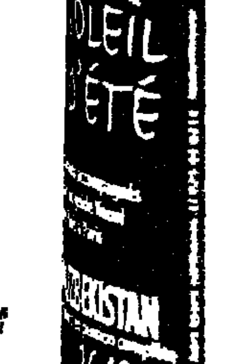
Un nouveau temple pour les Diables rouges

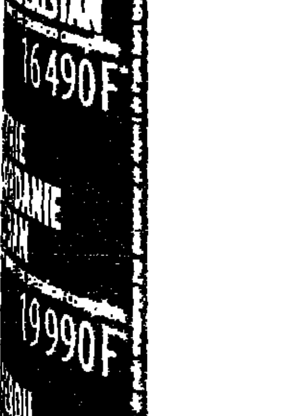
C'est à domicile, face à l'Argentine que, le 1er octobre, le pays de Galles donnera le coup d'envoi de la Coupe du monde de rugby. Et c'est également à Cardiff, le 6 novembre, qu'aura lieu la finale et la cérémonie de clôture. Ce n'est pas le légendaire Arm's Park qui sera le théâtre de ces grands rendez-vous, mais le nouveau Millenium Stadium, actuellement en construction. Destiné à accueillir 75 000 spectateurs ainsi qu'un musée du rugby, ce stade à toit rétractable entend marquer l'entrée du sport national gallois « dans le XXIe siècle ». Après un déclin long de deux décennies, les Diables rouges, en battant les favoris anglais, le 11 avril au stade de Wembley, ont privé l'« ennemi héréditaire » du Grand Chelem dans le dernier Tournoi des cinq nations de l'histoire. Par cette victoire, ils ont redonné espoir au pays tout entier.

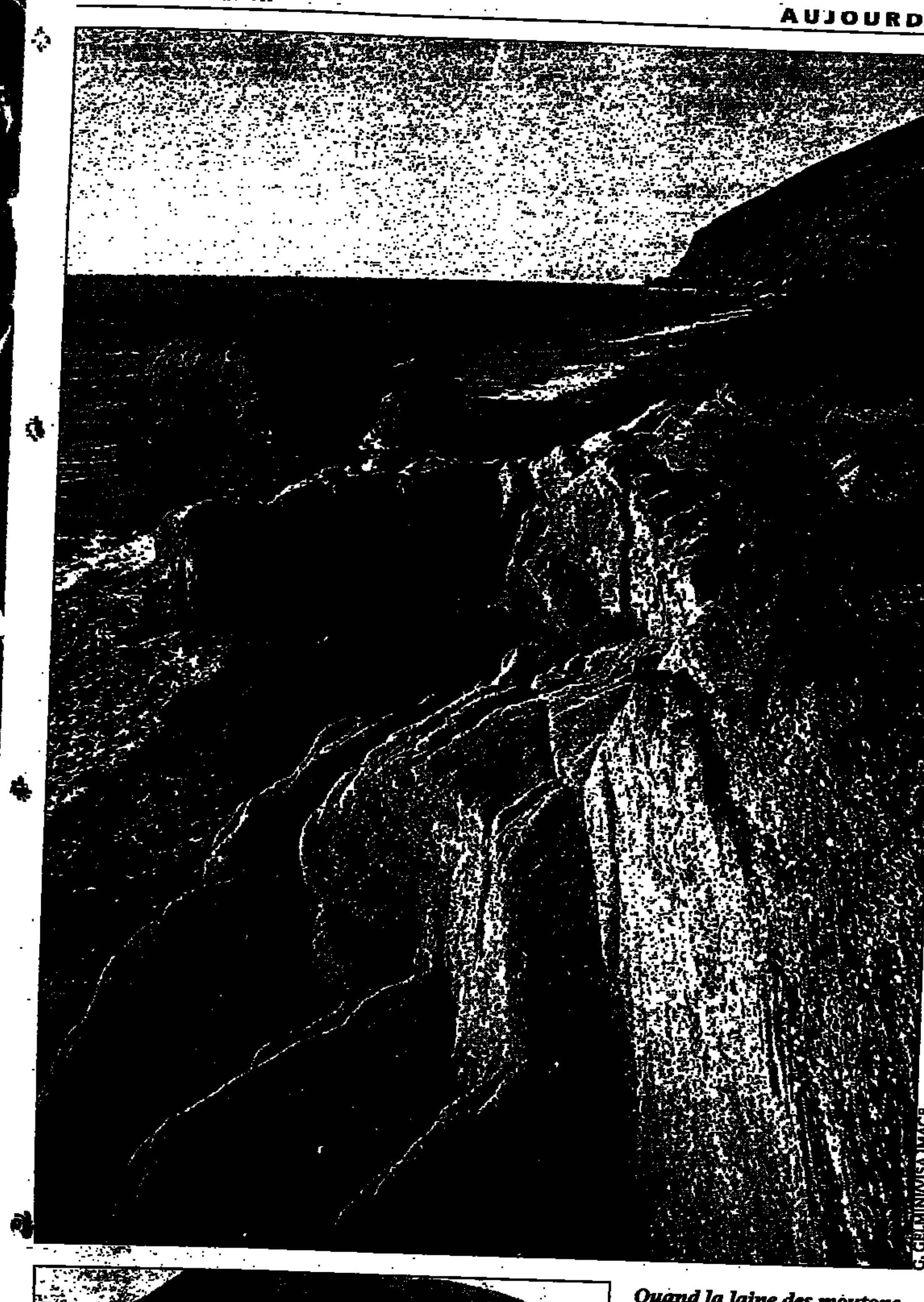




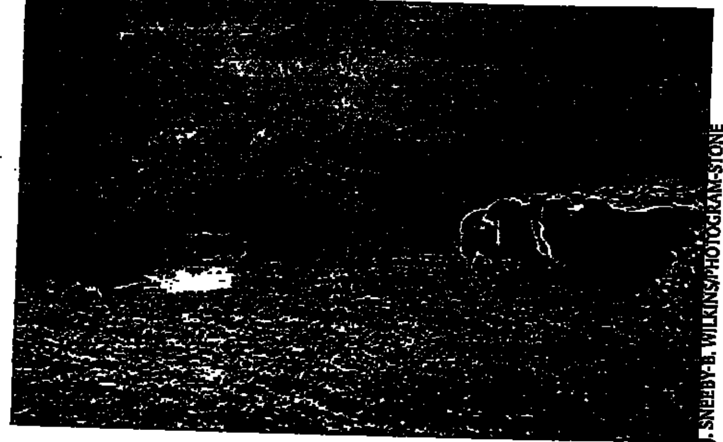






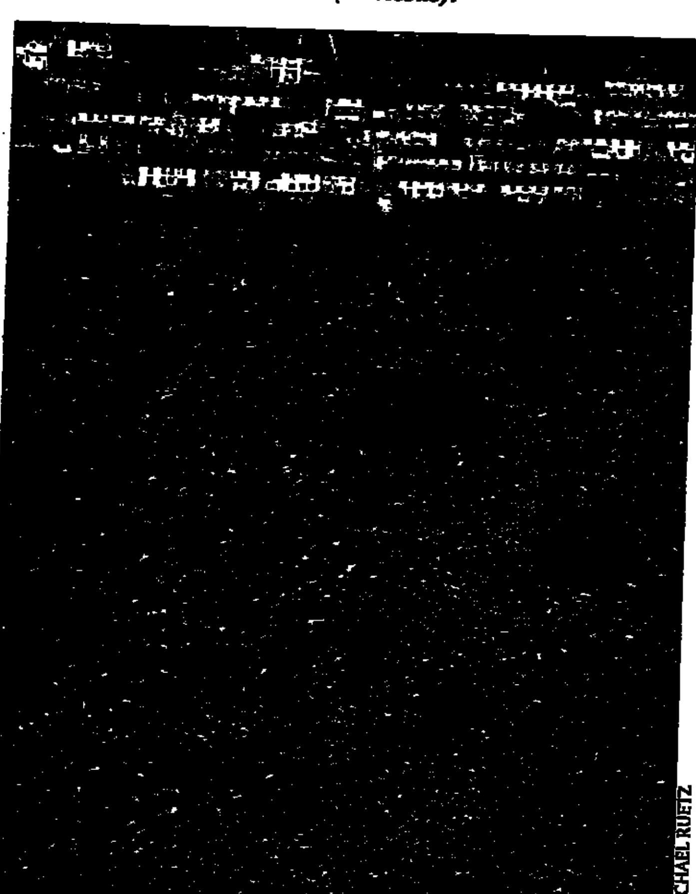


G. GELMINI/VISA IMAGE



J. SNEEBY-B. WILKINS/PHOTOGRAM-STONE

Sur les « piers » de Llandudno, au nord, et de nombreux petits ports de la côte du Pembrokeshire, dans le Sud-Ouest, on aperçoit des oiseaux qui ont déserté la Bretagne (ci-contre). Les moutons paressent aussi dans Breacon beacons (ci-dessus).



MICHAEL RUETZ



DAVID HURN/MAGNUM

Quand la laine des moutons est trop longue, les bergers de Snowdonia la tondent au petit matin (page de gauche, en haut). A Caernafon, en 1969, le roi Charles fut sacré prince of Wales (page de gauche, en bas). Les mineurs ont racheté les petits trains à crémaillère des mines, qui emmènent aujourd'hui les « montagnards » anglais (ci-contre).

Carnet de route

● **Vols.** Avec British Airways (tél. : 0802-802-902), vol Paris-Cardiff, pour le sud du Pays de Galles, Paris-Manchester pour le nord, Paris-Birmingham si l'on privilégie les « Mid-Wales ». Tarif « week-end » à 1 669 F (254 €) A/R pour Birmingham, 1 612 F (246 €) pour Manchester, 2 019 F (307 €) pour Cardiff. Louer ensuite une voiture.

● **Séjour.** Renseignements sur les différents types d'hébergement (hôtels, manoirs, fermes, chambres d'hôtes) auprès de la Maison de la Grande-Bretagne (19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20, site Internet : www.visitbritain.com), qui diffuse une brochure illustrée et très complète. Sur place, auprès du Wales Tourist Board (Brunel House, 2, Sitzalan Road, Cardiff CF1 2UY, tél. : 00-44-12-22-47-52-95, Internet www.visitwales.com).

● **Lectures.** *Charbons ardents*, de Jean-Michel Carré (Arte/Le Serpent à plumes), récit du rachat, en 1994, par les mineurs gallois, de la Mine Tower, à Aberdare, et de leurs efforts pour renouer avec l'utopie socialiste. Arte propose un documentaire de Jean-Michel Carré sur le même sujet vendredi 30 avril, à 22 h 20 (*Le Monde-Télévision* daté 25 et 26 avril). *Les Jumeaux de Blackhill*, roman de Bruce Chatwin (Grasset). *Vision et prière*, poèmes de Dylan Thomas, présentation et traduction d'Alain Suied (Poésie Gallimard). *Portrait de l'artiste en jeune chien* (Points Seuil). *Perceval ou le roman du Graal*, de Chrétien de Troyes, adapté en prose et en français moderne pour les enfants (« Folio junior »).

● **Films.** *Qu'elle était verte ma vallée*, de John Ford (1941), un film-culte avec le petit Huw Morgan, son père, sa sœur, ses cinq frères mineurs, la Bible et le pasteur. *Perceval le Gallois*, d'Eric Rohmer (1978), pour les chevaliers de la Table ronde. *L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne*, de Christopher Monger, avec Hugh Grant (1996). Le livre est édité aux éditions Pocket.



Week-end équestre à Saumur

Pour l'amateur d'équitation, le Cadre noir reste indissociable de l'image de Saumur. Même si le « temple » n'est plus dans les murs : depuis des années, le Cadre a quitté le site historique de l'Ecole de cavalerie pour la moderne – et civile – Ecole nationale d'équitation (ENE), située sur le plateau de Terrefort, à 5 km de là. Avec 300 hectares, 400 chevaux, 5 manèges olympiques, elle constitue un ensemble unique en Europe. Lieu de dressage des chevaux et de formation des professionnels français ou étrangers, elle a naturellement accueilli les écuyers du Cadre, dont la première raison d'être était, précisément, l'enseignement de l'art équestre à la française. C'est dans l'un des manèges de l'ENE que, d'avril à septembre, ils proposent la « reprise des sauteurs » (avec la trilogie immuable des sauts d'école : « courbettes », « croupades » et « cabrioles ») et la « reprise de manège » avec enchaînement d'appuyers, de passages et de piaffers sur des airs de musique classique. Installé dans le bel hôtel de commandement du XVIII[e], le Musée de la cavalerie s'enorgueillit de pièces remarquables, dont les souvenirs de la charge, glorieuse, sanglante et inutile, des cuirassiers de Reichshoffen, en 1870. Il est question de créer ici un ensemble plus vaste afin d'y accueillir les collections du Petit Musée du cheval, aujourd'hui un peu esseulé dans le château des ducs d'Anjou, sur les hauteurs d'une ville qui offre également au cavalier fortuné, et fétichiste, la possibilité de s'offrir sur mesure, pour 12 000 F (1 830 €), les mêmes bottes que les cavaliers civils du Cadre. Plus accessible, un sellier propose des selles (également sur mesure) au prix unique de 7 850 F (1 197 €). On trouve aussi des foulards chics, des cravates, des casquettes ou des tee-shirts qui, proposés par l'ENE et l'Association des amis du Cadre noir, célèbrent, chacun à leur façon, la légende des hommes au bicorne noir et celle des chevaux à l'oreille enrubannée de rouge et d'or.



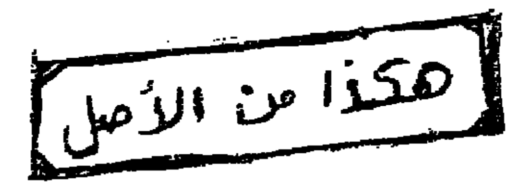
de notre envoyé spécial Jean-Louis Andreani

★ En TGV, Saumur est à environ 2 heures (direct ou non selon les horaires) de Paris-Montparnasse. En voiture, l'A 11 puis l'A 85. Sur place, pas de transport en commun pour se rendre sur les lieux. Office du tourisme, tél. : 02-41-40-20-60 ; château tél. : 02-41-40-24-40).

★ Ecole nationale d'équitation : BP 207, 49411 Saumur Cedex, tél. : 02-41-53-50-50. Renseignements au 02-41-53-50-60 (visites). Réservations au 02-41-53-50-66 pour les spectacles du Cadre noir les 22 et 29 mai, 5 juin, 10 et 25 septembre, à 10 h 30. Prix : adultes, 65 F (10 €), moins de 16 ans, 55 F (8 €), famille (2 adultes et 2 enfants), 220 F (33 €). Carrousel, du 21 au 25 juillet au 02-41-83-92-10.

★ Le Cadre noir sera à Paris-Bercy les 7, 8 et 9 mai (tél. : 0-803-030-031).

هكذا من الأصل



0F*

l'abonnement

@

Internet

Liberty

On n'a rien mis dans le prix, on a tout mis dans le service

Dès aujourd'hui, vous pouvez profiter de l'accès gratuit à Internet.
Il suffit de vous rendre dans votre magasin Darty et de réserver votre abonnement Liberty Surf pour bénéficier d'un accès gratuit et illimité à Internet dans les 15 jours.

Liberty un nouveau service



Pluies orageuses

JEUDI. Un épisode de pluies orageuses remonte depuis le Sud-Ouest en direction de la Bretagne, du Massif Central et du Sud-Est. Au nord et à l'est, le temps est plus clément, avec un soleil généreux au nord de la Loire.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – En Basse-Normandie, le soleil est généreux le matin, puis le ciel se voile par le sud. Dans les autres régions, les nuages donnent de la pluie. Il fera de 16 à 20 degrés.

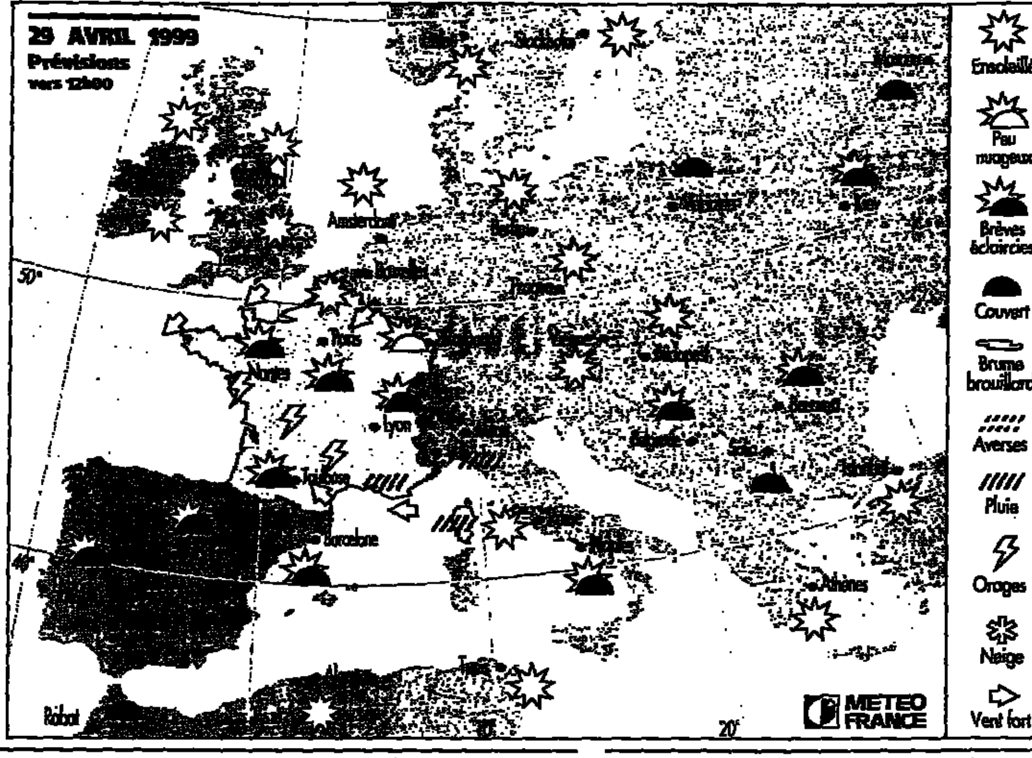
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au nord de la Seine, la journée est ensoleillée. Au sud, le ciel se voile dans la matinée. Il pleuvra au sud de la Loire. Il fera de 20 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Champagne, Ardennes et Alsace, le soleil s'impose. En Bourgogne et Franche-Comté, le voile nuageux présent dès le matin s'épaissit progressivement. Il fera de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Sud-Ouest, la journée débute sous la pluie, parfois mêlée à de l'orage, puis une amélioration se produit. Le vent d'Autan souffle fort par rafales. Dans le Poitou et les Charentes, le voile nuageux du matin s'épaissit rapidement, pour donner des pluies, et parfois de l'orage, à partir de la mi-journée. Il fera de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin, le ciel est voilé. Dès la mi-journée, des pluies localement orageuses touchent le Limousin et l'Auvergne, puis Rhône-Alpes. Il fera de 18 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le Languedoc-Roussillon est touché par des pluies orageuses jusqu'en début d'après-midi, puis une amélioration se produit. En Provence, Côte d'Azur et Corse, le ciel est voilé. Le vent d'est souffle sur l'ensemble des côtes jusqu'à 100 ou 110 km/h dans les rafales. Il fera de 18 à 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MADAGASCAR.** Le premier ministre malgache a annoncé la possibilité de voir un village du Club Méditerranée s'implanter à la fin de l'année à Nosy Be, l'une des destinations les plus prisées des visiteurs de la « grande île ».

■ **BRÉSIL.** La compagnie russe Aeroflot a décidé de reprendre ses vols entre Moscou et Sao Paulo, à raison de deux par semaine. La liaison avait été interrompue en octobre 1998. Des correspondances sont prévues à destination de Rio, Buenos Aires, Santiago, Montevideo et La Paz.

■ **TCHÉCOSLOVAQUIE.** Ouverture, au mois de mai, à Prague, d'un hôtel Mariott (240 chambres). Il sera suivi par un Kempiski (80 chambres). Deux ouvertures qui devraient atténuer la sous-capacité hôtelière (23 000 chambres seulement) d'une ville qui, en 1998, a accueilli plus de 20 millions de touristes.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/31 N	KIEV	12/21 N	VENISE	13/18 S	LE CAIRE	16/30 S
				POINTE-A-PIT.	23/29 N	LISBONNE	12/16 N	VIENNE	10/20 S	MARRAKECH	10/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/29 P	LIVERPOOL	8/17 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/25 C
				EUROPE		LONDRES	6/14 S	BRASILIA	16/27 N	PRETORIA	10/21 S
				AMSTERDAM	6/13 S	LUXEMBOURG	8/19 S	BUENOS AIR.	12/19 N	RABAT	12/20 C
FRANCE métropole		NANCY	8/24 S	ATHENES	18/26 S	MADRID	7/15 N	CARACAS	23/29 S	TUNIS	15/25 S
AJACCIO	12/22 P	NANTES	13/21 P	BARCELONE	12/19 S	MILAN	10/21 P	CHICAGO	7/14 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/19 N	NICE	15/20 C	BELFAST	9/17 S	MOSCOU	13/23 C	LIMA	17/23 S	BANGKOK	24/33 N
BORDEAUX	13/20 N	PARIS	11/24 S	BELGRADE	12/22 N	MUNICH	6/20 S	LOS ANGELES	10/15 N	BOMBAY	25/31 S
BOURGES	10/21 C	PAU	7/19 N	BERLIN	8/15 S	NAPLES	14/27 N	MEXICO	12/28 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	11/18 N	PERPIGNAN	12/18 P	BERNE	6/19 N	OSLO	-2/12 S	MONTREAL	3/13 S	DUBAI	27/39 S
CAEN	10/19 S	RENNES	14/22 C	BRUXELLES	5/16 S	PALMA DE M.	9/21 S	NEW YORK	9/17 S	HANOI	21/28 N
CHERBOURG	10/15 S	ST-ETIENNE	9/21 C	BUCAREST	9/22 N	PRAGUE	7/17 S	SAN FRANCIS.	11/17 S	HONGKONG	22/26 C
CLERMONT-F.	12/21 P	STRASBOURG	8/24 S	BUDAPEST	10/20 S	ROME	14/23 S	SANTIAGO/CHI	5/22 S	JERUSALEM	13/25 N
DIJON	9/22 N	TOULOUSE	12/19 N	COPENHAGUE	6/13 S	SEVILLE	12/19 P	TORONTO	5/13 S	NEW DEHLI	23/44 S
GRENOBLE	9/24 C	TOURS	12/21 N	DUBLIN	8/17 S	SOFIA	9/18 C	WASHINGTON	8/18 N	PEKIN	12/23 S
LILLE	9/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/20 S	ST-PETERSB.	3/12 C	**AFRIQUE**		SEOUL	13/21 S
LIMOGES	13/19 P	CAYENNE	23/30 S	GENEVE	8/15 P	STOCKHOLM	2/10 S	ALGER	9/22 S	SINGAPOUR	27/31 C
LYON	9/23 C	FORT-DE-FR.	23/29 N	HELSINKI	0/11 S	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	18/23 S	SYDNEY	14/18 P
MARSEILLE	14/22 P	NOUMEA	23/28 N	ISTANBUL	15/22 S	VARSOVIE	6/15 C	KINSHASA	22/31 N	TOKYO	10/17 N

Situation le 28 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 30 avril à 0 heure TU

JARDINAGE

Des campanules bleues, blanches, roses pour égayer le printemps

GRANDES CLASSIQUES des jardins sans soucis, les campanules sont pour la plupart des plantes vivaces ou bisannuelles que l'on a pris l'habitude de regarder d'un peu loin, auxquelles on ne prête pas suffisamment d'attentions, vraisemblablement *parce qu'elles* sont très faciles à *cultiver, qu'elles* le sont bien souvent pour l'effet de masse qu'elles produisent davantage que pour la beauté de chacune de leurs fleurs. Il arrive même à ces dévergondées d'aller se nicher là où on ne l'a pas prévu et d'être alors traitées comme des mauvaises herbes.

Un semis naturel de campanule des murs... sur un mur quoi de plus naturel ? Mais une campanule pyramidale qui germe entre deux pierres disjointes à un mètre de hauteur, c'est plus curieux. La première porte un nom qui dit tout : elle épanouit ses fleurs sur un petit coussin de feuilles ne dépassant pas dix centimètres de hauteur ; celui de la seconde n'est pas moins explicite : *Campanula pyramidalis* atteint facilement deux mètres de hauteur...

Dans certains jardins, les campanules naines se plaisent si bien qu'elles s'insinuent dans des endroits où aucune autre plante ne pousserait : à la jointure de deux dalles de ciment, entre un mur et un trottoir, dans un pot de fleurs oublié dans un coin, sans soin, depuis des années. Les campanules sont bleues, violettes, mauves. Il en existe des blanches et plus rarement des variétés qui épanouissent aussi des fleurs rose. Leurs fleurs sont... campanulées – en forme de cloche –, ou étoilées et souvent si serrées qu'elles cachent le feuillage.

CLASSIQUE DE ROCAILLE

A part la campanule étoilée – *Campanula isophylla* –, une espèce gélive que les grands-mères cultivaient autrefois, qui revient en force dans les jardineries car elle est facile à cultiver et fleurit longtemps dans une pièce fraîche, toutes les campanules qui suivent sont résistantes au gel et pousseront sans problème dans tous les jardins : il faut seulement leur éviter les sols détrempés et l'ombre trop dense. A tout prendre, elles préfèrent le plein soleil, qui avive leur couleur, et la sécheresse – relative – plaît aux variétés naines.

La campanule des Carpates (*Campanula carpatica*) est orginaire de la région dont elle porte le nom. Haute d'environ quinze à vingt centimètres, poussant en coussin, elle épanouit ses fleurs en même temps que les rosiers qu'elle bordure souvent. Solide, increvable même, ce grand classique pousse en rocaille, en premier plan de *mixed border*, en pot et en jardinière. L'hiver le feuillage disparaît, mais repousse très tôt au printemps. Elle est bleue, violette ou blanche et n'est pas aussi envahissante que la campanule des murs (*Campanula portenschlagiana*), une adorable peste qui ne s'élève pas à plus de quinze centimètres de hauteur mais court au ras du sol en s'étalant sur environ quarante à soixante centimètres de diamètre. Quand elle est en fleurs, son feuillage disparaît sous une multitude de petites fleurs violettes.

Plus haute, la *Campanula médium* est une plante bisannuelle : semée au printemps, elle fleurit le printemps suivant. D'une rosette de feuilles s'élève une grande tige d'environ soixante centimètres, parsemée de feuilles étroites et velues qu'accompagnent des fleurs en forme de cloches. C'est l'une des rares campanules qui existent aussi à fleurs rose. Autrefois présente dans tous les jardins, un temps abandonnée, elle revient en force. Il lui arrive d'être attaquée par la rouille et souvent par les escargots quand elle est jeune.

ENDÉMIQUE RAIPONCE

Plus haute encore, la campanule pyramidale (*Campanula pyramidalis*) est plus spectaculaire que décorative : ses nombreuses fleurs minuscules s'épanouissent de façon désordonnée et sèchent sur place. Elle n'est d'ailleurs guère cultivée, tandis que la campanule à fleurs de pêcher (*Campanula persicifolia*) l'est toujours. Cette campanule dressée (50 centimètres de hauteur) a toutes les qualités. D'une touffe de feuilles vert foncé à la nervure centrale plus claire s'élèvent des tiges solides qui n'ont pas besoin d'être tuteurées largement garnies de grandes fleurs blanches ou bleues.

Coupée au ras du sol juste après la floraison cette campanule refleurit parfois à l'automne. Certains pieds ne fleurissent pas ou très peu après trois ou quatre années de culture au même endroit. Il en va de même avec la *Campanula glomerata* (elle n'a pas de nom vernaculaire), dont les rosettes de feuilles velues finissent aussi par ne pas produire de hampes florales. Ce qui est fort dommage, car cette campanule vivace produit des... glomérules de fleurs violettes accrochées à des tiges solides, il en existe une variété à fleurs blanches que l'on rencontre plus rarement dans les jardins. Tous les trois ans, ces deux espèces devront être divisées.

Il existe beaucoup d'autres campanules cultivables dans les jardins. Il en est une endémique en France : la raiponce, que l'on a longtemps cultivée pour la manger : ses feuilles et ses racines trouvaient davantage grâce au palais que ses fleurs, il est vrai peu nombreuses mais ravissantes aux yeux. Prenez garde, si vous l'introduisez dans votre jardin : elle se propage à une vitesse ahurissante et est quasi impossible à éliminer.

Alain Lompech

Planter un lilas

Il est évidemment tentant de couper des brassées de lilas, mais il vaut mieux éviter de succomber à la tentation, car les branches raccourcies ne refleuriraient pas l'année suivante. En revanche, il faut tailler sévèrement le lilas quand on le plante, même s'il est acheté en container. Et attendre deux ou trois ans pour le voir croître et fleurir normalement.

De nombreuses jardineries et pépinières vendent des lilas en ce moment. « *Ce n'est pas que la saison soit idéale pour installer cet arbuste au jardin*, nous a confié Xavier Gastinel, un malicieux jardinier normand passé maître dans l'art de greffer le lilas en écoutant Charlie Parker, *mais au moins on est certain de la couleur de celui que l'on achète.* » Le lilas sera planté en plein soleil, dans un trou au fond duquel une bonne poignée d'engrais complet aura été jetée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99101

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II										■	
III			■				■				
IV									■		
V				■		■					
VI			■								■
VII		■							■		
VIII							■				
IX					■			■			
X				■							
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Brasse pour rafraîchir. – II. Fort et savant. – III. Points. S'opposa à l'indépendance. Déjà là au départ. – IV. S'il est au courant, il pratique l'alternance. Inconnu populaire. – V. Elle devint démocratique en 1971. Protégés par en haut. – VI. Romains. Quittent la peau en miettes. – VII. Pour commencer le cours. Interjection. – VIII. Préparée pour être couverte. Paul et Georges font partie de ses enfants. – IX. Pièces de charrue. Possessif. A toujours un objectif. – X. Ce n'est plus la bonne mesure des rayons. Pour s'adresser plus haut. – XI. Rendra la liberté d'expression.

VERTICALEMENT

1. Dans le brouillard ou dans la semoule. – 2. Dignitaire turc. Déjà bien avancée. – 3. Drame en jaune. Bout de drame. Virage bien négocié. – 4. Ouverture indésirable. Manquent de jugement. – 5. A un penchant certain pour l'écriture. Parti. – 6. Prénom. Sortie obligatoire. – 7. Voyelles. Reste à l'ombre. Donne du goût. – 8. Datent de l'époque de la marine à rames. Un peu d'éloquence. – 9. Rejette à contresens. Négation. Auxiliaire. – 10. Amène à la source. – 11. Les petits sont importants. Travailla la terre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99100

HORIZONTALEMENT

I. Conjoncture. – II. Ordure. Iran. – III. Ne. Navrante. – IV. Jingle. Rets. – V. El (le). Li. Dé. RC. – VI. Cl. Este. Mao. – VII. Tel. Eeplap (palpée). – VIII. Usât. Climat. – IX. Séthi. Ibo. – X. Ems. Une. Elu. – XI. Sponsoriser.

VERTICALEMENT

1. Conjectures. – 2. Oreilles. Mp. – 3. Nd. Lasso. – 4. Jungle. Te. – 5. Oralisé. Tus. – 6. Névé. Techno. – 7. Déplier. – 8. Tiare. Li. – 9. Urne. Mamies. – 10. Rattrapable. – 11. Enesco. Tour.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1838

LE CROCHET

Le championnat d'Amérique le plus important est la Coupe Reisinger ; et la plus belle donne de cette compétition a été jouée en 1992 par Larry Gould.

Nord : ♠ R D 7 6 3 2 ; ♡ A D 10 4 ; ◊ – ; ♣ 10 7 2
Ouest : ♠ 9 5 ; ♡ 9 7 6 3 ; ◊ 7 5 3 ; ♣ R 8 6 5
Est : ♠ V 8 ; ♡ 5 ; ◊ R V 10 9 8 6 2 ; ♣ A 9 3
Sud : ♠ A 10 4 ; ♡ R V 8 2 ; ◊ A D 4 ; ♣ D V 4

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 SA
passe	2 ♡	3 ◊	3 ♠
passe	6 ♠	passe	6 SA...

Sud devant avoir As et Dame à Carreau, Ouest a évité d'entamer cette couleur et, pour ne rien compromettre, a attaqué Pique. *Comment Larry Gould, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Bien que Ouest n'ait pas entamé Trèfle, le chelem paraissait infaisable. Mais le déclarant savait qu'Est devait avoir sept Carreaux par le Roi et qu'il détenait sûrement le Roi ou l'As de Trèfle, car avec As et Roi il n'aurait pas passé d'entrée...

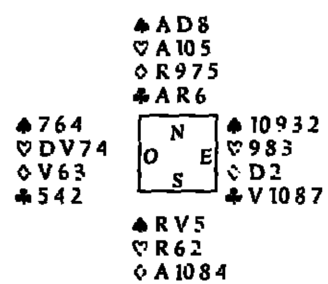
Gould avait la ressource de tirer tous les Piques et les Cœurs pour arriver à cette situation où Sud joue le Roi de Cœur :

Nord : ♡ 10 ♣ 10 7 2
Ouest : ♡ 9 ♣ R 8 6
Est : ◊ R V ♣ A 9
Sud : ♡ R ◊ A D ♣ D

Si Est avait défaussé le 9 de Trèfle, le déclarant l'aurait mis en main avec l'As de Trèfle pour l'obliger à jouer Carreau dans la fourchette. Est comprit que sa seule chance de survie était de *jeter l'As de Trèfle* ! Gould avait alors deux façons de trouver sa douzième levée : 1° Sud tire l'As de Carreau puis joue la Dame de Trèfle ; Ouest doit prendre et *donner le 10 de Trèfle* (la douzième levée) ; 2° Sud ne tire pas l'As de Carreau mais joue la Dame de Trèfle ; Ouest doit prendre et rejouer Trèfle pour *le 7 et le 10* ! C'est le fameux squeeze crochet qui contraint l'adversaire à livrer des levées qui étaient hors de portée...

MIRACLE AU CAP GEMINI

A La Haye, chaque année, a lieu un grand tournoi par paires avec seize des meilleures paires internationales. Voici une donne extraordinaire distribuée en 1993.



A la plupart des tables, les enchères ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◊	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	6 SA	passe

A la table de Chemla-Perron et à celle de Forrester-Robson, Ouest a entamé Pique. Comment les déclarants ont-ils réussi le PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

En face d'une ouverture et avec 20 points d'honneur, il est difficile de ne pas demander le chelem en sautant à « 6 SA ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



هكذا من الأصل

CINÉMA Devenu « le » genre *par excellence*, le film noir a survécu en se renouvelant. Il est aujourd'hui abordé de trois manières différentes : maintien mélancolique des codes établis, digression et jeu ironique sur les codes, critique subversive du genre. ● « NEW ROSE HOTEL », le nouveau film d'Abel Ferrara, est un exemple particulièrement réussi de cette troisième tendance. A partir d'un scénario extrêmement classique – le dernier gros coup avant la retraite de deux aventuriers, interprétés avec maestria par Christopher Walken et Willem Dafoe –, le cinéaste ébranle son récit jusqu'à le rendre presque incompréhensible, signant l'une de ses plus belles réussites. ● LA BANDE ORIGINALE *du film*, qui mêle hip-hop futuriste et rock dépressif, joue un rôle essentiel, amplifiant le trouble des émotions et le rythme étrange de l'action.

Le film noir à l'épreuve des laboratoires de la création

Contrairement à d'autres genres cinématographiques, le polar a réussi à se renouveler. « New Rose Hotel », le nouveau film d'Abel Ferrara, est la dernière manifestation d'une tendance (Takeshi Kitano, Wong Kar-wai, Atom Egoyan) qui en contamine et parasite la forme

LE FILM de genre n'est pas mort, le film de genre se renouvelle. Le film noir, en particulier, se prête à d'audacieuses avancées de mise en scène, comme en témoigne le nouveau titre d'Abel Ferrara, *New Rose Hotel*. Mis à part le polar, la plupart des genres canoniques ont été soit rangés au placard de l'histoire (westerns, films de cape et d'épée, comédies musicales, péplums), soit reformatés par la télévision (comédie), soit phagocytés par les effets spéciaux (aventure à grand spectacle et science-fiction). On peut classer à part le film d'horreur : par le nombre de productions et l'importance du public qu'elles attirent, il est bien vivant. Mais par ses choix narratifs et stylistiques, c'est un genre immobile, ou qui pille les autres, un genre mort-vivant en quelque sorte.

Reste donc le polar, devenu « le » genre par excellence. Celui qui traduit le mieux les pressions et les attractions que l'histoire actuelle (du cinéma, mais pas seulement) fait subir au spectacle sur grand écran. Ce spectacle-là n'est pas tout le cinéma : de nombreuses œuvres d'« auteur » sont dues à des réalisateurs construisant leur propre règle du jeu, indifférente aux genres. D'autres auteurs travaillent, eux, à l'intérieur des genres, en défendant, recyclant ou critiquant leurs règles. Ce qu'il advient du polar au cinéma peut en effet être classé en trois grandes tendances. La première consiste à chercher, dans le maintien exigeant des codes établis, une défense mélancolique des puissances du cinéma. Elle n'est pas sans grandeur lorsqu'un Eastwood, un Coppola ou le Scorsese de la maturité en empoignent la bannière. Les Américains, dépositaires du cinéma de genre à vocation universelle, trônent naturellement ici – mais, de Jean-Pierre Melville à Alain Corneau, des Français, par exemple, auront aussi tenté de tenir cette position.

HYPERVIOLENCE STYLISÉE

La deuxième approche, celle qui a le vent en poupe, consiste à fondre dans le moule des recettes à l'ancienne les doutes (sur le récit, la réalité, les personnages, l'action...) développés au temps du classicisme triomphant. Ainsi employées, jamais plus ces interrogations ne troubleront les spectateurs ni ne mettront en cause l'ordre du monde. Comptant sur la connivence d'un public très averti, ces néo-polars misent sur les vertus de la digression, de l'hyperviolence stylisée ou du jeu ironique sur les codes pour engranger le double bénéfice de la nouveauté et du déjà-connu.

Cette tendance a ses brillants ténors, de David Lynch à Brian De Palma, et ses valeurs montantes, comme Quentin Tarantino, Gus Van Sant et John Woo (et à sa suite les autres réalisateurs hongkongais importés en Californie, à l'exception de Tsui Hark, trop incontrôlable, renvoyé chez lui). Elle prospère dans le maniement, calibré pour ne faire de mal à personne, d'un second degré qui pimente les superproductions ayant souvent comme principales vedettes Arnold Schwarzenegger et Bruce Willis – virtuose de l'autodérision indolore.

Des frères Coen à *Men in Black*, les exemples ne manquent pas des réussites jubilatoires de cette tendance qui n'est évidemment pas dépourvue de charme. En France, elle est illustrée par cette nouvelle génération représentée par Mathieu Kassovitz, Jan Kounen ou Jacques Audiard, à laquelle le Bertrand Blier de *Buffet froid* et le Luc Besson de *Nikita* ont ouvert la voie. Ce style de modernité peu compromettante fait également florès en Grande-Bretagne, et des émules en Espagne, en Belgique ou en Allemagne.

Mais parmi ceux qui campent sur la frontière entre industrie et « auteurisme » et qu'on aurait attendus en pareille compagnie, tels Tim Burton ou Joe Dante, certains des plus audacieux se sont soigneusement tenus à l'écart du polar, néo ou pas.

Enfin, on trouve les films qui, au risque de perdre en chemin une grande partie du public, assument une véritable critique des genres. Ceux-là trament la mise en crise délibérée de ce qui les fige. Ils refusent d'emprisonner dans l'amidon de l'académisme (et de néo-académisme) cette liberté troublante qui, au temps des classiques, était à l'œuvre chez Hawks et chez Hitchcock, chez Walsh et chez Tourneur (sans oublier la période américaine de Fritz Lang).

John Huston, Sam Fuller, Orson Welles, Robert Aldrich et Nicholas Ray, mais aussi Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*) et François Truffaut (*Tirez sur le pianiste*), plus encore Jacques Rivette et Claude Chabrol, ont été les pionniers de ce fécond travail de sape. Il ne s'agit jamais en effet ni d'attaquer de front un genre (les genres ne sont pas des ennemis) ni de faire les malins avec eux (posture avantageuse qui dénonce bientôt le mépris du réalisateur pour l'art qu'il est censé servir), mais de les travailler à l'intérieur.

UN ÉTAT DE LA LIBERTÉ

Le processus le plus intéressant et le plus efficace est celui de la contamination, du parasitage de la forme – processus dont Takeshi Kitano, Wong Kar-wai ou Atom Egoyan comptent aujourd'hui parmi les plus puissants agents infectieux, et dont *New Rose Hotel* offre un exemple particulièrement radical, et réussi.

Cette manière de modifier peu à peu le « programme génétique » du genre, déstabilisant au passage tous les systèmes de référence dont dispose le spectateur, permet en effet de rompre avec les dispositifs de contrôle et de soumission toujours en germe dans le spectacle. Avec la complicité du spectateur. En cela, les aventures contemporaines du polar sont un aspect important de l'état de la liberté aujourd'hui, et le film d'Abel Ferrara un objet critique particulièrement heureux.

Jean-Michel Frodon


D.R.

« New Rose Hotel », d'Abel Ferrara, ou comment érotiser les jeux sur le genre policier.

Rebondissements sans fin

Le film noir sous toutes ses formes et en tous ses avatars demeure un inépuisable sujet de plaisirs cinéphiles, et aussi d'explorations toujours à recommencer. Des classiques incontournables aux objets marginaux, de nombreuses programmations arpentent en tous sens ce territoire dont on s'apprête à fêter un des princes, Alfred Hitchcock, pour les cent ans de sa naissance.

Parmi les programmes à suivre en confiance, celui de l'Institut Lumière à Lyon intitulé Samedi soir, samedi noir, qui présente une anthologie subjective mais pertinente de la question. Welles, Nicholas Ray, mais aussi Gene Wilder et... Abel Ferrara (*L'Ange de la vengeance*, son deuxième film, en 1981) figurent au programme du mois de mai.

★ Institut Lumière. 25, rue du Premier-Film, Lyon-8e. Tél. : 04-78-78-18-95.

Dernier gros coup avant la catastrophe

New Rose Hotel. Abel Ferrara signe une de ses plus belles réussites

Film américain d'Abel Ferrara. Avec Asia Argento, Christopher Walken, Willem Dafoe, Yoshitaka Amano, Annabella Sciorra, Ryuichi Sakamoto. (1 h 30.)

D'emblée, les deux premières séquences installent les pôles entre lesquels va se jouer l'étrange affaire portant le nom de code « New Rose Hotel ». Première séquence, splendide, obscure, incompréhensible : dans une rue sombre, on devine une femme blonde très belle en manteau de fourrure blanche, des hommes, une agression, une voiture – est-ce un songe, une réminiscence, l'enregistrement défectueux d'une caméra de surveillance ? On ne sait pas, cela n'a aucune importance. Seuls comptent la beauté graphique et le mystère. Et puis, séquence suivante, très claire celle-là. Deux vedettes – Christopher Walken et Willem Dafoe – interprètent avec maestria une scène de genre : rencontre de deux loups solitaires prêts à se lancer dans un nouveau coup.

Aventuriers d'aujourd'hui, ils mettent leur talent au service des multinationales qui se livrent une guerre industrielle acharnée. Il s'agit de convaincre un savant japonais de changer d'employeur. Walken, tigre boiteux, et Dafoe, félin affamé, combinent le plus classique des pièges, avec une Mata-Hari de rencontre à l'abdomen angéliquement tatoué – Asia Argento, magique de sensualité tour à tour enfantine et trouble, inquiète ou rieuse.

Abel Ferrara combine un scénario tout aussi classique, où l'un des manipulateurs tombe amoureux de sa créature, et où l'utopie toujours recommencée du dernier gros coup avant la retraite mène à la catastrophe. Mais c'est une tout autre catastrophe que trame l'autre pôle du film, celui annoncé par la séquence 1. Un séisme qui, insensiblement d'abord, puis de plus en plus violemment jusqu'à l'explosion finale, secoue le récit et en perturbe le déroulement jusqu'à rendre presque incompréhensible ce qui advient. Ferrara s'en moque, la résolution de l'intrigue est le cadet de ses soucis – mais pas les sentiments et les sensations de ses personnages, auxquels il sacrifie sans complexe narration et vraisemblance, lisibilité de l'image et caractère audible des dialogues, jusqu'à ressasser les mêmes plans ou imprimer d'improbables variations à des situations qu'on croyait connues. Cette expérimentation pourrait se contenter d'augmenter la puissance hypnotique des images, remarquablement accompagnées par la bande musicale. Mais la présence physique des comédiens exonère *New Rose Hotel* du risque d'être seulement un superbe exercice formel.

Le treizième film du cinéaste de *King of New York* et de *Nos funérailles* ne rejoint pas seulement ces deux titres parmi les réussites majeures d'Abel Ferrara. C'est surtout son film le plus émouvant. Outre le trio de tête d'affiche, le comédien japonais Yoshitaka Amano – interprétant le savant « cible » – ou Annabella Sciorra en une unique apparition de commanditaire désabusée offrent au film une chaleur humaine qui signe la qualité du regard que le réalisateur porte sur ses interprètes. Leur manière de hanter l'écran distille une séduction qui, non sans humour, érotise les jeux sur le genre policier, ouvrant la mise en scène à une totale liberté.

J.-M. F.

★ En même temps que sort *New Rose Hotel* paraît, chez K. Films Editions, *Le Destin d'Abel*, d'Elizabeth Herrgott, 92 p., 60 F.

Troublante mise en musique

Un hip-hop décalé côtoie un rock dépressif sous influence du Velvet Underground

PLUTÔT que de se contenter, comme beaucoup, d'empiler les titres de groupes branchés pour la bande originale de ses films, Abel Ferrara – à l'instar de David Lynch, Hal Hartley ou Jim Jarmusch – a fait de sa culture musicale un élément majeur de sa création cinématographique. Cet ancien aspirant guitariste (qu'on a vu monter sur scène, à Cannes, il y a deux ans, lors de la fête de lancement de *The Black Out*) choisit toujours avec soin ses partenaires compositeurs et les chansons de ses b.o., allant jusqu'à s'impliquer dans l'écriture de certaines d'entre elles, comme ce fut le cas dans *King of New York*, *The Black Out* ou *Nos funérailles*. Dans *New Rose Hotel*, film baigné par l'ombre, les spéculations et le non-dit, Abel Ferrara a pris soin d'amplifier par la musique le trouble des émotions, le rythme étrange de l'action.

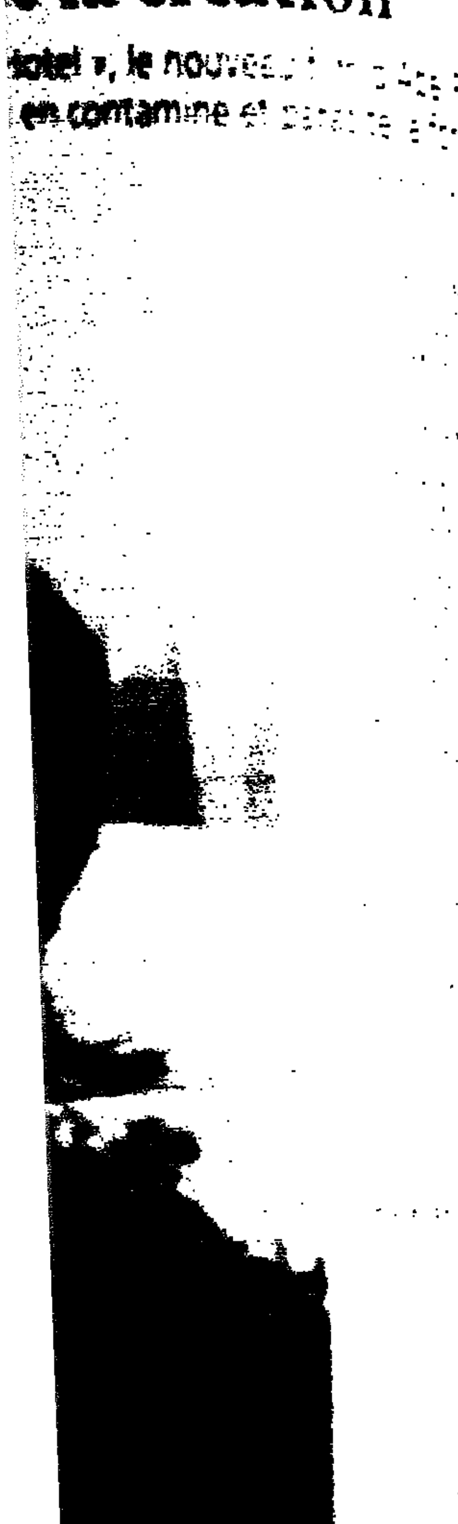
Deux couleurs musicales bien distinctes se partagent les ambiances. L'une, fruit d'un hip-hop décalé, fournit la trame instrumentale principale du film, l'autre, aux références rock, s'égrène en chansons. Ferrara a confié la première à Schoolly D. Vieux complice du réalisateur new-yorkais, ce rappeur de Philadelphie (Jesse Weaver Jr pour l'état civil) a intégré l'univers de Ferrara avec *Le Roi de New York*, en 1990. A l'époque, le contexte du film – affrontements entre gangs, tueries entre dealers... – semblait convenir à ce pionnier du gangsta-rap des années 80. Ancien membre de gang lui-même (les ParkSide Killers), Schoolly D, qui, à ses débuts, aimait être comparé à Martin Scorsese, avait joué un petit rôle dans le film et interprété une de ses chansons fétiches, *Am I Black Enough for You ?* Depuis, l'auteur de *Smoke Some Kill* a laissé tombé les flingues pour des ambitions plus musicales.

INNOCENCE ET PERVERSITÉ

Dans *New Rose Hotel*, le rap de l'asphalte a mué en un hip-hop futuriste (trip hop, dit-on parfois). A la tension urbaine inhérente au genre se greffe l'angoisse paranoïaque d'un monde sous surveillance. Avec ce qu'il faut de grincement, de machinerie synthétique et de groove bizarroïde, la musique de Schoolly D marque de soudaines bouffées d'anxiété l'accélération de l'action et les conséquences de la trahison ; elle suggère une violence rarement visible mais toujours sous-jacente. Elle glisse, en même temps que le film, du polar vers le drame psychologique d'anticipation.

L'intrigue « policière » se double d'une histoire de fascination sexuelle et amoureuse. Ce désordre des sens et des sentiments est illustré par une poignée de chansons, bâties sur le même principe minimal : une voix féminine simplement accompagnée d'une guitare. Pas exactement le genre de musique qu'on s'attend à entendre en discothèque. C'est pourtant dans ce décor aux lumières rouges de lupanar que des femmes caressantes se passent le micro et susurrent des mélodies aussi sensuelles que dépressives, ouvertement influencées par le Velvet Underground. Abel Ferrara utilise un morceau de la chanteuse américaine Cat Power (*In This Hole*), mais cosigne aussi (avec Echo Danon) ces concentrés d'innocence et de perversité (*Black on Black on Black*, *Falling in Love*, *Don't Kill Me*), qui décrivent le charme délétère de Sandii (Asia Argento), femme manipulée et fatale qui, sur le bas de son ventre, a fait tatouer un ange.

Stéphane Davet



L'interminable attente de Taïwan

Un temps pour vivre, un temps pour mourir. Une chronique familiale dans la lumière biseautée de Hou Hsiao-hsien

Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien. Avec T'ien Feng, Mei Fang, T'ang Ju-Yun. (2 h 17.)

Une voix off ouvre et clôt *Un temps pour vivre, un temps pour mourir*. Celle de A-Ha, jeune garçon élevé au sein d'une famille comprenant plusieurs enfants, le père, fonctionnaire tuberculeux, la mère et la grand-mère. A première vue, le film, réalisé en 1985, est une simple chronique de l'enfance puis de l'adolescence – au milieu, le scénario fait un bond temporel et A-Ha est devenu un collégien taciturne et rebelle.

Les faits anodins semblent s'enchaîner selon une logique arbitraire ou aléatoire ; le récit, comme dans *Poussières dans le vent*, que le cinéaste a réalisé un an après celui-ci, progresse par accumulation d'instants : parties de billes des gamins, repas familiaux, escapades de la grand-mère, qui perd la tête. Petit à petit, pourtant, se dessine le destin d'individus déracinés, dans l'attente interminable d'un retour en Chine continentale.

Le poids de la grande histoire, celle qui déplace les êtres humains sans leur donner prise sur leur destin, est suggéré, dès le début, par les émissions de propagande que diffuse la radio, par les bruits nocturnes des camions militaires. *Un temps pour vivre...* fait partie de la première veine connue en France du cinéma de Hou Hsiao-hsien – sa période consacrée à l'évocation intimiste de souvenirs d'enfance et d'adolescence. Mais il annonce aussi ses productions ultérieures, et notamment *La Fille du Nil* (1987), dans les moments où il dépeint les bandes de jeunes Taïwanais désœuvrés. Résultat d'une alchimie délicate, le cinéma de Hou Hsiao-hsien repose sur une grande maîtrise formelle, qui tente de conjuguer construction des plans et authenticité, d'exprimer arbitraire de la vie et déterminisme historique et social et, surtout, de capter le temps dans ses dimensions multiples.

Les images donnent une étrange impression de très grande composition. Elles semblent sculptées par la lumière que découpent des fenêtres ou des portes, comme autant de trouées qui viennent suggérer l'existence d'un univers extérieur où la société, le monde imposent des lois différentes de celles de la maison. Les événements entraînant le chagrin, la douleur, le deuil surgissent parfois brutalement, contredisant le principe d'une rigidité du cadre.



T'ang Ju-yun dans « Un temps pour vivre, un temps pour mourir », la grand-mère qui perd la tête.

LE TEMPS CIRCULAIRE

C'est essentiellement au temps qui passe que s'attache le cinéma de Hou Hsiao-hsien – ce temps pour vivre ou pour mourir que suggère le titre, paraphrasant l'Ecclésiaste. L'idée d'un mouvement temporel circulaire est rendu perceptible par la répétition de certains plans cadrés au même endroit et de certaines actions. Il est évidemment contredit par le temps linéaire, biologique, celui des disparitions successives (la mort du père, puis de la mère, puis de la grand-mère) et des deuils. Ce temps-là dit surtout le caractère inéluctable de l'installation des personnages à Taïwan et de l'impossibilité de leur retour en Chine.

Ce sont souvent les voix qui, au cours de longs récits d'une émotion intense, injectent le souvenir dans l'architecture sans faille de la mise en scène.

Le passé resurgit ainsi par la transmission orale, et la beauté du film réside encore dans la manière dont l'impressionnante maîtrise de la mise en scène cède perpétuellement le pas à une proximité avec les personnages, partageable par chacun de nous. *Un temps pour vivre...* confirme que Hou Hsiao-hsien est bien un cinéaste de première magnitude.

Jean-François Rauger

Les tourments du cinéma français sous l'Occupation

Le Plus Beau Pays du monde. Marcel Bluwal continue par les armes de la fiction sa méditation sur cette période de l'Histoire

Film français de Marcel Bluwal. Avec Claude Brasseur, Jean-Claude Adlin, Didier Bezace, Jacques Bonaffé, Marianne Denicourt. (2 heures.)

En 1942, la France occupée aspirait à se divertir. Ce goût pour l'oisiveté devait être conforme aux valeurs incarnées par le maréchal Pétain. Dans ce plus beau pays du monde, décrit par Marcel Bluwal, existait aussi un cinéma qui se voulait le plus exemplaire du monde. Un cinéma de qualité qui faisait comme si son histoire immédiate n'existait pas, ou n'était qu'un mauvais rêve dont le spectateur se moquait.

Le Plus Beau Pays du monde raconte une histoire vraie : le tournage de *Mermoz*, d'Henri Vidal, en 1943. Ce film, dédié à la gloire du héros de l'Aéropostale, intronisé bien malgré lui symbole de la France de Vichy, devait marquer les grands débuts à l'écran du comédien Robert-Hughes Lambert, choisi en raison de sa ressemblance avec l'aviateur français. Il sera incarcéré, huit jours avant la fin du tournage, au camp de Compiègne-Royallieu, puis déporté à Buchenwald. Les raisons de sa déportation restent mystérieuses, mais l'homosexualité de Lambert semble bien en être la cause : les autorités vichyssoises craignaient que l'image de Mermoz soit entachée par l'interprétation d'un homosexuel. Lorsque *Mermoz* sort en salle, et remporte un grand succès, aucun journaliste ne s'étonne de l'absence de Lambert ; son interprétation ne sera mentionnée par aucun journal de l'époque.

Tous les personnages du film, à l'exception de Lambert, sont de pure fiction. Ni Couperin (Jacques Bonnafé), producteur veule qui redoute la ruine lorsque Lambert disparaît, ni Vignault (Didier Bezace), réalisateur de documentaires sommé d'amuser les foules avec une histoire vraie, n'ont existé. Mais cette fiction permet à Marcel Bluwal de mettre le doigt sur l'état d'esprit du milieu du cinéma français de l'Occupation.

UNE VOIX SINISTRE

Deux scènes expriment avec candeur la pourriture de ce milieu. Les récriminations d'un producteur devant les complications du tournage, déclarant que les juifs au cinéma avaient au moins l'avantage de contrôler leurs budgets ; la réponse de Couperin à un policier soupçonnant Lambert d'être juif : *« Vous voyez le mal partout »*...

Mermoz n'était sans doute pas un très bon film, car il passait à côté de l'essentiel. Dans la seule scène véridique du *Plus Beau Pays du monde*, l'équipe de tournage se rend au camp de Drancy et tend un micro à Lambert par-dessus la façade pour effectuer un raccord dialogue. C'est le seul moment où les personnages se rendent compte que l'Histoire prend fatalement le pas sur le film qu'ils sont en train de réaliser, la voix sinistre de Lambert annonçant une tragédie qui rend aussitôt grotesques les angoisses des producteurs. Le seul moment où le réel prend le pas sur l'atmosphère confinée du studio où était reconstituée l'épopée de Mermoz, devenue, en cet instant, totalement vaine.

S. Bd.

« Rencontrez Sethe, qui cache un terrible secret »

Beloved. A partir de l'histoire d'une esclave qui préféra tuer son enfant plutôt que de s'en séparer, un film aux multiples sujets

Film américain de Jonathan Demme. Avec Oprah Winfrey, Dany Glover, Thandie Newton. (2 h 52.)

Cinéaste consciencieux, défenseur des minorités – *Philadelphia* donnait une version louable mais peu crédible d'un homosexuel séropositif licencié à cause de sa maladie –, Jonathan Demme a vu trop grand avec *Beloved*. L'esclavage, la guerre de Sécession, l'infanticide, le peuple noir... sujets trop nombreux et trop touffus pour ce film adapté du livre de Toni Morrison. *Beloved*, le roman, s'inspirait de l'histoire véridique d'une esclave qui avait préféré tuer son enfant plutôt que de s'en séparer. Autour du personnage de Sethe, l'esclave affranchie, Morrison élaborait un vortex terrifiant. Huit ans après la fin de la guerre civile, Sethe vit dans une maison hantée, avec sa fille Denver, lorsque le fantôme de sa fille tuée réapparaît sous les traits d'une mystérieuse jeune fille qui donne son nom au roman. Nom passe-partout, à la symbolique évidente, Beloved peut être tout à la fois : fille, soeur, amante, retour du refoulé, et l'esclavage sous une forme nouvelle et insupportable.

Privé du style de Toni Morrison et de la construction du roman, le film de Jonathan Demme ressemble dans ses plus mauvais moments à une sorte de synopsis. Rendant compte du roman, le critique de jazz Stanley Crouch avait tenté d'imaginer la présentation d'une adaptation télévisée du livre : *« Rencontrez Sethe, une ancienne esclave qui cache un terrible secret... »* Demme a suivi en partie ses « conseils » et transformé la sensibilité gothique de Toni Morrison en film d'horreur. On n'en attendait pas moins de la part d'un metteur en scène qui a débuté avec Roger Corman, et continue d'appliquer à tous ses films les recettes du *Silence des agneaux*.

Le problème de Demme n'est pas tant de simplifier le récit de Toni Morrison que de chercher à tout prix un équivalent visuel aux mots, et donc d'introduire du spectaculaire là où il n'y a que de l'imaginaire et du cauchemar (qui possédait une signification métaphorique chez Morrison). Lorsque après des années d'errance, l'ancien esclave Paul D (Danny Glover) retrouve Sethe (Oprah Winfrey, star de la télévision et coproductrice du film) établie dans les faubourgs de Cincinnati, sa maison est meublée de visions à la *Shining*. La mystérieuse Beloved apparaît d'abord à la sortie d'un marais, la peau recouverte d'insectes et de boue, un peu comme Linda Blair dans *L'Exorciste*.

DES FLASH-BACK TERRIFIANTS

Le film de Jonathan Demme n'est pourtant jamais aussi bon que lorsqu'il cherche à s'ancrer dans un lieu, et à jouer la carte du film d'époque. Les changements de saisons qui rythment le temps s'écoulant autour de la maison de Sethe, la reconstitution de la ville de Cincinnati et la manière dont les anciens esclaves noirs y trouvent leur place, les flash-back terrifiants, car dénués d'artifices, où Sethe met sa fille au monde et préfère, un peu plus tard, la trucider, représentent autant de moments réussis dans un film qui n'est jamais meilleur que lorsqu'il affiche son ambition documentaire.

La bouche déformée, des yeux tout ronds perdus dans le vide, Thandie Newton en Beloved offre la performance la plus spectaculaire du film. Mais ce n'est rien à côté de l'omniprésence d'Oprah Winfrey qui incarne, avec une intensité très émouvante, un rôle qu'elle convoitait depuis dix ans. Le sujet de *Beloved* est celui d'une famille en crise, un sujet dont l'animatrice du *talk-show* le plus populaire de la télévision américaine est devenue spécialiste. Le spectacle d'une Oprah Winfrey non maquillée, les cheveux tenus, l'air sentencieux – dénuée de toute forme de glamour – renvoie à un psychodrame qui va au-delà d'une simple interprétation, par ailleurs remarquable.

Oprah Winfrey s'est taillé un film épique à sa mesure. On ne peut imaginer meilleure invitée que Sethe pour son émission télévisée dont l'intitulé serait, au choix : mère indigne ou femme exemplaire ? Responsable ou simple produit de la société esclavagiste blanche ? Beloved est-elle un rêve ou une réalité ? On comprend mieux pourquoi l'adaptation de Jonathan Demme reste aussi touffue. Elle est contrôlée par une productrice/actrice qui réalise le rêve de sa vie : être à la fois l'invitée et l'animatrice de son *talk-show*.

Samuel Blumenfeld

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Jugé coupable	1	255 114	259	–	255 114
2	Les Razmoket	4	127 382	357	▽ - 29 %	681 005
3	Quasimodo	5	124 287	386	▽ - 41 %	1 533 600
4	Play back	4	121 136	420	▽ - 44 %	1 161 849
5	Existenz	2	119 258	252	▽ - 44 %	383 663
6	Dr Patch	3	98 050	407	▽ - 41 %	540 386
7	Shakespeare in Love	7	89 679	240	▽ - 26 %	1 201 841
8	Arlington Road	1	81 580	247	–	81 580
9	Les Enfants du marais	8	80 315	249	▽ - 26 %	1 590 456
10	Prémonitions	1	78 474	138	–	78 474

* période du mercredi 21/4 au dimanche 25/4 inclus

Clint Eastwood domine aisément des débats un peu ternes, surtout pour une période de vacances scolaires. Le tableau serait entièrement aux mains des Américains si *Quasimodo d'El Paris* et *Les Enfants du marais* ne maintenaient un îlot de résistance. Mais la masse de titres nouveaux déferlant sur les écrans chaque mercredi (quinze cette semaine !) semble contribuer plutôt à détourner le public des salles, ou à le canaliser vers les titres les plus conventionnels. Hors « top ten », *Romance* continue néanmoins son excellent parcours (175 000 entrées en douze jours), quand ni *La Fille sur le pont*, ni *Je règle mon pas sur le pas de mon père* ni *Mille bornes* ne parviennent à s'imposer.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : les professionnels ont déjeuné avec François Hollande**, premier secrétaire du Parti socialiste, pour procéder à *« un tour d'horizon des problèmes du cinéma, concernant l'état de la concentration dans ce secteur, le financement par les télévisions et la loi sur l'audiovisuel »* ainsi que *« la dimension européenne et l'opportunité de la mise en place d'une politique en faveur du cinéma au niveau de l'Union européenne »*, selon un communiqué du PS. Les cinéastes Jean-Jacques Beineix, Catherine Breillat, Pascal Bonitzer, Pierre Jolivet et Jeanne Labrune, les producteurs René Cleitman et Margaret Menegoz ont notamment participé à ce déjeuner.

■ ***Astérix* a attiré plus de trois millions de spectateurs en Allemagne** depuis sa sortie, le 18 mars. Il se classe ainsi comme le premier film non américain au box-office de ce pays, et pourrait se voir attribuer l'Ecran d'or, qui récompense chaque année le plus grand succès allemand, le film de Claude Zidi étant éligible pour être une coproduction franco-germanique. Certaines scènes ont été tournées dans les studios de Munich. En France, le film a enregistré plus de 8,5 millions d'entrées depuis sa sortie, le 3 février.

■ **Une pluie de scénarios s'est abattue sur La Ciotat**, le deuxième Festival des scénaristes ayant organisé du 23 au 25 avril un « marathon d'écriture ». Durant une nuit blanche, trente aspirants scénaristes, âgés de dix-sept à quarante-huit ans, ont planché vingt-quatre heures ; vingt autres, plus chevronnés, ont eu droit à deux jours et au parrainage d'un professionnel. Tous avaient reçu le même sujet : *« Pierre et Anne se retrouvent pour pique-niquer dans les calanques. »* Bernard Rapp présidait le jury, qui a récompensé Loïc Nicoloff, vingt-quatre ans, assisté d'Olivier Lorelle, scénariste de *Vivre au paradis*.

■ **Hollywood veut lutter contre la « fuite des tournages »**, qui aurait tendance à préférer l'étranger, notamment le Canada, le Mexique et l'Australie, et lance la contre-offensive. Le 18 avril, plus de 1 500 acteurs, metteurs en scène, opérateurs et monteurs ont manifesté à Burbank, où se trouvent les principaux studios, pour *« ramener Hollywood à Hollywood »*. Ils réclamaient le soutien des autorités pour empêcher les productions cinématographiques et télévisées de quitter les Etats-Unis. Pour parer à la menace, les 196 commissions locales américaines chargées d'attirer des productions ont créé une commission nationale, Film US, et loué les services d'un groupe de pression auprès des autorités fédérales, Washington Counsel PC.

■ **Deux jeunes revues de cinéma** viennent de publier leur nouvelle livraison. Le nº 2 de *Synopsis*, première publication grand public entièrement consacrée au scénario, présente un survol international de la question et un dossier complet sur les tentatives d'adaptation de Proust à l'écran, à l'occasion de la présentation à Cannes du *Temps retrouvé*, de Raoul Ruiz. Le nº 6 de *Repérage* propose, de son côté, dans le sillage de *Ça commence aujourd'hui* et *Petits Frères*, un ensemble de textes à propos des enfants au cinéma.

هكذا من الأصل

Le festival international de documentaires de Nyon a fêté ses trente ans

Une forte présence germanophone a marqué la compétition

La trentième édition du Festival international du film documentaire de Nyon (canton de Vaud), vétéran du genre en Europe, a eu lieu du 14 au 24 avril. Désormais baptisé *Visions du réel*, il a confirmé le bien-fondé des choix éclectiques de son directeur, marqués par une forte présence germanophone, deux rétrospectives américaines et la confirmation d'un grand cinéaste russe, Sergueï Dvortsevoy.

NYON
de notre envoyé spécial

Paisible bourgade jouxtant le lac Léman, Nyon se transforme, chaque mois d'avril, en plate-forme documentaire internationale. Le Festival international du film documentaire de Nyon, qui fêtait cette année ses trente ans, a longtemps été dirigé par l'actuel directeur du Festival de Berlin, Moritz de Hadeln. La manifestation connaissait des difficultés grandissantes, elle a failli sombrer en 1994 avant d'être reprise par Jean Perret sous la dénomination de Visions du réel, qui en est à sa cinquième édition. Abandonnant le militantisme et l'austérité qui étaient les signes de reconnaissance de ce festival, Jean Perret, activement soutenu par la municipalité, a opté pour la convivialité et l'éclectisme. La formule, plus en phase avec l'époque, séduit, puisque la fréquentation (12 000 spectateurs en 1998) a enregistré cette année une hausse de 25 %.

Si on peut reprocher à Nyon cette ligne généraliste, il faut surtout y voir la volonté de montrer toute l'étendue du cinéma documentaire, depuis une production formatée pour la télévision jusqu'aux travaux les plus expérimentaux, en passant par le journal intime et l'essai cinématographique. Hors compétition, deux coups de projecteur ont témoigné de cette diversité. Le premier était l'atelier organisé, en sa présence, autour du photographe et cinéaste d'origine zurichoise Robert Frank, dont l'œuvre cinématographique singulière s'étend du compagnonnage insolite et abrasif avec la Beat Génération (*Pull My Daisy*, 1959) jusqu'à une exploration introspective de plus en plus douloureusement marquée (*The Present*, 1996).

Le second était la projection, très suivie, du film en dix épisodes de Jennifer Fox, *An American Love Story*, fruit d'un tournage au long cours au sein d'une famille mixte (le père est noir, la mère blanche) qui, entre grand récit hollywoodien, feuilleton télé et document sociologique, promet quelques débats à venir (Arte programmera le film à la rentrée).

Parmi les quelque cent films présentés, on attendait beaucoup de la rencontre entre deux Alexandre, Soljenitsyne et Sokourov, dans un film inédit du second consacré au premier, *Uzel*. Grosse déception, comme souvent dans ce genre de séisme annoncé : deux montagnes se sont rencontrées et ont accouché d'une souris.

La compétition était riche de vingt-quatre films, dont une forte proportion issue de l'aire germanophone – Allemagne, Autriche, Suisse allemande. Sans soupçonner le jury d'avoir offert pour cette raison la consécration suprême à *Herr Zwilling und Frau Zuckerman*, de l'Allemand Volker Koepp (un film non dénué de complaisance sur les restes de la communauté juive de Czernowitz), il reste que des œuvres d'une tout autre tenue l'eussent mérité davantage.

D'Italie par exemple, *Su tutte le vette è pace*, de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, est un vrai travail d'archéologie de la mémoire, obtenu par la recomposition lyrique d'archives militaires de la première guerre mondiale.

> **Sergeï Dvortsevoy, dont le « Highway » était projeté en première mondiale, aura été le grand oublié du palmarès**

Du Japon, *The Weald* (1997), de la surdouée Naomi Kawase (auteur de *Suzaku* et de *Mange-Kyo*, son dernier documentaire en date montré au festival de Rotterdam en janvier), attaque lui aussi l'image, et par conséquent le genre, pour dépeindre en touches impressionnistes et élégiaques l'approche de la mort chez des personnes âgées.

Au moins ces deux films ont reçu des mentions, alors que Sergeï Dvortsevoy, dont le *Highway* était projeté en première mondiale, aura été le grand oublié du palmarès. Sans doute a-t-on voulu éviter l'impression d'un abonnement au succès, puisque les deux premiers films (*Chastié*, 1995 ; *Bread Day*, 1998) de ce jeune cinéaste russe vivant au Kazakhstan ont été primés ici même. On a eu tort, car *Highway* constitue, sur le plan de la beauté et de la puissance du cinéma, une perle rare. Son sujet est dérisoire : la tournée d'une troupe de cirque miséreuse (un père et ses quatre marmots dans des numéros de basse voltige) le long des 2 000 kilomètres d'« autoroute » qui relient la Russie à l'Asie centrale. Sa manière est, elle, sidérante. Au point de persuader, comme toute grande œuvre, que le sujet est ailleurs.

Où ? Bien malin qui pourra le dire. Dans le cours de la vie roulant comme un camion déglingué, dans la magie naïve d'un spectacle forain, dans les torrents d'injures d'une mère à ses enfants, dans un serpent qui s'insinue diaboliquement dans le champ, dans un aiglon recueilli au bord de la route et qui, incapable de voler, se demande, et nous demande, ce qu'il fait là. Entre rires et larmes, entre profane et sacré, Dvortsevoy réinvente à l'aune de la steppe l'origine du cinéma et la genèse du monde, son autoroute répond au *Lost Highway* de David Lynch comme l'aube à la nuit.

Jacques Mandelbaum

LES FILMS DE LA SEMAINE

BABAR, ROI DES ÉLÉPHANTS
■ Adapté de la célèbre bande dessinée de Jean de Brunhoff, *Babar, roi des éléphants* en reprend fidèlement les éléments – la mort de la mère de Babar, l'arrivée de l'éléphant dans le Paris du début du siècle, son humanisation progressive, son retour dans la brousse, son couronnement. Réalisé par la maison de production à qui l'on doit déjà *Kirikou et la sorcière*, *Babar* est encore influencé par le dessin naïf de Jean de Brunhoff, qui se distingue nettement de l'animation par ordinateur et les visages uniformes en vogue chez Disney. Cette alternative française et européenne à l'animation hollywoodienne, sa volonté de s'inscrire dans une tradition de l'illustration, est une incontestable réussite. *S. Bd.*
Film d'animation français de Raymond Jafelice. (1 h 20.)

BEOWULF
■ Beowulf, personnage inspiré de la mythologie nordique, est aussi une figurine de jeu vidéo. Dans un Moyen Age indéterminé, un chevalier errant prête main-forte aux habitants d'un château décimé par un monstre protéiforme lorsqu'il n'est pas invisible. Les confrontations, entrecoupées de discussions verbeuses, se succèdent sur fond de musique techno, selon le principe déjà rodé des versions cinématographiques de *Mortal Kombat*. Ici, le méchant n'est qu'une image de synthèse. Qui peut s'intéresser à son sort ? *J.-F. R.*
Film américain de Graham Baker. Avec Christophe Lambert, Rhona Mitra, Götz Otto. (1 h 35).

DANCE ME TO MY SONG
■ Le scénario de *Dance me to my Song* a été écrit pour partie par une des actrices principales. Heather Rose souffre depuis sa naissance d'une paralysie cérébrale qui la maintient sur une chaise roulante, percluse de spasmes et dans l'incapacité de parler. Elle incarne Julia, infirme malmenée par une soignante à domicile brutale. L'intérêt du film réside dans la façon dont ce corps authentiquement handicapé, meurtri, parfois mis à nu, devient personnage de fiction. Un voisin, attiré par Julia, va devenir l'enjeu d'une lutte où le bien triomphera du mal, ce qui provoqua une ovation au Festival de Cannes 1998. *Dance me to my Song* rejoint les précédents ouvrages de Rolf de Heer dans l'apologie d'une improbable pureté primitive. Rhétorique écologico-fascisante qui rend ce cinéaste infréquentable. *J.-F. R.*
Film australien de Rolf de Heer. Avec Heather Rose, Joey Kennedy, John Brumpton. (1 h 42.)

LE DERRIÈRE
■ A la mort de sa mère, Frédérique (Valérie Lemercier), provinciale bon chic bon genre, monte à Paris pour y retrouver son père, qu'elle n'a jamais connu. Elle le découvre sous les traits de Pierre Arroux, directeur de musée homosexuel, qui vit en compagnie de Francis (Dieudonné), proctologue boulimique, grand amateur de cosmétiques. Afin de mieux l'amadouer, elle se fait passer pour son fils, l'exercice permettant à Valérie Lemercier et à ses partenaires des numéros d'acteur parfois amusants, mais insuffisants pour faire de ce pastiche du parisianisme autre chose qu'une suite lassante de sketches filmés. *J. M.*
Film français de Valérie Lemercier. Avec Claude Rich, Valérie Lemercier, Dieudonné. (1 h 42.)

F. EST UN SALAUD
■ Adapté du roman éponyme de Martin Frank, paru à la fin des années 70, *F. est un salaud* est l'histoire de la rencontre sulfureuse entre Beni, adolescent fan d'un groupe de rock, et Fogi, leader de ce groupe aux allures d'ange ténébreux. Les jeunes gens vivent une expérience amoureuse intense avant que Fogi n'impose à leur relation une dimension sado-masochiste. Commencé laborieusement sous la forme niaiseuse du sitcom, le film finit par imposer son univers : celui d'un amour destructeur, d'une mystique du sexe comme en leur temps les sauvages romances de Fassbinder. Sous le signe du retour à la radicalité des années 70, une œuvre courageuse, qui aurait cependant troqué Douglas Sirk contre *Hélène et les Garçons*. La différence se fait sentir. *J. M.*
Film suisse de Marcel Gisler. Avec Frédéric Andrau, Vincent Branchet, Urs Peter Halter. (1 h 32.)

FAIT D'HIVER
■ L'affaire avait fait grand bruit à la fin des années 60. Un homme divorcé, dont les enfants avaient été confiés à la garde de la mère, avait séquestré ces derniers pour qu'ils lui soient rendus et l'affaire avait tourné au drame. Trente ans plus tard, Robert Enrico et son coscénariste, Jean-Claude Grumberg, s'emparent de ce fait divers tragique. Sujets principaux de réflexion : l'amour désespéré d'un père pour ses enfants et la révolte de l'individu contre un système absurde. Corollaires artistiques : une reconstitution archaïsante de la France profonde, un suspense psychologique complaisant, le plaisir modéré de découvrir Charles Berling en marcel, carabine à la main, vociférant sur un air d'harmonica. *J. M.*
Film français de Robert Enrico. Avec Charles Berling, Jean-François Stévenin, Michel Duchaussoy. (1 h 45.)

ILLUMINATA
■ Pour son deuxième film en tant que réalisateur, John Turturro adapte *Imperfect Love*, pièce de Brandon Cole (coscénariste de *Mac* en 1992), et s'installe sur les planches d'un théâtre new-yorkais du début du siècle. Tuccio vient d'écrire une pièce dédiée à sa femme, Rachel, l'actrice-vedette du théâtre. Entre amour et vanité, scène et coulisses, mensonge et vérité, on ne voit que trop rapidement où Turturro veut nous entraîner : dans l'ambitieux sillage d'un Jacques Rivette ou d'un Ingmar Bergman. En dépit d'une photographie soignée et d'une pléiade d'acteurs prestigieux, *Illuminata* ne trouve pas la recette, et se contente, faute de mieux, d'appliquer le programme. *J. M.*
Film américain de John Turturro. Avec John Turturro, Katherine Borowitz, Susan Sarandon, Ben Gazzara. (1 h 50.)

PRÉJUDICE
■ II
PRÉJUDICE
■ Il faudrait inventer, pour ce film, une variante de l'expression « l'hôpital qui se fout de la charité ». La manière dont Hollywood, ici dans sa version la plus cynique d'industrie du sentimentalisme spectaculaire, fait mine de dénoncer l'avidité des hommes d'affaires et des avocats pour engranger les dividendes du box-office a de quoi mettre en joie si on goûte l'humour très noir, et en rogne dans tout autre cas. Porté de bout en bout par un Travolta « habité » (mais par quoi ?), le film conte une histoire de sainteté un peu comme si *Au hasard Balthazar* avait été filmé par le propriétaire d'une boucherie chevaline. *J.-M. F.*
Film américain de Steven Zaillian. Avec John Travolta, Robert Duvall, John Lithgow, Kathleen Quinlan. (1 h 55.)

OS MUTANTES
■ Les « mutants » sont ces adolescents qui, à Lisbonne comme dans toutes les grandes villes, survivent en marge. Ici Andreia, la jeune rebelle enceinte ; là Pedro et Ricardo, évadés du centre de redressement. Leurs histoires sont différentes et comparables, violentes et vivantes. Entre délinquance et malheur de vivre, entre révolte et souffrance, Teresa Villaverde cherche moins à décrire une situation sociale qu'à capter une énergie. L'énergie particulière, et qui peut mener aux portes de la folie, qui émane de ces jeunes corps en colère, de ces désirs inassouvis. Cette fureur et cet onirisme sombre donnent au film sa forme déstructurée, ses cadrages affolés et ses instants de fantasmagorie. La réalisatrice cherche un point où sa vision des jeunes gens se confondrait avec la leur. Il y a du courage, une émotion, un trouble qui naissent de cette quête du film impossible dont l'auteur serait à la fois celle qui le met en scène et ceux qu'elle met en scène. *J.-M. F.*
Film portugais de Teresa Villaverde. Avec Ana Moreira, Alexandre Pinto, Nelson Varela. (1 h 55.)

TGV
■ Le TGV est un des ces bus – dits « cars rapides » – qui sillonnent le continent africain aux risques et périls de leurs passagers. D'autant plus que la liaison Dakar-Conakry qu'assure Rambo au volant de son véhicule doit traverser une zone de guérilla. A bord se retrouve un échantillon de la population sénégalaise (un ministre, deux féticheurs, deux femmes victimes des mœurs sexistes, un marginal, un honnête père de famille polygame...) rejoints par un couple d'ethnographes français. Les épreuves sont supposées révéler la personnalité de chacun. Malgré orages torrentiels et événements magiques, attaque de la guérilla ou scènes de comédie, ce voyage cinématographique reste tristement morne, tant l'asthénie de la mise en scène et l'absence d'intérêt pour des protagonistes réduits au statut de silhouettes folkloriques prive *TGV* de carburant. *J.-M. F.*
Film sénégalais de Moussa Touré. Avec Makéna Diop, Al Hamdou Traore, Joséphine M'Boup, Bernard Giraudeau, Philippine Leroy-Beaulieu. (1 h 30.)

NEW ROSE HOTEL
■ *Lire page 32*
UN TEMPS POUR VIVRE, UN TEMPS POUR MOURIR
■ *Lire page 33*
BELOVED
■ *Lire page 33*
LE PLUS BEAU PAYS DU MONDE
■ *Lire page 33*
CUBE, PRÉJUDICE, AL LIMITE
■ *Les critiques de ces films paraîtront dans une prochaine édition*

SORTIR

PARIS

Rétrospective Douglas Sirk
En attendant la réédition (le 5 mai) du film *Le Temps d'aimer et le Temps de mourir*, réalisé en 1958, les cinémas Mac-Mahon et Action Ecoles proposent une rétrospective en cinq films de Douglas Sirk (1897-1987). D'origine danoise, ce cinéaste a fait de la déchéance le thème majeur de son cinéma. Ses mélos reflétaient tous l'état de décomposition avancé d'une société américaine perdant tous ses repères. Au programme : *Le Secret magnifique* (1953), *Demain est un autre jour* (1955), *Ecrit sur du vent* (1956), *La Ronde de l'aube* (1957), *Mirage de la vie* (1958).
Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17e. Tél. : 01-43-80-24-81. Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Laurent de Wilde Quintet
Laurent de Wilde est l'un des pianistes les mieux en vue, par son énergie, ses qualités intrinsèques et ce sourire rayonnant sous lequel il planque ses angoisses. On le dit en partance pour d'autres voies, d'autres formules, d'autres courants (en particulier, le courant électrique). A vérifier sur place : d'autant que le Sunset lui va comme un gant. Il en a la taille, d'ailleurs. Public très chaud et branché.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. Les 28 et 29 avril et le 1er mai, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

GUIDE

RÉTROSPECTIVES

Catherine Breillat
Une vraie jeune fille (1976, inédit), *Tapage nocturne* (1979), *36 Fillette* (1987), *Sale comme un ange* (1991), *Aux Niçois qui mal y pensent* (1995), *Parfait amour !* (1996), *Romance* (*Le Monde* du 15 avril).
Le République, 18, rue du Faubourg du Temple, Paris 11e. Mº République. Du 28 avril au 18 mai. Tél. : 01-48-05-51-33.

Jean Grémillon (1901-1959)
Gueule d'amour (1937), *L'Etrange M. Victor* (1938), *Remorques* (1939-41), *Lumière d'été* (1942), *Le ciel est à vous* (1943), *Pattes blanches* (1948), *L'Amour d'une femme* (1953) et (sous réserves) le documentaire *Masson et les quatre éléments* (1957-58).
Reflet Médicis, Paris 5e, 3, rue Champollion, Paris 5e. Mº Cluny. A partir du 28 avril. Tél. : 01-43-54-42-34. 35 F et 45 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Georges Malkine
Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Du 28 avril au 29 août. 25 F et 35 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Fourberies de Scapin
de Molière, mise en scène de Belkacem Tatem, avec l'Ecla-Théâtre.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Les 29 et 30, à 14 h 30. Tél. : 01-40-27-82-05. 95 F et 145 F. Jusqu'au 9 juin.

Platée
de Rameau. Jean-Paul Fouchécourt, Tracey Wellborn (Platée), Vincent Le Texier (Jupiter), Annick Massis, Mireille Delunsch (la folie, Thalie), Laurent Naouri (Cithéron), Nora Gubisch (Junon), Paul Agnew (Thespis), Yann Beuron (Mercure), Franck Leguérinel (Momus), Cassandre Berthon (l'Amour, Clarine), Chœur et orchestre les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Laurent Pelly (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie).
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F. Jusqu'au 10 mai.

Chœur et orchestre de Paris
Schoenberg : *Un survivant de Varsovie*. Brahms : *Eine deutsches Requiem*. Christine Schäfer (soprano), Yaron Windmüller (récitant, baryton), Christoph Eschenbach (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.

Antoine Hervé Big Band
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 28, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

The Shock Exchange
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir 93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Enrique Morente
Cité de la Musique, 221, avenue Jean Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Jérôme Attal et les Argonautes
Vendetta (1re partie).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir Paris 2e. Mº Sentier. Les 28, 29 et 30, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F.

Philippe Forcioli
« 20 ans de chansons », accompagné de Bernard Abeille à la contrebasse 1re partie : Jean Duino.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e Mº Place-de-Clichy. Le 28, à 20 h 30 Tél. : 01-43-87-97-13. 90 F et 130 F. Jusqu'au 1er mai.

Yann Fanch Kemener, Didier Squiban
Cité de la Musique, 221, avenue Jean Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin Les 28 et 29, à 22 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Casse-Pipe, Le Soldat inconnu, Element of Crime
Le Cabaret Sauvage, 211, avenue Jean Jaurès, Paris 19e. Mº Porte de la Villette. Les 28 et 29, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 70 F et 90 F.

Les Ogres de Barback
1re partie : Charlotte Etc.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mº Gambetta. Le 28, à 20 h 30 Tél. : 01-40-33-30-60. 60 F.

RÉSERVATIONS

Rufus Wainwright
New Morning, 7-9, rue des Petites Ecuries, Paris 10e. Le 4 mai, à 19 h 30 Tél. : 01-45-23-51-41. 132 F.

Zhu Xiao-mei (piano)
joue l'intégrale des Partitas de Bach.
Théâtre de la Ville, Les Abbesses, 31 rue des Abbesses, Paris 18e. Les 6 et 17 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77 95 F.

Stefano Di Battista, Flavio Boltro Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er Du 11 au 14 mai. Tél. : 01-40-26-46-60.

DERNIERS JOURS

2 mai :

Philippe Avron
Je suis un saumon.
Théâtre Rive Gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris 14e. Tél. : 01-43-35-32-31. De 50 F à 160 F.

Fellag
Djurdjurassic Bled.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

Pierre-Claude De Castro et Alain Sonneville
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Tél. : 01-43-26-91-90 Fermé lundi et fêtes. 19 F et 27 F.

Tal Coat, l'énergie du blanc
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 01-53-79-59-59. Fermé lundi et fêtes. 24 F et 35 F.

3 mai :

David Hockney, dialogue avec Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 01-42-71-25-21 Fermé mardi. 28 F et 38 F.

Les Trésors médiévaux de la République de Macédoine
Musée national du Moyen Age. Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Tél. : 01-53-73-78-00. Fermé mardi. 28 F et 38 F.

MERCREDI 28 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Terrorisme, qui tire les ficelles ? Forum Planète
23.30 Stan Getz, du Jazz à la bossa nova. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Elie Semoun. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Richard Cocciante. Paris Première
20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Oflag XVII : Des Français en captivité. Arte
20.50 Succès. Le roi des voyages. TF 1
20.55 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz. France 3
21.05 L'Hebdo. Serbes et Albanais de Belgique. TV 5
22.40 Ça se discute. Détectives privés, journalistes : Comment mènent-ils l'enquête ? France 2
23.10 Le Droit de savoir. Voyance. TF 1
23.20 Un siècle d'écrivains. Nadine Gordimer. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Les Aventuriers de l'archéologie moderne. [2/3]. La fuite des Scythes. Arte
19.00 Lieux mythiques. [2/20]. Teotihuacan. Histoire
19.30 Conférences de presse. 9 septembre 1968 [2/3]. Histoire
19.30 La Chine, dragon millénaire. Shenzhen, la porte ouverte. Odyssée
20.15 Reportage. Spécial Kosovo : l'insupportable Exode. Arte
20.55 Défense, à l'ombre des vitrines. Téva
21.35 Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. Planète
21.50 Rome secrète. [1/10]. Odyssée
22.10 L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. Planète
22.20 Trois grands peintres. [3/3]. Matisse, 1889-1954 : le triomphe de l'être. Odyssée
22.30 Stan Getz. People Time. Forum Planète
23.00 Samuel Beckett. [1/2]. Planète
23.55 Sur la route avec Laurent de Wilde. Muzzik
23.55 Paul-Emile Victor. Un rêveur dans le siècle. [2/3]. De pôle en pôle. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Match amical : Croatie - Italie. AB Sports

DANSE

21.00 Nuit blanche de la danse. Chorégraphie de Maurice Béjart et Oleg Vinogradov. Enregistré en 1987. Par le ballet du XX[e] siècle et La Compagnie du Kirov. Muzzik
22.45 La Fin d'un rêve. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de John Lennon. Par le Cullberg Ballet. Mezzo
23.40 Portrait de famille. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le Cullberg Ballet. Mezzo

MUSIQUE

20.10 Marc Neikrug. Mars 1994. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. Muzzik
21.40 Musiques et chants sacrés. Fès, 1996. Mezzo
21.55 Musica. *L'Elixir d'amour*. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. Evelino Pido. Arte
23.25 L'Orchestre National de Barbès. Angoulême, 1997. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Pour venger Pépère. Joël Seria. Festival
20.40 Reporters dans l'enfer. Peter Fisk. RTL 9
20.50 Prise au piège. Jérôme Enrico. O. M 6
0.00 La Finale. Patricia Mazuy. Arte

SÉRIES

20.55 Les Monos. Le Responsable. France 2
21.25 Le Caméléon. Flesh and Blood (v.o.). Série Club
22.15 Brooklyn South. Vivre et laisser vivre (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One With the Cop (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Comme des gamins (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

M 6

20.50 Prise au piège

Dès les premières images – une femme et sa fille enterrent leur mari et père, tué par un chauffard –, on plonge dans le drame et le thriller. Ce téléfilm de la collection « Vertiges » promet beaucoup : excellente réalisation, bons acteurs, musique lancinante et plans cauchemardesques. Malheureusement, le scénario s'enlise, l'action traîne et le dénouement est d'une platitude à pleurer.

FRANCE 3

20.55 La Chaconne d'Auschwitz

Saluons France 3 d'avoir coproduit (avec Les Films d'ici, notamment) ce document exceptionnel de Michel Daëron, et de le diffuser à une heure de large audience. Douze survivantes du camp d'Auschwitz-Birkenau, qui ont échappé à leur anéantissement parce qu'elles étaient musiciennes, racontent. Leurs récits ont le calme et la sobriété effroyables de ceux qui ont vécu l'enfer corps et âme.

FRANCE 3

23.20 Un siècle d'écrivains

Nadine Gordimer, romancière sud-africaine blanche, prix Nobel de littérature en 1991, a lutté contre l'apartheid jusqu'à son abolition. Avec l'écrivain Nat Nakasa, elle a fondé une revue littéraire qui a aidé de jeunes auteurs noirs. Anne Lainé la suit dans les campagnes misérables d'Afrique du Sud où elle anime des projets du Programme des Nations unies pour le développement.

FILMS

13.50 Astérix et le coup du menhir ■■ Philippe Grimond (Fr. - All., 1989, 95 min) O. Disney Channel
16.30 Napoléon ■■ Sacha Guitry [1/2] (France, 1954, 120 min) O. Histoire
16.35 Jugement à Nuremberg ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1961, N., 175 min) O. Cinétoile
17.00 Dick Tracy ■■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. Cinéstar 2
18.10 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Ciné Cinéma 2
18.30 Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min) O. Ciné Cinéma 1
18.45 Alphaville ■■ Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min) O. Ciné Classics
19.30 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Cinétoile
20.30 Tovarich ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
20.30 L'Homme le plus dangereux du monde ■■ Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min) O. Ciné Cinéma 2



21.00 L'homme est une femme comme les autres ■■ Jean-Jacques Zilbermann. Avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein (France, 1997, 93 min) O. Canal +
23.00 Sur les ailes de la danse ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
23.15 Le Partage de Catherine ■■ Luigi Comencini (Italie, 1965, 95 min) O. TMC
23.35 Tempo di Roma ■■ Denys de La Patellière (France - Italie, 1962, N., 85 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Succès. Le roi des voyages.
23.10 Les Magazines du mercredi. Le Droit de savoir. Voyance, les Français ont-ils perdu la boule ?
0.30 Le docteur mène l'enquête. Au bénéfice du doute. O.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Monos. Le Responsable. O.
22.40 Ça se discute. Détectives privés, journalistes : Comment mènent-ils l'enquête ?
0.40 100 ans de sport.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.55 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Nadine Gordimer.
0.10 Les Quatre Dromadaires. Dugongs et lamantins. Siréniens sous haute surveillance.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 L'homme est une femme comme les autres ■■ Film. Jean-Jacques Zilbermann. O.
22.33 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Mort aux vaches. O.
22.35 Manga manga. Tokyo Babylone. Film. S. Igarashi, N. Ohkawa, M. Nekoi et A. Mokona. O.
0.10 South Park. L'homme des glaces. O.
0.30 Spin City. Paulo le fou. O.
0.55 A la une. Le sandwich. O.
1.15 Ned et Stacey. Un mari modèle. O.

ARTE

19.00 Connaissance. [2/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Kosovo : L'insupportable Exode.
20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Oflag XVII : Des Français en captivité.
21.45 Les Cent Photos du siècle. *De Gaulle*. Jean-Pierre Bonnotte, 1969.
21.55 Musica. *L'Elixir d'amour*. Opéra de Donizetti.
0.00 La Lucarne. La Finale. Téléfilm. Patricia Mazuy. O.
1.30 Un amour de vache. Téléfilm. Tomi Streiff. O.

M 6

18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Prise au piège. Téléfilm. J. Enrico. O.
22.30 Soupçons légitimes. Téléfilm. William A. Graham. O.
0.10 Pourquoi ça marche ? Spécial maison : toutes les nouveautés et tous les bons plans.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Philambule. Le philosophe chinois Han Fei Tse. Invité : Jean Lévi.
22.10 Fiction. *Ici on parle russe et La Sonette*, de Vladimir Nabokov.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine : Œuvres de Florentz, Saint-Saëns, Chédrine, Ferroud.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Djambazov, Mather.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka. 20.40 Festival Toulouse les orgues. Par l'Ensemble vocal Les Eléments et le Parlement de Musique, dir. Martin Gester. Francis Jacob, organiste : Œuvres de Marchand, Gilles, De Grigny, Charpentier.
22.35 Les Soirées... (suite). Goethe (6) : les Lieder de Wilhelm Meister. Œuvres de Reichardt, Zelter, etc.

JEUDI 29 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Vache folle. Invités : Annick Alpérovitch, Guy Chazot, Loïc Gouëllo, Nicolas Kopp, Marc Savey. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. Nucléaire : un si long silence. Invités : Pierre Messner, Dominique Voynet, Corinne Lepage, Paul Quilès, Louis Mermaz, Jean-François Lacronique, André-Claude Lacoste, Marcel Boiteux, Hélène Crié, Michel Chevallet, Nathalie Fontrel, Marc-Ambroise Rendu. La Cinquième
13.05 L'Hebdo. Serbes et Albanais de Belgique. TV 5
14.30 La Cinquième rencontre... Six millions d'illettrés. Invité : Alain Bentolila, professeur de littérature à Paris V. La Cinquième
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Patrick Dupond et Loïc de la Porte du Theil ; Laurent Ruquier. LCI
17.00 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker. Sacha Distel. Paris Première
17.15 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. Les retraites. LCI
18.00 Stars en stock. Glenn Ford. Kim Novak. Paris Première
18.30 La Semaine d'Histoire. Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Patrick Dupond, Murakami Ryu. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Raymond Souble. LCI
20.00 20 h Paris Première. Invité : Pierre Vaneck. Paris Première
20.05 Temps présent. Combattants de l'UCK : Retour au Kosovo. Enquête Suisse-Afrique du Sud : sur la piste suisse des chimistes de l'apartheid. Le siècle en images : Mussolini, c'est fini. TSR
20.55 Envoyé spécial. Cancer, la piste alimentaire. L'allaitement maternel. Demain je serai champion du monde. France 2
21.05 Savoir plus santé. Les mousquetaires de la Sécu. TV 5
22.20 Les Années belges. Le chemin de fer à vapeur : «la reine vapeur». RTBF 1
22.35 Faxculture. Quand le cinéma divise les hommes et les femmes. TSR
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Hitler. Invités : Edouard Husson, Christian Delage, Nadine Fresco, Rony Brauman. Histoire
23.10 Questions d'identité. Identité, immigration. France 3
0.30 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz. France 3

DOCUMENTAIRES

17.20 Apollo 13. Planète
18.15 Trois grands peintres. [3/3]. Matisse, 1889-1954 : le triomphe de l'être. Odyssée
18.30 La Société des dauphins. La Cinquième
19.00 Voyages, voyages. Palerme. Arte
19.10 Les Armes de la victoire. [4/12]. La baïonnette. Planète
20.30 La Maladie de la vache folle. [1/2]. L'ennemi invisible. Forum Planète
20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
20.35 Thema. Adieux à l'Urss. Roulette caspienne : les enjeux du pétrole et du gaz. Arte
20.50 La Flaca Alejandra. Odyssée
21.40 Présumé coupable. Planète
21.50 Les Esprits dans la ville. Odyssée
22.15 A table avec Jean Poiret. Festival
22.45 New York vu par Steve Reich. Mezzo
22.50 Rapa Nui, l'île de Pâques. Odyssée
22.55 Toutankhamon. [5/5]. Les ravages du temps. TMC
23.35 Les Tribus indiennes. [18/20]. Les Aztèques. Planète
23.45 Pinochet, un dictateur face à ses victimes. Odyssée
0.05 L'Autre Algérie. Quotidiens d'Algérie. Planète
1.00 Samuel Beckett. [1/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Prague. Eurosport
16.30 Formule 3000. Grand Prix de San Marin. Essais. Eurosport

MUSIQUE

18.00 The Nat King Cole Show. Le 27 août 1957. Avec Nat «King» Cole, piano et chant ; Margaret Whiting ; The Merry Macs. Dir. Nelson Riddle. Muzzik
21.45 Copland et Sousa, par Bernstein. Avec l'Orchestre philharmonique de New York. Mezzo
22.20 The Atlantic Living Legends. Avec Claude Nobs ; Paul Jackson : The Atlantic All Stars ; Nino Tempo ; Corki Hale ; Joe Sample ; Nathan East ; Eddie Harris. Et le All Stars Band ; Charles Lloyd ; le Modern Jazz Quartet. Muzzik
23.40 Europakonzert 1992. Avec Placido Domingo. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. Paris Première
23.55 La Walkyrie. Opéra de Wagner. Mise en scène. André Engel. Par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti. Muzzik
0.25 Björk Live. Cambridge 98. Canal +

THÉÂTRE

20.30 L'Hôtel du Libre Echange. Georges Feydeau. Avec Jean Poiret. Festival
23.10 On purge Bébé. Georges Feydeau. Avec Jean Poiret. Festival

VARIÉTÉS

23.50 Souvenir. Claude Nougaro. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

17.45 Une femme explosive. Jacques Deray. Festival
20.40 Les Aventures d'Oliver Twist. Tony Bill. Disney Channel
20.40 Ascenseur pour le passé. Larry Elikann. O. 13[ème] RUE
22.40 Made in America. La Fugitive. Rachel Samuels. O. TF 1

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le charlatan. La Cinquième
17.25 Seconde B. Ruée vers l'art. TMC
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
20.10 Campus Show. Whitley est amoureuse. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. Pan, tu es mort. O. 13[ème] RUE
20.40 Buffy contre les vampires. [1/2]. Acathla. Série Club
20.45 Julie Lescaut. Les Surdoués. Interdit au public. RTBF 1
21.45 Urgences. Jour de galère. TSR
22.15 Total Security. Cendres éparpillées. Série Club
22.35 La Rédac. Rêves éveillés. Disney Channel
23.00 Frasier. Chère infidèle. Série Club
23.05 Profiler. Mère idéale. O. M 6
23.25 Working. The Breakfast (v.o.). Série Club
23.40 Stargate SG-1. La cinquième race. TSR
0.00 Profiler. Juge d'exception. O. M 6
0.50 Seinfeld. Le soutien-gorge (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

ODYSSÉE

20.50 La Flaca Alejandra

En 1974 au Chili, la réalisatrice Carmen Castillo est arrêtée. Son compagnon, dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire, est tué. Marcia Merino, la Flaca Alejandra, commençait à parler sous la torture... En 1992, Carmen Castillo apprend que la Flaca demande pardon et accepte de se confronter aux victimes. Le film est l'histoire de la rencontre des deux femmes. Un film-flamme.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Spécial première ■■

Un portrait à charge de la presse à gros tirage et à sensation. Interprété avec brio par deux comédiens fétiches de Billy Wilder, le trépidant Jack Lemmon et le grogneur Walter Matthau, tous deux baratineurs exubérants et frimeurs que leur metteur en scène s'attache à ne pas rendre trop antipathiques, *Spéciale première* est un spectacle à la mécanique bien huilée, au rythme soutenu. En v.o.

ARTE

23.15 Les Feux de Bakou ■

Au milieu des années 30, le pétrole surgit à Bakou. Des ouvriers modèles vont l'exploiter, lui donner un rôle actif pour la victoire dans la seconde guerre mondiale et, quand la paix reviendra, le mettre au service du communisme. Même si l'on a connu, en son temps, le pire « réalisme socialiste » stalinien, on croit rêver en voyant ce film de propagande, proposé dans sa version originale complète.

FILMS

15.50 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, 140 min) O. Ciné Cinéma 2
16.00 Tempo di Roma ■■ Denys de La Patellière (France - Italie, 1962, N., 80 min) O. Ciné Classics
16.15 Le Prête-nom ■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1976, 90 min) O. Cinétoile
18.30 Serial Lover ■■ James Huth (France, 1998, 80 min) O. Canal + vert



COLLECTION CHRISTOPHE L

18.40 Un monde à part ■■ Chris Menges. Avec Barbara Hershey (Grande-Bretagne, 1988, 110 min) O. Cinéstar 1
18.45 Tovarich ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
20.30 La Double Vie de Véronique ■■■ Krzysztof Kieslowski (Fr. - Pol., 1991, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
20.30 Portrait de femme ■■ Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 3
20.45 Napoléon ■■ Sacha Guitry (2/2) (France, 1954, 120 min) O. Histoire
20.55 Les Sœurs Brontë ■■ André Téchiné (France, 1979, 120 min) O. TMC
21.00 Spéciale première ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min) O. Paris Première
21.50 Gilda ■■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.00 Mac ■■ John Turturro (Etats-Unis, 1992, 115 min) O. Cinéstar 1
22.15 La Comédie de Dieu ■■ Joao Cesar Monteiro (Fr. - Port., 1995, v.o., 165 min) O. Ciné Cinéma 1
22.20 Le Petit Homme ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 110 min) O. RTL 9
23.00 La Vie de bohème ■■ Aki Kaurismäki (France - Suède, 1991, N., 100 min) O. Cinéstar 2
23.10 La Corde raide ■■ Richard Tuggle (Etats-Unis, 1984, 115 min) O. France 2



COLLECTION CHRISTOPHE L

23.55 Hope and Glory ■■ John Boorman. Avec Sarah Miles (EU, 1986, v.o., 110 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Julie Lescaut. Interdit au public. O.
22.40 Made in America. La Fugitive. Téléfilm. Rachel Samuels. O.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Cancer, la piste alimentaire. L'allaitement maternel. *P.-s* : La guerre des baskets.
23.00 Expression directe.
23.10 La Corde raide ■■ Film. Richard Tuggle. O.
1.05 Journal, Météo.
1.30 La 25[e] Heure. Général, nous voilà !

FRANCE 3

16.00 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.50 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La nouveau.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Radio Corbeau. Film. Yves Boisset. O.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Questions d'identité. Identité, immigration.
0.05 Espace francophone. Côte-d'Ivoire : la création au féminin.
0.30 Hors série. La Chaconne d'Auschwitz.

CANAL +

16.20 Les Fantômes du passé ■ Film. Rob Reiner. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 L'Informateur ■ Film. Jim McBride. O.
22.23 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Le poulailler de la mort. O.
22.25 Batman et Robin ■ Film. Joel Schumacher (v.o.). O.
0.25 Björk Live in Cambridge.
1.35 Hockey NHL.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Passe-partout.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Ethiopie, les églises taillées dans la roche.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux !
19.00 Voyages, voyages. Palerme.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Kosovo : Otan, version allemande.
20.35 Thema. Adieux à l'URSS. Roulette caspienne : les enjeux du pétrole et du gaz. 20.40 L'Or noir de la Caspienne. La course pour l'accès aux hydrocarbures. 22.25 Bakou, cent ans sous le signe du pétrole. 23.15 Les Feux de Bakou ■■ Film. J. Cheifiz et A. Sarchi (v.o.). O.
0.45 Little Big Man ■■ Film. Arthur Penn. O.

M 6

16.15 et 1.20 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Le Crime de l'Orient-Express ■ Film. Sidney Lumet. O.
23.05 Profiler. Mère idéale. O. Juge d'exception. O.
0.50 Techno Max.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Dominique Baffier (*Les Derniers Néandertaliens*).
21.00 Lieux de mémoire. Les grottes de Lascaux.
22.10 For intérieur. Invitée : Virginie Lou, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert. Par le Chœur et l'Orchestre Les Arts florissants, dir. William Christie, Catherine Mackintosh, premier violon : Œuvres de Mozart.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Zenouda, Bouliane.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Trio n° 2 en fa mineur*, de Berwald, par The Gaudier Ensemble. 20.40 Paul Tortelier, violoncelle. Œuvres de R. Schumann, Bach, Dvorak, R. Strauss, Brahms, Boëllmann, Tortelier.
22.42 Les Soirées... (suite). Florent Schmitt (2). Œuvres de Roger-Ducasse, Schmitt, Fauré.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

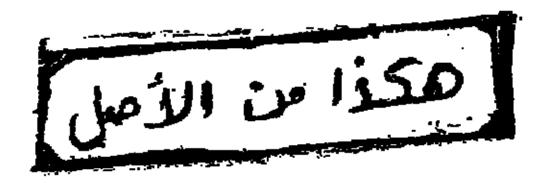
Les cotes des films

- ■ On peut voir
- ■■ A ne pas manquer
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل



Le Monde

JEUDI 29 AVRIL 1999

Bill Clinton veut renforcer la législation sur la vente et la détention d'armes aux Etats-Unis

Les mesures proposées après le massacre de Littleton devront contourner l'opposition du Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

Une semaine après le massacre de Littleton (Colorado), où quinze lycéens sont morts, le président Clinton a annoncé, mardi 27 avril, une série de mesures pour renforcer le contrôle des armes qu'il entend soumettre au Congrès. Dans un pays où circulent plus de 200 millions d'armes à feu, où celles-ci tuent tous les deux jours l'équivalent d'une classe d'enfants et où 6 000 élèves ont été exclus en 1998 pour avoir apporté un pistolet à l'école, les partisans d'une réglementation plus stricte entendent profiter de l'émotion et de l'indignation provoquées par cette tragédie dont les responsables avaient dix-sept et dix-huit ans.

Les mesures proposées par Bill Clinton sont les suivantes :

● renforcer la loi Brady en rendant obligatoire un délai de trois jours – pouvant être prolongé à cinq – entre l'achat d'une arme et sa prise de possession, en interdisant la possession à vie d'une arme aux mineurs coupables de crimes et en contrôlant la vente d'armes dans les *gun shows* populaires en zones rurales ;

● renforcer l'interdiction des fusils d'assaut et limiter les chargeurs à dix balles ;

● élever l'âge légal pour posséder une arme de dix-huit à vingt et un ans et renforcer les contrôles sur les armes à l'école ;

● lutter contre le trafic d'armes et interdire l'achat de plus d'une arme par mois ;

● punir de peines de prison de trois à dix ans et d'une amende tous ceux – y compris les parents – qui laissent les enfants avoir accès à des armes, *« sciemment ou par imprudence »*.

Connaissant la puissance du groupe de pression des détenteurs et des fabricants d'armes – au sein de la National Rifle Association (NRA) –, Bill Clinton a déclaré : *« Nous savons que ce sera une gêne, mais cela en vaut la peine. La vie d'enfants est en jeu. (...) Je pense, qu'en fin de compte, on en revient à notre conception de l'Amérique en tant que communauté et à nos responsabilités les uns envers les autres. »* Elevé dans la culture des armes de chasse dans son Arkansas natal, le président a conscience de l'importance qu'elles ont dans un pays où leur possession est garantie par le second amendement de la Constitution. Loin de vouloir en diaboliser les possesseurs, il a demandé qu'on les comprenne et qu'on les convainque de faire un geste afin d'épargner des vies humaines.

Car, en politicien habile, Bill Clinton sait que le Congrès, dominé par les républicains, est hostile à toute réglementation sur les armes à feu. Certaines de ses propositions ont été repoussées lors de la précédente législature. C'est pourquoi, en dépit de l'effet d'annonce, ces mesures restent modestes. Cela n'a pas empêché le chef de la minorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, élu d'un Etat rural du Middle West, d'afficher son scepticisme sur leur utilité. Mal à l'aise face à une opinion traumatisée, les républicains ont préféré botter en touche plutôt que de s'opposer ouvertement au président. Ils ont réclamé la convocation d'une conférence nationale sur la jeunesse et la culture pour *« examiner les problèmes importants auxquels les étudiants et la société font face, y compris les jeux vidéo, la drogue à l'école, Hollywood, la prière à l'école, l'implication des parents à l'école et leur contrôle par les autorités locales »*.

Pendant ce temps, de nouvelles informations ont été données sur le massacre de Littleton. Selon la police, les deux meurtriers avaient prévu de tuer au moins 500 de leurs camarades dans les ruines de leur école et de détourner un avion pour s'écraser avec lui sur New York. L'amie de l'un d'eux a reconnu avoir acheté trois fusils à leur intention. Trois autres lycéens arrêtés le jour du drame sont encore incarcérés.

Patrice de Beer

Les députés japonais approuvent la réorientation de l'alliance militaire avec Washington

TOKYO
de notre correspondant

La chambre basse de la Diète a adopté, mardi 27 avril, les lois sur les nouvelles dispositions de l'alliance américano-nippone qui renforcent la coopération militaire entre les deux grands alliés du Pacifique en élargissant les possibilités d'intervention et de soutien logistique des forces d'autodéfense (armée) japonaises.

La réorientation de l'alliance avec les Etats-Unis, pierre angulaire du système de défense nippon dont l'objectif a été réaffirmé dans une déclaration commune du président Clinton et du premier ministre japonais de l'époque Ryutaro Hashimoto en 1996, vise à adapter le traité de sécurité de 1951 (révisé en 1960 et en 1978) à la nouvelle donne stratégique de l'après-guerre froide en intégrant davantage le Japon à la stratégie américaine.

Votées par le bloc conservateur (Parti libéral démocrate et Parti libéral) et avec quelques réticences par les centristes du nouveau Komeito (parti bouddhiste), les nouvelles directives de l'alliance suscitent l'opposition du Parti démocrate, qui estime trop imprécis les cas d'intervention du Japon, ainsi que des sociaux démocrates et des communistes.

Ce vote à l'arraché, obtenu à la veille de son départ pour Washington, constitue une victoire politique pour le premier ministre Keizo Obuchi. Mais il est loin de signifier qu'un consensus soit intervenu sur le rôle militaire du Japon. Ces nouvelles directives suscitent en outre les critiques de la Chine.

Les forces d'autodéfense japonaises sont désormais appelées à intervenir en cas de crise susceptible d'avoir des incidences sur sa sécurité dans la *« zone limitrophe »* de l'archipel. Le Japon s'engage en outre à apporter un soutien logistique aux forces américaines en cas d'évacuation de personnels non-combattants, et à autoriser l'utilisation de ses ports civils. L'approbation de la Diète est nécessaire mais peut intervenir *a posteriori* en cas d'urgence. Une troisième disposition, permettant l'arraisonnement de navires étrangers, qui suscitait des divergences au sein de la coalition gouvernementale, a été reportée.

ABSENT DE LA GUERRE DU GOLFE

Les bases américaines au Japon (où sont stationnés 47 000 hommes) ont toujours pu être utilisées par Washington pour des opérations de combat à l'extérieur (ce fut le cas au cours des guerres en Corée et au Vietnam). Mais les dispositions constitutionnelles limitant tout recours à la force à une stricte défense du territoire avaient en revanche empêché le Japon d'apporter un soutien logistique aux forces américaines lors de la guerre du Golfe en 1991. L'élargissement des possibilités d'intervention des forces d'autodéfense va beaucoup plus loin qu'un simple soutien logistique. Le Japon paraît appelé à participer plus activement aux opérations de « gendarmerie » que les Américains entendront mener dans cette partie du monde.

Philippe Pons

Le tabac devrait n'être délivré que sur ordonnance, préconise l'Organisation mondiale de la santé

UNE NOUVELLE ÉTAPE dans la guerre contre les multinationales du tabac que mène depuis près d'un an le docteur Gro Harlem Bruntland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a été franchie mardi 27 avril à Berlin. Celle qui ne cesse de manifester sa volonté d'obtenir, au plus vite, une baisse notable de la consommation mondiale de cigarettes et de tous les produits dérivés du tabac a publiquement réclamé que cette substance soit dorénavant placée sous le contrôle des autorités sanitaires nationales et internationales.

Le docteur Bruntland juge totalement aberrante la situation qui voit les produits de substitution contenant de la nicotine (timbres cutanés ou gommes à mâcher) prescrits par le corps médical dans les tentatives de sevrage alors même que les produits du tabac sont en vente libre tout en étant largement taxés. *« Une telle situation est absurde. Soit les produit de substitution de la consommation de nicotine sont totalement libres d'accès, soit les cigarettes ne doivent être disponibles que sur ordonnance »*, a fait valoir, mardi à Genève, le porte-parole de l'OMS.

L'affaire pourrait paraître paradoxale si elle ne s'inscrivait dans le contexte plus général de la prise de conscience croissante de la très forte dépendance que peut induire la nicotine chez les consommateurs de tabac. Les dernières études scientifiques conduites sur ce thème sont à cet égard sans équivoque. Elles concluent au caractère homogène de l'ensemble des mécanismes biologiques de dépendance, que celle-ci soit induite par des produits légaux – tabac et alcool – ou par des drogues prohibées. On peut dès lors aujourd'hui, dans cette logique, soutenir que les produits dérivés du tabac, compte tenu de leur nocivité, doivent être placés sous un strict controle sanitaire, leurs consommateurs n'étant en aucune façon – contrairement à ce qu'ils croient – libres de fumer ou pas mais bel et bien prisonniers de leur accoutumance à la nicotine. Cette consommation est chaque année, à travers le monde, responsable de quatre millions de morts prématurées, un chiffre qui, si rien n'est fait, passera en 2025 à dix millions.

AFFRONTEMENT PROGRAMMÉ

La directrice générale de l'OMS est sur ce thème d'autant plus certaine de la justesse de son combat que, soutenue dès son élection par les autorités américaines qui luttent également contre les multinationales du tabac, elle fait valoir que la cigarette, à la différence des boissons alcoolisées, est l'un des rares produits dont la consommation sans excès fait courir un risque mortel. *« La cigarette est un produit ingénieusement fabriqué pour délivrer la juste quantité de nicotine nécessaire pour être toxicomanogène, et ce même si le consommateur finit par en mourir »*, explique-t-on auprès de l'OMS. On rappelle aussi à Genève, qu'il y a un siècle, le tabac avait été incorporé au sein de la pharmacopée américaine avant que le puissant lobby des fabricants parvienne à extraire la cigarette des compétences de la Food and Drug Administration afin d'en faire une substance librement commercialisée. *« Nous appelons dorénavant à rectifier cette omission »*, explique-t-on à l'OMS.

Le futur affrontement est d'ores et déjà programmé, la proposition du docteur Bruntland devant être soumise à la prochaine assemblée mondiale de la santé qui réunira à Genève, en mai, les Etats membres de l'organisation. En France, Lionel Jospin hésite encore pour sa part, en dépit des prises de position de nombreux spécialistes de la dépendance, à élargir le champ de compétence de la mission interministérielle de lutte contre les toxicomanies aux consommations d'alcool et de tabac.

Jean-Yves Nau

Football : Sedan qualifié pour la finale de la Coupe de France

LE CS SEDAN-ARDENNES s'est qualifié, pour la quatrième fois de son histoire, pour la finale de la Coupe de France de football, épreuve qu'il a remportée deux fois, en 1956 et 1961 (*Le Monde* du 27 avril). Le club de deuxième division a battu mardi 27 avril, à domicile, une autre équipe de D 2, Le Mans, par 4 buts à 3 après prolongation. Cinq buts ont été marqués dans les trente minutes de jeu supplémentaires, les Sedanais prenant l'avantage grâce, notamment, à deux réalisations de leur avant-centre d'origine camerounaise, Pius N'Diéfi. Les joueurs de l'entraîneur Patrick Rémy affronteront en finale, le 15 mai au Stade de France, le vainqueur de la rencontre entre le FC Nantes (D 1) et le Nîmes Olympique qui devait avoir lieu mercredi.

DÉPÊCHE

■ **CLONAGE** : la firme américaine Genzyme Transgenics corp. est parvenue à cloner trois chèvres transgéniques capables de produire du lait contenant un anticoagulant humain, l'antithrombine 3, selon une étude parue dans la revue *Nature Biotechnology* de mai. La technique du clonage permet de sélectionner les lignées les plus robustes et les plus productives dans une optique de commercialisation de l'anticoagulant. D'autre part, trois chèvres ont été clonées au Canada par Nexia Biotechnologies Inc. Le but de la compagnie est de leur faire produire de la soie d'araignée et de faire libérer ces molécules dans le lait. La soie d'araignée, plus légère et plus résistante que l'acier, pourrait être compatible avec le corps humain et donc permettre la fabrication de ligaments, de tendons et de prothèses de toutes sortes.

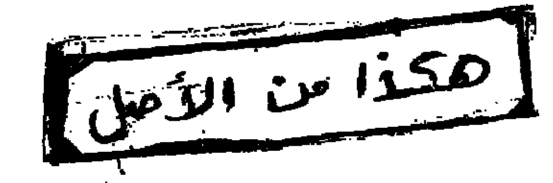
Tirage du *Monde* daté mercredi 28 avril 1999 : 517 617 exemplaires. 1–3

s députés japonais approu[...] la réorientation de l'allian[...] militaire avec Washington

Inventé par les Suisses, le mot garde-temps serait-il en passe d'imploser ? Au royaume de la prudence, l'éternité prend un virage à 180 degrés, et fait bouger les aiguilles des cadrans, à un rythme accéléré. Sur fond d'instabilité et de défi économique à relever, la mode s'empare des montres, et le temps se mesure désormais en saisons, en cahier de tendances pour des cadrans qui s'offrent comme les ultimes grigris du millénaire, lancés sur l'échiquier mondial. Pour 1999, le créateur Frank Muller a même poussé l'imagination jusqu'à associer la précision et l'aléatoire, à breveter une technique d'aiguille inspirée des jeux de hasard. Plus généralement, fonds noirs et gris, bracelets d'acier, formes graphiques s'imposent comme les nouveaux signes de reconnaissance d'un monde où l'ultramini fait la différence, codifiant une allure à l'extrême : masculin et féminin se confondent, alors que se multiplient carrés et cercles tour à tour dépouillés, et sertis de diamants. A l'occasion des Salons internationaux d'horlogerie organisés à Genève du 22 au 29 avril 1999 et à Bâle du 29 avril au 6 mai 1999, *Le Monde* publie un nouveau cahier « Styles », consacré au « Temps des montres et des bijoux ». Le moment de découvrir les nouvelles donnes d'un marché en pleine évolution, alliant le minimalisme et l'extravagance, le savoir-faire européen, et les caprices de la demande américaine, à l'heure d'un anniversaire qui fait date, le centenaire de la montre-bracelet, expérimentée par les soldats pendant la guerre des Boers, de 1899 à 1902... L'occasion également, de rêver, là où pierres fines, précieuses, hier assemblées dans des parures-investissement, retrouvent sur un fil d'or le chemin du luxe et l'appel du désir.

Laurence Benaïm

des montres



هكذا من الأصل

TENDANCE

luxe, sport et géométrie

à la veille du troisième millénaire, jamais la mode n'aura autant marqué de son emprise les cadrans qui affichent les tendances chères aux silhouettes rectilignes des podiums : dépouillement, mixité, fonctions et raffinement des détails sous haute influence high-tech. Les Salons de Bâle et de Genève révèlent les créations horlogères de 1999 sous le signe d'un style très architecturé, qui oublie cuir et ornements au profit de la ligne et renoue avec une élégance sans concession



CALIBRES
Pour elle, montre Chopard « Dame *Impériale* » or *jaune, cadran brillants* et saphirs, maillot à paillettes Givenchy. Pour lui, montre Chopard « Classique homme », or jaune, cadran nacre et diamants, tee-shirt noir APC.
Photo Nicolai Lo Russo.
Réalisation Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard.

Les horlogers suisses, pourvoyeurs consacrés de l'exactitude, n'ont guère à se plaindre. En 1998, leurs exportations ont atteint le niveau record de 36 milliards de francs (5,48 milliards d'euros), les Etats-Unis se montrant friands de pièces chères, alors que l'Europe et l'Asie plébiscitent les montres en acier, qui *joignent* l'attrait du coût à *celui* de la mode. Bien entendu, la prudence suisse reste de rigueur. Craignant quelque mauvais coup subreptice, les fabricants ont rôdé des stratégies nouvelles, comme d'élargir leur gamme à des secteurs de prix jusque-là négligés. Adoptés même par les *plus conservateurs*, l'acier *et* le caoutchouc permettent de serrer les prix. A l'instar d'autres signes extérieurs de richesse, l'or décline. Si bien que 13 000 F (2 058 €) suffisent aujourd'hui pour acquérir un chronographe suisse de grande marque.

Le plus grand secret est de mise jusqu'à ce 29 avril 1999, date à laquelle les horlogers dévoileront leurs batteries à la Foire de Bâle. Cette grand-messe, qui investit jusqu'au 6 mai la capitale suisse des foires commerciales, accueille 2 315 exposants dans un tout nouveau bâtiment, où les stands rivalisent de splendeur pour *conquérir les acheteurs. Si Bâle* réunit le gratin de l'horlogerie suisse – de Patek-Philippe à Rolex –, l'autre salon de la Haute Horlogerie, le SIHH, a réuni à Genève – du 22 au 29 avril – quelques marques de tout premier plan, remarquables par leur sens du luxe (Cartier, Piaget, Breguet, Vacheron-Constantin, Dunhill, Montblanc...) ou par leur créativité purement horlogère (Gérald Genta, *Audemars-Piguet, Girard*-Perregaux, etc.). Incomparablement moins prolixe que la Foire de Bâle, le SIHH n'en accueille ses visiteurs qu'avec plus de faste...

De toutes les tendances émergeant *cette année, au travers* des deux salons, la plus notable réside dans l'impact croissant de la mode qui, poursuivant sa conquête globale de la consommation, fait souffler l'air du temps sur les plus vénérables. Venue des parfums et *de l'habillement, la vogue de la* mixité inspire des modèles qui, selon leurs tailles, garniront les poignets de l'un ou l'autre sexe. Et si chacun élargit ses propositions – le joaillier Chaumet signant une montre de plongée, Patek-Philippe un produit « d'appel » sur bracelet caoutchouc... –, la plupart se retrouvent dans une déclinaison sans faille – mais un peu différée – des tons du prêt-à-porter.

L'avènement de l'acier – et des métaux blancs, comme l'or gris – peuple les cadrans de nouveaux accords, sous le signe du noir « qui-va-avec-tout » : de la Hampton (Baume & Mercier) à la Bodyguard (Tissot), en passant par la Lady M (Mauboussin), Ebel, Gucci, Zenith et Hugo Boss, il en est peu qui n'y *sacrifient.* Dans *le* même esprit minimaliste, les gris *dégradés envahissent* des cadrans (4857 de Patek-Philippe, Worldtimer de Oris...) qui, l'an passé, jouaient encore le multicolore. D'autres, plus audacieux, préfèrent y recycler – sur fond bleu nuit, noir ou blanc – les reflets métalliques promus par *l'habillement* masculin de l'hiver (Chaumet, Piaget, *Jaeger-LeCoultre*, Hublot, Eterna, Storm, Akteo...).

Ce vent nouveau souffle aussi sur les formes. A défaut de s'évader du carré et du rond, les fabricants en accentuent la géométrie, jusqu'à obtenir parfois (notamment dans les montres *sportives) des* constructions très architecturées. L'extra-plat est à la hausse chez Hermès, Piaget, Vacheron-Constantin... Quant aux bracelets, ils oublient de plus en plus le cuir au profit du métal, lequel peut enserrer la *boîte (Ebel)*, s'enrichir de caoutchouc (Baume & Mercier) ou s'articuler en gros maillons (Fred). Enfin, le double affichage (analogique et digital), hier encore cantonné aux *« sportives » (Omega)*, accède à des marques privilégiant avant tout l'élégance (Hermès). Ici comme ailleurs, le sport se civilise, et l'esprit « ville » n'exclut plus la décontraction...

Jacques Brunel

CARRÉ
Montre Emporio Armani, bracelet de caoutchouc et boîtier en acier, étanche à 30 mètres, 2 000 F (305 €).



rendez-vous de plongée

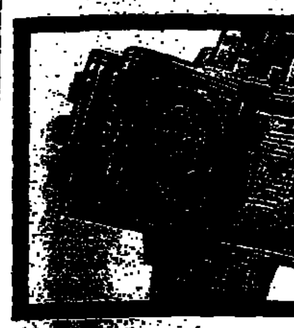
pavée de diamants ou digitale en caoutchouc, la montre de plongée prend le large

Immersion 99 : la place Vendôme se convertit à la montre de plongée. Chaumet – déjà sur le créneau du sport avec son chronographe Style – propose ce printemps Class One Joaillerie, un modèle mixte étanche à 100 mètres. La fameuse maison joue les contrastes en associant structure d'acier, lunette tournante en diamants et bracelet en caoutchouc hydrofuge. L'horloger Blancpain fonde en 1735 a aussi choisi le pavage diamants et l'or gris pour la version féminine de son chronographe « Fly Back » initialement réservé aux navigateurs. *« Les montres militaires avec des cadrans noirs et de gros chiffres lumineux ont laissé la place aux modèles de plongée et au digital, complètement délaissé il y a encore trois ans »*, constate Jean-Claude Lambert, directeur des boutiques Royal Quartz et fondateur de la marque Louis Pion. Technomarine, lancée en décembre 1997, profite de la vogue des sports d'eau avec ses montres Technoraft, Technoyacht ou Apnea, qui plonge à 300 mètres. En 1998, la jeune marque bon marché a vendu 30 000 pièces.

Les plus classiques sont rentrés dans la compétition comme Patek Philippe et son Aquanaut au boîtier en forme de hublot et au bracelet en composite noir. L'illustre horloger suisse Jaeger-LeCoultre a présenté au public, lors de l'exposition « Montres et collections » en mars dernier, son premier modèle sportif de Reverso, la Gran'Sport, avec un boîtier ergonomique réversible en acier ou en or jaune. Ce bijou de technicité étanche à 50 mètres est doté de l'un des fermoirs les plus compliqués au monde composé de cinquante-deux pièces.

A.-L. Q.

HIGH-TECH
La Type E Senior acier, trois aiguilles, cadran vernis noir ou blanc, entre 10 000 et 12 000 F (1 524 € et 1 829 €), Ebel.



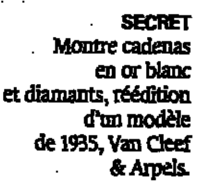
[illegible]
[illegible] Gran'Sport, première [illegible] Jaeger-LeCoultre, étanche à 50 [illegible] à partir de 29 000 F (4 42[illegible])



COUPÉ
Cadran [illegible] pans coupés, [illegible], 14 700 F ([illegible]), Fred.



CLIN D'OEIL
La Class One est étanche à 100 mètres : bracelet en caoutchouc noir et lunette tournante en acier pavée de diamants, 46 000 € (7 013 €), à partir de 9 500 F (1 448 €), Chaumet.



RÉVEIL
Modèle de voyage en nickel, 2 250 F (343 €), Gucci.



SECRET
Montre cadenas en or blanc et diamants, réédition d'un modèle de 1935, Van Cleef & Arpels.



guide

● **Muscle.** Vacheron-Constantin applique au bracelet de sa nouvelle Kuyshu le bossage en « pointe de diamant » du XVII[e] siècle – qui évoque plutôt, de nos jours, un bracelet de force à clous. Boîte et bracelet or, lunette sertie de diamants, mouvement quartz. A partir de 95 100 F (14 498 €).

● **Mini-tourbillon.** Avec le nouveau calibre 2871, Audemars-Piguet offre aux collectionneurs (série limitée à 25 exemplaires) le plus gros mécanisme jamais logé dans une petite montre.

● **Extra-plate.** Cadran gris dans un carré d'or, la nouvelle montre homme mécanique de Piaget se targue d'une épaisseur de 4,2 millimètres, et d'une étanchéité totale. A partir de 24 300 F (3 704 €).

● **XXL.** Patek-Philippe ressort son boîtier géant Nautilus (44,5 millimètres) étanche en acier, pour y loger une complication utile : l'indication de zone de remontage. A partir de 52 800 F (8 049 €).

● **Allure.** Chronographe automatique Vintage 126, nouveau modèle de Bell & Ross étanche à 200 mètres, à partir de 12 500 F (1 906 €) pour la version acier. Existe en or jaune ou blanc.

● **Chic.** Intégré dans un bracelet à gros maillons, la montre Babyfacettes à quartz de Dunhill est une quasi-manchette au galbe élégant, 6 950 F (1 059 €).

● **Baroudeur.** Un bracelet en résine et acier donne au chrono Hamilton, Khaki Action, un parfum de chic tout-terrain. 2 450 F (375 €).

● **Siglé.** *« Chaumet, place Vendôme »*... L'inscription occupe une bonne part du cadran de la nouvelle « 12 » en acier, d'une grande délicatesse de formes et de tons, mouvement quartz, 6 400 F (975 €).

● **Mixte.** Pour sa montre d'homme Espace, très ergonomique, Hermès marie l'analogique au numérique. Date, second fuseau, chrono, réveil, etc., fonctionnent à quartz. Environ 10 000 F (1 524 €) avec deux bracelets cuir.

l'acier en pointe

plus résistant et secret, l'acier conquiert les montres, après les bijoux. Aux dépens de l'or jaune, il s'impose jusque dans les sertis.

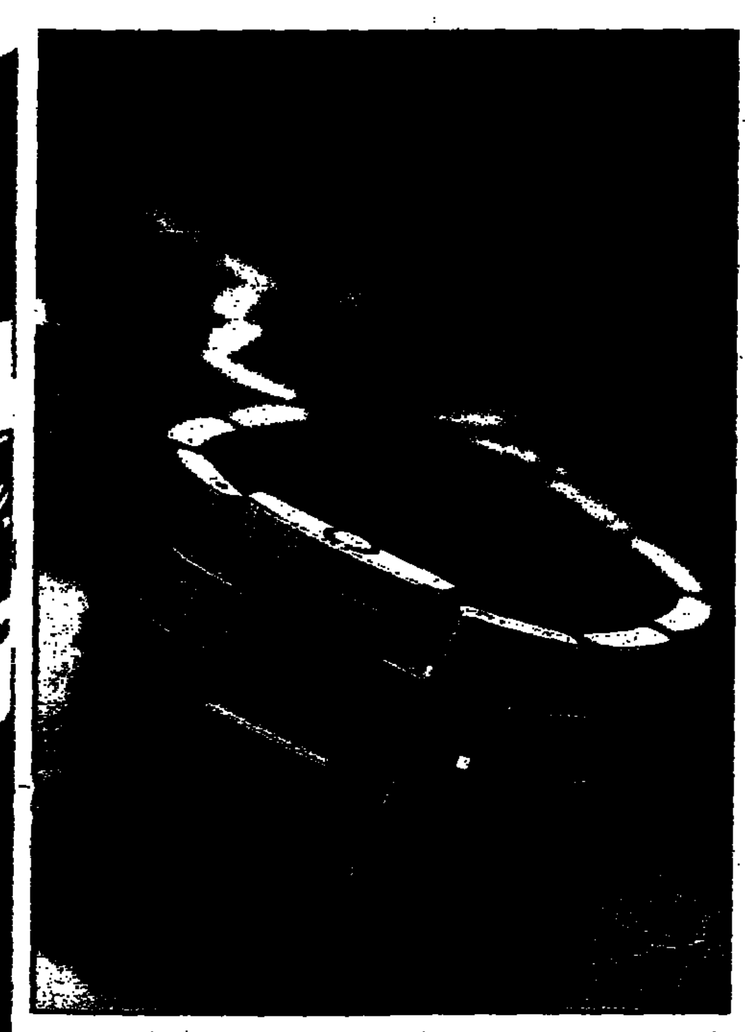
« Le gris aux reflets acier domine sur des créations monochromes qui explorent les variations du blanc et du noir », lit-on dans les cahiers de tendances du Salon de Bâle, après l'incroyable succès de la ligne Irony de chez Swatch. Jusque dans l'empire du luxe, montres et bijoux abandonnent les ors et les mignardises. L'acier, longtemps réservé aux modèles sportifs, accède aux montres joaillières, grâce à de nouvelles techniques de sertis qui n'exigent plus la mollesse de l'or. Le blanc conforte les formes épurées du moment comme dans la montre Panthère Ruban de Cartier, en or gris, ou la géométrique Cut de Fred aux pans coupés en acier. Manchette minimaliste en acier poli, la nouvelle version de la Beluga d'Ebel enchâsse deux rangs de diamants.

L'engouement pour le design sportif encourage la vogue des métaux gris. En témoigne le succès de Tag Heuer – 600 000 pièces par an vendues dans le monde –, qui vient de lancer son premier chronographe pour femme, Kirium Lady, en acier. *« 85% de nos produits sont en acier et ce chiffre devrait encore progresser avec les nouvelles gammes. L'acier est le matériau qui convient le mieux à nos montres sportives de prestige »*, explique Gilles Cirouge, directeur général de Tag Heuer France. Pendant que IWC travaille l'acier chirurgical utilisé dans les implants ou le titane poids plume dans son chronographe GST, le joaillier italien Bulgari, toujours novateur, ose un modèle coulé dans l'aluminium avec bracelet de caoutchouc. Adeptes du plastique, les marques junior ajoutent des pointes de métal. Spécialisée dans les importations nippones et la technologie digitale, la boutique Kyo enregistre un beau succès avec l'Independent de Citizen en version chromée comme une carrosserie de voiture.

A.-L. Q.



BRACELET
Montre Panthère Ruban acier avec cadran en nacre et fermoir triple déployant, 12 900 F (1 966 €), Cartier.



GALBE
La Kalalis acier inoxydable, cadran noir ou blanc, deux tailles, étanche jusqu'à 30 mètres, 3 500 F (534 €), Calvin Klein.

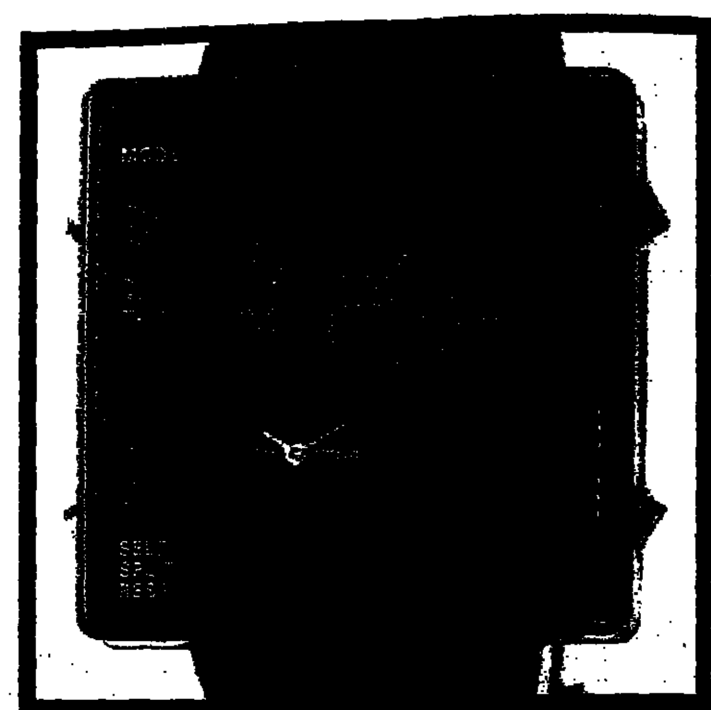


هكذا من الأصل

la folie plastique

ergonomie techno et design en courbe habillent des montres que l'on croirait sorties d'un manga japonais. D'autres affichent dans la rue leur inspiration sportive

JUNGLE
Montres en gomme crocodile et girafe dans la ligne Safari Zoo du créateur japonais Zucca, de 750 F à 920 F (114 € à 140 €).



MATCH
Montre étanche à 200 mètres, élue parmi les montres de l'année 1999 *aux Cadrans d'or*, 595 F (91 €), Adidas.

MANGA
Carrossée comme un tableau de bord, la nouvelle montre Transcontinents Transcoopérative (TTC) possède deux chronos et deux alarmes, 1 690 F (258 €).

On oublierait presque de lire l'heure. Sur la dernière montre de TTC – qui semble sortie d'un manga japonais avec son plastique acidulé –, il faut jongler entre trois cadrans différents pour les secondes, les heures et les minutes. Comme un miroir, le cadran de l'Independent de Citizen donne le décompte du temps par simple pression, grâce au système LED (Light Emitting Diode), déjà en vogue à la fin des années 60. Une gymnastique oculaire récurrente sur ces mastodontes de plastique.

Installée à Saint-Germain-des-Prés depuis juin dernier, la boutique Kyo propose – souvent en exclusivité française – une sélection de modèles prisés par la jeunesse tokyoïte. Ici pas de cuir ni de tissus, mais du chrome et de la gomme. *« A la différence des horlogers traditionnels, j'ai rassemblé un seul type de montres, inspirées du sport et de la mode de rue »*, explique la fondatrice franco-japonaise Emika Ravé. Comme dans la mode et le design, l'esthétique plastique de la fin des années 60, à la *2001 Odyssée de l'espace*, est de retour.

Sur ces « techno-urban-watches » ergonomiques, les boutons de commande glissent sur le poignet. Le design en courbe colle au corps et les fermoirs se cachent. La dernière Spoon de Pulsar en uréthanne s'ouvre comme un coffre de voiture, par pression d'un bouton. Les matières tactiles ont la cote, dans la lignée des modèles de gomme du Japonais Zucca, dont la dernière collection Safari Zoo reprend les aspérités de peaux d'animaux. Autre succès, la Color Time d'Emporio Armani est le best-seller des montres maison avec son bracelet en épais silicone.

Massives et plastifiées, les montres sportives sont détournées par la rue. Plus de 100 000 exemplaires de la Nike Triax pour la course à pied ont été vendues en France en 1998. Destinée aux sports aquatiques, la Typhoon donne les horaires des marées de cent cinquante plages. Elue montre de l'année 1999 par le jury des Cadrans d'or, la montre Adidas des arbitres de la Coupe du monde triomphe en dehors des stades. La course au gadget technologique est engagée. Toujours au sommet, la G-Shock de Casio, montée sur amortisseurs (25 000 vendues par jour dans le monde en 1998), s'enrichit ce printemps d'un modèle, Baby-G Phys, doté d'un compteur de calories.

Anne-Laure Quilleriet



GOLDORACK
Airpro-Midair, avec affichage de l'heure et du préfixe téléphonique dans trente-huit pays, 1 450 F (221 €), Seiko.

CONNEXION
La Spoon Web de Pulsar avec carnet d'adresses, 1 490 F (227 F), en avant-première chez Kyo.





ORGANIQUE
Hemipode, d'Ikepod designée par Marc Newson, série limitée à 9 999 exemplaires, 35 000 F (5 336 €), vendue chez Kyo.

FITNESS
Baby G Phys dotée d'un compteur de calories, 599 F (91 €), Casio.



cadrans de choc

- **Tableau de bord.** La dernière-née de TTC avec cadrans à aiguilles et à *cristaux liquides*, existe en indigo, vert canard, violine, blanc et noir, 1 690 F (258 €).
- **Volcan.** Avec son cadran bombé et son affichage grossissant, la Volcan de Pulsar se décline en rouge, turquoise, vert, noir et blanc, 790 F (120 €). En exclusivité au Printemps Haussmann.
- **Avant-première.** La boutique Kyo regroupe des modèles souvent en exclusivité européenne de Casio, Citizen, Nike, Seiko, les éditions rares de GSX ou les montres Ikepod dessinées par Marc Newson.
- ***Digitale.*** La *Swatch Beat*, première montre digitale du spécialiste suisse du plastique, marche à l'heure d'Internet avec des modèles appelés Net Surfer ou Provider ; compte à rebours jusqu'à l'an 2000, chronomètre et alarme, 400 F (61 €).
- **High-tech.** Par un vibreur intégré dans son boîtier, la montre Vivcel vibre au rythme du téléphone portable auquel elle est reliée. Elle donne aussi l'heure dans vingt-sept pays, 1 195 F (182 €) avec un bracelet en résine, Casio.
- **Lumineuse.** Montre torche à bracelet caoutchouc, existe en bleu, noir et chrome, 198 F (30 €), Louis Pion.
- **Kitsch.** Chez Alexis Lahellec, *spécialiste du mobilier gonflable et* des accessoires en poils, une montre en gomme ou un modèle géant au cadran de 6 centimètres dans des couleurs acidulées, 89 F (13,5 €) et 99 F (15 €).
- **Silicone.** Montre digitale bicolore agnès b., 850 F (130 €) et, modèle Color Time d'Emporio Armani, huit couleurs, 1 100 F (168 €).
- **Sportive.** La Tempest de Nike avec bracelet en polyuréthane, *éclairage à contre-jour, étanche* à 100 mètres, quatre coloris, 449 F (68 €). Résistante aux chocs avec son bracelet sans attache, la Typhoon de Nike est destinée aux *surfeurs*, 949 F (145 €).

cadrans

un siècle après sa création, la montre-bracelet continue d'aimanter de nouvelles passions, séduisant hommes et femmes également pressés. A l'heure des extrêmes, la tendance est à la fois aux mini-montres bijoux et aux gros calibres déclinés dans des tailles et des couleurs adaptées. Même si le Tourbillon féminin n'est pas encore pour demain



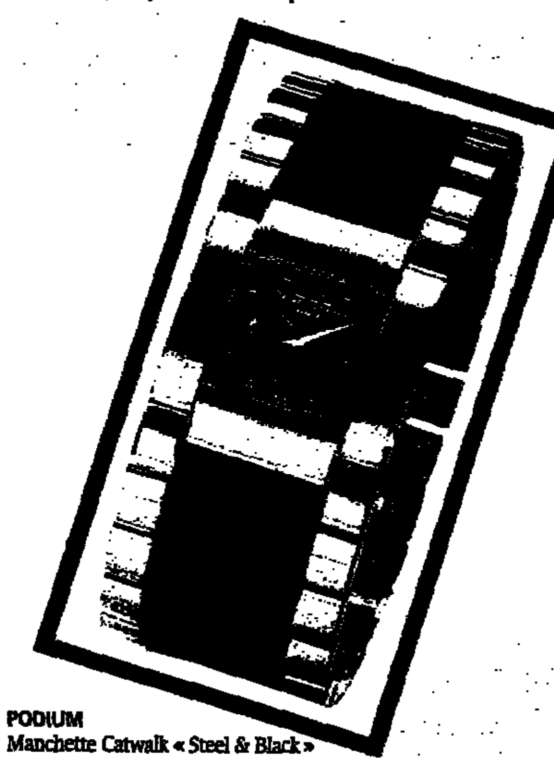
DÉTOURNEMENT
De haut en bas, modèle aviateur UTC en acier, IWC ; montre Ebel type E senior acier ; montre en or gris Vacheron Constantin ; montre Van Cleef & Arpels Roma acier et la « Class One » de Chaumet. Bagues Chanel joaillerie. Tee-shirt et culotte de tulle, Ocimar Versolato, chaussures Manolo Blahnik chez Maria Luisa. Photo : Nicolaï Lo Russo. Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard. Manucure : Brenda Abrial.

À la Belle Epoque, les belles languissantes consultaient l'heure au bout d'un long collier-chaîne, baptisé châtelaine. C'est dire combien le temps restait une activité masculine... Mais le siècle allait tout changer. Les garçonnes des années 20 ayant adopté avec joie la montre-bracelet, les modèles dame allaient stimuler la création horlogère. Soit pour féminiser des modèles masculins – en miniaturisant les mécanismes à l'intention des poignets fins –, soit pour créer des parures, où le bracelet primait largement sur la montre. Etant admis qu'aucune femme ne s'intéressait à la mécanique... L'arrivée du quartz allait libérer les « frivoles créatures » de la corvée du remontage, et réduisait le nombre des tiges et rouages pour le plus grand profit des joailliers. La montre mécanique pour dame est devenue, aujourd'hui, une curiosité rarissime... En 1999, la tendance des montres-bijoux est à l'exploration des extrêmes. Outre les bracelets interchangeables – « Graal » des *fashion victims*, auquel Hermès, après tant d'autres, sacrifie cette année –, la saison promeut les mini-montres aux lignes sobres – *quoique* volontiers empierrées –, presque invisibles sous leur fin bracelet. C'est la Mini-Baignoire de Cartier, pavée de diamants ronds, ou la Double-Tour d'Hermès, dont la lanière en cuir à bride se noue après s'être enroulée deux fois... Le contraste est grand avec le retour des manchettes, déjà sensible dans les bijoux, et qui s'annexent aujourd'hui des montres chez Ebel (Beluga Manchette aux brancards acier pavés de diamants, sur bracelet articulé), Baume & Mercier (Catwalk au bracelet mêlant acier et caoutchouc), Boucheron (les carrées de la nouvelle ligne Diamant, sur bracelet en maille milanaise), Fred, Poiray, Mauboussin, Pequignet...

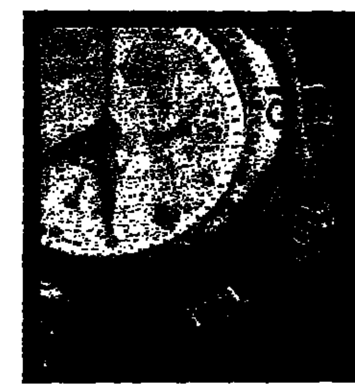
Cette soif de grandeur n'est pas neuve. En 1985, Cartier lançait la Pasha. Contre toute attente, cette montre de luxe ronde aux dimensions très masculines conquit d'emblée le cœur des femmes. Elles l'arboraient dans un esprit très sport, sur de gros pulls (en cachemire), des vestes de tailleur, voire – pour les plus jeunes – des treillis taille basse. Toujours plus empierrée, la Pasha allait confirmer ses succès féminins – avant même la sortie, l'an dernier, d'un modèle pour poignet fin. Après le pantalon, les femmes s'annexaient la montre pour homme – et jusqu'aux plus imposantes, comme les Breitling et les Panerai. Au point que bien des marques ont élargi leur choix de tailles, quand elles ne proposent pas des modèles mixtes. L'ultra-sportif Tag Heuer ose même, cette année, un chronographe féminin – le Kirium Ladies – de 35 millimètres de diamètre, très ergonomique et proposé dans les tons prune du printemps...

Si elles gardent au style sa primeur, certaines femmes ne sont plus allergiques à la mécanique. Sensibles à la complexité luxueuse d'une Patek-Philippe, elles ont inspiré à Franck Muller, le haut horloger genevois, de très nombreux modèles. Certains sont même équipés d'une complication. Un chronographe, en l'occurrence. Car le Tourbillon féminin n'est pas pour demain...

J. B.

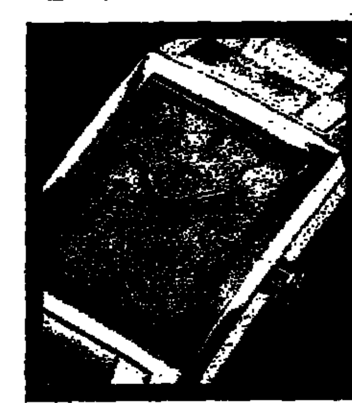


PODIUM
Manchette Catwalk « Steel & Black » en acier et caoutchouc de Baume & Mercier, à partir de 7 500 F (1 143 €).



BATTANTE
Lady Kirium, premier chronographe féminin de Tag Heuer, 11 000 F (1677 €).

RÉTRO
La Port-Royal V de Zénith en acier, mouvement automatique extra-plat, étanche à 30 mètres.



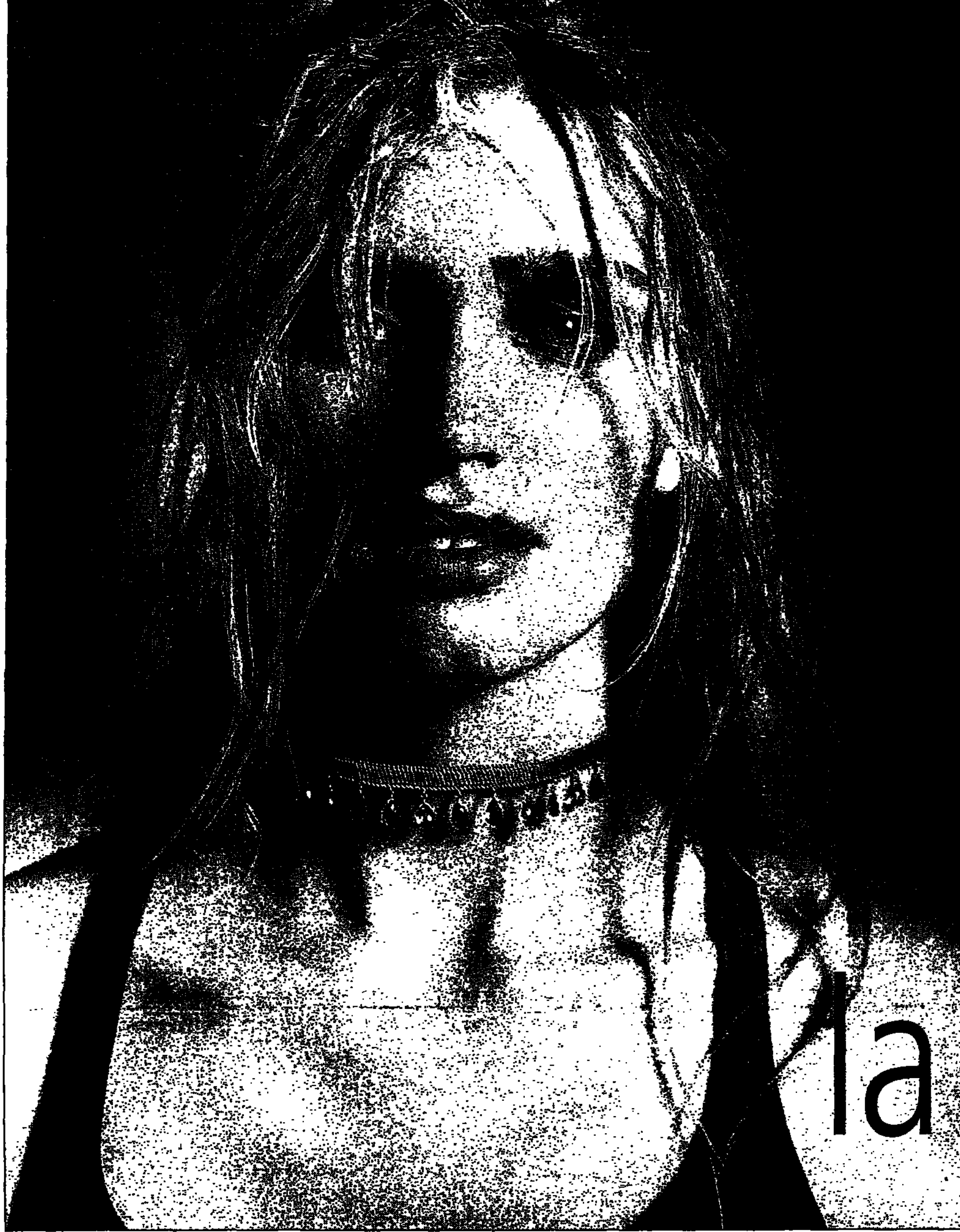
LACET
Montre mini-tonneau pavée de 105 diamants baguette 13,80 carats, boîtier en or gris et fermoir invisible, Cartier.



guide

- **Masque.** Décidément plus féminine, la Pasha (Cartier) de l'année mesure 32 millimètres et « protège » son cadran d'une grille amovible de diamants. Bracelet en cuir vernis noir. 116 000 F (17 684 €) pour la version or.
- **Ruban.** La montre Khésis de Chaumet en acier avec brancarts diamants et cadran de nacre rose ou bleu, 21 000 F (3 201 €) la version « Classic Lady ».
- **Best-seller.** La Catwalk, qui représente depuis l'an dernier 40 % des ventes de Baume & Mercier se décline en version caoutchouc et acier, 7 500 F (1 143 €).
- **Cha-cha-cha.** Trois temps s'affichent sur la Master Chronographe du virtuose Franck Müller, correspondant à trois fuseaux horaires. Vue l'ergonomie du boîtier courbe (il existe en sept tailles), les battantes adorent.
- **Lien.** La Cape-Cod d'Hermès se balance sur un bracelet double-tour en cuir de 40 centimètres imaginé par Martin Margiela, 9 450 F (1 441 €).
- **Sportive.** Le chronographe Kirium Ladies en acier, quatre cadrans (prune, argent, bleu et noir), étanche à 200 mètres, 11 000 F (1 677 €), Tag Heuer.
- **Tendance.** Fred lance une montre-manchette sur bracelet d'acier aux pans biseautés qui semble un hommage à l'esthétique futuriste des années 60, 13 800 F (2 104 €).
- **Martiale.** Panerai donnait l'heure aux militaires italiens sur des cadrans de 44 millimètres – et recueillait un grand succès chez les dames. Rachetée par le Groupe Vendôme (Cartier, etc.), le modèle réduit son diamètre à 40 millimètres dans le Luminor automatique, étanche à 400 mètres, à partir de 16 500 F (2 515 €).
- **Dentelle.** Une montre squelette – fait surprenant – destinée aux dames, mouvement entièrement réalisé à la main, boîtier en or jaune 18 carats, lunettes et cornes sertis diamants, Jaquet Droz.

هكذا من الأصل





formes graphiques, tissages de métal
et pierres imposantes travaillées
dans la masse signent une nouvelle allure.
Mini-bijoux, tours de cou arachnéens
et bracelets-plume ouvrent
à la sobriété les portes de la poésie

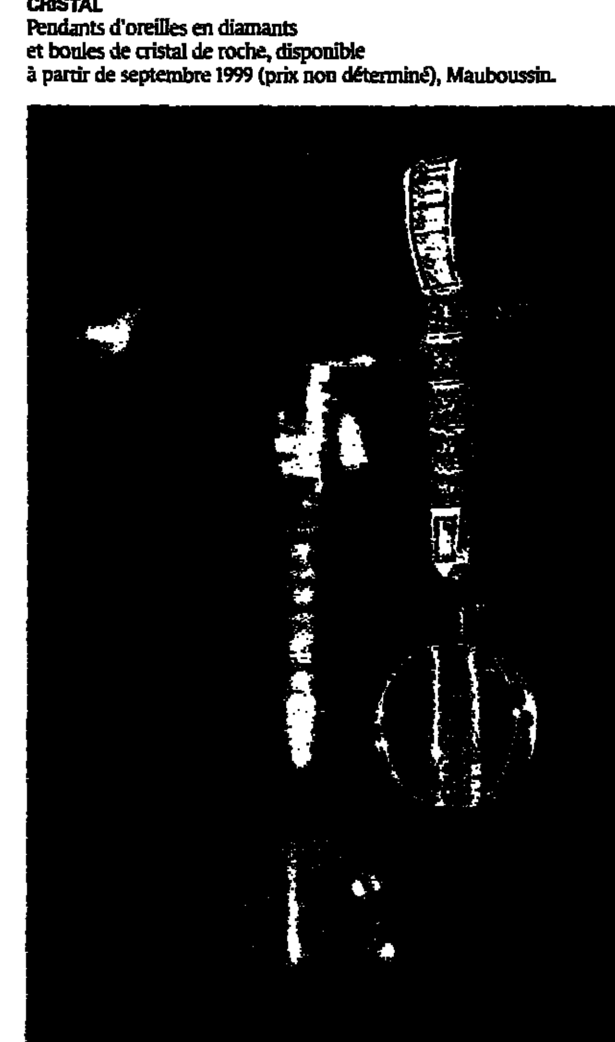


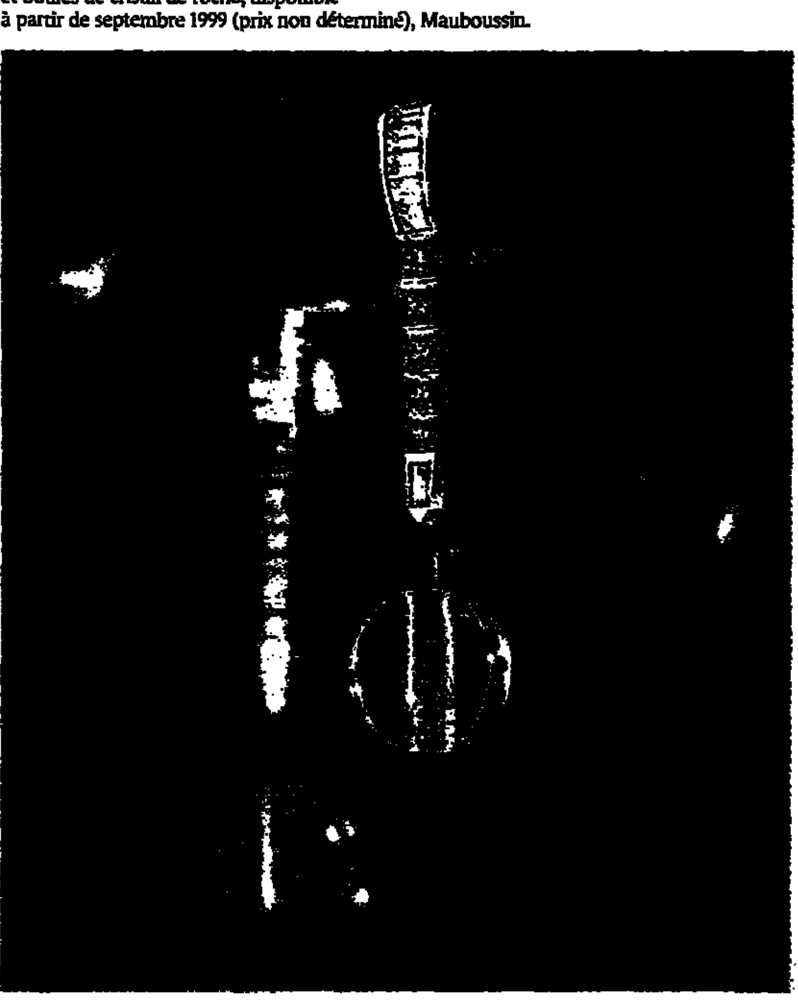
ONDÉE
Neuf aigues-marines posées sur un jonc d'or 18 carats, modèle Mosaïco, 27 500 F (4 192 €), Pomellato.

la griffe de l'épure

GOUTTES
Collier ruban en or 22 carats tissé main et pierres facettées, tourmaline rose, grenat rhodolite et grenat, Marie-Hélène de Taillac 40 000 F (6 098 €), sur commande chez Colette.
Photo ci-dessus et en haut à droite : Nicolaï Lo Russo. Maquillage : Elsa Aubert pour Aurélien. Coiffure : Madeleine Cofano pour Corps et Ame. Réalisation Martine de Menthon, assistée de Charlotte Renard.

CRISTAL
Pendants d'oreilles en diamants
et boules de cristal de roche, disponible
à partir de septembre 1999 (prix non déterminé), Mauboussin.







guide

● **Couleurs.** Améthyste, citrine, aigue-marine, en duo ou en solo, les nouvelles bagues Tank de Cartier en or jaune ou or gris, à partir de 7 300 F (1 113 €), Cartier. Ponctuée d'un diamant, une topaze bleue, un péridot ou une iolite montée sur or blanc 18 carats, 9 800 F (1 494 €), Piaget Bague « Diane » cabochon calcédoine et griffes saphir, 19 800 F (3 018 €), Fred.

● **Petit prix.** Spiro tube or, fermoir olive inspiré de ceux des colliers de perles fines, collier et bracelet en or 18 carats, 699 F (107 €), 399 F (61 €), Monoprix et Prisunic.

● **Nacre.** Bagues Aloha, nacre blanche sur or jaune, améthyste, tourmaline rose, petit et grand modèle, de 13 500 F à 16 500 F (2 058 € à 2 515 €) Mauboussin. Pendentif « Sensation », en or blanc, diamants et nacre, à l'effigie de la renoncule, la fleur maison, 28 000 F (4 269 €), Van Cleef & Arpels.

● **Joncs.** Deux ors, tourmaline rose, verte, aigue-marine « nuage », tanzanite, de 4 200 F (640 €) à 4 500 F (686 €), Didier Guerin. Bague bombée en or jaune, 1 149 F (175 €), en or blanc et diamants, 5 699 F (869 €), Tati Or.

● **Love.** Pendentifs en or blanc 18 carats, serti de 39 diamants, à partir de 25 360 F (3 866 €), Chopard.

● **Etoile.** Bague chevalière, Challenger en or jaune, argent et saphir étoilé, 8 250 F (1 257 €), *bague étincelle* en or blanc et éclats de diamants, 27 200 F (4 192 €), Hermès.

● **Semi-rigide.** Bracelet féminin masculin Héraklès en argent satiné, trois largeurs, à partir 6 050 F (922 €), collier Amazone en argent, 6 600 F (1 006 €), bracelet 4 350 F (663 €). Hermès.

● **Amour.** Pendentif Naccara en or jaune ou or gris et nacre blanche, à partir de 3 800 F (579 €), Mauboussin.

● **Mouvement.** Bague en forme de vague en or gris ou jaune, 6 900 F (1 051 €), Fred.

● **Griffe.** Pendentif en or blanc gravé Bulgari et pavé de diamants sur une chaîne en or blanc, à partir de 12 800 F (1 829 €).



LIGNE
Pendentif lame argent Yves Saint Laurent, bagues (de gauche à droite) : « *Babylone* » en or blanc et nacre, 13 000 F (1.982 €), Van Cleef & Arpels, en argent massif, Arthus Bertrand, 1 700 F (259 €), Tank Max en or gris et onyx, Cartier, 14 700 F (2 241 €). Deux bracelets, l'un en argent 250 F (38 €), Johnny Rocket chez Colette, l'autre en caoutchouc, 450 F (69 €), Lara Boeing chez Colette, tee-shirt en coton noir APC.



CERCLE
Boucles d'oreilles « Boréal » en or gris et diamant, 29 500 F (4 497 €), Chaumet.



ARCHE
Bagues en or jaune et citrine, aigue-marine ou quartz rose, à partir de 10 400 F (1 585 €), Poiray.



COMÈTES
Puces d'oreilles « étoiles » en or blanc et diamants, à partir de 14 500 F (2 210 €), Chanel.

griffe de l'épure

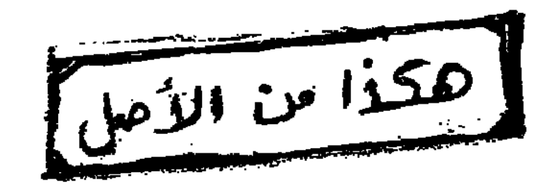
Dès que chutent les prix du pétrole, la place Vendôme refait ses vitrines. Depuis trois ans, là-bas, l'opulence joaillière le cède au minimalisme du goût nord-américain – et, plus généralement, occidental. Il ne suffit plus qu'un bijou soit beau, encore faut-il qu'il soit confortable, c'est-à-dire portable à toute heure, en coulant son éclat dans une vertueuse sobriété. D'où le succès du blanc, parangon du pur et du simple. Cette année encore, le diamant trône au milieu de sa cour (perles, cristal de roche, or gris, platine...). A ceci près que, le succès l'ayant banalisé, on en promeut les variétés rares – tels les cent vingt diamants canari de la montre Sunflower de Harry Winston...

La nouveauté ne tient donc pas tant à cet esprit d'épure – inspirateur des chevalières de Bulgari comme des nouvelles bagues Tank de Cartier, où la pierre se fond dans l'anneau – que dans la manière dont chacun l'exprime. Ici, il conduit à l'abstraction des formes, tantôt géométriques (boucles d'oreille de Mauboussin, bagues Possession de Piaget) et tantôt sensuelles, voire organiques (bagues Précieuse et Sacha de Cartier, collier Nacara de Mauboussin, collier Vague de Cartier...). Ailleurs, il laisse la vedette au matériau, gonflant son volume ou développant sa complexité. Si les effets de métal tissé (manchette et collier Yves Saint Laurent Accessoires, bague matelassée de Chanel...) annoncent les véritables dentelles joaillières créées par Boucheron et Van Cleef & Arpels (collier Shéhérazade), c'est aux pierres que d'autres offrent le premier rôle, *via* des pavages faussement rustiques – alliance Boucheron (rubis baguette) ou ligne Ice Cube de Chopard – ou des mises en scène à haute teneur symbolique. Chez Poiray, les nouvelles bagues rectangulaires portent ainsi le nom d'Arche, à cause de la tradition *qui* fait de l'arche « le vase alchimique de la transmutation des métaux ». Arc-boutées autour d'une grosse pierre fine, les bagues en or que Marie-Hélène de Taillac confectionne au Rajasthan participent, dans leur côté brut, de la même « héroïsation ».

A l'inverse, d'autres bijoux de cette créatrice poussent la discrétion jusqu'à devenir presque invisibles, telle cette mince chaîne en or qui, saupoudrant le cou d'une myriade de petites pierres précieuses, rappelle les fins colliers articulés d'un Fred et d'un Van Cleef & Arpels. Chez Chanel, auteur d'une importante collection de « petite joaillerie » – dont des « puces d'oreille » à perles ou brillants –, cette tendance à la miniature est qualifiée d'internationale. Elle règne, en tout cas, sur les bijoux fantaisie des créateurs « tendance » vendus chez Colette : bracelet « étiquette » de Francesca Amfiteatrof, bracelet gomme et argent de Lara Boeing, bracelet en perles de verre de Nikki B, sans oublier les bijoux en argent pour homme (lien, bracelet à barre...) d'Yves Saint Laurent Rive Gauche, héritiers des bijoux sur fil d'or que l'on s'arrachait encore l'an dernier.

Il est bien d'autres manières de casser l'ostentation. Si les bagues de Pomellato osent l'asymétrie, d'autres préfèrent dérouter par des mariages inattendus de pierres (collier géométrique de Cartier, bague Gioco de Pomellato...). A l'opposé du « joli bijou », Fred cultive l'exagération ludique (collier Pistil), tandis que d'autres, comme Van Cleef & Arpels (collier de Falla) cèdent aux jeux de lumière, dans une inspiration presque surréaliste. Dior est celui qui pousse au plus loin cette flamboyance. Sa boutique de joaillerie, qui ouvre le mois prochain, dévoilera les pièces très couture créées par Victoire de Castellane. Comme ce collier « Milly-la-Forêt », évoquant le jardin de M. Dior avec des cerises en corail et des navets de perles, une glycine d'améthyste et des petits pois d'émeraudes... Le retour du rêve.

J. B.



les minutes brillantes de Las Vegas

MISE
Sur Erika en maillot de bain à paillettes Givenchy, montre « quadrato » en or jaune pavée de brillants, haute joaillerie Bulgari et boucles d'oreilles « Planète » en or jaune, diamants jonquille et perles des mers du Sud, Chanel.
Photo : Nicolaï Lo Russo
Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard



dans la ville des diamants, où un jour entier peut tenir en une heure, le temps n'existe pas. Pourtant, les montres s'y parent de joyaux et se vendent à prix d'or

avez-vous *l'heure? Quel jour sommes-nous? Jeudi ou samedi? Dehors, il fait nuit ou soleil ?* » Avril 1999. A l'intérieur de l'hôtel Caesar de Las Vegas, dont le Forum Shops ne compte pas moins de cent cinq boutiques et restaurants ouverts trois cent soixante-cinq jours par an, le temps est comme trafiqué. Les horloges, confisquées. Les fenêtres occultées, la lumière tamisée, la ventilation printanière. La ville insomniaque avale trente millions de touristes chaque année. Bienvenue à Cash City, au Trueman Show Live, au Disneyland électronique grouillant de joueurs sans mémoire et de *show-girls* blond platine, liftées, pailletées. Comme il fait bon vivre dans les casinos de Las Vegas. Lorsque les lampadaires s'allument, le soleil se couche. « *Notre système d'éclairage sophistiqué nous permet de simuler une journée entière, avec lever et coucher de soleil, en l'espace d'une heure* », explique-t-on à la direction marketing du Forum Shops Caesar's. « *Histoire de créer une ambiance plus propice à nos clients.* »

Surréaliste. Dans cette métropole, le temps n'existe pas, joailliers et horlogers font des affaires en or, voire en diamants. Chez Fred, une montre pavée de diamants jaunes et blancs (200 000 dollars, 212 890 euros), serait en rupture de stock jusqu'en octobre 1999. « *N'oubliez pas, nous sommes dans la ville des diamants*, affirme le directeur de la boutique. *Il y a beaucoup, beaucoup d'argent ici. Vite gagné. La moitié des gens qui entrent et qui achètent viennent de gagner gros. Et ils exigent quelque chose de différent. D'extravagant. Comme des diamants.* » Les goûts évolueraient-ils? Chez Tesorini, un joaillier du Bellagio – réplique d'une villa méditerranéenne plantée (pour 1,6 milliard de dollars) sur le Strip (Las Vegas Boulevard) depuis 1998 –, l'heure est au « BBB » (« Big, Bold and Beautiful » – grand, audacieux et beau). Les imposants cadrans (39 millimètres de diamètre) griffés Frank Muller, les Rolex GMT-Master (12 millimètres d'épaisseur) et les Panerai (distribués par Cartier) continuent d'attirer les curieux. Frank Muller lance même cette année la montre Vegas dont le mécanisme complexe et le design s'inspirent d'un jeu de roulette... « *C'est la folie !* », avoue un vendeur au sourire à deux mille watts, « *Ici les diamants sont plus prisés qu'en Europe* », concède Mariam Ashai devant son comptoir de montres Tank et Pasha scintillantes. La directrice de la boutique Cartier précise : « *En réalité, les visiteurs de Las Vegas font et s'offrent ce qu'ils n'ont pas le temps de faire chez eux !* »

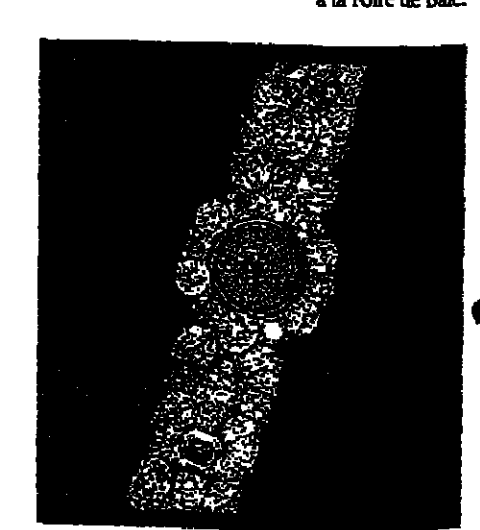
Mais les heures brillantes se parent d'une certaine attirance pour la pièce unique, le « vintage ». Car Las Vegas magnétise une nouvelle clientèle : les nostalgiques des joyaux fabuleux, façon *Titanic*. « *Les gens viennent ici pour s'acheter une montre d'époque victorienne ou Art déco qu'ils portent à l'extérieur de Las Vegas* », affirme Carissa Badami de la boutique très cossue Fred Leighton, spécialisée dans les montres et les bijoux anciens. Nichée au cœur du Bellagio, la boutique a été assaillie par les clients : une heure après son ouverture, plus de 100 000 dollars (106 445 euros) de bijoux s'étaient envolés. Fred Leighton a même fait scintiller les cous d'Uma Thurman, de Liv Tyler et d'Andie Mac Dowell lors de la dernière édition des Oscars à Hollywood.

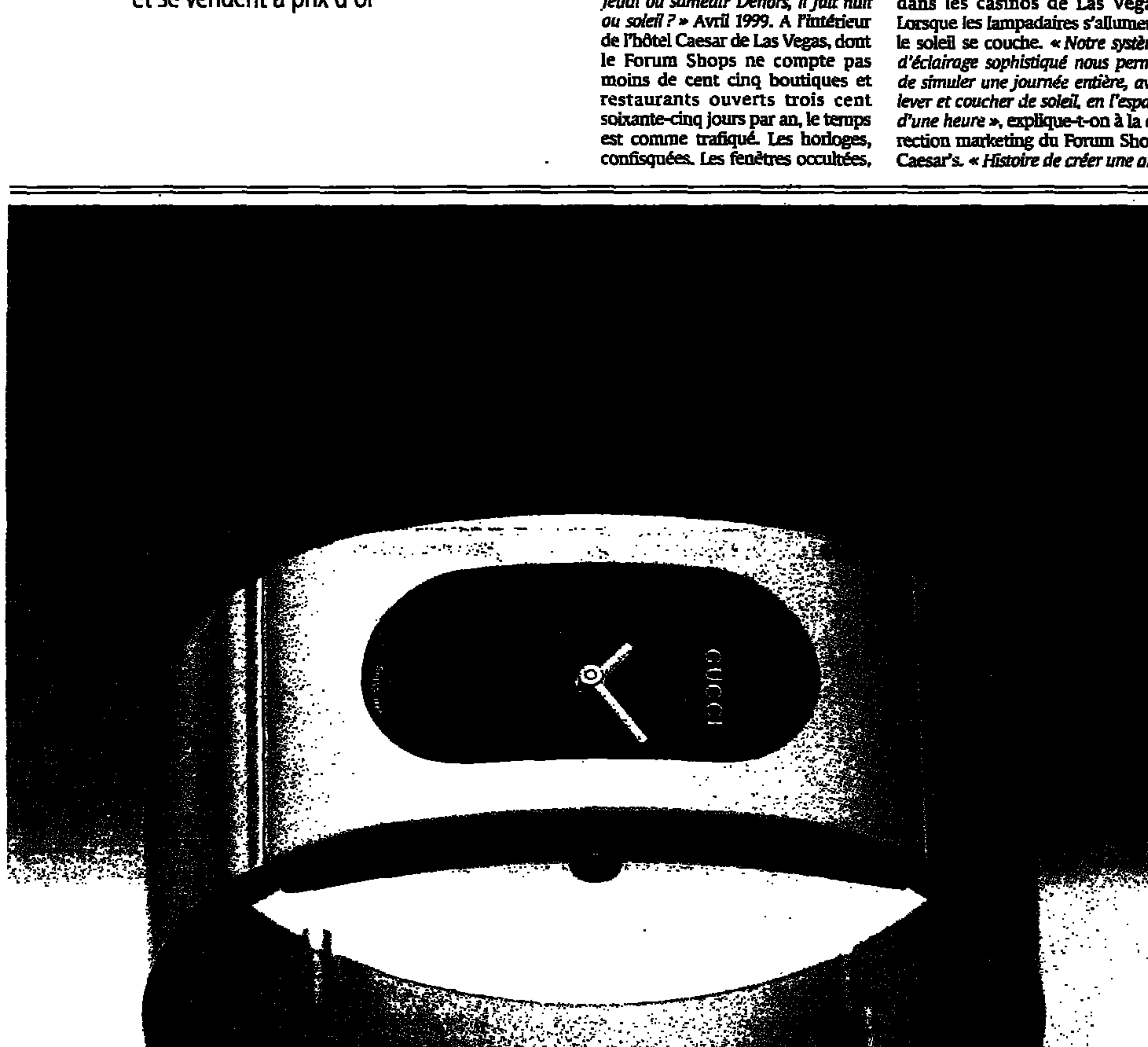
Les extrêmes sont au rendez-vous. A la table de mini-baccarat du Bellagio, un homme – complet Hugo Boss, verre de Baileys dans le regard – vient de perdre 800 dollars (851 euros) en deux secondes et quart. Boulevard Las Vegas. Dehors, des ouvriers s'affairent à patiner la tour Eiffel du Paris-Las Vegas, qui aura coûté 760 millions de dollars (809 millions d'euros). Le temps presse. Top chrono. La construction de ce casino, avec simili Louvre, Opéra, Hôtel de Ville et rue de la Paix, doit être terminée d'ici à septembre 1999.

Tout près, quelques touristes photographient la fausse place Saint-Marc et les gondoles du resort-hôtel-casino The Venetian, 1 200 millions de dollars (1 277 millions d'euros)... Une réplique de Venise imaginée par les entrepreneurs de la ville mégalomaniaque du Nevada. L'ouverture est prévue le 2 mai 1999. Tout a été prévu : restaurants pour « gourmets », spa et, bien sûr, boutiques scintillantes de trésors, de Chopard à Movado. Coté casino, les revenus devraient atteindre 14 millions de dollars (14,9 millions d'euros) d'ici à l'an 2000. A Las Vegas, le temps n'est que de l'argent.

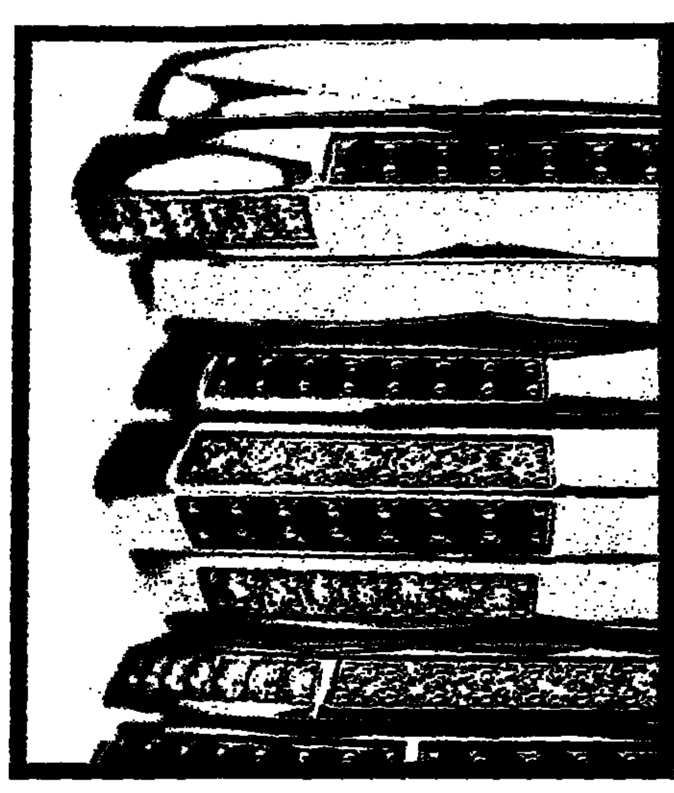
Lucie Lavigne

JACKPOT
« Sunflower », d'Harry Winston en platine, avec un cadran de 2,2 centimètres serti de 120 diamants canari. Cette pièce unique sera présentée lors de l'exposition de prestige sur les bijoux du Millenium à la Foire de Bâle.









BRELAN
Bracelets Love en or blanc 18 carats sertis de 43 diamants, Chopard.

CHEMIN DE FER
Bagues Possession hexagonales en or gris avec barres de diamants, de rubis et de saphir, Piaget.



BANCO
Sur la belle Monica Belluci, les nouvelles bagues précieuses de Cartier en or gris.



CANASTA
Montre haute joaillerie en diamants ronds et baguettes sur or gris, Boucheron.

guide

● **Hôtels.** Bellagio, tél. : 702-693-8546. Caesars Palace, tél. : 702-731-7110. The Venetian, tél. : 702-733-5000. Paris-Las Vegas, tél. : 702-739-4111. MGM Grand, tél. : 702-891-1111. Mandalay Bay, tél. : 702-632-7777.

● **Restaurants.** Le Cirque, un clone du célèbre et très couru Cirque de New York, tél. : 702-693-8100. Osteria del Circo, saveurs, couleurs, exquise révélation, tél. : 702-693-8150. Picasso, un restaurant aux murs tapissés de véritables Picasso, tél. : 702-693-7223. Coyote Café, le frère de celui de Santa Fe. Parfums sublimes du Nouveau-Mexique, tél. : 702-891-7349. Trattoria del Lupo, le dernier de Wolfgang Puck, THE chef révolutionnaire qui a fait passer Las Vegas du hot-dog à la nouvelle cuisine, tél. : 702-632-7401. Andre's, le *best French food* au monde selon les fins palais qui n'ont pas peur des superlatifs, tél. : 702-730-7955.
Spago, tél. : 702-369-6300.

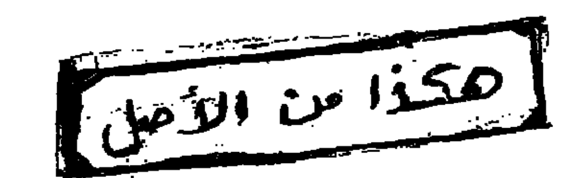
● **Bars.** Red Square, 100 % russe, le plus branché, au casino Mandalay Bay, tél. : 702-632-4107.

● **Montres.** Fred Joaillier, tél. : 702-650-0090. Fred Leighton Rare Collectible Jewels, tél. : 702-693-7050. Roman Times, tél. : 702-733-8687. Cartier, tél. : 702-733-3864. Tesorini (Bellagio), tél. : 702-693-7924.

● **Boutiques.** Les fanatiques de griffes courent au Bellagio qui propose Chanel, Prada, Giorgio Armani, Tiffany & Co., Hermès et Gucci. Banana Republic, pour la version Grace Kelly de Gap, tél. : 702-874-1295.
DKNY, tél. : 702-874-1950. Kenneth Cole, tél. : 702-794-2653 et Victoria's Secret, tél. : 702-737-1313.

● **Kitsch et paillettes.** Musée Liberace. A voir une fois dans sa vie : une Rolls couverte de miroirs ou un piano à queue tapissé de pierres du Rhin, tél. : 702-798-5595. The Attic est l'incontournable friperie du coin avec fringues délirantes et meubles en forme de la bouche de Marilyn. Réel voyage psychédélique au pays du kitsch, tél. : 702-388-4088. Show chic : O du Cirque du Soleil, au Bellagio, tél. : 702-693-7722.

● **Néons.** Fremont Street Experience. La rue mythique de Las Vegas. Celle qui a flashé dans tous les films avec son enseigne lumineuse en forme de show-girl et de cow-boy. En prime, un toit clignotant de 2,1 millions de lumières. Les fanatiques déposent leurs valises au Golden Nugget, célèbre pour son buffet « all-you-can-eat », tél. : 702-386-8121.



هكذا من الأصل

l'heure du renouveau
besançon

au sortir d'un long naufrage, le Jura horloger français fait à nouveau valoir l'excellence de sa main-d'œuvre et le goût de ses habilleurs. Souvent pour le plus grand profit des Suisses



PARURE
Accrochée à un bikini de Thomas Maier, la montre *« wim »* (World in modernity) d'Akteo avec bracelet cuir et boîtier, 450 F (69 €).
Photo : Nicolaï Lo Rousso. Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard.

La vallée du Doubs sépare le Jura en deux nations, où tout est identique : les paysages – plateaux plantés de hauts sapins –, les populations et l'activité horlogère. Mais la vallée (suisse) de Joux, fief de Jaeger-LeCoultre, jouit d'une aura qui manque au plateau comtois. Protestants laborieux contre catholiques frivoles ? C'est oublier que le personnel des entreprises horlogères du Jura suisse est pour moitié français... Un horloger explique : *« Le malheur de la France est d'avoir possédé un empire où exporter les qualités basses. Alors que les Suisses, cantonnés dans leurs montagnes, ont dû se battre... »* Genève envoyait ses « commerciaux » dans les cours d'Europe, scellant ainsi avec Paris, phare du luxe, une alliance durable. Aujourd'hui, la montre a deux pôles : Paris pour le style, le Jura suisse pour le contenu horloger. Que reste-t-il à la Franche-Comté ?

Besançon a vécu ses grandes heures en 1973, lorsque 100 000 personnes défilent dans ses rues paisibles : Lip, la plus prestigieuse marque française – auteur de formes novatrices et de la première montre électrique –, licencie plus du tiers de ses effectifs. Si la tentative autogestionnaire des « Lip » fait couler beaucoup d'encre, elle enterre aussi l'horlogerie *made in France*. Matra s'essaie à en fédérer les débris. Sans conviction : Yema (dont le slogan « Yema me va » fit date) s'effondre à son tour... La concurrence japonaise, qui repoussait les Suisses vers les sphères « nobles » de la montre mécanique, lamina notre production courante, que l'impéritie des décideurs priva, l'une après l'autre, des marques qui auraient pu la défendre. La France reste le second pays horloger d'Europe. Mais si son chiffre d'affaires a augmenté de 7,2 % en 1998 (au total, 3 213 milliards de francs), c'est au prix, souvent, de délocalisations qui ont réduit les effectifs à 6 519 emplois.

En 1999, les ateliers de Lip sont occupés par Akteo, fondé voici sept ans par un designer industriel, Jean-Christophe Mareschal. Il dessine ses modèles d'aiguilles et de boîtes en acier, abritant des mouvements à quartz (souvent) suisses. Ce patron en tee-shirt, Tommy Hilfiger raconte : *« A ma sortie de l'école, on m'a dit : la montre, c'est foutu. »* Il a pourtant vendu par millions ses montres « ludiques » (modèles « sorcière » ou « plombier ») à moins de 500 francs (76,22 euros), où le décor – le cadran, mais surtout les aiguilles – joue les premiers rôles. Fabricant pour Morgan et Adidas, Akteo sacrifie à l'esprit du temps avec une ligne « sobre » baptisée Modernity.

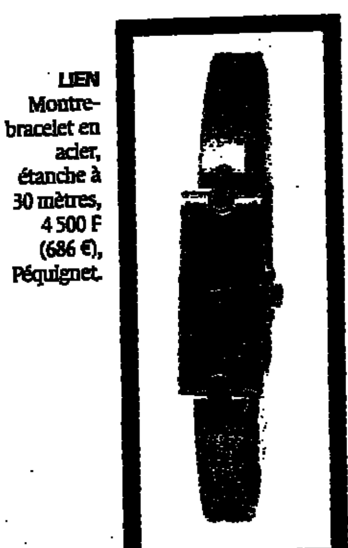
« Je ne suis pas horloger », affirme également l'autre grand Bisontin, Alain Sylberstein. Sans doute cet architecte est-il *« celui qui a ouvert à la haute horlogerie les portes de la couleur »* – *via* les aiguilles et certains rouages –, dans un style influencé par Memphis, mais il reste avant tout le Frank Muller français : un horloger virtuose. Se détournant du marché saturé de la haute complication, Alain Sylberstein rêve de complications utiles, à porter tous les jours, telle cette « grande date » à ne régler qu'une seule fois. Il fabrique quelque deux mille montres par an – du chronographe à 25 000 francs (3 811 euros) au tourbillon à 500 000 francs (76 224 euros) –, achetées pour un tiers par des collectionneurs – et ne tient pas à grandir.

L'horlogerie comtoise n'a donc pas disparu. En revanche, elle a souvent changé de forme, recyclant sa minutie dans un secteur de pointe : les microtechniques. A Besançon, la prospère entreprise Cheval fabrique des couronnes de montre pour Cartier, Breitling et les autres, mais cette activité – 7 000 modèles différents, et presque sur mesure – se juxtapose à l'usinage de matériaux durs (pour l'électronique, les télécommunications, etc.) et à la fabrication de lasers industriels. Avec deux consœurs, elle a fondé Alliance, une entreprise moulant par injection de métal des pièces très complexes, dont l'application déborde largement le champ horloger. Outre quelques honnêtes « habilleurs » (Herbelin...) à gros volumes, les sociétés les plus dynamiques sont celles qui façonnent des composants – souvent pour de prestigieux Suisses, exigeant l'anonymat. C'est le cas d'un des meilleurs fabricants de bracelets métal – Burdet, à Damprichard (l'ancienne capitale des boîtes de montre) –, dont l'exigence et la souplesse font florès des deux côtés de la frontière. Ou du scrupuleux Petitjean, dont les ateliers suisses et français assemblent les mouvements, complications comprises, pour de célébrissimes, quoique inavouables, Helvètes. Ou encore du cadranier Bernard Haenni, qui, devant la débâcle de ses clients français, se tourna vers de grands groupes suisses pour sauver – et même augmenter – sa production : sept millions de cadrans l'an passé.

A Morteau (Doubs), Emile Péquignet règne sur ce qui fut la capitale de la montre française : *« En 1930, cette ville riche comptait vingt-cinq entreprises horlogères, axées sur la France. Celle qui m'employait vendait ses montres à la Guilde des orfèvres, et chaque bijoutier y apposait sa propre marque. »* Le jeune Péquignet, lui, ose créer la sienne. Et l'avenir lui donne raison. S'il se contente, comme beaucoup, d'associer des mouvements suisses à des boîtes et bracelets de son cru (*« l'habillage de bon goût*, dit-il, *est une spécialité française »*), l'homme a su créer des standards à succès (Etrier, Moorea...), mais aussi un modèle de chaîne décliné en bijoux), engendrant une image et un style – entre tradition du luxe et tendances –, qui le situent « au niveau d'Omega et Longines ». Et l'autorisent à exporter en Suisse...

I. B.





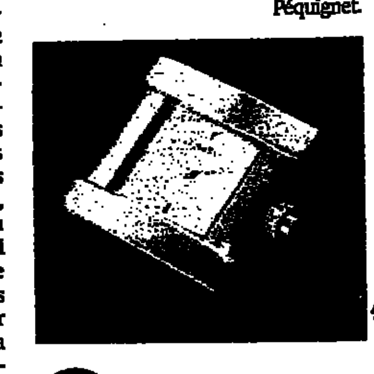
LIEN
Montre-bracelet en acier, étanche à 30 mètres, 4 500 F (686 €), Péquignet.





COSSU
Modèle à bracelet acier et cadran en argent, série limitée à 250 exemplaires, 20 000 F (3 049 €), Péquignet.

TALISMAN
Montre Mooréa en acier, glace et fond saphir, étanche sous 5 atmosphères, 12 000 F (1 829 €), Péquignet.

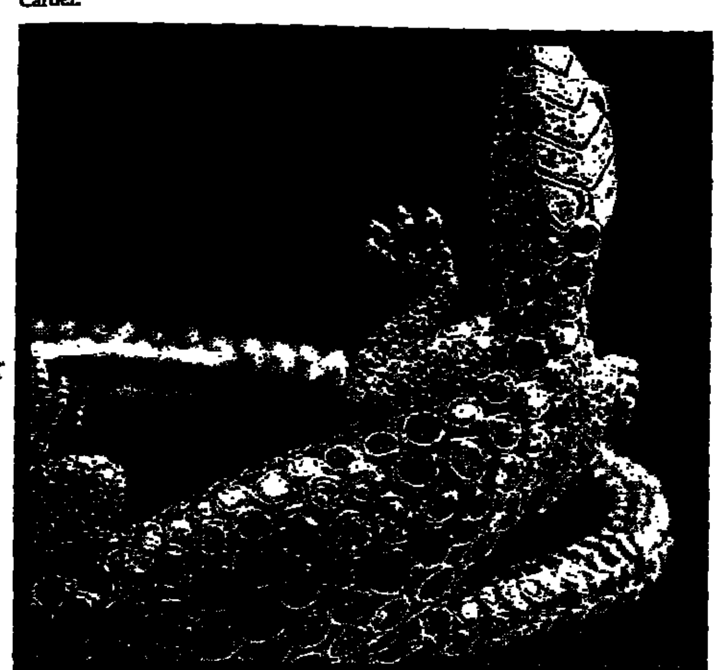


guide

● **Musées.** Sis dans un château, le Musée de l'horlogerie du Haut-Doubs raconte l'ancienne capitale horlogère à travers une belle collection de machines et de pendules astronomiques paysannes (17, rue Glapiney, 25500 Morteau, tél. : 03-81-67-40-88). Très visitée par les Suisses, cette remarquable galerie de montres présente nombre de pièces rares, notamment du XVIII[e] siècle (Musée de la montre, rue Berçot, 25130 Villers-le-Lac, tél. : 03-81-68-08-00).

● **Gastronomie.** Excellente cuisine patronnée par un amateur érudit de montres (Hôtel de France, 8, place Cupillard, 25130 Villers-le-Lac, tél. : 03-81-68-00-06).

LÉZARD
Bracelet collection l'Art de Cartier en diamants, saphirs, émeraudes et rubis sur or jaune, créé pour l'actrice française Josette Day. Photo L. Tirilly, Cartier.





SERPENT
Broche pendentif collection l'Art de Cartier, en lapis-lazuli et diamants montés sur platine et or jaune, yeux d'émeraude, Cartier. Photo Mary Hilliard, Cartier.

agenda

EXPOS

● Secrets de bijoux. *« Je suis ce qu'on appelait autrefois une parurière, un de ces métiers faits de petits riens qui ressemblent à l'air du temps »*, affirmait Line Vautrin (1913-1963). Du cendrier « Je suis fou de vous », à la broche « Barbe-Bleue », cinquante de ses objets et bijoux, comme des petits poèmes sculptés, s'exposent au Musée des arts décoratifs. Onze créateurs contemporains participent à cette exposition collective. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001, tél. : 01-44-55-57-50. Jusqu'au 30 mai.

● Cartier. Dans un écrin art déco situé au cœur de Mexico, une rétrospective de trois cents pièces Cartier, illustrant l'ensemble des époques depuis la création de la maison en 1847 : des colliers de Maria Felix – l'un en forme de serpent serti de 273 diamants, l'autre aux crocodiles d'émeraude entrelacés – aux pendules dites « mystérieuses », un parcours précieux semé de trésors. « El Arte de Cartier », Museo del Palacio de Bellas Artes, Mexico, jusqu'au 18 juillet.

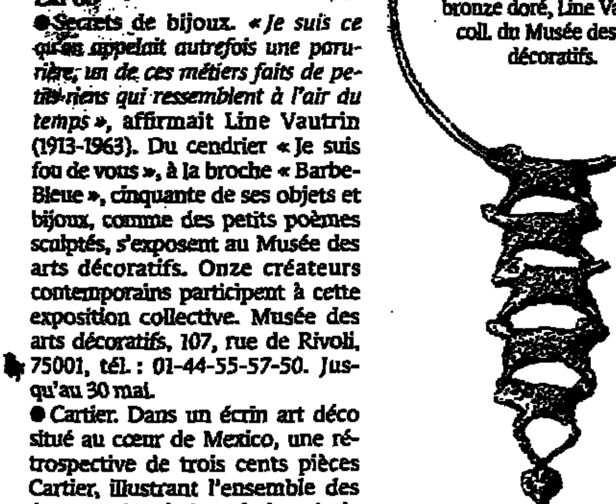
LIVRES

● Encyclopédie. *Dictionnaire du bijou*, Editions du Regard, 750 F (114 €). Du diadème égyptien à la fibule du Maghreb, de la technique du filage – opération qui consiste à allonger une masse métallique – au clip à l'ivoire cachalot et au collier de Toutankhamon en forme de faucon sacré, une véritable encyclopédie en images, à travers deux mille cinq cents entrées.

● Perles. *Le Monde des perles*, Annette Green et Linda Dyett, 169 F (28 €), Flammarion. Un tour du monde des perles en plus de cent cinquante pages, agrémentées d'images et de dessins, pour réaliser sur son tapis volant collier berbère ou collier éthiopien de verre et d'argent.

● Bracelets-flacons. *Quand le parfum se fait bijou*, Annette Green et Linda Dyett, 249 F (38 €), Flammarion. Bague à monture en forme de masque, boîtes à senteurs, serpents, bague de soirée pour homme avec vaporisateurs, mille et une curiosités jaillissent de ce livre qui fleure bon les bijoux aromatiques.

● Et aussi *Extraction, taille, cotes, technique* : un ouvrage de vulgarisation raconte en cent soixante pages et deux cents illustrations cette pierre inrayable qui raye toutes les autres, le diamant, par Jacques Mercier, La Renaissance du livre, 125 F (19 €).



BESTIAIRE
Collier « Saute-Mouton », bronze doré, Line Vautrin, coll. du Musée des arts décoratifs.



PHILTRE
Bracelet-flacon créé pour le parfum Poison de Christian Dior, in *Le parfum se fait bijou* (Flammarion).

ADRESSES

Adidas
Renseignements au 03-81-40-18-18.

Agnès b.
Renseignements chez Yema au 03-81-54-24-50.

Akteo
Rens. au 03-81-40-18-18.

APC
3, rue de Fleurus, 75006, tél. : 01-42-22-12-77. et www.apc.fr

Emporio Armani
149, bd Saint-Germain, 75006, tél. : 01-53-63-33-50. 25, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-61-02-34.

Baume & Mercier
Points de vente au 01-42-18-56-83.

Bell & Ross
Rens. au 01.55.35.36.00.

Arthus Bertrand
6, place Saint-Germain-des-Prés, 75006, tél. : 01-49-54-72-10. Rens. province au 01-69-93-69-91.

Manolo Blahnik
Chez Maria Luisa, 4, rue Cambon, 75001, tél. : 01-47-03-96-15.

Blancpain
Chez Royal Quartz.

Boucheron
26, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-61-58-16.

Breguet
Chez Chronopassion,

Breitling
Chez Royal Quartz.

Bulgari
10, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-44-13-44.

Calvin Klein
Renseignements au 03-81-48-14-15.

Cartier
51, rue François-Ier, 75008, tél. : 01-53-93-95-20. 57, la Croisette, 06400 Cannes, tél. : 04-92-59-28-20

Chanel Joaillerie
18, place Vendôme, 75001, tél. : 01-55-35-50-05.

Chaumet
56, rue François-Ier, 75008, tél. : 01-56-88-50-20. 12, place Vendôme, 75001, tél. : 01-44-77-24-00.

Chopard
72, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-42-66-67-30. 9, la Croisette, 06400 Cannes, tél. : 04-92-98-07-07.

Colette
(Lara Boeing 747, Johny Rocket, Marie-Hélène de Taillac, Yves Saint Laurent) 213, rue Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-55-35-33-90.

Christian Dior Joaillerie
30, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-47-23-52-39.

Chronopassion
271, rue Saint-Honoré, 75001, tél. : 01-42-60-50-72.

Dunhill
15, rue de la Paix, 75001, tél. : 01-42-61-57-58.

Ebel
Royal Quartz, 10, rue Royale, 75008, tél. : 01-42-60-58-58. Sashka Kev, 50, la Croisette, 06400 Cannes.

Fred Joaillier
6, rue Royale, 75008, tél. : 01-53-45-15-36.

Givenchy
3, rue George-V, 75008, tél. : 01-44-31-50-00.

Gucci
2, rue du Fg-Saint-Honoré, 75001,tél. : 01-44-94-14-70.

Didier Guerin
Points de vente au 0800-505-900.

Hamilton
tél. : 03-81-48-14-29.

Hermès
24, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-40-17-47-17.

IWC
Points de vente au 01-42-89-65-51.Chez Les Montres 58, rue Bonaparte, 75006, Tél. : 01-46-34-71-38. Sashka Kev, 50, la Croisette, 06400 Cannes.

Jaquet-Droz
Bijouterie Gallopin, 1, place de Bergues. 1211 Genève, tél. : (41)-22-716-27-16.

Jaeger-LeCoultre
A la maison Dubail : 21, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-61-11-17.

Kyo
32, rue du Dragon, 75006, tél. : 01-42-22-76-76.

Alexis Lahellec
14-16, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001, tél. : 01-42-33-40-33.

Thomas Maier
Au Bon Marché et chez Maria Luisia 2, rue Cambon 75001 tél. : 01-47-03-96-15.

ÉCLAT
Bracelet manchette en métal argenté rehaussé de strass, 119 F (30 €). Louis Pion.

Mauboussin
20, place Vendôme, 75001. Tél. : 01-45-61-51-51. Rens province au 01-44-55-10-00.

Frank Muller
Chez Gangi International 7, place Vendôme 75001, tél. : 01-53-45-28-20.

Nike
36 15 Nike

Omega
Chez Louis Pion.

Panerai
Points de vente au 01-42-18-56-35.

Patek Philippe
10, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-44-17-77.

Péquignet
Points de vente au 03-81-67-30-66

Piaget
16, place Vendôme, 75001, tél. : 01-55-35-32-80.

Louis Pion
63, rue de Rivoli, 75001, tél. : 01-42-33-39-95.

Poiray
46, avenue George-V, 75008, tél. : 01-47-23-07-41.

Pomellato
66, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008, tél. : 01-42-65-62-07.

Printemps Haussmann
60-68, bd Haussmann, 75009, tél. : 01-42-82-50-00.

Rolex
Chez Royal Quartz.

Daniel Roth
Chez Chronopassion.

Royal Quartz
10, rue Royale, 75008, tél. : 01-42-60-58-58.

Seiko
3615 Seiko

Swatch
Tél. : 03-81-48-14-15.

Tag Heuer
Points de vente au 01-47-23-41-60 et sur Internet www.tagheuer.com

Marie-Hélène de Taillac
Chez Colette.

Tati Or
19, rue de la Paix, 75001, tél. : 01-40-07-06-76.

Trussardi
17, rue de Grenelle, 75007, tél. : 01-45-48-21-63.

TTC
101, rue de Seine, 75006, tél. : 01-44-41-74-50.

Vacheron Constantin
Dubail, 21, place Vendôme, 75001, tél. : 01-42-61-11-17. Ferret, 17, la Croisette, 06400 Cannes.

Van Cleef & Arpels
22, place Vendôme, 75001, tél. : 01-53-45-45-45. 61, la Croisette, 06400 Cannes.

Ocimar Versolato
Points de vente au 01-53-45-95-00.

Harry Winston
29, avenue Montaigne, 75008, tél. : 01-47-20-03-09.

Yves Saint Laurent
Rive Gauche Homme
12, place Saint-Sulpice, 75006, tél. : 01-44-31-63-85. Uomo, 7, rue Saint-Honoré, 06400 Cannes. tél. : 04-93-99-30-61.

Zénith
Points de vente au : 03-81-68-12-22.

Zucca
Chez Cabane de Zucca 8, rue Saint-Roch, 75001, tél. : 01-44-58-98-88.